J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ✶✶

N° 34 (32 pages) UN NUMÉRO 60 c. Jeudi 10 février 1977

FAN L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

La Gazette du Régiment neuchâtelois

(PAGES 25-27)

PRIS AU PIÈGE DES PROPOSITIONS AMÉRICAINES

Le Kremlin censure le président Carter

MOSCOU (AP). – La presse soviétique a rapporté mercredi, brièvement et sans commentaire, la conférence de presse du président Carter, en passant sous silence les passages intéressant les capacités militaires et les droits de l'homme. Dans une dépêche de deux paragraphes, l'agence Tass souligne qu'au cours de la conférence de presse, « une grande attention a été consacrée aux négociations sur la limitation des armements stratégiques avec l'Union soviétique ».

« Le président a dit qu'il adhérait à l'idée d'une élimination complète des armements nucléaires dans le monde, comme objectif ultime, ajoute l'agence.

« Concernant les problèmes intérieurs, il a décrit comme décevant le caractère limité des mesures proposées en vue de réduire le chômage aux Etats-Unis. »

Si le président Jimmy Carter parvenait à convaincre les Soviétiques de ne pas installer leurs nouveaux missiles mobiles « SSX-20 », les Etats-Unis pourraient faire l'économie des quelque 30 milliards de dollars que leur coûterait encore la mise au point de leur propre missile mobile, le « MX », tout en neutralisant cette nouvelle arme de Moscou qui inquiète Washington.

« S'ils acceptaient de cesser l'utilisation ou l'installation des missiles de type mobile », a déclaré le président Carter, mardi au cours de sa conférence de presse, nous serions tout à fait prêts à conclure avec eux « un accord mutuel, et cela nous permettrait peut-être de ne pas dépenser des sommes énormes pour fabriquer notre propre missile mobile ».

Il a en outre averti les Soviétiques que « de fortes pressions seraient exercées sur nous pour que nous fabriquions un missile mobile » s'ils décidaient de mettre au point une version à portée intercontinentale du « SSX-20 », qui peut être déplacé d'un endroit à un autre sans que l'on puisse le déceler ».

L'URSS a commencé à expérimenter ces missiles mobiles il y a plus de deux ans, et leur installation devrait débuter prochainement. Ils ont été testés avec des têtes nucléaires multiples sur des portées supérieures à 3700 km, ce qui est loin de constituer une menace directe pour les Etats-Unis. Les « SSX-20 » sont considérés comme destinés à atteindre des objectifs en Europe de l'Ouest et en Chine.

Etant donné sa portée réduite actuelle, le « SSX-20 » est exclu du traité soviéto-américain en vigueur sur la limitation des missiles nucléaires stratégiques à longue portée. Mais les milieux militaires de Washington font remarquer que le « SSX-20 » est fabriqué avec les deux premiers des trois étages du missile intercontinental « SS-16 ».

(Lire la suite en dernière page)

Carter au cours de sa conférence de presse. (Téléphoto AP)

- LES IDÉES ET LES FAITS -

Sur un appel

Maintenant, tout est clair. La parole est à Moscou. Mais, la conférence de presse de Carter se comprend mieux en ouvrant certains dossiers et d'abord celui du rapport des forces. En Europe, face aux 792.000 hommes de l'OTAN, le rideau de première ligne des forces du pacte de Varsovie comprend 899.000 soldats. Derrière: c'est la multitude. L'OTAN peut mettre en ligne 6755 chars. L'URSS, dès les premières heures: 15.700. Les alliés disposent de 1700 avions de combat, les communistes de 3000 en première vague. Dans les silos d'Allemagne et d'Italie, il y a 7000 têtes nucléaires tactiques. Le pacte de Varsovie en annonce 3000. Quoi qu'il en soit, l'URSS est au pied du mur. L'URSS, en se taisant ou en déformant le sens des choses se condamne. Et la preuve déjà paraît faite.

Mais Carter possède maintenant le rapport du général Keegan. Cet officier fut, pendant plusieurs années, à la tête du service de renseignements de l'US Air Force. Pour lui, les Soviétiques préparent une guerre totale contre les Etats-Unis. Keegan assure que les Etats-Unis et leurs alliés se bercent d'illusions: « Nous sommes prisonniers de nos rêves. Nous pensons que tout ce qui est à craindre n'arrivera pas ». Le général Keegan a même utilisé cette formule: « Nous sommes aveuglés par nos bonnes intentions ».

Dans ce rapport connu de Carter, Keegan a même dit autre chose. Pour lui, les Soviétiques préparent d'autres armes et ces armes, les Etats-Unis ne les possèderont pas avant des années. Carter, l'autre soir, n'a pas dit non. Carter, l'autre soir, a clairement laissé entendre qu'il était au courant. C'est un appel à l'URSS qui vient d'être lancé. Carter sait que l'URSS prépare des armes encore plus terribles. Alors, le président fait appel à la désescalade. Personne ne doute que s'il n'était pas entendu, Carter dirait à son pays que le temps est venu de penser à l'apocalypse.

L'engin soviétique redouté porte un nom: c'est le « Backfire ». Et c'est sans doute pourquoi, cette année, le budget américain de la défense nationale – 112 milliards de dollars – ne sera pas réduit. C'est pourquoi Carter a chargé deux anciens secrétaires à la défense Melvin Laird et Schlesinger, d'étudier de très près les efforts soviétiques dans le domaine des armements stratégiques.

Ce que Carter n'a pas dit, c'est que voici 20 ans, le rapport Gasther mettait en garde Eisenhower contre une attaque nucléaire soviétique. Ce qu'il n'a pas dit, c'est que Kennedy avait, lui aussi, été informé. Ce qu'il aurait pu dire, c'est que dans la première semaine de janvier, un groupe de travail présidé par le professeur Rips a déposé à la Maison-Blanche le résultat de ses travaux: les Soviétiques ont maintenant la supériorité dans un certain nombre de domaines de la panoplie nucléaire.

Et ce n'est pas dans cette conférence de presse qu'il pouvait révéler que son ami l'amiral Turner, nouveau chef de la CIA, avait été chargé de former une équipe dont l'unique mission sera de suivre pas à pas les travaux sur les missiles entrepris en URSS. Carter propose la paix. Carter propose la mise hors-là-loi de ce qui, depuis des années, fait l'équilibre de la terreur. Mais il n'est pas dupe. Il sait que les ICBM soviétiques font mouche à 100 mètres près. Carter a beaucoup souri. Il peut cesser un jour.

L. GRANGER

Un amour d'Amérique

Voici Jeanne Moreau prisonnière de la « French connection » Il ne s'agit pas de drogue mais d'une affaire de cœur. La vedette française vient en effet de se marier avec le metteur en scène américain William Friedkin, réalisateur entre autres films de « French connection ». Voici les nouveaux époux à la sortie de la mairie où ils viennent de dire « oui » et « Yes ». (AGIP)

PAGE 13:

Vaud: deux agressions

Deux agressions à main armée ont eu lieu dans le canton de Vaud. A Lausanne, c'est une poste qui a été attaquée tandis qu'à Montreux c'est une bijouterie qui a été dévalisée.

PAGE 16:

Femmes policiers

La femme a-t-elle sa place dans la police? En Suisse, on commence à se mettre au diapason des Etats-Unis.

PAGE 18:

Une silhouette estivale

Des robes exotiques, taillées dans des matières ultra-légères, marquent l'une des tendances de l'été; d'autres points de la mode sont décrits dans votre page, Madame.

CHRONIQUES RÉGIONALES: pages 2, 3, 6, 8 et 11.

INFORMATIONS SUISSES: page 13.

TOUS LES SPORTS: pages 19 et 21.

CARNET DU JOUR ET PROGRAMMES RADIO-TV: page 29.

VAUD-FRIBOURG ET DERNIÈRE HEURE: page 31.

OFFRES D'EMPLOIS pages 5, 7 et 20.

Le Laufonnais choisira-t-il le rattachement à Bâle-Ville?

WAHLEN (BE) (ATS). – Le Laufonnais doit demeurer dans le canton de Berne ou alors négocier avec Bâle-Ville un éventuel rattachement. Voilà ce qui ressort d'un sondage d'opinion (voir notre dernière édition) fait à la demande de la commission du district de Laufon. Selon les réponses reçues, le canton de Bâle-Ville est le mieux à même de satisfaire les besoins de la population du Laufonnais dans les domaines de la santé publique et de l'instruction. Le désir de ne rien changer à l'appartenance au canton de Berne se manifeste toutefois avec une certaine vigueur.

LES BUTS DU SONDAGE

Le sondage d'opinion avait pour but d'obtenir des renseignements concernant les désirs de la population en matière de prestations des services publics et dans le domaine culturel. Il s'agissait aussi de clarifier la question de la réalisation de ces désirs et leur rapport avec les cantons avoisinants.

Le problème le plus important en rapport avec l'appartenance cantonale est celui posé par les hôpitaux et l'assistance médicale, pour 45 % des personnes interrogées. Viennent ensuite les problèmes posés par l'instruction (28 % des personnes interrogées), les impôts (26 %) et le développement économique de la région (24 %).

AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

Le sondage d'opinion révèle que c'est au canton de Bâle-Ville que l'on attribue les meilleures solutions concernant les hôpitaux, les écoles professionnelles et de perfectionnement, la question des contributions publiques et celle du développement économique du Laufonnais. Quant à cette dernière question, le sondage indique que le canton de Berne se trouve désavantagé. Les cantons de Bâle-Campagne et Soleure ne sont que rarement mentionnés. Toutefois, il révèle aussi l'appréhension de la population, en cas de rattachement à Bâle-Ville, concernant le dépôt supplémentaire de déchets industriels et une vague de nouvelles constructions.

(Lire la suite en page 11)

La sécheresse prend le relais

Dans l'Etat de New-York cependant la neige est toujours là. (Téléphoto AP)

SACRAMENTO (Californie) (AFP). – Le temps continue de provoquer des cauchemars aux Etats-Unis. A l'hiver glacial qui s'est abattu sur les Etats de l'Est est venue s'ajouter la sécheresse dans l'Ouest.

En Californie, le principal Etat agricole du pays, qui abrite 50 % de la population de l'Ouest, il n'y a pas eu une seule pluie torrentielle depuis un mois et la situation est dramatique.

Les autorités viennent de faire savoir aux cultivateurs que les réserves en eau du gigantesque réservoir fédéral « Central valley project » qui alimente en eau toute la « Central valley », (qui s'étend de Redding, à la frontière de l'Orégon, jusqu'à Bakersfield au nord-est de Los Angeles) sont à leur plus bas niveau. Les fermiers subiront donc des coupures allant jusqu'à 75 % de leur fourniture habituelle en eau d'irrigation et s'attendent à perdre entre 10 et 40 % de leurs récoltes.

Au total la Californie, qui avait souffert de la sécheresse l'an dernier, prévoit une perte d'un milliard de dollars en produits agricoles cette année.

Trois mois de prison avec sursis à Collombin

Depuis mercredi à midi, le jugement dans l'affaire Collombin est connu: le champion olympique a été condamné par le tribunal de sa vallée à trois mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans pour lésions corporelles graves et infractions routières diverses, ceci à la suite de l'accident qu'il causa en automne 1974 non loin de Verbier en pilotant à vive allure sa puissante machine de sport à un endroit où 50 km/heure étaient prescrits. Fonçant à plus de 80 km/heure au dire des experts Roland entrait dans une voiture genevoise dont la passagère sera handicapée pour longtemps encore.

Le tribunal a condamné également Colombin à une amende de 1000 fr. Collombin ne pourra plus conduire enfin durant quatre mois.

Le champion a appris la nouvelle aux championnats suisses de ski.

Sa maman a pleuré au téléphone en apprenant ce qui était arrivé à son fils. « Je sais qu'il va s'assagir sur la route. Il l'est déjà. Que voulez-vous, descendre les pistes à 130 km/heure et rouler ensuite à 50 km/heure, c'est dur pour un jeune. Je ne le soutiens pas du tout mais tout cela me peine. Aller au tribunal comme accusé alors qu'on a connu tant de gloire, c'est dur... »

Au village de Collombin, les jeunes ont redoublé d'amitié pour Roland et n'ont pas caché leur mécontentement à l'égard de la presse qui a étalé tout ça dans les journaux. C'est le revers de la médaille, c'est vrai.

SURPRIS

Collombin s'était présenté, au tribunal la veille, détendu mais surpris de voir plusieurs journalistes se rendre au procès. « Tachez d'écraser ça, s'est-il écrié en souriant. N'en rajoutez pas trop. Ça peut arriver à tout le monde non? Trois mois, va falloir que je me veille dès que je conduirai si je ne veux pas me faire enfermer. »

Une chose est sûre. Collombin qui s'était présenté au tribunal avec une petite voiture de sport conduit beaucoup plus prudemment qu'hier.

Le procureur général du Valais, M. Amédée Delèze, de Monthey, avait insisté auprès du tribunal pour que Collombin ne soit pas simplement condamné à une amende. Il avait insisté pour que le sursis plane sur lui durant un ou deux ans, comme une épée de la sagesse. « Si vous mettez une amende simplement, avait dit M. Delèze, ça ne le corrigera pas. Il faut la menace de la prison. »

Le but est atteint. Collombin a froncé le sourcil, a jeté un coup d'œil vers les journalistes en secouant la tête. La crainte qui l'habite est déjà le début de la sagesse.

M.F.

Les Suissesses et le problème du chômage

Selon une idée largement répandue dans l'opinion publique, ce sont toujours les femmes qui souffrent le plus des récessions économiques et qui, les premières, se font congédier par les employeurs quand les circonstances économiques imposent l'allégement des effectifs au travail.

Si l'on fait abstraction de cas particuliers, l'observation de l'évolution d'ensemble amène à constater qu'il n'en est rien. L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), à laquelle appartiennent les nations industrielles à économie de marché, dont la Suisse, vient de réaliser une étude qui prouve que le contraire est vrai: au cours de la récente période de récession, les femmes ont, dans l'ensemble, mieux défendu leur emploi que les hommes.

Cette étude évalue les conséquences de la récession économique sur l'emploi féminin dans 16 pays industrialisés. Elle repose principalement sur l'analyse de la conjoncture à faible chômage (1973-1974) et de la conjoncture à chômage important (1975).

Il en ressort que dans douze pays l'emploi masculin était en régression en chiffres absolus, mais dans cinq de ces pays seulement, l'emploi des femmes était également en diminution. La Suisse n'a pas été incluse dans ces études, cela probablement en raison des caractéristiques particulières que présente son marché du travail. L'effectif des travailleurs étrangers fortement diminué sous le poids de la récession est essentiellement masculin, et selon toute vraisemblance, la régression moindre de l'emploi des femmes est en Suisse encore plus accentuée que dans les autres pays de l'OCDE).

Paul KELLER

(Lire la suite en page 13).

AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Stade de la Maladière
Samedi 12 février
à 17 heures

NEUCHÂTEL-XAMAX
LA CHAUX-DE-FONDS
Coupe de la ligue

Cartes de membres non valables
Location d'avance : Delley Sport
Wagons-lits COOK
Stade de la Maladière 008543 T

Lyceum-Club
Ecluse 40

ce soir à 20 h 30

L'Art et le métier des émaux

par ANNE EMERY

Diapos - travaux de l'artiste.
004964 T

Pour vous, qui est Jésus-Christ?
Message apporté
par le brig. REIFT
Armée du Salut - Ecluse 20
Invitation cordiale. 007003 T

fédération romande des consommatrices

Assemblée générale
de la section neuchâteloise de la FRC
jeudi 10 février 1977
au Grand Auditoire
des Terreaux
19 h 00 : assemblée statutaire
20 h 15 : exposé public de M. Henri Vaucher, chef du service cantonal de l'Assurance-maladie :
« Le fonctionnement de l'assurance-maladie dans le canton de Neuchâtel ».
004959 T

ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST
DES SAINTS DES DERNIERS JOURS
Chasselas 3 PESEUX

Ce soir à 20 h, conférence :

DIEU NOUS PARLE AUJOURD'HUI PAR SES PROPHÈTES

Film Débat
008598 T

Société neuchâteloise de science économique
Ce soir à 20 h 30
AULA DE L'UNIVERSITÉ
Conférence
de Madame Annie KRIEGEL.
008544 T

GALERIE DITESHEIM
Neuchâtel
Exposition GOYA, gravures
visite commentée par M. Pierre Gassier ce soir à 20 h 15. Entrée libre.
008739 T

Hauterive • Bâtiment des Services publics, ce soir, à 20 heures
LA CHASSE ET LA FORÊT
par M. A. Quartier. 010208 T

En discount (2 kg min.) au Super-Centre et Centres Coop de Fleurier, Boudry et Saint-Blaise...

- **Côtelettes de porc** kg **11.90**
- **Cou de porc** kg **13.50**
- **Côtelettes d'agneau importé** kg **11.20**

010209 T

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Naissances

Coucou me voilà !
Je m'appelle
Michaël
Je fais la grande joie de Valérie et de mes parents
Lucienne et Willy MONTANDON
le 8 février 1977

Hôpital Pourtalès — *Temple 5, 2022 Bevaix*
004828 N

COMMUNIQUÉS

Voix, piano, percussion

Le prochain « 5 à 7 musical » organisé par la Fondation pour le rayonnement de Neuchâtel, le 12 février à l'Aula du Mail, aura un caractère nettement neuchâtelois par ses interprètes d'une part, par le compositeur auquel sera consacrée la deuxième partie du programme d'autre part.

Lucienne Dalman, cantatrice, Elise Ditisheim-Faller, pianiste, et Jacques Ditisheim à la percussion, exécuteront en effet des chants de René Gerber, encadrant une œuvre pour piano seul, cependant que la première partie du concert, réservée à la voix et au piano, nous permettra d'entendre Dalayrac, Grétry, Piccini et Duparc.

Ainsi, le compositeur de chez nous, qui récemment encore enrichissait un concert de l'Orchestre symphonique neuchâtelois, partagera-t-il avec ses prédécesseurs des XVIIIe, XIXe et XXe siècles, un programme d'une heureuse variété.

Les exécutants, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, l'ont préparé avec un double souci de qualité et d'originalité.

Deux jeunes musiciens à Peseux

Dimanche 13 février 1977, en fin d'après-midi, deux artistes donneront un concert « Trompette et orgue » en l'église catholique de Peseux. Jean-Jacques Aubert, élève professionnel au Conservatoire de Neuchâtel en classe de trompette où il a déjà obtenu un certificat, professe actuellement à l'Ecole sociale de musique et est trompette à l'Orchestre symphonique neuchâtelois. Il a déjà participé à de nombreux concerts dans le canton de Neuchâtel. Claude Pahud, organiste, a étudié l'orgue avec André Bourquin organiste au Locle et Philippe Laubscher au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds. Actuellement, il se voue en grande partie à l'enseignement et participe à des concerts en France et en Suisse. Détenteur d'un diplôme de pédagogie musicale, il assume le titulariat du poste d'organiste de l'église d'Auvernier.

Ces deux artistes exécuteront des œuvres de Stanley, Grigny, Purcell, Olivier Messiean (seul compositeur contemporain du programme), Gabrielli et J.-S. Bach.

Pianiste américain à la Cité

Ce soir, salle de la Cité, récital du pianiste américain William Naboré qui nous présentera sa rétrospective « 200 ans de musique américaine » en jouant sur trois pianos.

Sur le premier, qui est un piano normal, Naboré évoquera l'époque romantique, sur le deuxième piano, qui doit être un peu trafiqué, il jouera « The perilous night » de John Cage et le troisième doit être une « casserole », il servira à présenter des rags de Scott Joplin.

Le Salon du tourisme... en gare de Neuchâtel

Le 19me Salon international du tourisme et des vacances, qui se tiendra au Palais de Beaulieu, à Lausanne, du 26 février au 6 mars prochain, apportera à ses visiteurs un flot de nouveautés.

Entièrement axé autour du thème de Jules Verne, il sera, sans aucun doute, le plus vivant, le plus riche que l'on n'ait jamais vu.

Grande innovation, en la matière, pour la première fois en Suisse, une telle manifestation va sortir de ses murs pour aller se présenter à son public. Ainsi, ce jeudi 10 février, un podium d'animation, décoré à la Jules Verne, sera installé dans le hall de la gare de Neuchâtel. Là en fin d'après-midi, vous pourrez tout apprendre sur ce salon, tout en vous distrayant et en participant à des jeux qui vous permettront d'emporter de nombreux lots.

FAN L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

- **jusqu'à fin mars 1977** pour Fr. 20.–
- **jusqu'à fin juin 1977** pour Fr. 47.–
- **jusqu'à fin décembre 1977** pour Fr. 98.–

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom :
Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes. à

FAN-L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

VIGNOBLE

CORNAUX

Don en faveur de la chapelle d'Enges

Au lendemain de l'inauguration de la chapelle restaurée d'Enges, le 31 janvier, nous avions dit, dans notre compte rendu, que la commune de Cressier avait décidé de faire un geste appréciable en faveur de cette restauration, Cornaux devant à son tour imiter la commune voisine.

Le Conseil communal de Cornaux tient à préciser que cette commune a spontanément alloué un don substantiel au comité de restauration en date du 20 janvier déjà. Cette commune n'a donc pas eu à imiter sa voisine. Son représentant à la cérémonie d'inauguration n'a pas jugé utile de faire état publiquement de cette contribution aux travaux de restauration.

Prévisions pour toute la Suisse

Prévisions pour toute la Suisse : Une vaste zone de basse pression s'étend de l'Atlantique-Nord à la Scandinavie. Elle provoque à nos latitudes un rapide courant d'ouest qui continue d'entraîner de l'air océanique doux vers le continent.

Suisse romande et Valais : Le ciel restera le plus souvent très nuageux ou couvert. Une accalmie interviendra dans les précipitations, puis une nouvelle zone de pluies nous atteindra jeudi après-midi.

Températures prévues : 6 degrés au petit matin ; 12 degrés l'après-midi. Limite de zéro degré s'élevant temporairement jusque vers 2400 mètres. Vents d'ouest, modérés en plaine et assez forts en montagne.

Suisse alémanique : même type de temps.

Sud des Alpes et Engadine : encore très nuageux le long des Alpes, avec quelques précipitations. Temps en partie ensoleillé plus au sud.

Evolution probable

Evolution probable pour vendredi et samedi : généralement très nuageux, précipitations surtout vendredi. Limite des chutes de neige vers 1000 mètres. Par la suite, quelques éclaircies particulièrement en montagne.

Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel : 9 février 1977 : température : moyenne 7,2 ; min. : 5,7 ; max. : 9,3. Baromètre : moyenne : 715.5. Eau tombée : 20.2. Vent dominant : direction : sud-ouest ; force : faible à modéré. Etat du ciel : couvert, brouillard intermittent le matin : pluie.

Temps et températures Europe et Méditerranée

A 13 heures sous abri :
Zurich-Kloten : couvert, pluie, 6 degrés ; Bâle-Mulhouse : couvert, pluie, 8 ; Berne : couvert, pluie, 7 ; Genève-Cointrin : couvert, pluie, 9 ; Sion : couvert, 6 ; Locarno-Magadino : très nuageux, 6 ; Sæntis : neige, -3 ; Paris : couvert, 10 ; Londres : couvert, 8 ; Amsterdam : peu nuageux, 5 ; Francfort : très nuageux, 7 ; Berlin : couvert, pluie, 3 ; Copenhague : serein, 0 ; Stockholm : serein, -6 ; Munich : très nuageux, 6 ; Innsbruck : très nuageux, 4 ; Vienne : nuageux, 8 ; Prague : très nuageux, 3 ; Varsovie : très nuageux, averses de neige, -1 ; Moscou : couvert, neige, -13 ; Budapest : nuageux, 9 ; Athènes : très nuageux, 16 ; Rome : couvert, 14 ; Milan : brouillard, 7 ; Nice : nuageux, 13 ; Barcelone : serein, 18 ; Madrid : brouillard, 10.

PRESSION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL

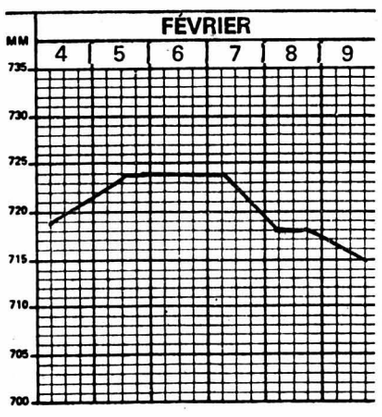

Niveau du lac : 429,47

NEUCHATEL

Etat civil

Naissances. – 7 février. Bangerter, Cynthia-Irène, fille de Peter, restaurateur, Pont-de Thielle, et de Cristina-Irene, née Frutiger ; Serva, Romina, fille d'Angelo-Giovanni, mécanicien, Saint-Blaise, et d'Anna-Maria, née Massaro ; Moulin, Séverine, fille de Pierre-Alain, électricien, Neuchâtel, et d'Antoinette, née Aeby.

Publications de mariage. – 8 février. Ruchti, Adrien-Edmond, mécanicien de précision, et Schafroth, Marie-Thérèse, les deux à Neuchâtel.

Décès. – 4 février. Langhart née Bourquin, Hélène-Marguerite, née en 1894, ménagère, Neuchâtel, veuve de Langhart, Ernst- Walter. 7. Cantova, Louis-Antoine, né en 1897, ancien marbrier, Neuchâtel, veuf d'Esilda-Rose, née Aellen. 8. Calame, Edmond, né en 1896, ancien ingénieur, Auvernier, célibataire. Steiner née Krummen, Lucie, née en 1891, ménagère, Neuchâtel, veuve de Steiner, Albert-Alcide.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Pierre Yves Blanc-Eidenbenz et ses enfants Rosula, Thierry et Corinna, à Bâle ;
Madame Gaston Blanc-Virchaux, à Bâle ;
Monsieur et Madame Jean-François Blanc-Mingot, à Muenchenstein ;
Monsieur Claude-Alain Blanc, à Bernex ;
Madame et Monsieur Juerg Ueberwasser-Blanc, à Riehen ;
Monsieur et Madame Willi Eidenbenz et famille, à Binningen ;
Les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Maurice Droz, à Cornaux ;
Madame Adrien Ruedin-Virchaux, à Cressier, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Léon Juillerat-Virchaux, à Lausanne, leurs enfants et petits-enfants ;
Les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Paul Virchaux, à Frochaux,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Pierre Yves BLANC-EIDENBENZ

leur cher époux, papa, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, parrain, neveu et cousin enlevé à leur tendre affection le 9 février 1977.

4059 Bâle, le 9 février 1977
(41 Peter-Ochsstrasse).

Je lève mes yeux vers les montagnes... d'où me viendra le secours? Le secours me vient de l'Eternel, qui a fait les cieux et la terre.
Ps. 121 : 1-2.

Le culte funèbre aura lieu à la Tituskirche, à Bâle vendredi 11 février 1977 à 14 heures.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à des œuvres humanitaires
010211 M

Le Recteur de l'Université de Neuchâtel a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Pierre Yves BLANC

privat-docent
à la Faculté des sciences

survenu le 9 février 1977.

Le service funèbre aura lieu à la Tituskirche à Bâle (Im Tiefen-Boden), vendredi 11 février à 14 h.

Prière de ne pas faire d'envois de fleurs mais de penser à une œuvre humanitaire.
010210 M

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Monsieur et Madame Pierre Chuard-Panico ;
Monsieur et Madame Fernand Jenny-Daguet et leur fils Pierre-Alain, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Roland Cuérel et leur fille, à Lausanne ;
Mademoiselle Pauline Daguet, à Lausanne,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Georges CHUARD

ancien chef duplicata AVS

leur très cher papa, beau-père, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 85me année.

2000 Neuchâtel, le 8 février 1977.
(Fahys 123)

L'incinération aura lieu vendredi 11 février.

Culte à la chapelle du crématoire à 17 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
010194 M

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur Gilles Cornaz ;

Madame Jean-Louis Berthoud-de Pury :
Monsieur et Madame Jean-Claude Berthoud et leurs enfants,
Monsieur et Madame François Berthoud et leurs enfants,
Le pasteur et Madame Raymond Berthoud et leurs enfants,
Monsieur et Madame Alain Berthoud et leurs enfants ;

Mademoiselle Marguerite de Pury ;

Monsieur Jean-Jacques Morin, ses enfants, petits-enfants et Madame Jean-Jacques Morin,
Monsieur et Madame Jean-Marie Morin et leurs enfants,
Le docteur et Madame Henri Jeanneret et leurs enfants,
Monsieur et Madame Jean-Michel Morin et leurs enfants,

Monsieur et Madame Denis Robert, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Madame Dominique de Montmollin et leurs enfants,
Madame Marie-France de Montmollin et ses enfants ;

Madame Olivier Cornaz :
Madame et Monsieur François Berthoud et leurs enfants,
Monsieur et Madame Georges Willer et leurs enfants,
Le pasteur et Madame Albert de Pury et leurs enfants ;

Le pasteur Roland de Pury, ses enfants et petits-enfants ;

Madame Odette Riffard, sa fidèle et dévouée infirmière,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame

Gilles CORNAZ

née Ginette DE PURY

leur très chère épouse, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine et amie, qui s'est éteinte paisiblement, chez elle, dans sa 83me année.

2202 Chambrelien, le 9 février 1977.
(La Petite Sauge)

Bienheureux sont ceux qui procurent la paix car ils seront appelés enfants de Dieu.
Mat. 5 : 9

Le culte sera célébré au temple de Rochefort, vendredi 11 février, à 14 heures

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
010226 M

C'est dans le calme et confiance que sera votre force.
Que votre cœur ne se trouble point.
Croyez en Dieu et croyez en moi.
Jean 14 v. 1

Monsieur Bernard Pellaton :
Monsieur Daniel Pellaton ;
Monsieur et Madame Yvan Reuge-Kempf, à La Chaux-de-Fonds ;
Madame Marie Pellaton, à La Chaux-de-Fonds,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame

Simone PELLATON

née REUGE

leur très chère épouse, maman, fille, belle-fille, nièce, tante, cousine, parente et amie enlevée à leur tendre affection, accidentellement lundi, dans sa 47me année.

Cernier, le 7 février 1977.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille : Monsieur Bernard Pellaton, Pierres-Grises 25 2053 Cernier.

Prière de ne pas faire de visite.
Le présent avis tient lieu de lettre de lettre de faire-part.
010109 M

Repose en paix.

Monsieur Emile Ammann ;
Monsieur et Madame Louis Azzoni-Ammann, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Claude Neuhaus-Ammann, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Gottfried Moser-Ammann et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Rémy Odermatt-Weibel, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Georges Weibel et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Henri Ammann,
les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Emile AMMANN

née Berthe WEIBEL

leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui après une longue et pénible maladie, dans sa 89me année.

2005 Neuchâtel, le 8 février 1977.
(Cassarde 34).

L'incinération aura lieu vendredi 11 février.

Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
010095 M

Nous invitons instamment les personnes répondant à des **ANNONCES SOUS CHIFFRES** à ne jamais joindre de certificats ou autres

DOCUMENTS ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

Madame M.-Anne Borel ;
Monsieur et Madame Pierre Aubert
Mademoiselle Véronique Aubert,
Monsieur François Aubert ;
Monsieur et Madame Henri Calame leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Robert Colomb, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur Willy Colomb ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Choffat, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Pierre Robert, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Joséphine Polzoni, ses enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Edmond CALAME

architecte E. P. F.

leur cher et regretté frère, oncle, grand-oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 81me année.

2012 Auvernier, le 8 février 1977.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel vendredi 11 février.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Domicile de la famille : Monsieur et Madame Pierre Aubert, Les Allées 10 2300 La Chaux-de-Fonds.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à l'hôpital de la Providence, C. C. P. 20-1092 Neuchâtel

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
010193 M

L'Association des Honoraires du club des Jeunes Amis de la Nature a le douloureux devoir de faire part du décès de

Monsieur

Edmond CALAME

son cher et regretté président. 004938 M

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Conférence de presse mensuelle de la Ville

La riche personnalité de Jean-Jacques Rousseau mérite bien des manifestations aussi diverses

En raison de la riche personnalité du grand écrivain, la commémoration du bi-centenaire de la mort de Jean-Jacques Rousseau donnera lieu à Neuchâtel à l'organisation de manifestations très diverses. Au cours de la conférence de presse que la Ville a tenu hier sous la présidence de M. Rémy Allemann et en présence de MM. Claude Frey et Jean Cavadini, ce dernier brossa un tableau succint de ce qui serait fait au chef-lieu.

Mis à part l'hommage officiel à Rousseau qui sera rendu par l'Université en collaboration avec celle de Genève, les autorités envisagent principalement d'inaugurer une «salle Rousseau» à la bibliothèque de la ville. Cette salle aura un double but: permettre la lecture de documents ou de manuscrits de l'écrivain et servir de lieu d'exposition de plusieurs documents iconographiques relatant les étapes successives de la vie mouvementée de Jean-Jacques.

Rousseau était également botaniste. A la ville, on ne l'oublie pas. Mais si certains l'avaient oublié, une exposition leur permettra de rafraîchir leur mémoire. Jean-Jacques Rousseau gagna une partie de sa vie en recopiant des partitions de musique. Il écrivit même un jeu musical pour chanteurs, danseurs et orchestre: «Le devin du village». D'emblée, lorsqu'il fut question de rappeler le souvenir de ce grand homme l'année prochaine, les autorités de Neuchâtel ont songé à donner une représentation de ce spectacle. Mais une représentation ne suffirait pas pour amortir les frais d'organisation. Si bien que Neuchâtel a déjà pris des contacts avec d'autres villes romandes, susceptibles d'être intéressées par une ou plusieurs représentations supplémentaires.

UN SPECTACLE AMBULANT

De son côté, le Centre culturel neuchâtelois est en train de mettre sur pied un spectacle d'ordre théâtral qui aura l'avantage d'être «transportable» dans différents lieux de la ville. Enfin, lorsqu'on saura qu'un grand spectacle populaire pourrait être organisé dans le cadre de la Quinzaine de Neuchâtel, on s'apercevra que les manifestations réservées à la mémoire de Rousseau seront réparties sur une bonne partie de l'année 1978.

En collaboration avec l'Association pour le développement de Neuchâtel (ADEN), la ville espère également pouvoir ouvrir des «itinéraires Rousseau». Les amis du grand écrivain partiraient par exemple d'Yverdon pour faire halte à Môtiers avant de se rendre à l'île Saint-Pierre, où Jean-Jacques écrivit certainement quelques unes des plus belles pages de son œuvre.

– Quoi qu'il en soit, conclut M. Cavadini, nous viendrons bientôt devant le Conseil général avec un nouveau rapport dans le but d'obtenir les crédits nécessaires à la réalisation de ces diverses manifestations populaires.

ILLUSIONS...

Ceux qui s'imaginent qu'un bâtiment complémentaire à celui que l'Ecole supérieure de commerce possède 30 rue des Beaux-Arts serait construit au cours de cette législature, déchanteront vite. Bien qu'elle ait tenu compte de ce projet de construction dans sa planification financière, la Ville a rapidement réalisé qu'en cette période économiquement difficile, même en brandissant l'argument de la relance sur le plan local, un crédit de cette importance (15 à 20 millions) n'aurait que très peu de chances d'être agréé par le peuple. Si bien qu'on peut affirmer que ce dossier particulier a été rangé dans un tiroir et que le nouveau bâtiment ne verra pas le jour avant une dizaines d'années au moins.

Cela posera donc un certain nombre de problèmes. On sait par exemple que les classes que l'Ecole supérieure de commerce utilise au collège des Terreaux-Nord ne donnent plus satisfaction.

– Le mobilier est désuet et, surtout, le bruit y est infernal au point que des professeurs doivent mimer certains de leurs cours!, expliqua M. Claude Frey.

En accord avec la direction et le comité de cette école, la Ville est en train d'étudier différentes variantes pour loger les élèves ailleurs en évitant un trop grand éparpillement.

Les classes des Terreaux-Nord libérées, à quoi serviront ces locaux?, se demanderont certains. C'est le Musée d'histoire naturelle qui, abandonnant ses quartiers du Collège latin, installera ses collections dans ce bâtiment.

– Ce sera d'ailleurs une bonne chose, rappela M. Cavadini. Actuellement, ces collections occupent trois étages et demi au Collège latin. Aux Terreaux les richesses que possède notre musée seront bien mieux mises en valeur.

Par conséquent, le Collège latin ne sera plus «habité» que par la bibliothèque et l'Ecole supérieure de jeunes filles. Ce qui a permis, lundi soir au cours de la séance du Conseil général, à M. Frey de rassurer Mlle Claudine Schweizer qui s'inquiétait de l'aération insuffisante et de la mauvaise insonorisation de certaines classes.

– Il ne subsistera probablement plus de classes dans la partie nord du collège, précisa le vice-président du Conseil communal. C'est la raison pour laquelle nous nous refusons à consentir une dépense importante pour l'amélioration phonique et thermique des classes donnant sur la N5. Mais il est évident que si nous ne trouvions d'autres locaux ailleurs pour loger des élèves, nous reverrions tout le problème. L'isolation des fenêtres de ces classes serait assurée afin de permettre un enseignement dans des conditions idéales.

LES FAÇADES: EN 1981 SEULEMENT

Précisons encore que la réfection extérieure du Collège latin a été échelonnée sur trois étapes bien distinctes. Celle dont il fut question lundi soir devant le législatif est la deuxième. Ne restera plus alors qu'à entreprendre la réfection des façades. Compte tenu des difficultés financières que rencontre actuellement la Ville, les autorités se sont vu contraintes de renvoyer le commencement des travaux au début de la nouvelle législature. Mais en 1981, le Collège latin retrouvera son lustre d'antan. C'est promis!

J. N.

Au tribunal correctionnel du district de Neuchâtel

Mythomane à en devenir comique!

Ils ont réussi leurs cambriolages ensemble. L'un faisait le guet pendant que l'autre «opérait». Ils se concertaient avant de tenter un «casse». Tous deux ont connu une enfance passablement mouvementée. La plus parfaite harmonie semblait régner entre les deux compères. Que s'est-il donc passé entretemps pour qu'hier, alors qu'ils comparaissaient devant le tribunal correctionnel du district de Neuchâtel, P.-A. M., 35 ans, domicilié à Corcelles, et J.-E. C., 37 ans, résidant aux Genevez (BE), ne s'adressent plus la parole, l'un ignorant visiblement l'autre?

Pas grand-chose et beaucoup tout à la fois. Si J.-E. C. admit, après quelques balbutiements, avoir participé à plusieurs vols sur l'instigation de P.-A. M., ce dernier en revanche nia presque l'intégralité des faits qui lui étaient reprochés. Pourtant, alors qu'il était détenu préventivement, J.-E. C. avait écrit au juge d'instruction, lui affirmant que P.-A. M. était réellement l'auteur principal de la plupart des infractions contenues dans l'arrêt de renvoi de la Chambre d'accusation! Est-ce cette dénonciation qui a détérioré les relations entre les deux prévenus? On le suppose, sans être persuadé toutefois, la personnalités de P.-A. M. réservant encore bien des surprises comme on le verra par la suite.

ONZE VOLS ET...

Bref, on reprochait à P.-A. M. d'avoir participé, de mi-novembre 1975 à juin 1976, à Cudrefin et principalement à Neuchâtel, à onze vols, causé des dommages à la propriété pour plus de 1000 fr., tenté de forcer le store métallique d'un kiosque, empêché, troublé ou mis en danger l'exploitation des PTT en commetant deux vols par effraction contre des caissettes téléphoniques, supprimé des titres et, enfin, omis de s'acquitter de la taxe de 1972 d'exemption du service militaire. Quant à J.-E. C., on l'accusait d'avoir participé à trois vols, à une tentative de vol, commis des dommages à la propriété et des entraves aux services d'intérêt général.

Ne serait-ce par leur accumulation, ces délits ne représenteraient pourtant pas un caractère de gravité exceptionnelle. En effet, leurs auteurs n'ont retiré que des gains modestes de leur activité coupable, les objets dérobés allant du permis de conduire ou du permis de circulation à une valise ou des paquets de cigarettes en passant par des bâtons de chocolat, une tente de camping ou 30 bouteilles de vin.

Cela n'empêcha donc pas P.-A. M. de nier sa participation à ces délits, à l'exception toutefois d'un cambriolage au mini-golf de Monruz qu'il finit par admettre, mais dans des circonstances qui valent la peine d'être narrées.

DES EMPREINTES? LAISSEZ-MOI RIRE!

Le juge d'instruction, qui interrogeait P.-A. M. lui demanda s'il reconnaissait être l'auteur de cette infraction.

– Non, je ne sais même pas où se trouve le mini-golf!, répondit-il.

– Mais vous y avez laissé trace de vos empreintes digitales!, lui fit remarquer le juge.

– Laissez-moi rire!, fut la réponse de P.-A. M. qui finit cependant par revenir sur ses déclarations.

Hier, devant le tribunal correctionnel, qui siégeait sous la présidence de M. Alain Bauer, avec comme jurés MM. Jean-Pierre Ghelfi et Gilbert Wavre, au poste de greffier Mme Claire-Lise Jaquet tandis que M. Henri Schupbach, procureur général représentait le ministère public, P.-A. M. persista dans ses dénégations à un tel point que cela en devint presque comique.

Comme le président lui demandait, puisqu'il contestait les avoir dérobés, par quel hasard on avait retrouvé à son domicile une série de permis de conduire, P.-A. M. prétendit qu'il les avait trouvés en allant promener... son chien! Or, le prévenu ne possédait déjà plus de chien lorsque son permis de conduire (retrouvé chez P.-A. M.) fut volé à un lésé!

UN MYTHOMANE

D'ailleurs, le rapport de renseignements généraux obtenu sur le compte de ce prévenu est très clair: P.-A. M. est un mythomane qui s'ignore. Ne prétendit-il pas à une occasion être le cadet d'une famille de trois enfants puis, à une autre, le troisième d'une famille de cinq? Au policier qui le questionnait, P.-A. M. fit même cette réponse:

– J'ai de la peine à me souvenir de mon passé.

Quoi qu'il en soit, aussi bien P.-A. M. que J.-E. C. n'en étaient pas à leur coup d'essai. Le premier a déjà subi treize condamnations, tandis que le second a comparu à neuf reprises devant une autorité judiciaire. Est-ce la raison qui a motivé leur renvoi devant un tribunal correctionnel plutôt que devant un tribunal de police? Certainement, car cela permit au procureur général de requérir des peines de 14 et 7 mois d'emprisonnement contre respectivement P.-A. M. et J.-E. C. La défense quant à elle s'attacha à démontrer qu'à l'origine, d'autres inculpations pesaient sur P.-A. M. mais qu'on avait dû les abandonner une à une par la suite. Si bien que l'avocat, compte tenu du peu de gravité des infractions, plaida-t-il pour une peine n'excédant pas la durée de la détention préventive.

CONVAINCU

Finalement, le tribunal, en dépit des dénégations de P.-A. M., a acquis la conviction, grâce à un faisceau d'indices, que ce dernier était bien coupable des infractions qu'on lui reprochait. Par conséquent, au vu de ses antécédents, il l'a condamné à cinq mois d'emprisonnement ferme, sous déduction de 115 jours de détention préventive et au payement de 1300 fr. de frais. Quant à J.-E. C., il a écopé de deux mois d'emprisonnement ferme, sous déduction de 23 jours de détention préventive. Il s'acquittera de 500 fr. de frais.

J. N.

TOUR DE VILLE

Inattention: écart à gauche

• A 15 h 15, une voiture pilotée par Mme J. E., du Landeron, circulait rue de la Dîme en direction du centre. A un certain moment et à la suite d'un moment d'inattention, la voiture fit un écart à gauche et entra en collision avec celle de M. P. M., du Landeron, qui arrivait en sens inverse. Dégâts.

Collisions en chaîne

• VERS 9 h, M. L. C., de Dilbeek (Belgique), circulait sur la RN5. A la hauteur de la place Pury, il s'arrêta par erreur devant la signalisation lumineuse qui était alors à la phase verte et sa voiture fut heurtée par celle que conduisait M. M. F., de Boudry. Celui-ci suivait la voiture belge et il fut surpris par la manœuvre de M. C. La voiture du deuxième automobiliste fut à son tour heurtée par celle de M. J. B., de Neuchâtel, qui suivait. Dégâts.

EN AVANT-DERNIÈRE PAGE
TRIBUNAL DE BOUDRY: CURIEUX TAUX D'ALCOOLÉMIE

A l'Aula du Mail

Duo Ayla Erduran, violoniste, et Eduardo Vercelli, pianiste

• *LES véritables duos deviennent rares: duo basé sur l'entente profonde des deux musiciens, sur cette sorte d'instinct qui fait qu'on se comprend à mi-mot, cette amitié qui vivifie et illumine le travail d'analyse et de mise au point.*

A cette entente si totalement réalisée, nous devons l'admirable ferveur qui nous a si profondément touchée tout au long du concert donné vendredi dernier par Ayla Erduran et Eduardo Vercelli. Parfaits instrumentistes tous les deux pour l'un comme pour l'autre, les difficultés techniques n'existent plus. Natures d'artistes sensibles et généreuses, ils ont conféré aux trois sonates de Brahms, une grandeur, une vérité profonde, une vie intense avec la simplicité des choses qui vont de soi.

Concert exceptionnel, l'un des plus beaux que l'on ait entendu depuis longtemps. Souhaitons que le public garde ces noms en mémoire et leur fasse la prochaine fois un accueil digne de leurs talents.

X. D.

Voiture contre camion

• HIER, vers 10 h, M. J. L. R., d'Hauterive, circulait avenue du Vignoble lorsque sa voiture entra en collision avec le camion de M. A. M., de Neuchâtel, qui circulait en sens inverse et qui avait obliqué à gauche pour emprunter la rue des Berthoudes. Dégâts.

La Cour de cassation pénale au Château

— Une amende de 600 fr. pour un carambolage volontaire
— Un jugement qualifié d'«arbitrairement sévère» est cassé

Acceptant un recours du procureur général ou de son substitut, la Cour de cassation, siégeant hier après-midi à la salle des Etats au Château, a condamné à 600 fr. d'amende un automobiliste que le tribunal de police de La Chaux-de-Fonds avait tout bonnement... libéré!

A l'opposé, la Cour de cassation, présidée par M. Jacques Cornu, a admis le recours d'un dangereux récidiviste jugé, toujours à La Chaux-de-Fonds, par un tribunal correctionnel et a cassé le jugement qualifié d'excessif en chargeant le tribunal de police du Locle de reprendre l'affaire.

L'accusé avait été condamné à six mois d'emprisonnement ferme pour avoir volé une somme de... 200 francs. Mais c'était un homme dangereux.

S'arrêter à un «stop», et parce qu'on est énervé d'avoir été suivi par une automobiliste étrangère, mettre la marche arrière et foncer à reculons dans le véhicule qui vous précède, lequel à son tour est bousculé contre un troisième, et prendre ensuite la fuite est un comportement inquiétant. Pourtant, le tribunal de police de La Chaux-de-Fonds n'a pas estimé utile de condamner le prévenu G.T. et le libéra! C'est un comble car, comme l'a noté avec pertinence un conseiller de la Cour de cassation hier, on a libéré un prévenu alors qu'il aurait très certainement été condamné s'il avait causé un tel accident par mégarde.

La Cour de cassation a donc admis le recours du ministère public contre ce jugement inexplicable et a condamné G.T. à une amende de 600 fr. somme à laquelle s'ajoutera 100 fr. de frais de justice. C'est exactement la peine qu'avait requise le ministère public!

PEINE «ARBITRAIREMENT SÉVÈRE»

Qu'un tribunal correctionnel (encore à La Chaux-de-Fonds) condamne un prévenu, fût-ce un récidiviste comme G.G., à six mois de prison pour le vol d'un montant total d'à peine plus de 200 fr. a paru excessif à la majorité de la Cour de cassation. Il est vrai que l'accusé venait à peine de subir une peine de réclusion, prononcée par la Cour d'assises, pour brigandage et qu'il est considéré comme un homme dangereux. Mais, tout de même, mettre en regard une telle peine et un délit somme toute mineur a paru exagéré à la Cour de cassation qui a longuement débattu de cette affaire, qui divisa l'aréopage en deux clans: d'un côté les trois conseillers Jean-Claude Landry, Jules Biétry et Jean Hirsch étonnés d'un tel verdict, de l'autre le président Jacques Cornu et le conseiller Roger Ramseyer. Peine juste compte tenu du personnage, peine «arbitrairement sévère» comme l'a qualifiée Me Landry?

Finalement, la Cour a cassé le jugement et chargé le tribunal de police, et cette fois celui du Locle, de juger à nouveau G.G.

DANS QUELLE DIRECTION SOUFFLE LE VENT?

Pour avoir abandonné un feu de cartons qu'il avait allumé à la décharge de Cortaillod, un étranger fraîchement installé en Suisse s'était fait condamner à 50 fr. d'amende par le tribunal de Boudry. C'était en juillet de l'an dernier. La sécheresse sévissait durement. De la décharge, le feu s'était étendu à un champ de blé mûr dont 10.000 mètres carrés avaient été détruits!

– La commune, dira un conseiller de la Cour de cassation pénale, aurait dû fermer la décharge.

Il était surtout reproché à A.C. d'être parti avant même que le feu ne fût éteint.

Quant à savoir dans quelle direction le vent soufflait ce jour-là, ce n'est pas le conseiller Landry qui apporta une réponse mais, comme d'habitude on lui doit d'avoir agrémenté cette séance d'un joli trait d'humour:

– Ce n'est pas toujours facile de savoir dans quelle direction souffle le vent...»!

La cour, au terme de ses délibérations, a rejeté le recours mettant à la charge du recourant une somme de 40 fr. en guise de frais judiciaires.

SPECTACULAIRE PERTE DE MAITRISE

A la suite d'un tête-à-queue, une fourgonnette était sortie de la route bétonnée, entre Areuse et Boudry, et avait franchi la voie du tram, puis un sentier pédestre pour aller s'arrêter au bord de l'Areuse, après avoir culbuté. Son conducteur avait été condamné, à Boudry, à 200 fr. d'amende pour perte de maîtrise fautive due à une vitesse inadaptée à la chaussée mouillée. C'est une amende qui correspond à la faute commise, a estimé la Cour de cassation. Aussi a-t-elle rejeté le recours et mis une somme de 80 fr. à la charge du recourant.

RECOURS REJETÉ

Quatorze mois de prison et six mois avec sursis, telle fut la peine prononcée par le tribunal correctionnel de la Chaux-de-Fonds contre E.V. et J.-D. B. pour avoir acquis, vendu et consommé des drogues, infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants. La Cour de cassation a rejeté le recours des deux condamnés et a mis à leur charge un émolument de justice fixé à 100 fr.

G. Mt

CAP 2000 PESEUX
Calandre de paco rabanne
le parfum de l'époque au rayon parfumerie de la
PHARMACIE GAUCHAT
Tél. (038) 31 11 31 007634 R
grand parking gratuit

Permis saisi à Cornaux

Hier à 19 h, une voiture conduite par M. F. H., de Cerlier, descendait la rue des Fontaines à Cornaux. Alors qu'il circulait à gauche, son véhicule est entré en collision avec celui de M. A. M., de Cornaux, qui arrivait en sens inverse. Dégâts. Le permis de M. H. a été saisi.

Centre de loisirs de Neuchâtel:

Démission des animateurs et moniteurs

Dans un communiqué diffusé hier soir, le président du comité du Centre de loisirs de Neuchâtel, M. A. Givord, précise qu'après la décision du Conseil général concernant la subvention 1977 allouée au centre et après échanges de vue avec le personnel du CDL, «le comité a reçu la démission des animateurs et moniteurs pour fin juillet 1977 et en a pris acte. Durant cette période, les animateurs et les moniteurs se sont engagés à maintenir l'activité du Centre, à l'exclusion des secteurs «formation et camp». Le comité prend toutes les dispositions nécessaires en vue du maintien et du développement du Centre de loisirs et afin de renforcer l'association et le comité, l'équipe d'animation entreprendra une campagne de sensibilisation auprès des parents et autres personnes intéressées par le Centre de loisirs de Neuchâtel».

L'assemblée générale qui aura lieu le mois prochain, permettra de prendre les décisions de base pour la mise en place des activités futures.

Des diplomates arabes à Neuchâtel

A droite, à l'extrémité de la table, le représentant permanent de la Ligue des Etats arabes auprès des Nations unies à Genève, M. Akhram Al Dheiri. Puis de droite à gauche: M. Jean Hostettler, rédacteur en chef, Mme Al Dheiri, le conseiller d'Etat et conseiller aux Etats Carlos Grosjean, le consul général de la République d'Irak à Genève, M. Homan H. Al-Alousi, M. Lucien Granger, Mme Al-Alousi et M. Jean Mory, rédacteur en chef adjoint de notre journal. (Avipress-J.-P. Baillod)

Afin de renforcer encore les liens d'amitié qui se sont noués entre les pays arabes et le canton de Neuchâtel, l'ambassadeur Akhram al Dheiri, représentant permanent de la Ligue arabe auprès des Nations unies à Genève, et le consul général de la République d'Irak à Genève, M. Homan H. Al Alousi, ont rendu visite mercredi à notre journal.

M. Jean Hostettler, rédacteur en chef, après avoir salué nos hôtes, a insisté sur la nécessité de la compréhension et du rapprochement entre les pays arabes et la Suisse et s'est félicité des relations de plus en plus confiantes qui se sont instaurées de part et d'autre.

C'est en présence de M. Carlos Grosjean, conseiller aux Etats et conseiller d'Etat, qu'un déjeuner fut servi ensuite dans les salons de l'hôtel DuPeyrou. Ce repas permit à M. Grosjean de saluer les ambassadeurs arabes au nom du Conseil d'Etat neuchâtelois et de dire sa conviction que des relations toujours plus étroites entre le canton et les pays arabes ne pouvaient qu'être profitables aux deux parties.

POUR PLUS TARD

C'est d'ailleurs dans cette perspective et aussi dans cet espoir que M. Grosjean invita M. et Mme Akhram al Dheiri ainsi que M. et Mme Al Alousi à venir rendre une nouvelle visite à Neuchâtel et à son canton une fois passées les grisailles de l'hiver, afin de pouvoir leur montrer un visage plus souriant du chef-lieu et de ses environs.

Ce rendez-vous fut bien sûr accepté et c'est par un au revoir que les diplomates arabes quittèrent Neuchâtel à l'issue d'une visite amicale et pleine d'enseignements.

AVIS OFFICIELS

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des sciences

Mardi 15 février 1977 à 17 h 00

au grand auditoire de l'Institut de physique.

Présentation publique de
la thèse de doctorat de **M. Othmar BUSER,**
physicien diplômé
de l'Université de Zurich

Elektrischer Ladungsaustausch beim Stoss von Eispartikeln auf Metall

002199 Z

VILLE DE NEUCHÂTEL

SERVICES INDUSTRIELS

Places d'apprentissage

En août/septembre 1977, nos services engageront des apprenti (e) s dans les professions suivantes:

A) employé (e) de commerce
durée de l'apprentissage 3 ans
B) monteur-électricien
durée de l'apprentissage 4 ans
C) électricien de réseau
durée de l'apprentissage 3 ans
D) mécanicien en automobiles.
durée de l'apprentissage 4 ans.

Exigences scolaires minima:
– Avoir terminé avec succès la dernière année de scolarité obligatoire.

Prière d'adresser les offres à la direction soussignée **jusqu'au 18 février 1977.**
Des renseignements détaillés sont volontiers fournis par les chefs de services respectifs, téléphone 21 11 11.

La direction des Services industriels

009979 Z

IMMEUBLES

OFFRE EXCEPTIONNELLE

Lotissement «La Quarette»
Chézard (Val-de-Ruz)
A VENDRE

villas neuves de 6 pièces

construction traditionnelle, confort moderne, 2 salles d'eau, garage et dépendances, avec 800 m² de terrain. Hypothèques à disposition.
Prix: Fr. 250.000.— y compris voie d'accès, raccordements industriels et engazonnement.
Pour visite sur place et tout renseignement, s'adresser à Fidimmobil S. A., rue Saint-Honoré 2, à Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.

010079 I

ON CHERCHE À ACHETER

TERRAIN

agricole même inculte
Environ 300-1000 m² Région Val-de-Ruz.
Tél. 31 16 28. 009988 I

A vendre

ancienne maison mitoyenne

à 10 km à l'ouest de Neuchâtel, totalement rénovée.
2 appartements:
6 pièces et 2 pièces.

Faire offres sous chiffres 28-20149 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel. 007301 I

Je cherche, à Cornaux, Cressier ou environs, 800 à 1000 m² de

terrain à bâtir

Adresser offres écrites à DP 328 au bureau du journal.

004941 I

A vendre

magnifique chalet

au bord du lac de Neuchâtel, rive nord.

Adresser offres écrites à GT 331 au bureau du journal. 005242 I

ENCHÈRES

OFFICE DES FAILLITES DE NEUCHÂTEL

GRANDES ENCHÈRES PUBLIQUES DE VINS, LIQUEURS ET SPIRITUEUX

L'Office des faillites de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques, **les 12, 15 et 17 février 1977, dès 9 h et 13 h 30, à la grande salle du Casino de la Rotonde,** faubourg du Lac 14, à Neuchâtel, les vins, liqueurs et spiritueux dépendant de la masse en faillite de Jean-Pierre Della Casa, hôtel du Chasseur, à Enges, soit environ 20.000 flacons, comme suit:

Samedi 12 février 1977, dès 9 h et 13 h 30:
Environ **450 bouteilles et chopines de champagne** (Paul Robin, Henkel, Moët & Chandon, Pommery, Roederer, etc.); **2000 litres et bouteilles de liqueurs et spiritueux** (whisky, cognac, calvados, gin, vodka, rhum, poire, marc, kirsch, Ricard, Pastis, Martini, Suze, Appenzeller, etc.).

Mardi 15 février et jeudi 17 février 1977, dès 9 h et 13 h 30:
Environ 17.000 litres, bouteilles et chopines de vin, à savoir: vins rouges et blancs de Neuchâtel, Vaud et Valais; Riesling; Gewurztraminer, ainsi que quelques fiasques et litres de vins étrangers.

Nombre important de vins français de Bourgogne, Beaujolais et Bordeaux, parmi lesquels: Santenay, Nuits-Saint-Georges, Morgon, Mâcon, Mercurey, Saint-Emilion Pomerol, Vosne-Romanée, Volnay, Corton, Moulin-à-Vent, Gevrey-Chambertin, Beaune, Richebourg, La Tache, Saint-Amour, Chambolle-Musigny, Médoc, Lafite-Rothschild, Saint-Julien, Juliénas, Pauillac, Margaux, Pommard, Châteauneuf-du-Pape, Chassagne-Montrachet Côtes-de-Nuit, Savigny-les-Beaunes, Fleurie, Auxey-Duresses, Clos-Vougeot, Brouilly, Sauternes, etc.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L. P.; les conditons de vente et la liste des lots seront affichées à l'entrée de la salle; aucun catalogue ne pourra être réalisé. Tous les flacons seront vendus par lots de 6 à 50 pièces, suivant la qualité et le nombre disponible.

Pour visiter, la salle sera ouverte dès 8 h les jours d'enchères.

Office des faillites
Neuchâtel

007396 E

A LOUER

LE LANDERON, Petite-Thielle,
à louer pour date à convenir joli

appartement de 3 pièces

loyer Fr. 535.— tout compris;

appartement de 2 pièces

loyer Fr. 425.— tout compris,
avec tout confort. Grandes cuisines; balcon ensoleillé; parking réservé.

IMMOTEST S.A., Bienne,
tél. (032) 22 50 24.
Pour visiter:
tél. (038) 51 34 24.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69
A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à **Cormondrèche** (Grand-Rue),

grands studios non meublés

avec tout confort. Situation tranquille. Vue sur la baie d'Auvernier.
Loyer mensuel: Fr. 290.—
+ charges. 009975 G

A louer pour 24 mars 1977, Venel 2, Peseux, appartement

4 pièces

tout confort, tranquillité. Location mensuelle Fr. 510.— + charges.
Garage à disposition.
Téléphoner au (038) 31 25 00.
Pour traiter:
Butterlin - ch. Réservoir 1, Lausanne. 009948 G

Hauterive

A louer pour le 24 mars 1977 ou date à convenir

appartement de 3½ pièces

avec cuisine, bains/W.-C., cave et balcon.

Loyer **Fr. 463.**— tout compris.

Renseignements par:

007637 G

ROBERT PFISTER AG
Immobilien und Verwaltungen
Neuengasse 17 Bern Tel. 031 22 02 55

A louer tout de suite
ou pour date à convenir

beaux studios meublés ou non meublés

Loyer intéressant.

Fiduciaire Leuba & Schwarz,
fbg de l'Hôpital 13 - 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 76 71. 008392 G

A louer à **Neuchâtel**

Rue des Carrels

Très bel appartement de 4 pièces

cuisine complètement agencée avec cuisinière à gaz, frigo, machine à laver la vaisselle. Bains, toilettes, balcon, cave. Fr. 510.— + charges.
Dès le 24 mars.

Très beau studio

cuisine agencée avec cuisinière à gaz, frigo, bains-toilettes, cave.
Fr. 275.— + charges. Dès le 24 mars.

Rue des Moulins

Appartement modeste

1 pièce, cuisine. Fr. 120.—.
Dès le 24 juin.

Appartement de 3 pièces

cuisine. Fr. 225.—.
Dès le 24 mars.

S'adresser à Agence 13 * 13
Orangerie 8, 2000 Neuchâtel.

009836 G

A louer à Cernier
Bois-du-Pâquier 2a

Grand local indépendant

Idéal pour atelier - entrepôt - bureau - etc. Aménagement à terminer selon entente avec le preneur.
Prix à convenir.

Fiduciaire D. Desaules
Bois-Noir 18, 2053 CERNIER. 008689 G

ETUDE WAVRE, NOTAIRES
Tél. 25 10 63
A LOUER
rue Louis-Favre, appartement de

3 CHAMBRES

tout confort.
Loyer mensuel, Fr. 350.—.
Libre le 1er mars 1977. 008391 G

BOUDRY

A louer pour date à convenir, à la route de Grandson,

bel appartement de 3½ pièces

cuisine agencée. Loyer Fr. 430.—, parc compris + charges.
Etude Jacques Ribaux,
Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

010010 G

A louer à PESEUX,
place de la Fontaine 5,

magnifiques studios neufs,

cuisine équipée, vaste séjour, bains-W.-C., cave et galetas.
Prix intéressants.
Tél. (038) 31 88 00. 008497 G

MARIN

A louer, mai 1977, dans une situation calme,

maison familiale

avec terrain (pelouse ou jardin), 4 pièces, grand living, tout confort, cuisine agencée, salle d'eau, toilettes séparées, buanderie, grenier, garage indépendant, place de parc, place de jeux pour enfants.
Loyer 780 Fr. + charges et garage.

Faire offres sous chiffres LZ 336 au bureau du journal. 008624 G

A louer à **CERNIER**

MAGNIFIQUES STUDIOS NEUFS

cuisinette agencée
+ salle de bains/toilettes
+ cave.
Prix modérés.

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

confort, avec cuisine,
salle de bains/toilettes,
cave, dépendances, jardin.
Fr. 240.— + charges **Fr. 35.**—.

FIDUCIAIRE D. DESAULES
Bois-Noir 18
2053 CERNIER - Tél. 53 14 54.

008690 G

URGENT
Pour cause de départ

magnifique appartement

de 5 pièces sur 2 étages, grand confort, Fr. 1100.— le m².

Adresser offres écrites à GR 306 au bureau du journal. 005001 G

A louer, rue des Sablons 43,
Neuchâtel,

3½ PIÈCES

de 88 m². Tout confort, cuisine équipée, balcon.
Libre tout de suite ou à convenir.

Renseignements:
LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES
Bassin 16, Neuchâtel.
Tél. (038) 21 11 71.

001665 G

A louer pour fin mars, à La Coudre (Vy-d'Etra), avec vue sur le lac,

appartement de 3 pièces

avec tout confort.
Loyer dès Fr. 380.— + charges.

Etude J. Ribaux,
Promenade-Noire 6,
Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

010011 G

A louer, à l'est de Neuchâtel,

café-restaurant (ancien)

Affaire intéressante
pour couple sérieux.
Reprise modeste. Entrée dès que possible ou selon convenance.

Adresser offres écrites à DK 270 au bureau du journal. 003599 G

A LOUER

Deux appartements tout confort de 2 et 4 chambres à Peseux; loyers mensuels Fr. 280.— et Fr. 400.— + charges.
Place de parc Fr. 20.—.

Magasin et dépendances à l'ouest de la ville avec place de parc; loyer mensuel Fr. 400.—
+ charges Fr. 50.— + place Fr. 40.—.

Atelier ou dépôt, 30 m² environ, à proximité de la gare; loyer à convenir.

AU CENTRE

Bureau remis à neuf au pied du Château, situation tranquille; loyer à convenir.

Bureaux bien situés, 6 locaux avec dépendances, environ 170 m², chambre haute, galetas, cave; loyer mensuel Fr. 600.—.

Locaux commerciaux, 2 pièces pouvant être utilisés comme laboratoires; loyer mensuel Fr. 125.—.

Appartement de 3 chambres, loyer mensuel Fr. 140.—.

Appartement tout confort de 3 chambres, préférence à personnes pouvant s'occuper de la conciergerie; loyer mensuel Fr. 290.—
+ charges Fr. 80.—.

S'adresser à l'Etude de
Me Albert Brauen, notaire,
7, rue de l'Hôpital,
2000 Neuchâtel,
téléphone (038) 25 96 35. 009973 G

BOUDRY

A louer pour date à convenir, au chemin des Addoz,

appartement de 2 pièces

Loyer Fr. 250.—

appartement de 3 pièces

Loyer dès Fr. 295.—

appartement de 4 pièces

Loyer Fr. 410.—,
charges non comprises.

Mme Buschini, Addoz 38.
Tél. (038) 42 13 67. 010007 G

GECO

A louer à Serrières, tout de suite ou à convenir,

appartements de 1 et 2 pièces

tout confort, vue.

Pour traiter:
GECO S.A.
Promenade-Noire 3
Neuchâtel
Tél. 24 44 46. 010072 G

GECO

Hauterive

A louer au chemin de la Marnière, pour date à convenir,

grand studio meublé

avec tout confort, laboratoire agencé.
Loyer Fr. 300.—
+ charges.

Mme Bourquin,
Marnière 37.
Tél. (038) 33 41 16.

010008 G

A vendre, dans quartier est de Neuchâtel,

VILLA FAMILIALE

tout confort, 5 pièces et demie, terrasse, garage, jardin d'agrément bien entretenu. Belle situation.
Libre tout de suite. Prix à convenir.

Ecrire sous chiffres 0C 339 au bureau du journal. 009760 I

A louer, tout de suite ou pour date à convenir, à la rue des Saars 87, à Neuchâtel, avec vue imprenable sur le lac:

appartement de 2 pièces

Location mensuelle: Fr. 329.— et charges Fr. 64.— et pour le 1er avril 1977, à la rue des Saars 87, à Neuchâtel,

appartement de 4½ pièces

Location mensuelle: Fr. 640.— et charges Fr. 109.—.

Garages

Location mensuelle Fr. 65.—.

Pour visiter: M. Luthi, concierge, tél. (038) 24 34 09.

008665 G

FAN-L'EXPRESS

Direction: M. Wolfrath
R. Aeschelmann
Rédacteur en chef: J. Hostettler

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Télex 3 51 81

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10 sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4 dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 68 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 55 c. le mm. min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 3.30 le mm. Réclames Fr. 2.35 le mm. Naissances, mortuaires Fr. 1.40 le mm. Petites annonces non commerciales 50 c. le mot, min. Fr. 5.—

Nouveaux tarifs d'abonnements FAN-L'EXPRESS dès le 1er janvier 1977

1 an	6 mois	3 mois
107.—	56.—	29.—

Changements d'adresse

Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.
Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont factures aux abonnés.

Sous-la-Coudre/Neuchâtel. Vue imprenable sur le lac.

Magnifiques appartements à vendre

(Egalement possibilité de louer dès maintenant et d'acheter plus tard si cela vous plaît)

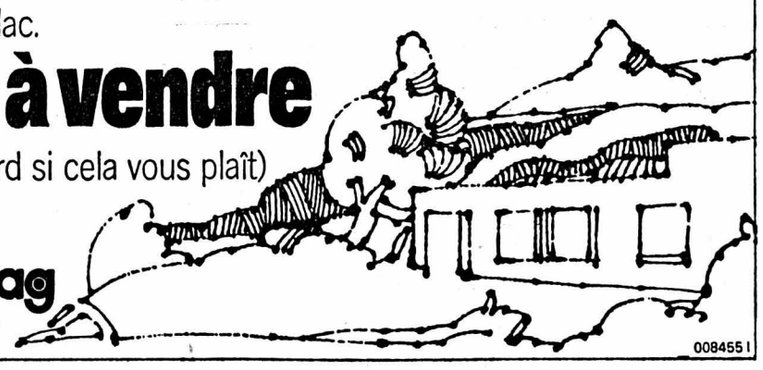

Renseignements et vente: G. FANTI, 19, rue du Lac, 2014 Bôle, tél. 038 41 12 84
GECO, Promenade-Noire 3, Neuchâtel, tél. 038 24 44 46

mobag entreprise générale

008455 I

Cabris frais

de la région renommée

POITOU-CHARENTES
kg dès **16.40**

Cailles fraîches

des VOSGES
extra-grosses, vidées pièce **2.90**

7000 œufs gratis

avec une de nos

700 poules

fraîches du pays, de 1 kg 100 environ

gratis 10 œufs à **6.25**

Vino da Pasto

vin rouge, agréable pour tous les jours

le litre **1.75**

Fruits secs et cerneaux de noix

grande vente en vrac à l'entrée

Pruneaux d'AGEN	tendres 250 g	1.90
Prunes régime	sans noyaux 250 g	2.55
Mélange de fruits	«Delicat» 250 g	3.10
Poires du pays	extra-tendres 250 g	2.35

Cerneaux de noix, Kernels, pignons, noisettes
abricots, pommes, figues, dattes, bananes, sultans bleus.

010074 B

aux Gourmets

A LOUER

A louer, Brel 21, à Hauterive, dès le 24 mars 1977 ou date à convenir,

appartement 4 pièces

avec balcon et vue sur le lac.
Loyer 390 fr. + charges.

S'adresser à Fiduciaire Stocker, Uttins 8, 2034 Peseux.
Tél. (038) 31 74 55. 009868 G

A louer à Boudry, pour date à convenir, splendide

2½ PIÈCES 70 m²

Location mensuelle:
Fr. 380.— + charges.

Tél. (038) 24 59 59 ou 42 20 91.
008715 G

A louer, Brel 21, à Hauterive, dès le 24 mars 1977 ou date à convenir,

appartement 3 pièces

avec balcon et vue sur le lac.
Loyer 330 fr. + charges.

S'adresser à Fiduciaire Stocker, Uttins 8, 2034 Peseux.
Tél. (038) 31 74 55. 009869 G

A louer à Cornaux, libre immédiatement ou pour date à convenir,

3 PIÈCES

Fr. 363.— + charges.

Cuisine agencée, balcon, place de parc à disposition.

Tél. (038) 24 59 59.
008714 G

APPARTEMENTS

A louer tout de suite ou pour date à convenir, loyer mensuel, charges comprises.

BOUDRY
Chemin des Addoz
2 pièces dès Fr. 348.—
3 pièces dès Fr. 420.—
4 pièces dès Fr. 519.—

COLOMBIER
Sentier 19a
2 pièces Fr. 497.—
4½ pièces Fr. 740.—

NEUCHÂTEL
Rue de Grise-Pierre 5-7-9
2 pièces dès Fr. 411.—
3 pièces dès Fr. 551.—
Rue de Grise-Pierre 26-28
3 pièces dès Fr. 497.—
Ch. de la Caille 78
3 pièces dès Fr. 532.—
4 pièces dès Fr. 669.—
Rue du Roc 15
1 chambre + douche Fr. 150.—
2 pièces Fr. 338.—
4 pièces dès Fr. 494.—
Rue du Suchiez 18-20
4½ pièces dès Fr. 629.—
Rue des Vignolants
2 pièces dès Fr. 298.—
3½ pièces dès Fr. 527.—
4 pièces dès Fr. 587.,—
Rue Ed.-de-Reynier
places de parc Fr. 22.—

HAUTERIVE (port)
2 pièces dès Fr. 400.—
3 pièces dès Fr. 575.—

SAINT-BLAISE
Ch. de la Perrière
5 pièces dès Fr. 780.—.

Fiduciaire Leuba & Schwarz
fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 76 71.
008393 G

A louer rue des Poudrières à Neuchâtel, pour date à convenir:

STUDIO

Fr. 230.— + charges.

Tél. (038) 24 59 59 ou 25 11 31.
008712 G

Etude Jacques RIBAUX
Avocat et notaire
Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41

CORNAUX

A louer pour date à convenir

studio non meublé
refait à neuf. Loyer Fr. 200.—

appartement de 2 pièces
loyer Fr. 295.—

appartement de 3 pièces
loyer Fr. 355.—

appartement de 4 pièces
loyer Fr. 420.—,
charges en plus. 010006 G

A LOUER À COLOMBIER

1 APPARTEMENT 3 PIÈCES
cuisine, salle de bains, 370 fr.

1 APPARTEMENT 2½ PIÈCES
cuisine, 265 fr. part au jardin,

chez Mme A. Hauser
rue de la Poste 2
005239 G

A louer, rue des Sablons 43, dans garage souterrain collectif tempéré, avec place de lavage,

PLACE DE PARC

Libre dès le 1er avril.

S'adresser à:
LA NEUCHÂTELOISE ASSURANCES
Bassin 16, Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 71. 001182 G

A louer

LOCAUX COMMERCIAUX

6 pièces, 100 m²,
au Clos-Brochet 35.
Situation tranquille, facilité de parcage.
Téléphoner au (038) 24 52 88.
003718 G

A louer à Neuchâtel Parcs 42

2½ pièces

tout confort. Cuisine agencée, W.-C., salle de bains, balcon, hall d'entrée,

Fr. 360.— + charges.

Tél. (038) 24 59 59 - 24 76 72.
008716 G

A louer

à Boudry appartement de 3½ pièces

tout confort, cuisine agencée, W.-C. séparés, balcon.

Tél. 33 56 22, dès 18 h; pour visiter, tél. 42 30 87. 005003 G

GECO

A louer à Hauterive tout de suite ou à convenir

appartements 2 et 3 pièces

tout confort.

Pour traiter:
GECO S.A.
Promenade-Noire 3
Neuchâtel
Tél. 24 44 46. 010070 G

Près de la gare,

joli studio

meublé, tout confort, à demoiselle,
Fr. 285.—
Tél. 25 41 32. 003582 G

GECO

A LOUER À CORNAUX

4 PIÈCES

cuisine habitable et agencée. Balcon.
Libre pour date à convenir.

Tél. (038) 24 59 59.
008713 G

Bôle

A louer pour date à convenir, au chemin des Sources,

appartement de 2 pièces.

Loyer Fr. 260.—
+ charges.

M. Kœnig.
Tél. 41 16 03. 010009 G

A louer dans maison ancienne rénovée, appartements ensoleillés, tout confort, cuisines agencées, gaz, caves

4 pièces
terrasse

3½ pièces
grand living, poutres apparentes, mansardé.

M. MOLLET
Bellevaux 9
2000 Neuchâtel.
009949 G

GECO

A louer à Neuchâtel tout de suite ou à convenir

appartements de 3 pièces

tout confort.

Pour traiter:
GECO S.A.
Promenade-Noire 3
Neuchâtel
Tél. 24 44 46. 010071 G

A louer à Bôle logement

3 chambres
(sans bains)
avec garage chauffage central, machine à laver, jardin potager.
Loyer: Fr. 220.—, sans charges.
Tél. 41 26 93. 009952 G

Dem. à louer

VILLA

Neuchâtel ou environs, mitoyenne exclue.

Tél. 25 80 16. 004787 H

Association professionnelle cherche

bureaux ou logement

(à l'usage de bureaux), comportant 2 ou 3 pièces, dont une de 20-25 m² environ, avec commodités et chauffage inclus.

Lieu: **région de Neuchâtel ou environs.**
Possibilités de parcage à proximité désirées.
Date: à convenir.

Faire offres détaillées (lieu, étage, prix tout compris, conditions et époque), à:
Case postale 969, 2001 Neuchâtel.
008327 H

On cherche à louer

villa 6 pièces

Neuchâtel. Environs immédiats.

Adresser offres écrites à KY 335 au bureau du journal. 004757 H

Directeur retraité cherche, pour lui seul,

VILLA

(ou appartement) meublée de 3 pièces, avec jardin, pour la période de juin à septembre. Préférence sera donnée, même contre loyer élevé (jusqu'à 2000 fr. par mois) à villa bien meublée, très tranquille, vue et facilité de ravitaillement dans la région de Neuchâtel.

Ecrire sous chiffres AM 325 au bureau du journal. 008437 H

Coop-informations

informations complémentaires jeudi prochain

Hit «weekend»

du jeudi 10 février au samedi 12 février

Tresse précuite au beurre
sortant croustillante du propre four à toute heure
400 g maintenant **1.30** au lieu de 1.80

Maintenant **actions!** confiture 9-22 février

Quatre fruits verre économique de 1 kg **2.10** au lieu de 2.80

Fraises/rhubarbe verre économique de 1 kg **2.40** au lieu de 3.10

Abricots midi verre de 450 g **1.30** au lieu de 1.60

Cerises noires midi verre de 450 g **1.70** au lieu de 2.–

Mûres midi verre de 450 g **1.80** au lieu de 2.10

Fraises midi verre de 450 g **1.80** au lieu de 2.10

Hit «hebdo»

9–15 février

Incarom verre de 300 g seulement **4.90**

Citro Coop limonade à l'arôme de citron 1 litre au lieu de –.70 + dépôt **–.50**

Mayonnaise Pic au jaune d'œufs frais et à l'huile de tournesol tube de 265 g **1.60** au lieu de 1.90

Shampooing beldam 4 sortes: pour cheveux normaux, gras, secs et contre les pellicules flacon de 200 ml **1.50** au lieu de 1.90

Fromage Tilsit Ia tout gras 1 kg **9.20** au lieu de 10.90

Nouveau à la Coop

Produit pour laver la vaisselle
Solo citron
nouveau
en bouteille de 500 g seulement **2.–**

Prix-choc

30 stylos feutres
dans un étui pratique, couleurs différentes, non toxiques
seulement **2.70**

Pour la **St. Valentin** le 14 février, n'oubliez pas les fleurs coupées à prix avantageux dans votre magasin Coop.

Coop compte pour qui sait compter!

W 7/77
008681 B

CHAMBRES

A louer rue Marie-de-Nemours 1

1 chambre indépendante

libre dès le 1er février 1977.
Prix Fr. 92.—

FIDIMMOBIL S.A.
Saint-Honoré 2
2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.
007427 C

APPARTEMENTS DE VACANCES

A louer à

Vercorin (VS)

appartement de vacances, ensoleillé, spacieux, confort, bien situé. 4 à 7 personnes.
La semaine dès Fr. 220.—, tout compris.

Tél. (039) 31 56 31.
008711 W

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 50 centimes le mot
vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal. Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

OFFRES D'EMPLOIS

On engage

1 SERRURIER

(en carrosserie ou bâtiment)

1 AIDE-SERRURIER

connaissant la soudure.

Faire offres avec prétentions de salaire ou se présenter:
Carrosserie de la Ruche, F. Haag
Ruche 20, 2300 La Chaux-de-Fonds,
tél. (039) 23 21 35. 009936 O

K S U Machines, outils et fournitures de garages cherche un

REPRÉSENTANT

dynamique et ayant du plaisir à communiquer avec notre clientèle: garagistes/ateliers mécaniques.

Demandons: un homme au bénéfice d'une expérience de la vente et provenant de préférence de la branche automobile.

Offrons: Rayon d'activité NE/FR et partiellement VD, représentation d'une entreprise spécialisée et réputée.
Salaire de base et commission sur chiffre d'affaires, indemnités de frais, voiture à disposition, place stable et prestations sociales modernes.

Faire offres écrites avec curriculum vitae, photo et détails habituels, ainsi que prétentions de salaire à:
KAPP SCHNELLMANN S.A.
AUTO & INDUSTRIE, 1027 LONAY p/Morges. 008562 O

SUBITO

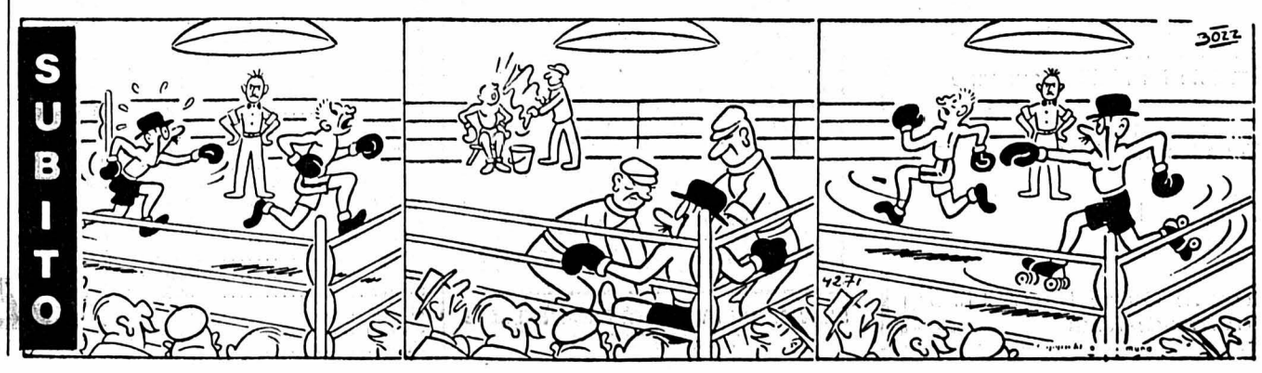

LA CHAUX-DE-FONDS

Au tribunal de police

L'épilogue d'un accident mortel

De notre correspondant:
A fin septembre de l'année dernière, vers 7 h, un chauffeur de taxi, M. J.-F. D., de La Chaux-de-Fonds, circulait rue de la Ruche. A la hauteur de la rue du Commerce, la voiture renversa une passante âgée de 37 ans, habitant la ville, qui traversait la rue de la Ruche sur un passage de sécurité.
Blessée, la victime fut aussitôt transportée en ambulance à l'hôpital et devait décéder des suites de ses blessures un mois après.

D. était donc poursuivi pour homicide par négligence, infractions à la LCR-OCR et à l'ACF. On lui reprochait en fait de n'avoir pas pris toutes les précautions à l'approche d'un passage pour piétons. Les débats montrèrent que le taxi suivait de près un trolleybus et que le chauffeur aperçut trop tardivement la manœuvre de la passante. Le tribunal a condamné D. à une amende de 500 fr. et aux frais de la cause par 200 fr. rejoignant en cela les réquisitions du ministère public. L'amende pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de deux ans.

AUTRES JUGEMENTS

Par ailleurs, le tribunal de police de La Chaux-de-Fonds qui était présidé par M. Pierre-André Rognon, lequel était assisté de M. Oswald Brand, substitut-greffier, a infligé à B. C., prévenu d'ivresse publique, 300 fr. d'amende et 140 fr. de frais, renonçant à révoquer un sursis accordé à une peine prononcée en 1975; par défaut, il a condamné C.R., pour scandale, à 100 fr. d'amende et 140 fr. de frais.

Poursuivie pour tentative d'escroquerie, Mme J.K. a été libérée mais elle devra néanmoins payer 200 fr. de frais; pour ivresse au guidon et infraction à la LCR, R.L. a été condamné à quinze jours d'arrêts, 100 fr. d'amende et aux frais de la cause arrêtés à 140 francs.

Puis pour ivresse au volant et infraction à la LCR, E.R. s'est vu infliger sept jours d'emprisonnement, avec sursis pendant trois ans, une amende de 100 fr. et les frais par 200 francs. Enfin, également pour ivresse au volant et infraction à la LCR-OCR, V.S. a été condamné à dix jours d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans, à 100 fr. d'amende et aux frais arrêtés à 200 francs.

Ph. N.

Bar à café cambriolé

(c) Dans la nuit de lundi à mardi, le bar à café des Arcades, à La Chaux-de-Fonds, a reçu la visite d'un ou de plusieurs cambrioleurs qui pénétrèrent sur les lieux par effraction. Ils ont fracturé les caisses de plusieurs appareils de jeux, et emporté un billet de banque, découvert dans un tiroir, ainsi que le porte-monnaie d'une sommelière. Ce sont quelque 1000 fr. qui ont ainsi disparu.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds (7 février)

PROMESSES DE MARIAGE: Gabathuler, Ulrich Jakob, serrurier et Mercier, Cosette Yvonne; Prongué, Jean-Pierre Noël, employé de commune et Stessels, Anne-Marie Jeanne Florence.
DÉCÈS: Godel, Bertha Julie, née le 22 juillet 1887, célibataire; Lesquereux, née Sandoz, Renée Jeanne, née le 22.3.1919, veuve de Lesquereux, Paul André; Robert-Nicoud, Henri Paul, né le 7.5.1909, célibataire.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds (8 février)

NAISSANCES: Bourgeois, Philippe, fils de Roland Roger, commerçant, et de Martine Pierrette Jeannine Palmyre, née Mérique. El Faleh, Nader, fils de Mohamed Fethi, physiothérapeute et de Nafissa, née Hanafi. Romero, Gabriel Francisco, fils de Juan, manœuvre et de Juana, née Rial. Zimmermann, Mathieu, fils de Jean Louis, dessinateur et de Michèle Yvonne, née Baumann. Béguelin, Raphaël François, fils de Jean-Claude Achille, mécanicien et de Huguette Viviane, née Pagés. Maillard, Sandrine, fille de Maurice Gérard, mécanicien et de Jacqueline Cécile, née Cattin. Quarta, Mélissa, fille de Carlo, mécanicien et de Michelle Marie Renée, née Vuillequez. Bovigny, Christelle Claudine, fille de René Marcel, employé PTT et de Jeanine Eliane, née Monot. Nieto, Maria-José, fille de José, sommelier et de Manuela, née Calvino.
PROMESSE DE MARIAGE: Robert, Francis Marie André, boulanger et Sandoz-dit-Bragard, Francine Eliane.
DÉCÈS: Pellaton, née Reuge, Simonne Ruth, née le 18.12.1930, épouse de Pellaton, Bernard Louis.

Le contrat de « vente » a été signé...

Bientôt un fantôme viendra d'Angleterre

De notre correspondant:
« C'est un vieux château du Moyen âge, avec un fantôme à chaque étage », dit à peu près la chanson. Et les Anglais d'ajouter:
– Chez nous, il y a presque autant d'esprits errants que de vieilles maisons!
De là à conclure que le marché pourrait être florissant, il y a un pas qu'on ne franchira pas. Car on ne se débarrasse pas sans émotion de l'âme d'un ancêtre. Même avec flegme!

On s'y attache à ces ombres qui, au gré des inspirations, vous font entendre un bruit de chaîne, des éternuements à souhaits, le claquement sourd d'une porte ou le grincement d'un antique plancher.

Alors, comment faire si vous, simple pékin, décidez un beau jour d'avoir à votre portée un authentique fantôme « made in England ». La recette n'est pas simple. Et malgré l'imagination débordante, chacun ne pourra s'offrir sans autre un beau monstre du Loch Ness ou l'évocation de l'arrière-arrière petite cousine de Marie Stuart.

Il faut d'abord payer! Car même au royaume des morts, le porte-monnaie est d'usage. Et plus il sera bien garni, plus vous obtiendrez satisfaction.

Entre les pauvres restes immatériels d'un malfrat du XIXe siècle et le visage estompé d'un aristocrate recensé et catalogué, la différence de prime abord ne semble pas primordiale. Détrompez-vous! Et c'est alors que commence le suspense...

IL ÉTAIT...HIER!

Or donc, en ce jour du 28 décembre de l'année dernière, s'ouvrait à La Chaux-de-Fonds, le « Churchill'Pub ». Du vrai, du pur avec son mobilier exclusif et son agencement signé d'une prestigieuse maison britannique. Le décor était planté.

Mais son directeur, M. Clément, trouvait, pourtant, qu'il lui manquait quelque chose. Vous savez, ce petit rien qui donne le frisson.

– L'idée a jailli! Une idée comme une autre. Au fond pourquoi pas.

Pourquoi pas un fantôme...

Contact fut pris avec l'entreprise londonnienne. Qui répondit: d'accord pas de problème, on se met en chasse.

Les anciennes demeures anglaises, on l'a vu, pullulent de ce genre d'ombres qui, parfois, se révèlent par trop bruyantes. Alors, on essaie de les « refiler » à autrui.

Sir Robert Earnley, décédé en 1640, était de ceux-là. Hôte du pub « Crab and Lobster » dans le Sussex, il avait pris la détestable habitude de cracher quotidiennement, et nocturnement. Rien de bien repréhensible, certes, mais il est des manies qui fatiguent! Après tant d'années...

Aussi son « propriétaire » légitime et dépositaire en fait de « l'esprit » accepta-t-il le marché.

– On m'a avisé que l'opération était en bonne voie, poursuit M. Clément. Je suis un des premiers Européens à acheter un fantôme, sur contrat. Il est vrai que je n'ai pas pu choisir le sujet et que je ne possède pas un « pedigree ». Mais tant pis.

Est-ce difficile de faire sortir un fantôme du Royaume-Uni? Et à quelles conditions? Car, après tout, les Britanniques n'ont pas tellement l'habitude de laisser s'en aller leurs trésors...

– Aucune démarche spéciale à entreprendre. Et surtout pas de TVA à payer. Tant en Suisse qu'à Londres, personne n'a émis la moindre remarque.

Coût de l'opération? Nous entrons là dans le vif de la transaction. Car un fantôme, ça coûte. Tout comme son déplacement.

– Environ 200 livres (moins de 1000 fr). Mais livré franco de port. Et puis mon fantôme sera un peu chez lui, ici. Il deviendra l'ange gardien de la maison. Nous l'entendrons de temps à autre se manifester.

La clientèle?

– S'il ne gêne pas, aucun problème. Les Chaux-de-Fonniers s'y habitueront.

Dans une quinzaine de jours, donc, une caisse... vide portant comme simple inscription « fantôme » franchira la frontière.

Depuis qu'il est entre quatre planches, Sir Earnley ne dérange plus aucun client du côté du Sussex.

La métropole horlogère, elle, l'attend de pied ferme. Avec son goût indicible pour la curiosité. Mais, ça c'est une autre histoire!

Ph. N.

A La Vue-des-Alpes

Quatrième manche de la coupe Perrier

De notre correspondant:
Samedi après-midi, le stade de slalom de La Vue-des-Alpes a vu se dérouler, malgré le temps pluvieux, la quatrième manche de la coupe jeunesse Perrier. En voici les principaux résultats:

– Catégorie filles 1 (1966-68): 1. Catherine Aeby, Dombresson, 1re au classement général après 4 manches; 2. Carole Aufranc, Bienne (2me); 3. Anne Voumard, Bienne romande (5me); 4. Karine Schild, Tête-de-Ran (4me); 5. Nathalie Haefeli, Le Locle (3me).

– Catégorie garçons 1 (1966-68): 1. Jean-Pierre Clément, La Chaux-de-Fonds (1er ex-aequo); 2. Benjamin Cuche, Dombresson (6me); 3. Patrick Luchetti, La Chaux-de-Fonds (7me); 4. Sully Sandoz, La Sagne (3me); 5. Olivier Kohler, Marin (1er ex-aequo).

– Catégorie filles 2 (1963-65): 1. Martine Walzer, La Chaux-de-Fonds (3me); 2. Carmen Kaderli, Bienne (4me); 3. Karine Aeby, Dombresson (1re); 4. ex-aequo Fabienne von Bergen, La Sagne (6me); 4. ex-aequo Annick Richard, Tête-de-Ran (7me).

– Catégorie garçons 2 (1963-65): 1. Xavier Schwab, Tête-de-Ran (2me); 2. Stéphane Charpilloz, Malleray-Bévilard (1re); 3. Enzo di Meo, Fleurier (3me); 4. Alexandre Cuche, Dombresson (4me); 5. Eric Mounier, La Vue-des-Alpes (6me).

– Catégorie filles 3 (1961-62): 1. Patricia Robert, La Sagne (1re); 2. Anne-Catherine Perret, La Chaux-de-Fonds (2me); 3. Anouck Schild, Tête-de-Ran (4me); 4. Patricia Schild, Tête-de-Ran (7me); 5. Martine Clément, La Chaux-de-Fonds (5me).

– Catégorie garçons 3 (1961-62): 1. Cyril Schwab, Tête-de-Ran (2me); 2. Thierry Montandon, La Chaux-de-Fonds (3me); 3. Gilles Jeanneret, Couvet (1re); 4. Blaise Grezet, La Chaux-de-Fonds (6me); 5. Thierry Nicolet, Tramelan (7me).

Entre paranthèses, le classement provisoire à l'issue de cette quatrième manche. Il convient de rappeler que le résultat final sera obtenu par l'addition des points des quatre meilleures manches (il y a six courses) et que les coureurs n'ont pas tous participé à l'ensemble des quatre premières épreuves. Mais malgré tout, quelques favoris se dégagent déjà nettement.

LE LOCLE

Candidats socialistes au Grand conseil

De notre correspondant:
Le parti socialiste loclois, réuni en assemblée de district, vient de désigner ses candidats à l'élection du Grand conseil neuchâtelois pour la législature 1977-1981. Il s'agit de: MM. Jean-Pierre Graber, économiste, député, Le Locle; Richard Hentzi, employé de commerce, Le Locle; Maurice Huguenin, économiste, Le Locle; Willy Humbert, mécanicien, député, Le Locle; Jean-Maurice Maillard, technicien, député, Le Locle; Gilbert Miche, agent de police, Le Locle; Luc Rochat, instituteur, Les Ponts-de-Martel; Ernest Schulze, maître de travaux manuels, député, Le Locle; Fred Zurcher, maître au technicum, député, Les Brenets.

Par ailleurs, la section a adopté la résolution suivante: « En cette période troublée de la conjoncture où la majorité des travailleurs sont atteints par le chômage, certains profitent encore pour attenter à la liberté d'expression en essayant de limiter certains droits populaires. Le parti socialiste du district du Locle rappelle son attachement aux principes démocratiques et, par conséquent, soutient le référendum contre la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques.

Le parti socialiste du district du Locle participera activement à la récolte de signatures. Il invite la population du Locle et des environs à l'aider dans la lutte contre le démantèlement des droits populaires ».

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso: 20 h 30, « Jonas qui aura 25 ans en l'an 2000 » (16 ans).
Eden: 20 h 30, « Mr Klein » (16 ans).
Plaza: 20 h 30, « La marge » (16 ans).
Scala: 20 h 45, « Victoire à Entebbe » (16 ans).
Tourisme: bureau officiel de renseignements, 84 avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodéo: 21 h 30-4 heures.
Le Scotch: 21 h 30 - 4 heures.
La Boule d'Or: 21 h 30-4 heures.
Cabaret 55: 21 h 30-4 heures.
Chez Jeanine: 21 h 30-4 heures.
EXPOSITIONS
Musée d'histoire: les collections (le week-end ou sur demande).
Musée international d'horlogerie: L'homme et le temps.
Musée d'histoire naturelle: coquillages et faune marine.
Musée des Beaux-Arts: les collections.
Vivarium (Jardinière 61): de 14 à 17 h, batraciens, reptiles et biotopes.
Galerie du Club 44: l'artiste genevoise Cordélia Babel.
Boutique Ofournitou (Parc 1): affiches de cinéma tchécoslovaque.
Librairie La Plume: Jean-Claude Reussner et Jean-Claude Etienne.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office: Eplatures SA, boulevard des Eplatures, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17.
DIVERS
Club 44: 20 h 30, « Les grandes banques suisses: une réussite mal-aimée », par M. Philippe de Weck, directeur général de l'UBS.
Théâtre: 20 h 15, soirée musicale et théâtrale des préprof's.

Dans notre rayon bonneterie, nous vous proposons:
gilet pure laine vierge
souple et confortable.
Elégante, vous le portez ouvert sur votre blouse ou votre robe.
Frileuse, vous le boutonnez entièrement.
Modèle La Maille Lausanne
Prix réclame Tous les coloris 59.–
Neuchâtel
20, rue de l'Hôpital
Lausanne Genève Neuchâtel Fribourg
La Chaux-de-Fonds
009933 R

Le Locle

Musée des beaux-arts: les collections.
Pharmacie de service: Philippin, Daniel-JeanRichard 27; dès 21 h, tél. 117.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

FRANCE VOISINE

GRANDFONTAINE-FOURNETS

Voiture sur le toit

(c) Alors qu'il circulait en direction de Morteau, M. Patrick Badey, employé de banque à Morteau, a perdu le contrôle de sa voiture qui s'est immobilisée les quatre roues en l'air, au beau milieu de la route nationale. Pompiers et gendarmes d'Orchamps-Vennes sont venus remettre de l'ordre.

LA MEILLEURE DÉFENSE, C'EST L'ATTAQUE... VOTRE MEILLEURE ARME: LA PUBLICITÉ
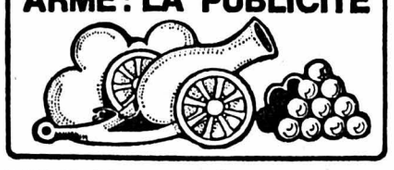
SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

bulletin boursier

NEUCHÂTEL	8 févr.	9 févr.
Banque nationale	640.— d	635.— d
Crédit foncier neuchât.	680.— d	680.— d
La Neuchâteloise ass. g.	355.— d	375.—
Gardy	83.— o	80.—
Cortaillod	1050.— d	1050.— d
Cossonay	1125.— d	1125.— d
Chaux et ciments	500.—	485.— d
Dubied	200.— d	190.— d
Dubied bon	170.— d	170.— d
Ciment Portland	2250.— d	2250.— d
Interfood port.	2500.— d	2400.—
Interfood nom.	475.—	465.— d
Navigation N'tel priv.	65.— d	65.— d
Girard-Perregaux	340.— d	335.— d
Hermès port.	290.— d	290.— d
Hermès nom.	100.— o	100.— o

LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1330.—	1330.—
Crédit foncier vaudois	1035.—	1020.—
Ateliers constr. Vevey	690.—	680.—
Editions Rencontre	450.— d	450.— d
Innovation	288.—	280.—
Rinsoz & Ormond	535.—	530.— d
La Suisse-Vie ass.	3425.—	3375.—
Zyma	775.—	775.—

GENÈVE		
Grand-Passage	330.—	325.—
Charmilles port.	580.—	570.—
Physique port.	185.—	185.—
Physique nom.	135.—	135.—
Astra	1.30	1.30
Monte-Edison	—.80	—.80
Olivetti priv.	2.50	2.50
Fin. Paris Bas	74.50	75.—
Schlumberger	158.50	158.—
Allumettes B	56.50 d	56.50
Elektrolux B	70.75 d	71.50
SKFB	48.50	50.—

BÂLE		
Pirelli Internat.	193.— d	193.—
Bâloise-Holding	338.— d	335.—
Ciba-Geigy port.	1345.—	1340.—
Ciba-Geigy nom.	634.—	634.—
Ciba-Geigy bon	1060.—	1040.—
Sandoz port.	4800.—	4725.— d
Sandoz nom.	2060.—	2015.—
Sandoz bon	3650.—	3650.—
Hoffmann-L.R. cap.	94250.—	94000.—
Hoffmann-L.R. jce	87000.—	86000.—
Hoffmann-L.R. 1/10	8675.—	8575.—

ZURICH (act. suisses)		
Swissair nom.	595.—	593.—
Swissair port.	644.—	642.—
UBS port.	3305.—	3280.—
UBS nom.	552.—	551.—
SBS port.	401.—	395.—
SBS nom.	291.—	291.—
SBS bon	340.—	337.—
Crédit suisse port.	2735.—	2720.—
Crédit suisse nom.	490.—	487.—
Bque hyp. com. port.	490.—	485.—
Bque hyp. com. nom.	445.—	435.— d
Banque pop. suisse	2095.—	2080.—
Bally port.	1340.—	1425.—
Bally nom.	1215.—	1280.—
Elektrowatt	1690.—	1665.—
Financière de presse	228.— d	225.—
Holderbank port.	411.—	412.—
Holderbank nom.	388.—	385.—
Juvena port.	185.—	181.—
Juvena bon	8.25	8.25 d
Landis & Gyr	710.—	710.—
Landis & Gyr bon	71.— d	70.50
Motor Colombus	885.—	860.—
Italo-Suisse	190.—	190.— d
Œrlikon-Buhrle port.	1975.—	1950.—
Œrlikon-Buhrle nom.	627.—	620.—
Réass. Zurich port.	4275.—	4300.—
Réass. Zurich nom.	2585.—	2580.—
Winterthour ass. port.	1925.—	1925.—
Winterthour ass. nom.	1400.—	1385.—
Zurich ass. port.	9825.—	9775.—
Zurich ass. nom.	7350.—	7325.—
Brown Boveri port.	1535.—	1540.—
Saurer	800.—	800.—
Fischer	625.—	620.—
Jelmoli	1150.—	1140.—
Hero	3130.—	3110.—

Nestlé port.	3345.—	3300.—
Nestlé nom.	2030.—	2015.—
Roco port.	2150.— d	2150.—
Alu Suisse port.	1400.—	1390.—
Alu Suisse nom.	533.—	526.—
Sulzer nom.	2830.—	2760.—
Sulzer bon	392.—	388.—
Von Roll	440.—	440.—

ZURICH (act. étrang.)		
Alcan	65.—	64.75
Am. Metal Climax	137.— d	136.50 d
Am. Tel & Tel.	160.—	159.50
Beatrice Foods	64.50	64.50 d
Burroughs	180.—	174.50
Canadian Pacific	40.25	40.— d
Caterp. Tractor	130.—	127.—
Chrysler	53.—	51.75
Coca Cola	191.—	189.—
Control Data	60.—	59.25
Corning Glass Works	158.—	155.— d
CPC Int.	116.—	116.—
Dow Chemical	94.50	93.50
Du Pont	328.—	323.—
Eastman Kodak	179.50	181.50
EXXON	135.—	134.—
Ford Motor Co	147.50	145.—
General Electric	129.—	128.50
General Foods	80.—	80.—
General Motors	188.—	182.50
General Tel. & Elec.	74.75	74.50
Goodyear	55.75	55.—
Honeywell	114.—	113.—
IBM	680.—	679.—
Int. Nickel	80.50	79.—
Int. Paper	144.—	144.—
Int. Tel. & Tel.	85.—	84.50
Kennecott	69.75	70.75
Litton	34.50	35.—
Marcor	—.—	—.—
MMM	126.50	126.50
Mobil Oil	167.50	168.50
Monsanto	196.50	196.50
National Cash Register	93.75	93.—
National Distillers	61.50	61.—
Philip Morris	141.50	139.50
Phillips Petroleum	154.—	153.50
Procter & Gamble	215.50 d	212.—
Sperry Rand	97.50	99.—
Texaco	72.—	71.50
Union Carbide	144.50	145.—
Uniroyal	25.—	24.75
US Steel	113.—	112.—
Warner-Lambert	74.75	73.75
Woolworth F.W.	63.25	63.—
Xerox	133.50	131.—
AKZO	29.75	29.75
Anglo Gold I	39.50	39.25
Anglo Americ. I	6.50	6.50
Machines Bull	13.75	14.—
Italo-Argentina	127.—	127.—
De Beers I	7.50	7.25
General Shopping	339.—	340.—
Imperial Chemical Ind.	15.—	15.25
Péchiney-U.-K.	38.50	37.50
Philips	26.50	26.25
Royal Dutch	138.50	138.50
Sodec	7.75	8.—
Unilever	124.—	124.—
AEG	83.50	83.50
BASF	163.50	164.—
Degussa	250.—	249.— d
Farben. Bayer	142.50	143.—
Hœchst. Farben.	146.50	146.50
Mannesmann	179.—	178.—
RWE	177.50	176.50
Siemens	272.—	273.50
Thyssen-Hütte	122.— d	115.—
Volkswagen	146.—	147.—

FRANCFORT		
AEG	80.40	81.50
BASF	157.—	156.50
BMW	233.—	234.—
Daimler	346.50	347.—
Deutsche Bank	279.50	278.50
Dresdner Bank	224.—	224.— d
Farben. Bayer	137.—	136.50
Hœchst. Farben.	140.70	140.50
Karstadt	347.—	346.—
Kaufhof	215.50	216.—
Mannesmann	170.60	171.—
Siemens	260.30	261.—
Volkswagen	140.30	142.—

MILAN	8 févr.	9 févr.
Assic. Generali	36610.—	36640.—
Fiat	1805.—	1800.—
Finsider	178.—	178.—
Italcementi	13000.—	12950.—
Motta	319.—	315.—
Olivetti ord.	1100.—	1100.—
Pirelli	1944.—	1971.—
Rinascente	48.75	51.—

AMSTERDAM		
Amrobank	72.90	73.—
AKZO	30.60	29.80
Amsterdam Rubber	61.20	61.20
Bols	69.50	69.50
Heineken	122.50	119.40
Hoogovens	37.20	36.50
KLM	89.20	88.50
Robeco	185.—	185.—

TOKYO		
Canon	602.—	596.—
Fuji Photo	815.—	800.—
Fujitsu	343.—	330.—
Hitachi	230.—	227.—
Honda	740.—	727.—
Kirin Brew.	373.—	376.—
Komatsu	311.—	310.—
Matsushita E. Ind.	673.—	670.—
Sony	2610.—	2600.—
Sumi Bank	288.—	289.—
Takeda	261.—	255.—
Tokyo Marine	484.—	483.—
Toyota	1330.—	1290.—

PARIS		
Air liquide	328.—	328.—
Aquitaine	303.—	309.—
Cim. Lafarge	186.80	189.—
Citroën	—.—	—.—
Fin. Paris Bas	149.—	149.—
Fr. des Pétroles	101.—	102.50
L'Oréal	848.—	854.—
Machines Bull	27.55	28.50
Michelin	1137.—	1140.—
Péchiney-U.-K.	74.60	74.10
Perrier	87.—	86.—
Peugeot	251.50	253.10
Rhône-Poulenc	74.—	74.—
Saint-Gobain	110.50	111.—

LONDRES		
Anglo American	1.5245	1.4899
Brit. & Am. Tobacco	2.55	2.52
Brit. Petroleum	9.30	9.10
De Beers	1.5129	1.5129
Electr. & Musical	2.26	2.18
Imperial Chemical Ind.	3.47	3.45
Imp. Tobacco	—.74	—.745
Rio Tinto	1.84	1.82
Shell Transp.	5.20	5.10
Western Hold.	8.3622	8.8826
Zambian anglo am.	—.17864	—.16810

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK		
Allied Chemical	45-1/4	44-7/8
Alumin. Americ.	51-7/8	51-3/4
Am. Smelting	18-5/2	18-5/8
Am. Tel & Tel.	63-1/2	63-3/8
Anaconda		
Bœing	40-1/8	40
Bristol & Myers	64-3/4	64-1/4
Burroughs	69-1/4	68-1/4
Canadian Pacific	16-1/8	16
Caterp. Tractor	50-1/4	48-3/4
Chrysler	20-3/4	20-1/4
Coca-Cola	75-1/2	75-1/4
Colgate Palmolive	24-5/8	24-3/4
Control Data	23-5/8	23-1/2
CPC int.	46-1/4	46-1/8
Dow Chemical	37	36-5/8
Du Pont	128-1/2	127-7/8
Eastman Kodak	72	73-1/4
Ford Motors	58	56-3/8
General Electric	51	50-3/4
General Foods	32-1/8	32-1/4
General Motors	72-7/8	71
Gillette	26-5/8	26-1/2
Goodyear	22-1/8	22-1/8
Gulf Oil	29-5/8	29
IBM	270	268-1/4
Int. Nickel	31-3/4	31-1/8
Int. Paper	57-1/8	54-5/8
Int. Tel & Tel.	33-3/4	34
Kennecott	28	27-3/4
Litton	13-7/8	13-3/4
Merck	59-1/4	59-1/4
Monsanto	78-1/4	78-1/8
Minnesota Mining	50-1/4	49-3/8
Mobil Oil	66-7/8	65-7/8
National Cash	37-1/8	36-7/8
Panam	4-7/8	4-3/4
Penn Central	1	1
Philip Morris	55-1/4	54-3/4
Polaroïd	33-3/4	34
Procter Gamble	84	83-3/8
RCA	28	28-1/4
Royal Dutch	55-1/8	54-3/4
Std Oil Calf	42-1/4	41-1/4
EXXON	53-1/4	52-3/8
Texaco	28-1/4	28-1/4
TWA	11-1/4	11-1/4
Union Carbide	57-7/8	57-3/4
United Technologies	35-7/8	35-3/4
US Steel	44-7/8	44-5/8
Westingh. Elec.	17-1/4	16-7/8
Woolworth	25-1/4	24-7/8
Xerox	51-7/8	52-1/8

Indice Dow Jones

industrielles	942.24	932.84
chemins de fer	227.74	225.94
services publics	109.53	107.94
volume	24.040.000	23.640.000

Cours communiqués par Reynolds Securities S.A., Lausanne

Cours des billets

	Achat	Vente
Angleterre (1£)	4.20	4.50
USA (1 $)	2.47	2.57
Canada (1 $ can.)	2.41	2.51
Allemagne (100 DM)	103.—	105.50
Autriche (100 sch.)	14.45	14.85
Belgique (100 fr.)	6.65	6.95
Espagne (100 ptas)	3.45	3.70
France (100 fr.)	49.50	52.—
Danemark (100 cr. d.)	41.—	43.50
Hollande (100 fl.)	98.—	101.—
Italie (100 lit.)	—.2625	—.2825
Norvège (100 cr. n.)	46.—	48.50
Portugal (100 esc.)	6.25	8.—
Suède (100 cr. s.)	57.75	60.25

Marché libre de l'or

Pièces:		
suisses (20 fr.)	98.—	108.—
françaises (20 fr.)	106.—	116.—
anglaises (1 souv.)	103.—	113.—
anglaises (1 souv. nouv.)	113.—	123.—
américaines (20 $)	535.—	580.—
Lingots (1 kg)	10900.—	11100.—

Cours des devises du 8 février 1977

	Achat	Vente
Etats-Unis	2.4950	2.5250
Angleterre	4.26	4.34
£/$	1.71	1.72
Allemagne	103.85	104.65
France étr.	50.10	50.90
Belgique	6.74	6.82
Hollande	99.30	100.10
Italie est.	—.2805	—.2885
Autriche	14.59	14.71
Suède	58.45	59.25
Danemark	41.80	42.60
Norvège	47.10	47.90
Portugal	7.66	7.86
Espagne	3.59	3.67
Canada	2.4375	2.4675
Japon	—.8650	—.8900

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

SYNDICAT SUISSE DES MARCHANDS D'OR
8.2.77 or classe tarifaire 257/110
10.2.77 argent base 385.—

Du nouveau chez Citroën:

La nouvelle GSpécial 1220

11 920.-

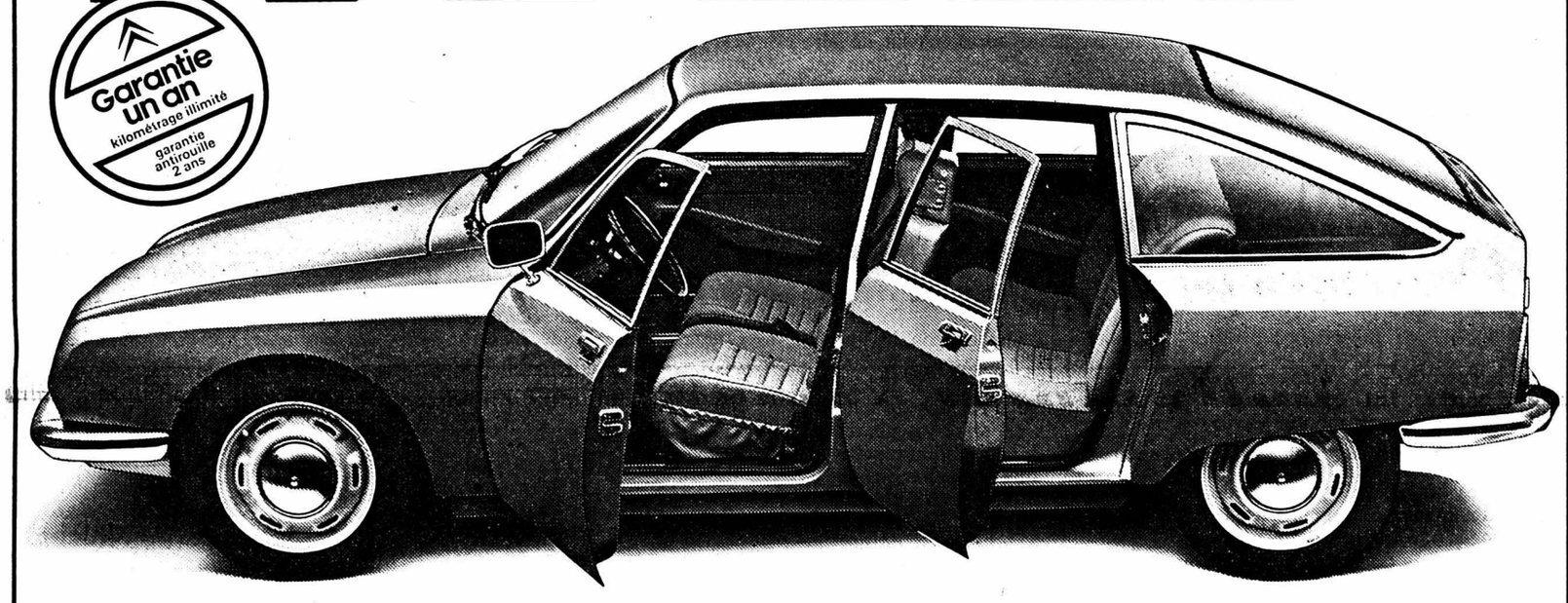

Pour un petit prix, une grande voiture. Avec de grands avantages de confort, de sécurité, de robustesse.

Un grand confort: 4 portes, 5 places, habitabilité maximale, sièges moelleux, appuis-tête, pulseur d'air 2 vitesses, coffre de 465 dm³. Et la suspension hydropneumatique qui absorbe les inégalités de la route.

Une grande sécurité: 4 puissants freins à disque avec répartiteur de freinage en fonction de la charge, ceintures à enrouleur automatique, pneus à carcasse radiale. Et la suspension hydropneumatique qui améliore encore la tenue de route.

Une grande robustesse: carrosserie traitée antirouille au bain d'électrophorèse, moteur de 1222 cm³ développant 60 CV DIN à 5750 t/min., 4 cylindres à plat, refroidissement à air. Et la suspension hydropneumatique – pratiquement inusable.

CITROËN GS

Citroën préfère **TOTAL**

Neuchâtel: Garages Apollo S.A., tél. (038) 24 12 12 Yverdon: Garage Nord Apollo S.A., tél. (024) 24 12 12

Boudevilliers: Centre Automobile, Garage Moderne, tél. (038) 36 14 37 **Cortaillod:** F. Zeder, tél. (038) 42 10 60 **Fleurier:** Claude Hotz, tél. (038) 61 29 22 **Fontainemelon:** W. Christinat, tél. (038) 53 34 77 **Peseux:** M. Ducommun, Garage Central, tél. (038) 31 12 74 **Saint-Blaise:** Mme J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. (038) 33 21 88 **Valangin:** M. Lauterbacher, Garage de la Station, tél. (038) 36 11 30.

010075 B

Garages Henri Favre SA Apollo Fbg Lac Neuchâtel 038 241212 CITROËN

Garages Henri Favre SA Apollo Fbg Lac Neuchâtel 038 241212 CITROËN

010076 A

Vous cherchez

un nouveau job ou un job accessoire

que ce soit l'un ou l'autre, nous vous offrons la possibilité de doubler votre salaire en travaillant quelques heures par jour entre 17 h et 21 h.
Travail:
promotion publicitaire par projection de films « Super 8 » auprès de la clientèle particulière, pas de « porte-à-porte ».
Nous cherchons:
dames et messieurs entre 20 et 40 ans, de bonne présentation, possédant voiture et téléphone.
Nous offrons:
formation par nos soins, rémunération intéressante, plus avantages sociaux d'une grande entreprise.
Présentez-vous à SODITEL, Saint-Honoré 2, 7me étage, Neuchâtel, jeudi 10 février 1977, à 20 h 30. 008461 O

Infirmière diplômée
ou
infirmière assistante diplômée

cherchée par maison de repos.
Soins à personnes âgées, valides.
Place stable.
Faire offre Le Pré Carré, 1399 Corcelles-Chavornay, tél. (024) 51 11 19. 009950 O

AUBERGE « AU MILIEU DU MONDE »
1349 Pompaples

cherche pour le 1er mars ou date à convenir

sommelier sommelière
débutants (es) acceptés (es) et
femme de ménage
Nourris (es), logés (es).

Tél. (021) 87 72 05. 009951 O

BAR PAM-PAM
Av. de la Gare 1 NEUCHATEL

cherche, pour entrée immédiate,
jeune sommelière.
Débutante acceptée.
Bon salaire.

Tél. 25 04 44. 009842 O

Afin de compléter notre petite équipe, nous cherchons pour entrée au plus tôt une

employée de commerce

pour tous travaux de bureau, téléphone et correspondance en allemand et en français. Bureau à Gasel (5 km de Berne).

Friap-Apparate, tél. (031) 84 13 43. 009992 O

AU VIEUX VAPEUR
cherche pour le 24 février:

Pour le restaurant:
demi-chef de rang

Pour le Buffet:
EXTRA 1 jour par semaine

Pour la discothèque:
un guichetier

Pour l'office:
casserolier extra
samedi et dimanche

Pour la cuisine:
premier commis ou jeune chef de partie

Tél. (038) 24 34 00. 009994 O

Hostellerie Jean-Jacques Rousseau
La Neuveville cherche

SOMMELIERS
pour début mars.

Pour rendez-vous, téléphoner le matin entre 9 h et 11 h au (038) 51 35 48. 009838 O

Fabrique d'horlogerie à Corcelles (NE) cherche

employée de bureau

bonne dactylographe, connaissance de l'allemand.

Ecrire sous chiffres MA 337 au bureau du journal. 009845 O

Famille suisse habitant Florence cherche
jeune fille de 20 à 22 ans
propre et en bonne santé, pour s'occuper d'un enfant de 18 mois.

Faire offres avec photo à M. Joseph Girardin, Musée 7, 2000 Neuchâtel. 005238 O

Distillerie SYDLER
engage tout de suite ou pour date à convenir
CAVISTE
ou aide-caviste. Place stable.

Tél. 31 21 62. 009772 O

Entreprise industrielle du Nord vaudois
cherche un

ADJOINT DU CHEF DES ACHATS

Nous demandons:
- solide formation commerciale et administrative
- connaissance de la branche « outillage/fournitures industrielles »,
- expérience en tant qu'acheteur,
- langues: française, allemande, si possible notions d'anglais.

Nous offrons:
- activité intéressante et variée dans une ambiance agréable,
- perspectives d'avenir,
- avantages sociaux d'une grande entreprise,
- horaire variable, cantine à disposition.

Adresser les offres, accompagnées des documents usuels (curriculum vitae, certificats, références et prétentions de traitement) sous chiffres PW 900274 à PUBLICITAS S.A., 1002 Lausanne.
Discrétion assurée. 007496 O

OFFRES D'EMPLOIS

Importante maison suisse d'éditions cherche des

REPRÉSENTANTS ou REPRÉSENTANTES

pour la vente auprès de la clientèle particulière d'ouvrages à caractère encyclopédique.

Nous offrons:
- une formation complète donnant un maximum d'efficacité
- la possibilité de participer à des expositions ou à des présentations collectives
- nous mettons à disposition des représentants un fichier d'adresses clients très important
- nous apportons un soutien publicitaire sans égal dans la profession
- nous allouons un fixe mensuel, des frais de déplacement, des commissions et tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Nous demandons:
- des personnes ayant une bonne présentation
- aimant les contacts humains
- ayant de l'ambition et désirant améliorer leur situation.

Si vous êtes intéressés par ce poste, téléphonez jeudi 10 et vendredi 11 février au N° (038) 24 66 90, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30. 009945 O

Nous sommes une importante et dynamique entreprise horlogère, ayant un vaste programme de produits d'avant-garde.

Nous cherchons un

CHEF DE VENTE

voyageur
bien introduit auprès des fabriques d'horlogerie.

Nous demandons:
- bonne présentation
- maîtrise des langues française et allemande
- qualités de vendeur et bonnes connaissances de la branche horlogère
- notions de la technique horlogère électronique (non indispensable)

Nous offrons:
- bon salaire en rapport avec les capacités
- poste stable et indépendant à responsabilités
- ambiance jeune et dynamique

Entrée en fonction selon entente.

Veuillez nous adresser vos offres avec curriculum vitae et certificats sous chiffre P 28-950023 à Publicitas, avenue Léopold-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds. 009935 O

Hispano-Oerlikon (Genève) SA

Entreprise du Groupe Oerlikon-Bührle cherche, pour ses ateliers de fabrication, des

– fraiseurs
– aléseurs
– ajusteurs
– affûteurs

Les intéressés doivent être **expérimentés et qualifiés,** en possession d'un certificat fédéral de capacité ou d'un titre équivalent.
Prestations en fonction des aptitudes.
Horaires adaptés aux conditions actuelles, éventualité de travail en équipe.
Restaurant d'entreprise - Caisse de prévoyance.
Avantages sociaux de premier plan.
Les candidats voudront bien faire leurs offres par écrit, avec toutes les pièces justifiant de leurs capacités professionnelles.

HISPANO-OERLIKON (GENÈVE) S.A.
110, rue de Lyon
1211 GENÈVE 13. Tél. 44 22 00/interne 451. 007405 O

Commerce de matériaux de construction de la région de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

jeune employé qualifié

pour son service achats et ventes et l'organisation des transports.

Connaissance de la langue allemande souhaitée.

Adresser offres écrites, avec curriculum vitae, sous chiffres 28-20167 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel. 009997 O

Si vous oubliez de faire de la
publicité
vos clients vous oublieront

Fabrique des branches annexes de l'horlogerie, à Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

polisseur ou polisseuse
qualifié (e).

Adresser offres écrites à ER 329 au bureau du journal. 009853 O

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

123e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Dans les Gorges de l'Areuse

Davantage d'eau pour les poissons

A la suite d'un long litige avec la direction des usines des Gorges de l'Areuse, le débit d'eau, au barrage des Moyats, près de Champ-du-Moulin, a été augmenté de façon appréciable. Il a en effet passé d'à peine... 50 litres à plus de 200 litres à la seconde.

Jusqu'à cette année, ce faible débit posait de gros problèmes pour la survie de la faune aquatique, les poissons, en particulier, comme ce fut le cas cet été, en période de sécheresse.

Pour l'équilibre écologique de cette rivière, la plus importante du canton avec le Doubs, cet état de fait ne pouvait plus durer, les poissons étant dans l'impossibilité de se déplacer et de trouver leur nourriture. Tout le secteur était devenu inintéressant au point de vue de la pêche, durant la grande partie de la saison.

Cette situation qui durait depuis la construction des usines au siècle dernier a donc changé. Heureusement! C'est, pour les Gorges de l'Areuse, une amélioration propre à satisfaire les pêcheurs qui affectionnent particulièrement le secteur situé entre l'usine des Moyats et Combe-Garot. Aussi, la Société cantonale neuchâteloise des pêcheurs en rivière, par son président, M. Marcel Gasser, de Neuchâtel, a-t-elle envoyé une lettre de remerciements aux Conseils communaux de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds qui exploitent les eaux souterraines et les usines des Gorges de l'Areuse.

Il est évident que cette amélioration aura pour conséquence une perte d'énergie hydraulique pour les deux usines, mais en fin de compte, tout le monde y trouvera satisfaction.

Assemblée du chœur mixte de Môtiers-Boveresse

De notre correspondant:

Le chœur mixte de la paroisse réformée de Môtiers-Boveresse a tenu son assemblée générale annuelle à l'hôtel des Six-Communes sous la présidence de M. René Calame.

Après la lecture du procès-verbal, les comptes ont été présentés par M. Armand Blaser.

Le président présenta ensuite le bilan de l'année écoulée. Il se solde par une intense activité. En effet, la soirée musicale a été un beau succès, d'autant plus que le programme était complété par une pièce de théâtre jouée par des sociétaires. La qualité musicale des œuvres interprétées a été appréciée sous la direction de M. Guye.

Le chœur s'est produit au temple à l'occasion de la fête de Pâques, et il a chanté dans les homes et hôpitaux de la région. Il a participé à la manifestation villageoise, lors de la réception de Collembey par la fanfare, a pris part au concert en commun des sociétés du Vallon et au culte de clôture de l'instruction religieuse, aux cultes de la Réformation puis de Noël.

Des récompenses pour assiduité ont été décernées à M. René Calame, Mme Claudine Bobillier, Mme Elisabeth Bourquin, M. Maurice Vaucher et Mme Jeannette Muller.

Le comité a été formé de la manière suivante: M. René Calame, président, M. Maurice Vaucher, vice-président, Mme Jeannette Muller, secrétaire, M. Willy Currit, caissier, M. Albert Bourqui, archiviste, Mmes Marguerite Wyss, Marthe Bielser et M. Armand Blaser, assesseurs. M. J. F. Guye a été confirmé dans sa fonction de directeur et M. Pierre Aeschlimann en qualité de sous-directeur.

Des récompenses ont aussi été décernées à M. René Calame, Mme Claudine Bobillier, M. Jean-Jacques Bobillier et à Mme Anne Currit.

La commission musicale est formée de MM. J.-F. Guye, Pierre Aeschlimann, René Calame, Mmes Marguerite Wyss, Jeanne-Marie Junod, Denise Mauler.

L'assemblée a nommé les membres de différentes commissions et ce sont M. René Calame et Mme Heidi Wyss qui représenteront le chœur mixte à l'Union des sociétés locales. Enfin, Mmes Madeleine Jéquier et Anne-Marie Emery vérifieront les comptes de la société. G. D.

Un nouveau président à la tête de la Société de cavalerie du Vallon

De notre correspondant:

La Société de cavalerie du Val-de-Travers a tenu son assemblée générale annuelle à l'hôtel du Commerce à Fleurier.

Par suite de la démission de président de M. Denys Petitpierre, de Couvet, pour raisons de santé, son successeur à la tête de la société est maintenant M. José Lambelet, de La Côte-aux-Fées. Deux nouveaux membres sont entrés au comité, soit MM. Fredy Erb et Bernard Mentha.

Pour le concours hippique de Boveresse, fixé au 26 juin, il y aura deux nouvelles catégories de saut, soit du R 3 combiné avec du M 1, de façon à remplacer la catégorie D qui était réservée aux appointés et aux dragons seulement. De ce fait, on ne verra plus de tuniques gris-vert dès cette année.

MM. Albert Etienne, René Dreyer et Michel Pellaton ont été nommés membres honoraires pour 20 ans d'activité.

Il faut relever tout le travail accompli pendant plus de dix ans par M. Etienne et M. Dreyer pour le concours hippique de Boveresse. M. Etienne a reçu une récompense pour son dévouement.

Comme M. André Jéquier, président du comité d'organisation du concours hippique, a donné entière satisfaction lors des précédentes manifestations, il a été réélu à l'unanimité pour cette année. Il sera secondé dans sa tâche par MM. François Béguin et Roger Etienne; le caissier sera M. René Cousin, de Môtiers.

Enfin l'assemblée a désigné MM. Ernest de Pourtalès et Olbert Etienne en qualité de vérificateurs des comptes.

Yvan Labéjof aux Mascarons

(sp) Il y a deux ans, c'était au château de Môtiers; vendredi dernier, c'était aux Mascarons. Hôte, les deux fois, du groupe «Alambic», le fantaisiste noir Yvan Labéjof a réussi ses rendez-vous avec le public vallonnier; très différent par son fond et par sa forme de celui que pratiquent la plupart de ses confrères européens, son humour à rebrousse-poil retient l'attention par son anti-conformisme, son engagement et ses vérités souvent plus faciles à dire qu'à entendre... Nous renvoyons nos lecteurs au compte-rendu du spectacle de Labéjof paru en page 3 de notre édition de samedi dernier.

Chronique du Val-de-Ruz

Sous la direction des samaritains

Un premier cours de sauveteurs à Cernier

De notre correspondant:

Comme on le sait, dès le 1er mars plus aucun permis de conduire ne sera délivré si le candidat n'a pas suivi un cours de sauveteurs. Ainsi en ont décidé les autorités fédérales.

L'organisation de ces cours a été confiée à l'Alliance suisse des samaritains (ASS), qui est la mieux à même de remplir cette tâche, compte tenu de sa propre expérience, de son implantation dans toutes les régions de Suisse et des capacités largement reconnues de ses responsables.

UN PREMIER COURS

Au Val-de-Ruz, le premier cours de sauveteurs pour les candidats au permis de conduire a été mis sur pied par le comité de la section du Val-de-Ruz-Centre. M. Emile Schoenmann, président, donne quelques précisions concernant ce cours:

– Le cours débute ce soir au collège primaire de Cernier. Il y a actuellement une trentaine de participants inscrits. C'est un maximum qu'on ne peut dépasser, sinon au détriment de la formation.

Mais nous envisageons l'organisation d'autres cours durant cette année.

Les samaritains seuls pourront-ils donner ce cours?

– Pour l'instant, ce sont eux qui ont accepté cette responsabilité. Il va de soi que toute personne en possession d'un brevet de moniteur samaritain pourra mettre sur pied un cours «privé», mais à des conditions financières peut-être différentes de celles de l'ASS.

– La formation en matière de premiers secours aux blessés porte sur les mesures à prendre jusqu'à l'intervention du médecin, afin de maintenir les fonctions nécessaires à la survie. Il s'agit notamment de coucher les blessés correctement, de faire la respiration artificielle si besoin est, d'arrêter de graves hémorragies, de prendre les mesures de sécurité sur les lieux de l'accident et de donner l'alarme.

DURÉE D'UN COURS

Le cours s'échelonne sur cinq soirées. Il est donné à Cernier par M. Lucien Tasco, moniteur, de Fenin.

Y aura-t-il un examen à l'issue du cours?

– A la fin de chaque leçon, les participants devront répondre à un questionnaire sur la matière enseignée. Si les cinq questionnaires sont remplis de manière satisfaisante, le candidat au permis de conduire recevra l'attestation requise par le Service cantonal des automobiles.

Quelles importance faut-il attribuer à un tel cours?

– Un seul chiffre permet de justifier l'enseignement de ce cours: selon les statistiques, 18 % des cas mortels lors d'accidents de la circulation pourraient être évités si les conducteurs savaient donner les premiers soins aux blessés, même graves! A. S.

Spectacle réussi pour la section de la SFG de Dombresson-Villiers

De notre correspondant:

Samedi s'est déroulée devant une salle comble la soirée annuelle de la section de la SFG de Dombresson - Villiers. Après que le président, M. Jacques Cazès, eut présenté les sections, il fit part du souci que lui causent les actifs: cette section a fondu ces dernières années, se heurtant à un manque de volonté et de motivation! Par contre, la section des pupillettes est une source de joie pour la société puisqu'elle remporta, lors de la fête cantonale 1976, deux mentions «excellent». M. Cazès a encore remercié les actifs de Chèzard-Saint-Martin qui ont offert spontanément leur collaboration à la soirée, avec un numéro bien réussi aux barres parallèlers.

REMERCIEMENTS

Mme Marguerite Marina a tenu ensuite à remercier toutes celles qui se dévouent sans compter pour la société, notamment les monitrices des pupillettes, Mmes Maurer et Cazès, cette dernière animant sa dixième soirée. Mme Marina prit ensuite congé de Monique Leuenberg et de Denise Kulling. Elles quittent la localité après avoir apporté à la gymnastique leur talent de monitrice, de couturière et une bonne dose de dévouement.

Le spectacle fit apparaître sur scène des enfants souriants et gracieux, parfois légèrement inquiets à l'idée qu'ils pourraient se tromper et surtout remarquablement disciplinés. Les petits, âgés de quatre à huit ans, ont montré qu'ils savaient imiter le vent, les cloches et les pantins. Les pupillettes, utilisant des rubans et des balles, firent preuve de rythme et d'adresse tandis que les pupilles, encouragés par leur moniteur, effectuaient un parcours de roulés au sol et retour sur les bancs suédois.

Les grandes pupillettes eurent l'originalité de présenter une démonstration spectaculaire aux barres asymétriques. Deux danses, dont l'une avec tambourin, mirent en évidence le rythme et l'expression musicale du morceau choisi. Les actives ont obtenu beaucoup de succès avec un tango rouge et noir, et une école du corps. La poignée d'actifs de Dombresson et les pupillettes ont exécuté des démonstrations aux barres parallèles, certains démontrant que le nombre des années n'est pas un handicap.

Il nous reste à souhaiter que la soirée de 1978 puisse se dérouler dans une salle rénovée, avec une scène remise en état et bien aménagée pour pouvoir contenir les nouveaux gymnastes hommes de la section de la SFG.

La Société de sauvetage reprend son activité

De notre correspondant régional:

Sous la direction générale de Raymond Monnier, de Dombresson, la section du Val-de-Ruz de la Société suisse de sauvetage a repris ses activités en vue de la prochaine saison de bains.

Une douzaine de participants ont pris part récemment au cours de jeunes sauveteurs donné par Eliane Ruchti, d'Engollon et par Nevis Aeschlimann, de Chézard-Saint-Martin. L'examen a eu lieu ce premier mercredi de février au bassin de La Fontenelle, à Cernier. Huit candidats ont brillamment réussi les diverses épreuves. Il s'agit de Marie-Christine Pétremand, Denise Gremaud, Jean-Luc Soguel, Frédéric von Allmen, Vincent von Kaenel, Philippe Vuillemier, Patrick Herderer et Cédric Boichat.

Le responsable des jeunes sauveteurs, Raymond Monnier, s'est déclaré enchanté des résultats obtenus par les nouveaux sauveteurs. Grâce à un bon entraînement, ils pourront prendre part au concours annuel qui a débuté mercredi à Cernier. Ce concours comprend six disciplines et a lieu six mercredis de suite. Les épreuves: deux nages de vitesse (100 m et 300 m), deux nages de sauvetage (25 m et 50 m), une nage sous l'eau et une nage habillée (100 m). La nage d'endurance durera 30 minutes. Enfin, chaque concurrent (une quarantaine) prendra part à un gymkana et à un examen théorique.

Deux challenges sont en compétition: le challenge Mathey-Voirol et celui de la Société de sauvetage. Ces challenges sont détenus actuellement par Daniel Boichat, de Fontainemelon et Nevis Aeschlimann, de Chézard-Saint-Martin. A. S.

Une victoire du HC

(c) Le Hockey-club de Dombresson a joué dimanche matin sur la patinoire de Saint-Imier contre les Joux-Derrière. Il a gagné le match par huit buts à cinq. Signalons que c'est la deuxième ligne qui s'est particulièrement distinguée. Précisons que se jouait dimanche le 11me match du championnat de troisième ligue. Le match allé avait été gagné par les Joux-Derrière qui avait marqué sept buts.

Fontainemelon: la bibliothèque des jeunes existe déjà depuis 10 ans...

De notre correspondant:

L'animateur d'une bibliothèque de jeunes a en face de lui deux réalités. Tout d'abord, c'est un lieu plein de livres et d'enfants; voilà un élément déjà riche d'expériences. Ensuite un grand souci: savoir faire lire, faire aimer le livre, instrument de culture et de détente. C'est par ces termes que M. D. Thommen, animateur de la «Biblio», commence son rapport annuel.

La moyenne des livres distribués par jour d'ouverture se monte à 117, un chiffre qui se situe bien au-dessus de la plupart des bibliothèques de jeunes. Elle est fréquentée par des enfants de plus en plus jeunes qui sont d'ailleurs accompagnés de leurs parents. C'est un fait réjouissant car le goût de la lecture doit s'acquérir tôt.

La collaboration avec le corps enseignant est très précieuse, indispensable même. Certains livres sont en circulation depuis 1967... qui aurait pensé qu'ils serviraient encore dix ans plus tard.

Malheureusement, la récession se répercute également sur le budget de la «biblio». Le prix des livres augmente alors que le crédit de 1977 est un minimum et s'il devait durer, il ne permettrait pas à la Bibliothèque des jeunes de rester l'institution sociale qu'elle est actuellemet. Les autorités l'ont compris et suivent avec intérêt ses activités et M. J.-J. Racine, conseiller communal, a pu le constater lors de ses visites.

Les activités de la «Biblio» sont nombreuses: concours divers, fabrication de masques, conférences et causeries. Des activités rendues intéressantes grâce à la bonne volonté de Mmes Luthy, Aubert, Gschwend et MM. Thommen et Blaser.

5 à 7 musical

Samedi 12 février à 17 h. 15
Aula du Mail

Lucienne Dalman, cantatrice
E. Ditisheim-Faller, pianiste
Jacques Ditisheim, percussion

Entrée: Fr. 6.–,
étudiants et apprentis Fr. 3.–
Location: Hug Musique et à l'entrée
009934 R

Qualité de vie et croissance économique

par le Dr René L. Frey,
Professeur à l'Institut des Sciences sociales
à l'Université de Bâle

Vient de paraître

dans la série «Information»
de la Banque Populaire Suisse.

Demandez votre exemplaire gratuit
à nos guichets
ou au moyen du talon ci-dessous.

Veuillez me faire parvenir l'«Information»
Qualité de vie et croissance économique

Nom 64

Prénom

Adresse

NAP et localité

Coller sur une carte postale et envoyer à:
Banque Populaire Suisse, Direction Générale
«Information», Bundesgasse 26, 3001 Berne

006455 R

LES HAUTS-GENEVEYS

Opposition aux maisons du 3me âge

(c) Le projet de construction d'une maison pour les personnes âgées, aux Hauts-Geneveys, a rencontré l'opposition d'habitants et de propriétaire de terrain qui au nombre de trois ont ainsi répondu négativement à la mise à l'enquête publique. Motif: l'architecture du bâtiment prévu ou la prétendue atteinte au paysage.

Le Conseil communal sera appelé à se prononcer. Eventuellement une rencontre entre promoteurs et opposants pourrait avoir lieu.

SAVAGNIER

Vente de mimosa

(c) La traditionnelle vente de mimosa, effectuée par les élèves de la classe de M. Girard, a rapporté 432 francs.

ENGOLLON

Engouement pour le Bibliobus

(c) A l'instar d'autres communes du canton, le Bibliobus neuchâtelois, dû à l'excellente initiative du département de l'instruction publique, ne cesse d'améliorer la qualité de ses services chez nous comme ailleurs. Ce n'est par moins de 40 % des habitants de la commune qui en jouissent pleinement. La moyenne annuelle des volumes prêtés aux lecteurs, adultes et enfants, ascende à 18, ce qui est très réjouissant.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Marti, Cernier, dès 18 h 30.
Permanence médicale: votre médecin habituel.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Danse: Les Geneveys-sur-Coffrane: Le Grenier, tous les jours, sauf le mardi.

Le Franco-Suisse laissé pour compte

De notre correspondant:

Une maison d'édition de Suisse alémanique a décidé de lancer sur le marché un livre intitulé «En train à travers la Suisse».

Or, on constate avec surprise que, pour la Suisse romande, si le texte et les illustrations se rapportent à la ligne Berne - Fribourg - Lausanne, Bienne - Neuchâtel - Lausanne, Lausanne - Vallorbe - la Vallée de Joux, Lyss - Morat - Payerne - Lausanne, Fribourg - Payerne - Yverdon, Lausanne - Sion - Brigue, Bienne - Saint-Imier - La Chaux-de-Fonds, et La Chaux-de-Fonds - Saignelégier - Glovelier, on a fait totalement abstraction de la ligne du Franco-suisse!

Pourtant, et personne ne peut le nier, le voyage Neuchâtel - Pontarlier, par les gorges de l'Areuse, est l'un des plus pittoresques du Jura, et l'on aurait même pu proposer une course Neuchâtel - Travers - Fleurier - Buttes, Sainte-Croix - Yverdon, qui est aussi d'un charme indéniable.

Il est regrettable que le Franco-suisse soit laissé pour compte une fois encore car cette ligne aussi peut offrir, à ceux qui la connaissent mal ou qui ne la connaisse pas du tout, la fascination d'un voyage en chemin de fer. G.D.

Candidats socialistes au Grand conseil

(c) Le comité de district du parti socialiste a décidé de présenter sept candidats pour l'élection au Grand conseil. Ce sont MM. Gilbert Dubois (Buttes), Jean Gerber (Fleurier), André Dupont (Couvet), députés, Mme Reardon-Stoecklin (Les Verrières), MM. Lucien Thiébaud (Couvet), Pierre-A. Delachaux (Môtiers) et Denis Maire (Couvet).

Comme on peut le remarquer, il n'y a pas de candidat de Noiraigue, Travers et Saint-Sulpice, où pourtant la gauche occupe une place de force.

LES VERRIÈRES

Cours de sauveteurs

(c) Dès le 16 février, la section des Samaritains des Verrières organise un cours de sauveteurs de cinq leçons. Ce cours sera particulièrement apprécié étant donné qu'il devient obligatoire pour les nouveaux conducteurs.

Etat civil de janvier

Décès: 31. Racine, née Landry, Berthe Emma, née le 16 décembre 1881, veuve de Louis Emile (décès à Buttes).

Publications de mariage: deux.

BUTTES

Camp de ski d'une semaine

(sp) Quelque 200 élèves de Boudry, avec 34 accompagnants, ont établi leurs quartiers à Buttes depuis lundi jusqu'à samedi, pour un camp de ski. Celui-ci a lieu à la petite Robella, mais les cantonnements sont installés au village.

COUVET

Des films aux clubs des loisirs

(sp) Convoquée il y a quelques jours à la salle de spectacles de Couvet, la dernière séance du Club des loisirs du Val-de-Travers a réuni un bel auditoire devant l'écran sur lequel M. Hans Maegli, cinéaste amateur de La Côte-aux-Fées, a projeté deux de ses films documentaires. D'une part, les aînés du Vallon ont pu se replonger dans le Valais au temps des mulets; d'autre part, ils ont revu quelques images caractéristiques de la sécheresse de l'été 1976, images tournées dans le Jura neuchâtelois et le Jura vaudois et dans la Haute-Saône. Le 16 février, le Club des loisirs recevra l'Ecole de ballet du Val-de-Travers, qui présentera un septacle intitulé «La danse à travers les siècles».

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, «Salon Kitty» (parlé français – 18 ans).
Môtiers, musée Rousseau: ouvert.
Fleurier, Le Rancho, bar-dancing: ouvert jusqu'à 2 heures.
Couvet, Le Hawaii: ouvert dès 20 heures.
Médecin, dentiste et pharmacien: habituels.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Sage-femme: tél. 63 17 27.
Fleurier, infirmière-visitante: tél. 61 38 48.
Fleurier, matériel des samaritains en prêt: tél. 61 13 24 ou tél. 61 38 50.
Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.
SOS alcoolisme: tél. 53 37 20 ou tél. (039) 61 38 50.
Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.
FAN bureau du Val-de-Travers: Fleurier, 11 av. de la Gare, tél. 61 18 76, télex 35 280.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.
Police cantonale: Môtiers tél. 61 14 23, Fleurier tél. 61 10 21.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Dante Raineri-Bassi et leurs enfants, Béatrice et Alexandre Gross-Raineri, et famille,
ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame

Alessio BASSI

née Maria FONTANA

dans sa 87me année.

6780 Airolo, le 9 février 1977.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

010178 M

nettoyages 4000 entretien

Entreprise de nettoyage en tous genres

Shampooing tapis
Parquet imprégnation des parquets

038/25 25 95

007635 A

ING. DIPL. EPF FUST SA

MACHINES D'EXPOSITION
de nos magasins : machines à laver, lave-vaisselle, tumbler, réfrigérateurs, congélateurs, cuisinières, aspirateurs, petits appareils : avec jusqu'à
45% de RABAIS
Toutes les marques, garantie à neuf, livraison, service.

009944 B

Bienne: 36 Rue Centrale. Tél. 032 22 85 25
Chaux-de-Fonds: JUMBO
et 24 succursales

DETTES
VITE RÉSOLUES
pour une entrevue chez vous sans engagement
Tél. 021/95 11 50
ARRANGEMENTS FINANCIERS s.a.r.l.
1510 MOUDON

008572 A

Action Usego produits frais

Gendarmes Filet de 3 paires au lieu de 4.50 seul. 3.30 net

Gerber Gala 80 g, 3 portions au lieu de 1.45 seul. 1.05 net (100 g – 1.312)

Tilsit pasteurisé Morceau de 200/300 g 100 g au lieu de 1.10 seul. -.88 net

Usego

tout près de chez vous

dans tous les magasins pourvus de ce signe

6/77

008640 B

armourins

SUPER PRIX-CHOC dès aujourd'hui !

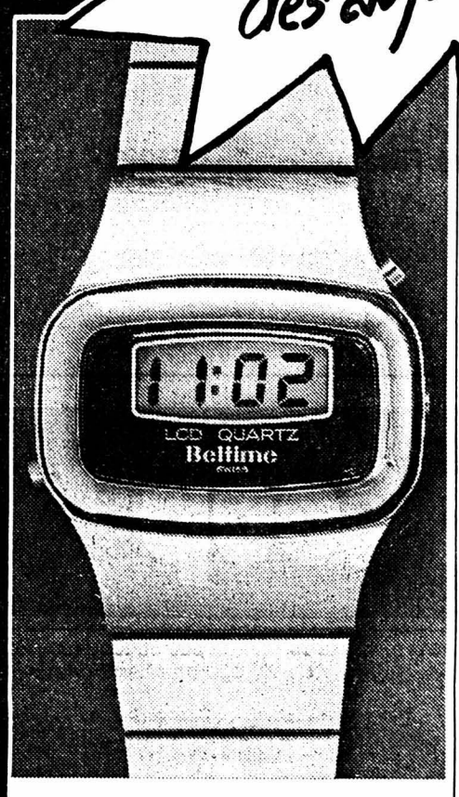

Montre digitale à quartz LCD pour homme. 4 fonctions, bracelet et boîtier acier, cadran gris foncé. Un prix très intéressant pour une montre digitale :
98.— seulement

98.–

Sensationnel : une montre à quartz avec indication du jour et de la date, d'une haute précision, bracelet et boîtier en acier, cadran argenté, brun ou bleu, au prix de
98.— seulement !

98.–

Le grand magasin au grand choix
En vente également à Innovation La Neuveville

008734 B

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

EXCURSIONS G. RACINE NEUCHATEL 038/24 48 00

SI VOUS ÊTES !
un groupement une société ou autres, à votre disposition :
BUS 14 PLACES

Inscriptions et renseignements
Tél. (038) 24 48 00

008718 A

LA NOUVELLE AUSTIN ALLEGRO 2 A 3 PORTES

3 ans MULTI GARANTIE

Austin Allegro 2 1300, 2 portes, fr. 11000.–/Austin Allegro 2 1300, 4 portes, fr. 11500.–/Austin Allegro 2 1300, 3 portes, fr. 12 200.–/Austin Allegro 2 1500 Spéciale, 4 portes, fr. 12 700.–/Austin Allegro 2 1500 Spéciale, automatique, 4 portes, fr. 13 850.–
Nous vous invitons à faire une course d'essai.

GARAGE WASER
LA CÔTE - PESEUX
Rte. de Neuchâtel - ✆ 31 75 73

GARAGE BLASER, LE LANDERON
Téléphone (038) 51 30 32

GARAGE SAUSER, FLEURIER
Téléphone (038) 61 34 24

008735 B

Poissons frais
recommandés cette semaine

De la mer à votre table :
Filets de carrelets
Cabillaud en tranches
Thon frais

Du lac :
Bondelles, palées, brochets, truite saumonée, filets de perches

Lehnherr frères
Le magasin spécialisé GROS ET DÉTAIL
Neuchâtel - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
Fermeture hebdomadaire : le lundi

008683 B

Jean Bottinelli
suc. de C. Buser
anciennement AU CYGNE

Literie complète
épuration des plumes
Neubourg 5 ✆ (038) 25 26 43
Neuchâtel. Service à domicile

PAS DE SOUCIS NOUS SOMMES LÀ

BAUERMEISTER et Cie
Dépannage et entretien
Ferblanterie
Installations sanitaires
Place-d'Armes 8. Tél. 25 17 86

VOS TAPIS !...
S.O.S. détachage
Nettoyages à sec
Traitements et réparations
"LA MOB" ✆ 31 56 87

elexa
Electricité - Téléphone PTT
NEUCHATEL
PESEUX Rue de Corcelles 8 — ST-BLAISE Gd-Rue 39 — CERNIER Rue F.-Soguel 26

Campardo Serrurerie
Port-Roulant 1 - Tél. 24 28 12
Constructions
Métalliques
Menuiserie
Métal et Aluminium
SPÉCIALISTE EN PORTES ET FENÊTRES
Aluminium à coefficient Thermique et Phonique élevé ! combinaisons idéales et sûres pour fermeture d'éléments antifeu et antivol

ALFRED GROSS
Appareillage - Ferblanterie
Installations sanitaires
Dépannage
Coq-d'Inde 24 Tél. 25 20 56

CARROSSERIE DES SABLONS
Prix discuté à l'avance
Devis sur demande
Sans dépassement
Travail soigné
TÉLÉPHONE (038) 24 18 42

VILLE DE VIENNE

RÉPUBLIQUE D'AUTRICHE

5¼ %

Emprunt 1977-1992 de Fr.s. 70 000 000

Le produit de l'emprunt est destiné à des investissements ayant pour but l'amélioration de l'infrastructure communale dans le secteur de l'Energie.

Modalités de l'emprunt

Durée : maximum 15 ans.

Titres et coupons : obligations au porteur de Fr.s. 5000.– et Fr.s. 100 000.– nominal, avec coupons annuels au 28 février.

Remboursement : le 28 février 1992 au pair, mais rachats annuels sur le marché de Fr.s. 4 000 000.– de 1982 à 1991, si les cours ne dépassent pas 100%.

Service de l'emprunt et impôts : le capital, les intérêts et les primes éventuelles sont payables en Suisse en francs suisses librement disponibles, sans frais pour le porteur et sans déduction d'impôts, taxes ou droits autrichiens quelconques présents ou futurs.

Cotation : aux bourses de Bâle, Genève et Zurich.

100½ % net
Prix d'émission

Délai de souscription

du 10 au 15 février 1977, à midi.

Libération des titres

le 25 février 1977.

Kredietbank (Suisse) S.A.

Armand von Ernst & Cie AG
Banco di Roma per la Svizzera
Caisse d'Epargne du Valais
Clariden Bank
Comptoir Bancaire et Financier S.A.
Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine, «CIAL»
Fuji Bank (Schweiz) AG

Nordfinanz-Bank Zürich

Gewerbebank Baden
Handwerkerbank Basel
Hypothekar- und Handelsbank Winterthur
Lloyds Bank International Ltd.
Maerki, Baumann & Co. AG
Morgan Grenfell Finance S.A.
Sparkasse Schwyz

008667 A

Déménagements

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

TRANSPORTS DE PIANOS
Garde-meubles - Petits transports

Tél. (038) 25 35 90
D. ROTHPLETZ Brévards 3
Neuchâtel

Islande-Groenland

un voyage Marti remarquable (par avion) au monde magique du Nord, aux pays des geysers, des icebergs et des Esquimaux.
5–16 juillet, 12 jours Fr. 3655.–
4–16 août, 13 jours Fr. 3815.–

Quelques extraits du programme Marti ‹avion›:

Malawi, l'enchantement de la steppe et des parcs zoologiques de l'Afrique orientale, 27 août – 11 sept., Fr. 2990.–

Afghanistan, de Kaboul à Hérat, une expédition au coeur d'un royaume féerique 10–24 juillet, Fr. 3645.–

Ladakh, un voyage de rêve au ‹petit Tibet›, 16–29 juillet, 3–16 septembre, Fr. 2945.–

BON *Veuillez m'envoyer gratuitement le programme de voyages en avion Marti.*
Nom
Prénom
Rue
NPA/Localité

Auprès de votre agence de voyages ou:

marti

Priorité à la qualité!

2001 Neuchâtel
Rue de la Treille 5
Tél. 038/25 80 42

009982 A

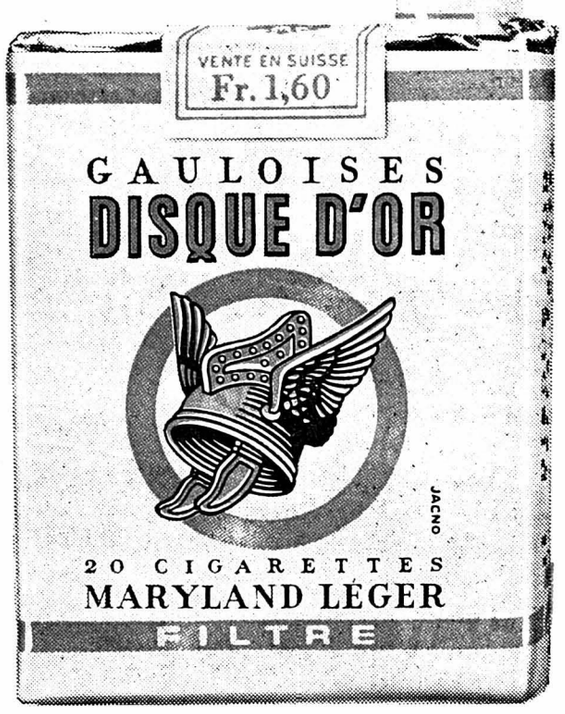

Légère, légère.
DISQUE D'OR
de Gauloises.

Vous verrez comme c'est agréable!

Mélange choisi de tabacs Maryland légers. Papier à haute porosité. Filtre multi-couches SU 280.
Fr. 1.60 les 20 cigarettes.

J'aimerais recevoir des offres avec projets pour la construction de quatre

cheminées de salon

Faire offres sous chiffres IW 333 au bureau du journal. 008595 A

ritschard sport

CHAVANNES 15 Neuchâtel
Tél. 25 44 52

Jonchère 8

Fontainemelon
Tél. 53 26 58

PROFITEZ

Fin de saison **Fin de série**

Prix exceptionnels

SKIS de marque dès Fr. **145.—**
SOULIERS dès Fr. **130.—**

008516 B

TRANSVERTAS

Un prêt personnel est une opération bancaire normale.
Surtout quand elle est traitée par une banque comme le Crédit Suisse.

CRÉDIT SUISSE
CS

Un prêt personnel du Crédit Suisse? Pourquoi pas!

Nous traitons votre prêt personnel avec le même soin que toute autre opération bancaire. Donc si, comme particulier, vous avez besoin d'argent, vous pouvez simplement vous rendre à la succursale du Crédit Suisse la plus proche et y demander un prêt. Ou alors nous adresser le coupon ci-contre – à votre convenance.

Un prêt personnel est souvent la meilleure solution.

Il vaut souvent mieux solliciter un prêt personnel que renvoyer un achat à plus tard. Avec un prêt personnel du Crédit Suisse, vous pouvez effectuer tout de suite un achat important pour vous et profiter des avantages du paiement au comptant. Ou aimeriez-vous compléter votre bagage professionnel? Avec un prêt personnel du Crédit Suisse, vous n'avez pas besoin de renvoyer d'un seul jour cette décision utile.

Au Crédit Suisse, vous êtes à la bonne adresse.

Pour un prêt personnel, c'est un point qui compte. Le Crédit Suisse est une des banques les plus anciennes et les plus expérimentées de notre pays. A ce titre, il vous conseille bien et vous garantit une discrétion absolue. D'autre part, nos conditions sont très avantageuses.

Demandez conseil dans une des 124 succursales du Crédit Suisse. Ou envoyez ce coupon à une des adresses ci-contre.

Coupon ☒ *Veuillez marquer d'une croix ce qui convient.*
☐ *J'aimerais en savoir davantage sur le prêt personnel du Crédit Suisse. Veuillez m'envoyer sans engagement votre prospectus d'information.* 264
Langue désirée: ☐ *français* ☐ *allem.* ☐ *it.*
☐ *Je m'intéresserais à un prêt personnel de Fr avec remboursement par mensualités de Fr.*
Nom *Prénom*
Profession *Date de naissance*
Rue
NP/localité

009963 A

2001 Neuchâtel, Place Pury, 038/25 73 01

Prix-choc Coop

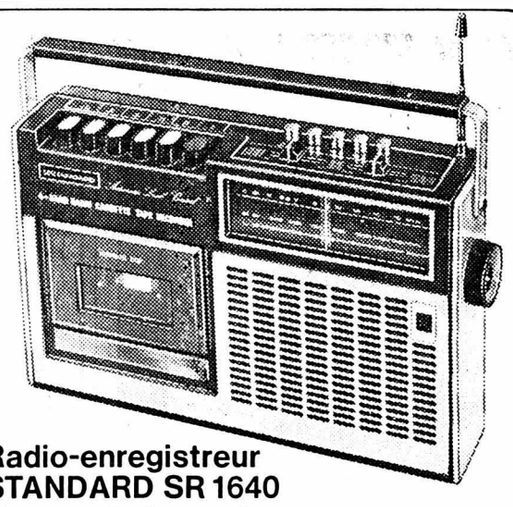

Radio-enregistreur STANDARD SR 1640
4 longueurs d'ondes: OUC/OM/OL/OC.
Avec microphone à condensateur incorporé. Régulateurs à coulisse pour tonalité et volume.
Commande d'enregistrement automatique et arrêt automatique en fin de bande.
Alimentation piles ou secteur.
1 année de garantie.
198.-

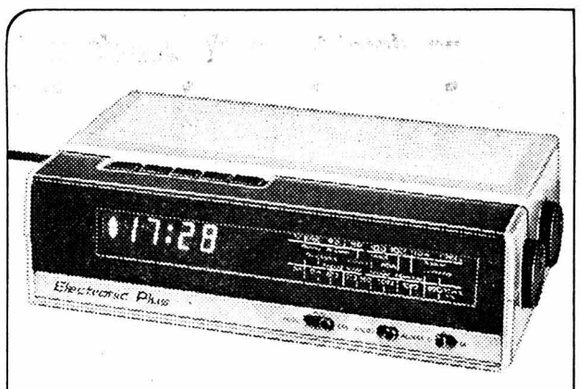

Radio-réveil ELECTRONIC-PLUS
Radio OUC/OM. Affichage digital électronique vert 24 heures. Réveil 24 heures. Sleeptimer 60 minutes. Répétition du signal de réveil.
Régulateur de luminosité pour l'affichage. Signal de réveil commutable sur radio ou ronfleur. Boitier blanc.
1 année de garantie.
99.-

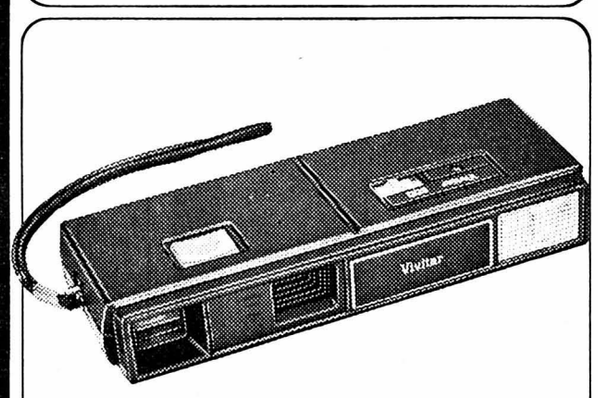

Caméra de poche VIVITAR 600
Avec flash électronique incorporé.
Photos réussies de jour et de nuit.
Indicateur de flash dans le viseur.
Objectif Vivitar à 3 lentilles de 1:8/24 mm, obturateur 1/250 sec.
1 année de garantie.
99.-

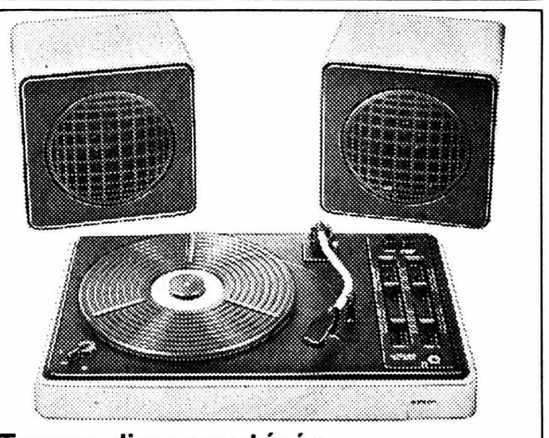

Tourne-disques stéréo WILSON SL 300
Un studio d'appartement à un prix abordable!
Avec deux haut-parleurs 2×3 W et capot en plexiglas. Régulateurs à coulisse pour tonalité et volume.
Boitier moderne blanc.
1 année de garantie.
185.-

Notre offre films

Kodacolor CII 110/20	3.80	Développement films couleurs (toutes marques)	1.90
Cubes X Magicube SYLVANIA	3.60	Kodacolor CII 135/36	4.80	Copies couleurs 9×9, 9×11, 9×13 cm	-.70

Coop compte pour qui sait compter!

FNH 7 **Super-Centre Portes Rouges**

coop photo/music 77-7

009993 B

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

Le comité directeur de Jeunesse-Sud condamné par le tribunal de Moutier

De notre correspondant:
La question jurassienne n'a pas fini d'encombrer les tribunaux. Hier, une nouvelle affaire a été jugée au tribunal de Moutier, placé sous la présidence de M. Jules Schlapbach. Comme de coutume, les deux partis politiques adverses se retrouvaient sur les bancs du tribunal. Cette fois, c'est à la suite d'une plainte de la femme du député-maire de Tavannes Armand Gobat que le tribunal a dû statuer.

Les faits sont relativement simples. En mars 1976, Mme Gobat a déposé plainte contre Jeunesse-Sud qui avait fait paraître dans la presse un communiqué qu'elle jugeait attentatoire à son honneur. Ce communiqué disait notamment que Mme Gobat faisait partie des contre-manifestants lors de l'émeute de Tavannes du 31 janvier de la même année. De plus, on y précisait plus loin que Mme Gobat aurait insulté un conseiller de la paroisse catholique de Tavannes.

Hier, donc, les deux parties se retrouvaient devant le juge unique du tribunal. Ce dernier a encore essayé de tenter la conciliation mais chaque partie est restée sur ses positions. Des témoins avaient été prévus. Ils étaient dix en tout, représentatifs des deux parties en cause. Comme d'habitude dans ce genre d'affaire, leur audition n'a pas apporté une lumière éclatante sur les faits car leurs témoignages étaient très contradictoires. Après une audience qui n'en finissait plus, le juge Schlapbach a rendu son jugement car il estimait que Jeunesse-Sud n'avait pas réussi à apporter la preuve de ses allégations. Il a donc condamné chacun des membres du comité directeur de Jeunesse-Sud à 40 fr. d'amende.

Il faut préciser que les prévenus étaient au nombre de dix sur treize que comptait le comité directeur à l'époque. L'amende se monte donc au total à 400 francs. D'autre part, les prévenus ont été condamnés solidairement aux frais de justice.

De plus, comme c'est la coutume dans la juridiction bernoise, ils devront encore s'acquitter solidairement des frais d'intervention de Mme Gobat, frais qui se montent à 690 francs. E. O.-G.

Dans une lettre adressée au Conseil fédéral

Le gouvernement bernois prend position au sujet de l'article 138 de la Constitution jurassienne

Dans une lettre adressée hier au Conseil fédéral, le Conseil exécutif du canton de Berne a pris position au sujet de l'article sur les modifications territoriales que l'assemblée constituante du futur canton a adopté définitivement le 3 février dernier en tant qu'article 138 de la Constitution du futur canton (article 129 lors de la première lecture).

«Afin d'éviter tout malentendu, indique le gouvernement bernois, nous tenons d'emblée à préciser la signification, par rapport à l'article 138 de la Constitution du nouveau canton, de la motion portant sur la définitition et l'exercice du droit d'autodétermination acceptée par le Grand conseil bernois le 2 septembre 1974. La motion demande d'insérer dans la Constitution fédérale des règles applicables à tous les cantons. L'article 138 de la Constitution du nouveau canton fait valoir une prétention territoriale précise au détriment d'un autre canton. La distinction est essentielle. De ce fait, une norme de droit constitutionnel fédéral répondant au vœu de la motion ne pourrait, en aucun cas, cautionner un texte constitutionnel cantonal concrétisant une prétention territoriale.

»Dans sa teneur actuelle comme dans la précédente, l'article 138 en cause crée un précédent propre à remettre en question les principes constitutionnels qui régissent les rapports de la Confédération et des cantons:

»– L'assemblée constituante a inscrit dans la Constitution du futur Etat une déclaration d'intention politique qui constitue une atteinte à l'intégrité territoriale du canton de Berne et qui de plus est destinée à fournir la base légale légitimant des revendications territoriales permanentes, lesquelles ont, à plusieurs reprises et à une forte majorité, été rejetées par la population concernée.

»– Cette déclaration remet en cause la fidélité confédérale, principe sur lequel est fondée la garantie constitutionnelle du territoire et de la souveraineté des cantons par la Confédération: la Constituante du futur Etat tente de créer une base constitutionnelle encourageant une sécession dans un canton voisin.

»– Cette déclaration porte en outre atteinte à nos institutions démocratiques, l'assemblée constituante contestant après coup, dans la mesure où elle ne satisfait pas ses vœux, une situation issue de consultations populaires.

»L'entente confédérale ne peut être assurée que si les cantons observent les règles implicites de la loyauté et du bon voisinage. Le contenu expansionniste de l'article 138 de la Constitution du nouveau canton est lourd de menaces pour l'avenir. D'une part, il compromet les rapports entre deux cantons confédérés, et d'autre part, il crée un problème qui touchera toute la Confédération.»

Aucun commentaire jurassien

Interrogé par l'ATS, le président de l'assemblée constituante de la République et canton du Jura, M. François Lachat, s'est refusé hier soir à commenter la lettre que le gouvernement bernois a envoyé au Conseil fédéral concernant l'article 138 (anciennement 129) de la Constitution jurassienne sur les modifications territoriales. Il estime uniquement que «la loyauté confédérale exige une interprétation objective et non subjective d'une norme institutionnelle d'un autre canton, fût-il en gestation».

BIENNE - BIENNE - BIENNE

Au tribunal de district

Drogue: sévère condamnation malgré tout...

De notre rédaction biennoise:
Le tribunal de district de Bienne, sous la présidence du juge Bernhard Staehli, s'est occupé hier du cas de H. R., âgé de 38 ans, cuisinier dans un établissement de la place, prévenu d'infractions à la loi sur les stupéfiants entre mars 75 et avril 76, à Bienne. H. R. consommait différentes drogues et jouait le rôle d'entremetteur, mettant son appartement à disposition pour faciliter le commerce.

Elevé dans sa famille à Zurich, H. R. avait été placé à l'âge de 14 ans dans un foyer pour apprentis à la suite du décès de sa mère. Après trois ans et demi d'apprentissage de mécanicien, il avait abandonné, puis trouvé un emploi dans l'horlogerie. En 1961, il s'était marié et trois enfants étaient nés de cette union, qui fut dissoute en 1973. Commence alors pour H. R. un long calvaire, celui de la dépendance de la drogue. Instable, la plupart du temps malade tant physiquement et psychiquement, il se laisse aller et devient une sorte de clochard. Il fait la connaissance des requins de la drogue à qui il fournit des clients; 800 g de haschisch, 1 kg de marijuana, 50 «trips» de LSD et des amphétamines ont passé entre ses mains sans pour autant qu'il vende lui-même. Son «travail» consistait à réunir consommateurs et vendeurs, moyennant quoi il recevait quelques grammes de drogue pour sa propre consommation. Il ira jusqu'à boire et s'injecter du X 112, un produit utilisé normalement pour maigrir...

Par trois fois, il a déjà été condamné par la justice et terminé au pénitencier de Witzwil, après s'être échappé de Munsingen. Il est placé sous tutelle et son tuteur prendra la défense de H. R. devant le tribunal.

Le prévenu, depuis une année, a réussi à s'en sortir. Fini la drogue, il a trouvé un emploi comme garçon de café et est parvenu par un travail acharné à se hisser au poste de chef de cuisine. Le chiffre d'affaires du commerce qui l'emploie augmente, la clientèle est satisfaite de la cuisine et H. R. a repris confiance en lui. Il se soigne, trouve une amie et comme il gagne près de 1800 fr. par mois, il loue un appartement.

Aux juges, il dira qu'il est heureux d'avoir de nouveau un vrai lit avec une table et des chaises, des vêtements propres. Son tuteur fit remarquer au tribunal que H. R. s'acquitte pour la première fois et régulièrement d'une partie des aliments qu'il doit verser à sa famille, de même que de ses frais courants. Son tuteur souligna l'effort considérable fait par son pupille pour se réhabiliter socialement. H. R. fit également part au juge de son intention de faire prochainement un examen de cuisinier afin d'avoir réellement un métier qu'il aime et qui le comble. Une peine d'emprisonnement, naturellement, viendrait anéantir tous ses efforts.

Pourtant, la loi est la loi. H. R. a été reconnu coupable d'infraction à la loi sur les stupéfiants commise de manière répétée et condamné à huit mois d'emprisonnement, moins neuf jours de préventive; il devra payer en outre 100 fr. à l'Etat pour gains illicites et 650 fr. de frais.

Dans ses considérants, le juge Staehli fit remarquer que le tribunal aurait certainement été prêt à accorder le sursis. Malheureusement, aucun article de la loi ne prévoit un tel cas: le sursis ne peut être accordé que si durant cinq ans l'accusé n'a pas fait plus de trois mois de prison. H. R. devra donc quitter son emploi, passer huit mois en prison et peut-être recommencer à zéro en sortant...

VOL QUALIFIÉ

L'après-midi, ce fut au tour de M. B., un ressortissant français né en 1953 et domicilié à Bienne, de comparaître devant les juges. Le 21 décembre dernier, il a volé dans la caisse de la pharmacie Stern 280 francs. Chômeur, ce soir de décembre, M. B. était dépressif et il se saoula (1,94 ‰). En passant devant la pharmacie dans laquelle sa fiancée travaille, il fut pris d'une «rogne» et, d'un coup de pied, enfonça la porte, faisant main-basse sur le tiroir-caisse.

Comme il a déjà été condamné à Porrentruy à deux mois de prison puis interné au Tannenhof pendant huit mois pour avoir notamment passé la frontière sans papier, le sursis ne lui fut pas accordé. Pour vol qualifié, il a été condamné à quatre mois fermes et un sursis portant sur deux mois d'emprisonnement a été révoqué. Le paiement des frais se monte à 550 francs.

Une demi-tonne de viande incinérée et 130.000 fr. de découvert!

Le «boucher à la Mercedes» a disparu...

De notre rédaction biennoise:

L'affaire du boucher biennois W.F., disparu ainsi que les soi-disant 3500 kg de viande avariée incinérés à Lyss comme l'annonçait hier une certaine presse, a créé à Bienne quelques émotions. En fait, selon le vétérinaire communal, M. Hugo Keller, il ne s'agit que de 510 kg de viande avariée par la décongélation qui ont dû être transportés à Lyss. Aujourd'hui la police va déblayer ce qu'il reste dans l'appartement de W.F., chemin Mon-Désir. Ce boucher, en effet, a quitté la ville depuis la semaine dernière sans donner d'adresse; en revanche, il laisse une montagne de dettes qui, selon l'Office des poursuites, se montent aujourd'hui à 130.000 francs.

L'intervention de la police est due à une plainte qui a été déposée vendredi dernier par un paysan seelandais qui avait reçu du boucher biennois un chèque non couvert d'une valeur de 2000 francs.

Le jeune boucher F., qui depuis près d'un an s'était établi avec sa famille à Bienne, exploitait les boucheries de la rue de Morat et du chemin Mon-Désir. Jovial et gai lurron, il aimait se montrer dans les dancings de la place, vêtu de sa blouse de boucher et accompagné d'un énorme dogue allemand, payant des tournées à la ronde.

Alors qu'en pleine récession chaque commerçant compte au plus près de ses sous, le boucher de la rue de Morat distribuait à ses clients comme cadeau de Noël une fiasque de vin. Dans les milieux professionnels, en revanche, il était connu pour son mauvais caractère et ses disputes incessantes. Ses manières commerciales laissaient aussi à désirer: il n'hésitait pas, une fois le vendeur mis en confiance par une affaire régulière, à émettre en paiement de la viande des chèques non couverts.

Plus d'un agriculteur du Jura-Sud et du Seeland se sont laissé prendre par les manières élégantes du «boucher à la Mercedes». Comme il était mauvais payeur, il oubliait aussi de régler ses factures d'électricitié et lorsque le service communal s'est rendu compte qu'il y avait un découvert de 4000 fr., il a été décidé de poser des compteurs à pré-payement pour les armoires frigorifiques vidés régulièrement par le service de l'électricitié; près de 2000 fr. purent être ainsi récoltés. Les locations des commerces étaient elles aussi régulièrement oubliées, de sorte que les deux propriétaires ont résilié leur bail de location pour le 31 janvier. Passé cette date, le boucher commença à se faire rare, craignant sans doute ses créanciers. Quelques jours après que le vétérinaire communal eut déblayé la viande avariée, il disparut totalement de la circulation.

Collision: passagère grièvement blessée

(c) Un grave accident de la circulation s'est produit entre Bueren et Rueti, où deux voitures sont entrées en collision. L'un des occupants a reçu des soins sur place alors que le second, une femme domiciliée à Granges, a été transportée à l'hôpital régional de Bienne, grièvement blessée. Les dégâts s'élèvent à 25.000 francs.

Tôles froissées

Hier, vers 7 h, deux voitures sont entrées en collision, rue du Viaduc. Les dégâts s'élèvent à 2200 francs. Un peu plus tard, vers 14 h, se produisait une autre collision entre deux voitures à l'intersection du Quai du Haut et de la rue du Marché. Une personne a été légèrement blessée et les dégâts s'élèvent à 8000 francs.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo: 15 h et 20 h 15, «1900» deuxième acte.
Rex: 15 h, 17 h 30 et 20 h 15, «La bataille de Miedway» (sensurround) dès 14 ans.
Lido: 15 h et 20 h 15, «D'amour et d'eau fraîche».
Scala: 15 h et 20 h 15, «La route de la violence».
Palace: 15 h et 20 h 15, «L'aigle s'est envolé».
Studio: 20 h 15, «Le plaisir c'est ma devise»
Métro: 19 h 50, «Cinq gachettes d'or – La scoumoune»
Elite: permanent dès 14 h 30, Sex-film.
Capitole: 15 h et 20 h 15, «Raid sur Entebbe»

PISCINE COUVERTE
Palais des Congrès: ouverture de 8 h à 20 h.

EXPOSITIONS

Galerie 57: Peter Stein, dessins 1975-1976.
Galerie des Beaux-Arts: Peter Kunz et Rafael Gomez.

Médecin de service: tél. 22 33 33.
Dégâts d'eau et de gaz: tél. 22 33 88.
Main tendue: tél. 143.
Pharmacie de service: tél. 23 11 23.

FAN-L'Express, rédaction biennoise: tél. (032) 22 09 11.

Entre Courtelary et Corgémont

Cote d'alerte pour la Suze

De notre correspondant:
La Suze qui coule dans le Vallon de Saint-Imier pour se jeter dans le lac de Bienne connaît, ces jours derniers, comme bon nombre de rivières de notre pays, une crue importante. On se souvient que la semaine dernière elle était déjà sortie de son lit.

Hier, entre Courtelary et Corgémont, de nombreux champs bordant le cours d'eau étaient inondés. Pour l'instant, la route qui relie Bienne à La Chaux-de-Fonds n'a pas été touchée. Néanmoins, on peut signaler qu'à la hauteur de l'aérodrome de Courtelary, il arrive quelquefois que l'eau qui inonde les champs atteigne la chaussée. Il y a alors quelques deux à trois centimètres d'eau et il convient d'être très prudent en voiture car l'aquaplanning guette chacun. D'autant plus que sur ce tronçon de route rectiligne, les voitures circulent à près de 100 km/heure. A Sonceboz, bien que la rivière soit près de sortir de son lit, il n'y a encore pas matière à s'inquiéter. On sait que c'est dans cette localité, près de l'usine d'horlogerie, que la Suze forme un petit lac en tems de crue. A Bienne, la rivière est à quelque 50 cm des ponts, mais là aussi il n'y a pas péril en la demeure. (og)

SUITE **Laufonnais**

Le canton de Berne présente un avantage jugé incontestable quant à l'autonomie des communes et du district, ainsi qu'en ce qui concerne les questions des communications. Seul les 10 % des personnes interrogées ne voient pas d'avantages dans une éventuelle annexion à Bâle-ville, et 33 % pas d'inconvénients.

Concernant le canton de Berne, 32 % des personnes interrogées ne voient pas d'avantages à une annexion et 26 % pas d'inconvénients.

22 % des personnes interrogées sont d'avis «que l'on ne doit pas tout changer», 16 % pensent qu'en restant Bernois «on sait à quoi s'en tenir» et 10 % sont d'avis que «tout est bien actuellement».

Mardi soir s'est tenue à Wahlen (Be) une séance de la commission du district au cours de laquelle un «catalogue des problèmes» a été élaboré. Ce dernier sera soumis aux gouvernements des cantons avoisinants. Il contient en outre les conditions d'un éventuel rattachement.

PORRENTRUY

Le Conseil de ville s'informe

(c) Le Conseil de ville de Porrentruy a tenu hier soir une longue séance d'information, consacrée aux variantes du tracé de la route transjurane. Il a entendu des exposés des responsables du cinquième arrondissement des ponts et chaussées, MM. Eckert et Voelke, qui ont présenté les variantes est et ouest. Comme leurs noms l'indiquent, l'une passe à l'ouest de la ville, l'autre à l'est. De très nombreuses questions ont été posées sur les avantages et les inconvénients ainsi que sur les coûts des tracés envisagés.

Un seul conseiller de ville a relevé que la transjurane n'est guère appelée à desservir les régions qu'elle traversera, ce qui, selon lui, rend sa nécessité discutable.

Le Conseil de ville examinera le problème à fond dans sa séance du 24 mars et donnera son préavis sur les variantes proposées, ceci à la demande du Conseil communal, qui n'a pas voulu prendre position seul à ce sujet.

EN AVANT-DERNIÈRE PAGE: L'HORLOGERIE S'EXPATRIE POUR SURVIVRE...

Chien enragé à Damphreux

(c) Aucun des nombreux cas de rage signalés jusqu'à présent ne concernait un chien. Cependant, on vient de déterminer qu'un jeune chien âgé de moins de cinq mois, donc non vacciné, était bel et bien porteur du fameux virus. Il a donc été abattu. Il appartenait à une famille de Damphreux, petit village d'Ajoie.

Le vétérinaire cantonal a déclaré tout le territoire de cette commune zone d'infection. Les chiens et chats doivent donc y être tenus en laisse ou parqués dans un enclos sûr. Tout commerce de chiens ou de chats est strictement interdit; le transport des chiens et des chats par les différents moyens de locomotion publics est également interdit. Nombre d'autres mesures connues pour avoir été plusieurs fois publiées, doivent également être prises.

FRANCE VOISINE

Drogue à Belfort: dix-neuf jeunes impliqués

Une affaire vieille de trois ans est passée lundi devant le tribunal de Grande instance de Belfort.

Dix-neuf jeunes gens comparaissaient pour détention et usage de stupéfiants. Ces garçons et filles étaient âgés, à l'époque des faits, entre 17 et 24 ans et s'étaient connus au cours d'une surprise-partie. L'un d'entre eux y avait introduit du haschisch et par la suite, ils avaient fait caisse commune pour aller régulièrement acheter de la drogue à Amsterdam. Quelques-uns avaient eu recours à des drogues «dures» («brown sugar» et LSD).

Le tribunal s'est donné jusqu'au 22 avril pour prononcer son verdict.

LIBRES OPINIONS

Quand Bienne demande des dons

Les villes et les villages vivaient autrefois en économie plus ou moins fermée, et ce caractère autarcique se retrouvait dans tous les domaines d'activité. En matière d'instruction et de culture notamment, on en était largement réduit à ses propres ressources. Un enfant qui poursuivait ses études dans une autre ville, un visiteur du dehors assistant à un spectacle étaient l'exception plutôt que la règle.

Avec le développement des communications, tout a changé: les villageois viennent acheter dans les villes, y envoient leurs enfants, y assistent aux spectacles, aux concerts, profitent des nombreuses prestations de tout genre offertes par la grande agglomération.

Notre structure politique et administrative actuelle, et ses implications financières, obligent les villes à inclure dans leurs budgets des sommes considérables pour des institutions dont les habitants de la région bénéficient aussi largement, (et gratuitement) que les contribuables locaux.

PROBLÈMES ARDUS

En matière scolaire, des mesures ont été prises. A Bienne, on ne l'ignore pas, les élèves venant d'autres communes doivent payer un «écolage».

Mais, en matière culturelle, les communes de la région n'ont aucune obligation. Et comme ces prestations (théâtre, concerts, expositions, conservatoire, conférences, etc.) sont presque toujours déficitiaires, elles posent aux finances municipales des problèmes de plus en plus ardus.

Prenant le taureau par les cornes, le Conseil municipal de Bienne envoyait récemment à toutes les communes alémaniques de la région une lettre fort aimable leur demandant de bien vouloir subventionner les activités culturelles biennoises, notamment le Théâtre Bienne-Soleure et la Société d'orchestre, dont l'existence même était menacée.

Sur les 46 communes sollicitées, 13 avaient répondu favorablement, et le total des subventions ainsi accordées s'élevait à près de 90.000 francs. Lors de la conférence de presse de vendredi passé, M. M. Oberle, chancelier, put annoncer que trois nouvelles communes s'étaient décidées à faire un geste à l'égard de la métropole, de sorte que celle-ci pouvait désormais compter sur un apport de 93.900 francs.

Résultat actuel: 16 oui, 12 non, et une «majorité silencieuse» de 19.

LES RAISONS

Les raisons fournies dans les lettres de refus sont de divers ordres:

Certaines communes invoquent leurs difficultés financières. D'autres relèvent qu'elles doivent songer en premier lieu à leurs propres activités culturelles. D'autres enfin promettent de reprendre la question en temps opportun.

Il est évidemment un peu humiliant pour notre «ville de l'avenir» d'être contrainte à demander l'aumône, à faire le porte-à-porte pour recueillir des dons charitables au risque de trouver visage de bois.

Mais il faut bien admettre que, dans la situation actuelle, cette initiative est judicieuse, et qu'elle a tout de même été couronnée par un certain succès.

Il serait d'ailleurs grand temps que toutes les communes voisines se rendent compte de l'ampleur des prestations biennoises – bibliothèque, théâtre, concerts, expositions, enseignement musical, université populaire, etc., et fassent preuve de générosité.

Capitale sans territoire, Bienne s'efforce de jouer son rôle de centre culturel et, dans plus d'un domaine, elle offre des prestations de qualité.

La mort du Théâtre Bienne-Soleure, celle de l'Orchestre de Bienne (entre autres) seraient pour la vie culturelle de toute la région des pertes irréparables.

Espérons qu'on n'en arrivera pas là. R. WALTER

AU **TABARIS** LAUSANNE EN FÉVRIER
CARROUSEL DE PARIS
LES PLUS BEAUX TRAVESTIS DU MONDE...
LEUR REVUE ÉTOURDISSANTE!!!
Réservation: tél. (021) 22 09 33 dès 14 h - Fermé le dimanche
006735 R

Flash sur la Côte

Photos passeport
Photos d'identité rapides
Travaux en couleur soignés
chez le spécialiste
DROGUERIE-PARFUMERIE
MICHEL JENNI
PESEUX Tél. (038) 31 15 07
006328 A

Boucherie chevaline
Peseux
Marcel Joset
Rue Ernest-Roulet 7 Tél. 31 51 31
POULAIN ainsi que VIANDE DE PORC de première qualité
Fondue bourguignonne - Fondue chinoise
006329 A

Télévision Radio
Rémy Perret
2034 Peseux
Concessionnaire des PTT
Grand-Rue 6
Tél. 31 40 20
006330 A

Une boutique cadeaux = tous les cadeaux
ROSSIER
ÉLECTRICITÉ SA
PESEUX 311216 BEVAIX 461757 CHEZARD 531975
+ tous les appareils électroménagers
+ grand choix de lustrerie
006331 A

ANDRÉ HAEFELI
PESEUX GRAND-RUE 22 (sous les arcades)
TV - RADIO - DISQUES
TOURNE-DISQUES
MAGNÉTOPHONES
Tél. 31 24 84 Service prompt et soigné
006332 A

Loupes
Jumelles
Longues-vues
Boussoles
Maître opticien
Landoz
Gd. rue 29 PESEUX
bien conseillé bien servi
... et les nouveautés en lunetterie
Tél. 31 12 61
006333 A

LE PHARMACIEN
est au service de votre SANTÉ
PHARMACIE GAUCHAT
Tél. (038) 31 11 31 CAP 2000 PESEUX
006334 A

BABY-HALL
Votre détaillant spécialisé
PESEUX - Grand-Rue 2 - Tél. 31 38 35
007568 A

Une nouvelle jeunesse pour la Maison communale de Peseux

Cette fois c'est parti: à Peseux les travaux de réfection totale de la Maison de Commune ont débuté avant même la fin de janvier. Une grue a été installée dans le préau sud et l'édifice, qui date de 1890, va être soumis à une cure de rajeunissement décidée par le Conseil général, qui a accordé pour cela un crédit de 1.600.000 francs.

Cette action de relance pour les métiers du bâtiment vient à son heure. Le siège de l'administration communale était loin d'être un palais! Au contraire, cet ancien collège, chargé d'histoire, méritait d'être tranformé et rafraîchi.

EXIL PROVISOIRE

Tous les locaux ont été vidés: l'administration communale a été installée provisoirement dans un appartement au 11 de la rue Ernest-Roulet, le poste de police a émigré sous la salle des spectacles, les salles de sociétés ont été transférées au collège des Guches... Sans oublier la bibliothèque communale qui a déménagé une partie de ses livres dans la salle commune de la Maison des personnes âgées.

Les travaux de rajeunissement vont durer jusqu'à l'automne et dès l'achèvement des nouveaux locaux, le retour sera effectué progressivement.

UN ANCIEN COLLÈGE

En 1885, le besoin de bâtir un nouveau collège se fit sentir. En effet, les locaux de l'immeuble de la Voûte, deuxième édifice scolaire de la localité, étaient à la fois trop petits et même inhabitables.

Une sous-commission, composée du Dr Paris, de MM. Ernest Knab et Henry-Louis Henry, fut chargée d'une étude spéciale en tenant compte du développement de Peseux et aussi du fait que l'enseignement de la gymnastique n'avait pu être dispensé depuis longtemps.

L'emplacement fut choisi un peu à l'extérieur pour prévoir des préaux largement dimensionnés et la possibilité d'aménager plus tard un autre bâtiment abritant une salle des spectacles et une halle de gymnastique, ce qui fut réalisé en 1914.

C'est un collège spacieux qui fut inauguré le 26 juillet 1890. Il avait coûté 115.000 fr.!

TROP PETIT

A cette époque, la population comptait 835 habitants et personne ne s'attendait à un essor aussi rapide. On n'avait pas songé à l'héritage de Fornachon et dix ans plus tard, en 1900, on dénombrait déjà 1214 habitants!

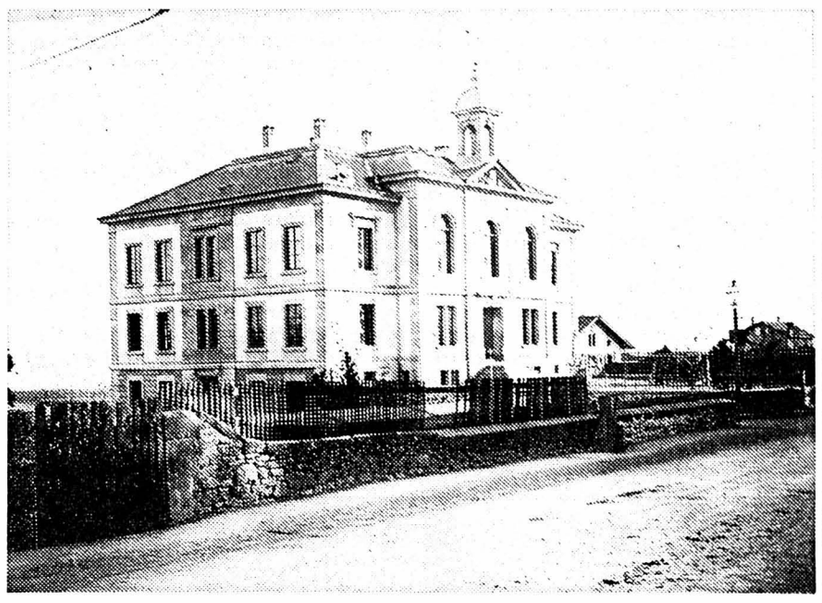

C'était en 1890. L'ancienne école n'avait pas encore été surélevée.

Cinq classes y avaient été installées, mais en 1903, il n'y avait déjà plus de places disponibles. Que faire? Plutôt que de construire un nouvel édifice, les autorités d'alors penchèrent pour rehausser le bâtiment. L'architecture et la silhouette harmonieuse souffrirent de cette modification, réalisée en 1904 pour 35.000 francs.

D'UNE ÉCOLE À L'AUTRE...

L'essor de Peseux se poursuivant, on comptait déjà 2188 habitants en 1909 et pour les édiles, il fallut à nouveau étudier de nouvelles constructions scolaires.

C'est ainsi que tout au début de la guerre de 1914 les habitants de la commune purent fièrement inaugurer le collège des Guches et la grande salle des spectacles.

Cette fois on avait vu plus grand! Au fur et à mesure de l'achèvement de nouvelles classes aux Guches, les locaux devinrent disponibles à l'ancien collège; l'administration communale, logée depuis longtemps à la Grand-Rue 43, s'en vint occuper, sans beaucoup d'aménagement, l'édifice qui devint ainsi la Maison de Commune. La rue du Collège fut débaptisée et prit le nom de rue Ernest-Roulet en souvenir de celui qui fut un président de commune dynamique et dévoué pendant de nombreuses années.

Mais le manque de locaux scolaires persistait en raison du développement de Peseux. Dès que le collège des Guches, même agrandi, fut trop petit, des classes enfantines durent à nouveau être logées aux étages supérieurs de l'ancien collège. Cela devait durer jusqu'en 1966, date de l'inauguration du Centre scolaire des Coteaux.

SOUVENIR ESTOMPÉ

Avec les transformations en cours, la Maison de Commune va quitter sa destination première; avec les bureaux de l'administration, une nouvelle salle du Conseil général... et le poste de police, on ne se souviendra plus guère, après les travaux de rajeunissement... de l'ancien troisième collège!

Willy SIEBER

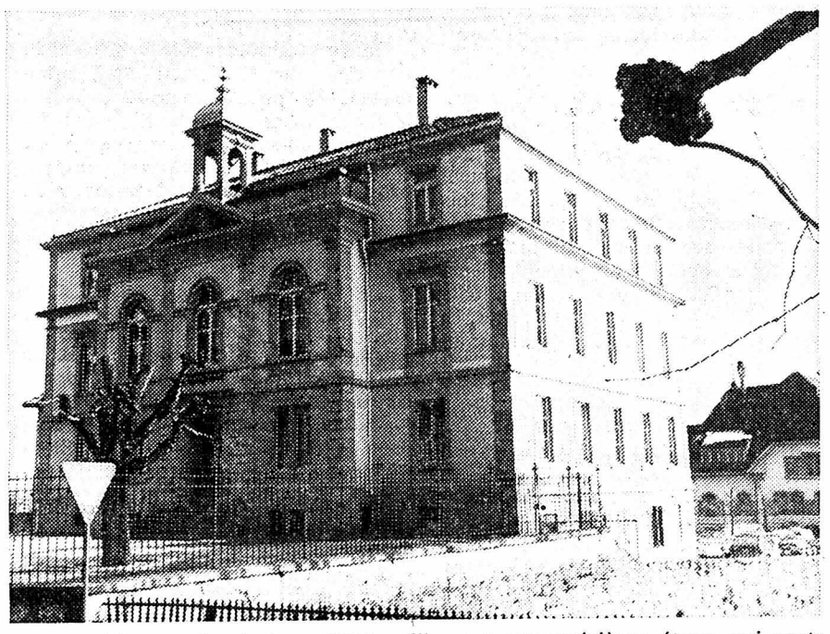

L'immeuble actuel: c'est en 1904 qu'il reçut son troisième étage qui porta atteinte à son équilibre architectural.

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé
SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

La Côte en bref

La doyenne a eu 97 ans

Mme Rosa Schlup, la doyenne de Peseux, qui réside à l'Hospice de Cressier, a fêté son 97me anniversaire. Une gerbe de fleurs lui a été envoyée par le Conseil communal. Nos compliments et bonne route vers le centenaire.

Il faut signaler que le doyen, M. Albert Evard, domicilié au chemin des Meuniers 3, est né également en 1880 et que c'est le 29 avril prochain qu'il pourra célébrer, lui aussi, son 97me anniversaire.

A l'Amicale des Arts

Pour la reprise de ses activités en 1977, l'Amicale des Arts a organisé un concert donné par l'Ensemble baroque neuchâtelois à l'aula des Coteaux. Un nombreux public a passé une magnifique heure musicale grâce aux talents des interprètes, le pasteur Etienne Quinche, flûtiste, P. Macchi, hautboïste, J.-C. Schneider, violoncelliste et le pasteur François Altermath, claveciniste.

Une autre manifestation de choix a été consacrée à l'étonnant peintre Van Gogh et ce sujet passionnant a été traité de façon magistrale par M. Pierre Gassier, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Neuchâtel.

Le conseil général va siéger

Le législatif siégera jeudi 24 février et les commissions siègent cette semaine.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE MARTIAL JUVET, PESEUX

Du saucisson de torée au marcassin entier à la broche

Parmi les commerçants, les plus entreprenants sont toujours en avance sur leur temps. Cette constatation n'est pas seulement valable pour la mode et la chaussure, mais dans tous les secteurs.

Martial Juvet, le boucher de la rue de Neuchâtel, à Peseux, n'a pas fini l'hiver que, déjà, il prépare l'été! Il a donné le coup d'envoi de la belle saison par une campagne axée sur le porc pour refaire les provisions du congélateur familial.

Le gril maison qui permet de rôtir des pièces de viande pesant jusqu'à 80 kilos. C'est avec cet appareil que fut préparé le marcassin entier.
(Avipress J.-P. Baillod)

Ce commerçant prévoyant, et imaginatif de surcroît, sait bien que, dans quelques semaines, le printemps ouvrira toute grande la porte des pique-niques, des grillades forestières, des broches odorantes, des torées montagnardes. Aussi a-t-il déjà prévu toute une gamme de spécialités, de quoi faire venir l'eau à la bouche des gourmands et gourmets.

Pour les grillades demandez à Martial Juvet ses mixed-grils aux 6 viandes accompagnées des savoureuses salades de saison fraîches préparées chaque jour par ce boucher-charcutier, ou sa fricassée style barbecue.

Pour les broches, le nec plus ultra c'est assurément le fameux filet de porc farci au saucisson et le rôti hongrois largement assaisonné d'oignons émincés et de paprika. Mais il y a toujours le gigot d'agneau ou encore la selle ou le gigot de chevreuil ou de saïga.

Si vous voulez être original à tout prix, demandez à Martial Juvet de venir griller dans votre jardin ou à la lisière d'une forêt un marcassin entier: six heures et demie de cuisson avec un gril maison conçu et réalisé par le boucher et l'ancien champion suisse motocycliste Philippe Schreyer, de Petit-Cortaillod, un bricoleur de talent.

En revenant des Jeux olympiques de Montréal, l'an passé, les chronométreurs officiels de Longines, accompagnés du skieur Jean-Pierre Besson, de la Vue-des-Alpes, ont goûté au marcassin de Juvet: un régal. A vingt-huit ils n'ont rien laissé de la bête de 40 kg à part les os!

Parce que Martial Juvet ne se contente pas d'être un boucher plein d'imagination et dynamique en diable. Il sait se transformer en cuisinier capable de régaler, à la demande, une compagnie de 150 personnes ou de 20 si on lui demande un dîner campagnard complet plus intime chez soi. Il peut aussi prêter ses grils à ses clients. On peut y faire des pièces jusqu'à 80 kilos.

Enfin, pour les torées authentiquement neuchâteloises, le boucher confectionne des saucissons largement réputés.

Il m'a même donné un bon conseil pour le cuire et je vous le livre à mon tour: prenez les saucissons (ou, c'est délicieux paraît-il, de la saucisse au foie), entourez-les d'une feuille de papier gras de boucherie, puis d'une feuille de chou blanc, enfin de quelques pages de la FAN de la veille que l'on aura pris soin d'humidifier. Sinon, à la place, une feuille d'alu. Et, enfin, ce conseil sacré: cuire sous la braise une fois le bois consumé; ne jamais faire une torée sous les flammes!

Boucher, charcutier, cuisinier, traiteur: cet homme qui a tant de cordes à son arc, une vitalité inépuisable et une jovialité contagieuse, est un orchestre à lui tout seul!

G. Mt

Boucherie KRAMER
CHARCUTERIE
On livre à domicile
Un seul principe - la qualité!
PESEUX Grand-Rue 40 Téléphone 31 13 53
006335 A

Prim enfance
CAP 2000 - PESEUX
Le spécialiste en berceaux, chambres d'enfants poussettes, pousse-pousse, vous offre:
POUSSETTE dès 198 fr.
007575 A

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
MARTIAL JUVET
2034 PESEUX Rue de Neuchâtel Tél. (038) 31 15 39
Pour votre congélateur!!!
CARRÉ DE PORC AVANTAGEUX
P 3 places réservées aux clients.
007569 A

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

12.000 HOMMES ET UN NOUVEAU MATÉRIEL

Instruction de détail cette année pour la division mécanisée 1

LAUSANNE (ATS). – Sur un effectif total de 14.000 hommes, près de 12.000 soldats, sous-officiers et officiers de la division mécanisée 1 feront du service cette année, et ils seront dotés de trois nouveaux types de blindés, a annoncé mercredi à Lausanne le divisionnaire Stettler, commandant de la grande unité d'armée romande.

Après les grandes manœuvres organisées en 1976 à l'échelon du corps d'armée, les cours de répétition de la division en 1977 seront d'une ampleur moindre. Ils porteront sur l'instruction de détail, l'entraînement au combat et au tir et l'engagement interarmes avec tirs combinés jusqu'au niveau du régiment. On prévoit aussi une information sur la protection civile et des exercices de décision, d'endurance et d'éducation à la rusticité.

Les cours de répétition, qui ont commencé en février avec un régiment d'obusiers blindés et un régiment du génie actuellement en service sur les places de Bière et de Bure et le long de l'Aar entre Berne et Soleure, se poursuivront jusqu'en novembre. C'est ainsi qu'un régiment de chars et un bataillon du génie seront mobilisés en avril-mai entre Steffisbourg et Thoune, des sanitaires motorisés en juin-juillet, un régiment cycliste en septembre entre Fribourg et La Singine, des troupes d'exploration en octobre, enfin un régiment d'infanterie motorisée et un régiment d'artillerie en octobre-novembre dans les régions lac Noir-Gantrisch et lac de Neuchâtel-Menthue.

Les troupes de la div. méc. 1 toucheront cette année le nouveau masque à gaz, qui fera partie de l'équipement personnel emporté à la maison. D'autre part, elles seront équipées de trois nouveaux blindés: le char 68-AA 2 (développement du char 68, avec amélioration du système de pointage et de réglage du tir de précision), le char poseur de ponts (permettant aux troupes mécanisées le franchissement rapide et sûr de cours d'eau et fossés de vingt mètres et plus) et le char de dépannage 65 (pour dépanner des blindés et engins de 30 tonnes, voire jusqu'à 90 tonnes).

Le divisionnaire Stettler a annoncé les résultats du concours de photographies institué pour la première fois en 1976 et ouvert à tous les états-majors et unités de la division. Le premier prix a été décerné au sgtm Alfred Heim, de Zurich.

Hausse de 0,2 % de l'indice des prix à la consommation au mois de janvier

BERNE (ATS). – L'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, (OFIAMT) a augmenté de 0,2 % en janvier dernier, soit dans la même mesure que les trois mois précédents. Cet indice, qui traduit l'évolution des prix des principaux biens de consommation et services entrant dans les budgets familiaux des ouvriers et des employés, a atteint 167,4 points à fin janvier (septembre 1966 = 100) à la suite de cette augmentation. Il est donc de 0,9 % plus élevé qu'une année auparavant (165,9).

La hausse de 0,2 % de l'indice général dans l'intervalle d'un mois est la plus faible qu'on ait enregistrée en janvier depuis 1968. De surcroît, le taux d'augmentation annuel a légèrement baissé par rapport à celui qu'on avait constaté en décembre et, avec 0,9 %, il est non seulement nettement inférieur à celui le plus bas qu'on ait connu en janvier depuis 1960. La stabilisation du taux de renchérissement qui se manifeste depuis plusieurs mois a donc continué de caractériser l'évolution de l'indice.

La progression de l'indice général en janvier s'explique de nouveau essentiellement par une hausse des prix du mazout et par différentes augmentations de prix dans le groupe de l'alimentation. Tandis que les prix du mazout ont, de ce fait, dépassé leur niveau d'une année auparavant pour la première fois depuis juillet dernier, la position atteinte en janvier par l'indice de l'alimentation correspond pratiquement à celle qu'on avait constatée au même mois de l'année dernière. Une légère avance a, en outre, été marquée par l'indice des transports et communications. Quant aux six autres groupes de dépenses, ils n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé statistique durant le mois sous revue.

Dans le groupe de l'alimentation, ce sont surtout des augmentations de prix pour des légumes et des fruits qui se sont fait sentir. Des hausses notables ont également été constatées pour le café, la petite boulangerie, les pommes de terre, les œufs et la viande de bœuf. En revanche, des prix parfois nettement plus bas ont été enregistrés principalement pour la viande de porc et de veau ainsi que pour le sucre. En outre, la charcuterie, le pain et le chocolat ont connu de légères réductions de prix.

En ce qui concerne le groupe des transports et communications, les informations reçues de deux cantons font état d'impôts de circulation plus élevés, et les salaires facturés par les garagistes pour les réparations ont légèrement augmenté. En revanche, les primes d'assurance responsabilité civile pour les voitures particulières, qui ont été soumises à une nouvelle enquête, ainsi que les prix de l'huile pour moteur sont demeurés stables, tandis que les prix de l'essence ont de nouveau baissé légèrement.

Assurance-chômage obligatoire pour tous les travailleurs dès le 1er avril

BERNE (ATS). – C'est le 1er avril prochain que l'assurance-chômage deviendra obligatoire en Suisse pour tous les travailleurs. C'est pourquoi – principalement à l'usage des employeurs – le Conseil fédéral a adopté déjà maintenant les articles de la future ordonnance concernant les cotisations, les autres particularités du régime transitoire devant être présentées dès que l'ordonnance complète aura été adoptée.

Le système prévoit que le travailleur ne doit rien faire du tout pour s'assurer, l'employeur devant faire le nécessaire. La cotisation, divisée en deux parts égales – l'une retenue sur le salaire et l'autre versée par l'employeur – est transmise à la caisse de compensation AVS qui, elle-même, la transmet au fonds de compensation de l'assurance-chômage, ce fonds fournissant à chaque caisse d'assurance-chômage les ressources dont elle a besoin.

Par ailleurs, l'assuré n'entre en relation avec une caisse chômage particulière que lorsqu'il est effectivement au chômage, mais pas avant. Il est en outre libre dans son choix. Quant aux conditions pour avoir droit aux indemnités, elles sont connues, soit avoir cotisé lors d'une activité lucrative pendant 150 jours au moins au cours des 365 jours qui ont précédé la mise au chômage.

Mais il faut savoir aussi quelles sont les personnes assujetties à cotiser. Il s'agit en fait de toute personne étant salariée en Suisse, travaillant chez un employeur assujetti à l'AVS ou étant lui-même assujetti à cotiser à l'AVS pour son activité. Ainsi, les étrangers travaillant en Suisse sont assujettis à cotiser, indépendamment de leur statut, les travailleurs occasionnels qui paient leur cotisation AVS sous forme de timbre étant dispensés, de même que les salariés dont l'employeur n'est pas assujetti à l'AVS.

Pour ce qui est du salaire soumis à cotisation, il est limité à 3900 francs par mois. Ceci donne une cotisation maximale de 15 fr. 60 par mois. Mais le plafond de la cotisation obligatoire est valable pour chaque contrat de travail pris séparément. Au chapitre des prestations, on note que l'assuré sans charge de famille ou assistance reçoit 70 % ainsi que divers suppléments pour les personnes à charge, l'indemnité totale ne pouvant pourtant dépasser 85 % du dernier salaire.

Les sports d'hiver : 40 milliards de chiffre d'affaires

BERNE (ATS). – Dans le monde entier, 40 milliards de francs sont consacrés chaque année à l'équipement de ski et aux vacances d'hiver. Ainsi que le relève l'Union de banques suisses dans ses dernières « Notices économiques », les sports d'hiver sont devenus un important facteur de l'économie. On estime que la production et la vente d'articles de ski, les services et les installations de sports d'hiver offrent environ 1 million de places de travail.

LES COMPÉTITIONS DE SKI POPULARISENT LES SPORTS D'HIVER

Ces dernières années, le sport de compétition a largement contribué au vigoureux développement du tourisme d'hiver. Les retransmissions télévisées de nombreux concours de ski ont incité quantité de gens à mettre à l'épreuve leurs propres aptitudes. Les vainqueurs des épreuves sportives sont les meilleurs supports publicitaires tant pour le tourisme d'hiver de leur pays d'origine que pour les entreprises qui les équipent.

La popularisation des sports d'hiver a donné un essort considérable au tourisme dans les pays alpins.

Les régions de sports d'hiver des Alpes offrent aujourd'hui plus de 1,5 million de lits en hôtels, pensions, chalets et dortoirs. La Suisse y est représentée avec 420.000 lits, la France avec 380.000 et l'Autriche avec 500.000. En hiver, le nombre des nuitées dans tous les pays alpins a doublé le cap des 100 millions. Dans ces pays, le taux de progression enregistré en hiver est supérieur à celui des nuitées en été. De 1970 à 1975, le nombre des nuitées en hiver s'est accru de 22 % contre 5 % seulement en été en Suisse et de 48 % contre 14 % en Autriche.

TÉLÉPHÉRIQUES ET TÉLÉSKIS: «MOTEURS» DES SPORTS D'HIVER

Etant donné qu'en hiver 80 % des touristes vont aux sports d'hiver essentiellement pour y pratiquer le ski, la demande d'hébergement dépend avant tout des possibilités des transports spéciaux. C'est pour cette raison que ces 20 dernières années des montants considérables ont été investis dans la construction de téléskis et de téléphériques. Actuellement, la région des Alpes dispose, dans son ensemble de 8500 téléskis et de 2000 téléphériques et funiculaires.

Rien qu'en Suisse, les 400 téléphériques et funiculaires couvrent une distance globale de 760 km, soit près d'un quart de la longueur totale du réseau des CFF. Ces installations permettent de transporter 270.000 personnes par heure. Le produit d'exploitation des téléphériques s'est élevé, en 1975, à 286 millions de fr., dont 70 % ont été réalisés au cours de la saison d'hiver. En y ajoutant les recettes des téléskis qui, en Suisse, sont au nombre de 1200 avec une capacité horaire de plus de 1 million de personnes, le produit total se monte à 350 - 400 millions de francs. Ce montant représente environ la moitié des recettes du trafic voyageurs des CFF.

La popularisation du ski a engendré un boom de la production et de la vente de skis, d'accessoires et autres articles de sports d'hiver.

En Suisse, on estime que les quelque 100 magasins d'articles de sport et grands magasins vendent par an environ 440.000 paires de skis, dont 175.000 paires pour enfants, 350.000 paires de chaussures, ainsi qu'un nombre à peu près équivalent de costumes de ski. Selon ces données, les dépenses annuelles d'équipement de ski en Suisse s'élèveraient à environ 250 - 300 millions de francs, contre 500 millions en Allemagne fédérale.

Pour la Suisse, les sports d'hiver constituent un soutien indispensable du tourisme. Celui-ci, avec un apport de 5,4 milliards de fr., constitue la troisième source de devises et, avec ses 150.000 places de travail, le deuxième employeur du pays, juste après l'industrie des métaux et des machines. Les recettes totales du tourisme suisse et étranger se sont élevées, en 1975, à 9 milliards de francs en chiffre rond, dont 50 % environ en hiver. Des recettes hivernales, plus de la moitié, soit 2,5 milliards de fr. affluèrent vers les régions de sports d'hiver. Si l'on tient compte également des dépenses annuelles pour équipements de ski et accessoires, de 250-300 millions de francs, des nouveaux investissements en téléphériques et téléeskis de 100 millions, ainsi que de la construction de certains appartements de vacances, et de restaurants dans ces régions pour 300-400 millions de francs. La contribution totale des sports d'hiver au produit national brut de la suisse s'élève à 3,5 milliards de francs. Comme ces ressources profitent essentiellement aux régions des montagnes, les sports d'hiver constituent pour celles-ci un facteur de développement très important.

Le Conseil fédéral a terminé l'examen de détail du prochain plan financier de la Confédération

BERNE (ATS). – Lors de son habituelle séance hebdomadaire, le Conseil fédéral, mercredi, a définitivement mis au point les déclarations suisses concernant le traité de non prolifération des armes nucléaires, si bien que plus rien ne s'oppose à une prochaine ratification du traité. Il a d'autre part accepté le message sur la loi pour la protection des animaux et les trois premiers articles de l'ordonnance d'exécution de l'arrêté fédéral pour le régime transitoire de l'assurance-chômage, articles concernant les cotisations.

Le projet de loi sur la protection des animaux contient quelques articles que l'on peut qualifier « de hautement émotionnel » comme ceux concernant l'élevage des poules, question qui a suscité diverses interventions de la part de la Société pour la protection des animaux et qui sera commentée lors d'une conférence de presse que le chef du département de l'économie publique, M. Ernst Brugger tiendra vers la fin du mois.

Le gouvernement a d'autre part terminé l'examen de détail, positions par positions, du plan financier de la Confédération et des mesures qui seront prises pour parvenir à l'équilibre du budget d'ici à 1979. A ce sujet, il n'a pourtant pas été possible d'obtenir des informations au cours de la conférence de presse qui a suivi la séance du Conseil fédéral. On sait simplement que ce qu'il est convenu d'appeler le « paquet Chevallaz » sera présenté au cours d'une conférence de presse qui se tiendra lundi sous la présidence du chef du département fédéral des finances et des douanes.

De plus amples informations ont, par contre, été fournies en ce qui concerne les déclarations suisses accompagnant les instruments de ratification du traité de non prolifération des armes nucléaires, bien que – comme l'a souligné l'ambassadeur Bindschedler, conseiller juridique du département politique – il soit contraire à la pratique internationale de révéler le contenu de notes diplomatiques avant que celles-ci ne soient transmises. Mais les responsables du département politique fédéral ont jugé opportun de déroger pour une fois à la pratique vu que le traité de non prolifération a suscité de nouvelles polémiques de dernière heure. On a ainsi appris que les déclarations suisses précisaient que le traité ne devait pas limiter la recherche et la production de matière nucléaire dans des buts pacifiques, définissaient avec plus de précision quelques expressions contenues dans le texte du document concernant la matière brute et les produits fissiles spéciaux et soulignaient que la Suisse n'acceptait aucune discrimination envers son industrie, par le travers de contrôles de la part de l'agence de Vienne.

D'AUTRES SUJETS

Quant au texte même des déclarations, il sera publié dès que les instruments de ratification auront été déposés à Londres, Washington et Moscou.

Par ailleurs, le Conseil fédéral a encore:

- Approuvé un accord intercantonal entre cantons de Suisse orientale sur la collaboration en matière policière.
- Adopté un message approuvant un accord additionnel et deux conventions relatifs à la protection du Rhin contre la pollution,
- Donné son assentiment à un accord avec la France pour une meilleure assistance mutuelle en cas de pollution du lac Léman,
- Chargé le conseiller fédéral Brugger, chef du département de l'économie publique de diriger notre délégation lors de la prochaine session extraordinaire du comité consultatif de l'AELE qui aura lieu à Stockholm.

BELLE-MELE

* La Chambre d'accusation de Genève a accordé mercredi la liberté provisoire, sous versement d'une caution de 50.000 francs, à un Suisse, administrateur de société, inculpé de complicité dans une affaire d'escroquerie. Cette société (« Sogefic » SA Genève) s'occupait de transferts de fonds pour la construction en Espagne d'un ensemble touristique. Les principaux investisseurs étaient italiens, espagnols, marocains. Il ressort notamment du dossier que la société n'aurait pas disposé réellement des actions au moment où elle les vendait à ses clients, cela contrairement à ce que laissaient entendre sa publicité et les contrats.

Constitution de la « Fédération romande d'éditeurs de journaux »

LAUSANNE. – Réunies en assemblée générale commune le lundi 7 février 1977, sous la présidence de M. Georges Corbaz, l'Association romande d'éditeurs de journaux (AREJ) et l'Association romande des périodiques (ARP) ont constitué la Fédération romande d'éditeurs de journaux. Celle-ci groupe 19 publications dont le tirage total dépasse 200.000 exemplaires. Parmi celles-ci, nous trouvons notamment les principaux quotidiens régionaux de Suisse romande paraissant à Lausanne, Montreux, Neuchâtel, Nyon, Porrentruy, Sion, Vevey et Yverdon.

La Fédération collabore à la défense des intérêts généraux de la presse romande et à la protection de son indépendance. Elle assure, en outre, la représentation de ses membres vis-à-vis des autorités cantonales et fédérales et intervient dans tous les domaines qui intéressent la presse, notamment pour ce qui a trait à la législation, à l'approvisionnement régulier en matières premières et plus particulièrement pour faire valoir la nécessité de maintenir la diversité de la presse romande face au processus de concentration qui s'est développé depuis quelques années. Les éditeurs groupés au sein de la Fédération romande ont la conviction que leurs efforts tendant à sauvegarder l'indépendance et la liberté d'expression de la presse régionale et périodique sont conformes à l'intérêt public et à celui des lecteurs de Suisse romande.

VALAIS

Grosse avalanche près de Zermatt

Une grosse avalanche est descendue hier après-midi entre 15 h et 16 h sur la ligne du Viège-Zermatt. La masse s'est abattue près de Taesch à 1500 m d'altitude soit à 5 km de Zermatt. Elle a recouvert complètement sur une cinquantaine de mètres la ligne ferroviaire coupant du même coup tout trafic avec la célèbre station.

Par endroit la hauteur de la neige atteint huit mètres et même la ligne de tension alimentant le chemin de fer a été recouverte. Des poteaux ont été fauchés.

Par bonheur il n'y avait aucun train qui passait à cet endroit à cet instant. Des équipes ont aussitôt été envoyées sur place avec trax et engins divers.

On nous certifiait à Zermatt et Viège en fin d'après-midi que le trafic serait à nouveau rétabli avant la nuit. Ainsi Zermatt n'aura été coupé que peu de temps par la voie ferrée.

La décision a été prise jusqu'à ce que la ligne soit rétablie de créer un service de cars et de faire circuler à nouveau les trains de Viège à Taesch puis de Taesch à Zermatt en utilisant ces cars pour le transbordement.

La grande question bien sûr: et si un train chargé de voyageurs avait passé à cet endroit au moment de l'avalanche! On prétend dans la vallée que cette avalanche descend assez souvent et qu'on l'entend venir. Il aurait alors été possible, semble-t-il, de bloquer les convois assez tôt. Allez savoir?

Il y a pour des milliers de francs de dégâts. Notons qu'il a plu mercredi un peu partout dans les Alpes et l'on ne comptait plus les coulées de neige qui se sont produites ici et là. De nombreuses pistes ont été fermées et des routes interdites au trafic.

M.F.

VAUD - VAUD - VAUD

Vol à main armée dans une poste lausannoise

Les bandits ont emporté près de 85.000 francs

De notre correspondant:

Mercredi, vers 6 h 45, deux individus armés d'un fusil et d'un pistolet ont menacé le personnel de la poste des Bergières, à Lausanne. Ils ont fait coucher une employée au sol et ont obligé l'administrateur à ouvrir le coffre-fort, ont vidé de son contenu en numéraire, soit environ 85.000 francs. Le fourgon amenant le courrier étant arrivé sur ces entrefaites, le chauffeur a été enfermé dans les toilettes, après quoi les bandits ont pris la fuite à bord de la voiture Fiat 125 gris-bleu portant plaques VD 17 334 volée la veille à Lausanne. Cette voiture a été découverte trois quart d'heure plus tard abandonnée chemin des Grandes-Roches.

Un dispositif spécial a immédiatement été mis sur pied pour les polices de tous les cantons romands, pour tenter d'intercepter les auteurs de cette agression qui correspondent au signalement suivant:

Le premier: 30 ou 32 ans, 175 cm environ, visage mince, cheveux noirs, lisses, coupés court, teint légèrement basané, lunettes médicales à monture métallique, svelte, pantalons gris, parle français avec accent indéterminé.

Le second: 20 à 25 ans, cheveux longs, très frisés, visage légèrement basané, manteau lainage foncé, parle français avec le même accent que le premier.

Il n'est pas exclu qu'un troisième conparse les attendait au volant d'une autre voiture à l'endroit où la Fiat a été abandonnée. Les témoins éventuels et les personnes qui auraient un renseignement à fournir sont instamment priées de se mettre en rapport avec la police cantonale à Lausanne, tél. 021]20 27 11 ou avec le poste de police le plus proche. La direction des postes offre une récompense pouvant atteindre 10% de la somme récupérée.

M.

Montreux : agression dans une bijouterie

De notre correspondant:

Mercredi, vers 9 h 10, une agression a été commise à Montreux, Grand-Rue 100. La vendeuse de la bijouterie Schaller a vu entrer, semble-t-il, quatre individus. Aussitôt, l'un de ceux-ci lui a administré une piqûre dans les fesses à travers ses vêtements, tandis qu'elle était baillonnée et menacée de plusieurs armes. Elle a ainsi dû ouvrir le coffre d'où il a été emporté 10.000 à 12.000 francs. Les agresseurs se sont en outre emparés d'une collection de bijoux exposés sur une table. Le propriétaire, M. J.-Cl. Schaller, arrivé peu après, a été enfermé dans l'arrière-magasin, tandis qu'un client était refoulé à l'extérieur.

Les bandits ont pris la fuite dans une voiture Alfa-Romeo 1750, bleu foncé. La vendeuse entendue à l'hôpital de Montreux où elle a été transportée donne le signalement suivant de deux des inconnus:

Inconnu 1: 165 cm environ, 35 ans, corpulence mince, cheveux noirs bouclés, mi-longs, barbe en collier et moustache bien fournie, bonnet tricoté d'hiver, porte un ciré jaune.

Inconnu 2: 165 cm environ, 45 ans, corpulence mince, cheveux gris-blancs, coupe normale, portait également un ciré jaune et avait un sac en plastique jaune probablement avec inscription « Puma ». Tous deux étaient de type arabe. Pas de signalement des deux autres bandits.

L'impressionnant dispositif policier déjà mis en place pour le cas des Bergières n'a malheureusement pas permis l'arrestation des auteurs.

Les témoins éventuels et les personnes qui auraient un renseignement à fournir sont instamment priés de se mettre en rapport avec la police cantonale à Lausanne, tél. 021]20 27 11 ou avec le poste de police le plus proche.

M.

Arrestation d'un incendiaire à Lausanne

LAUSANNE (ATS). – L'enquête ouverte par la police judiciaire muncipale a établi que l'incendie qui endommagea le cinéma Georges-V, à Lausanne, dans la nuit du 7 au 8 février, était d'origine criminelle et que son auteur avait été blessé, car de nombreuses traces de sang furent relevées sur les lieux. Cela a permis d'interpeller un jeune homme de 21 ans au cours de la même nuit. Après quelques heures d'interrogatoire, il a reconnu avoir pénétré par effraction dans ce cinéma, pour y commettre un cambriolage. S'étant blessé en fracturant la porte et n'ayant découvert que deux francs, il se vengea en boutant le feu.

C'est mardi à 2 h 30 de la nuit que la police lausannoise avait été informée que le cinéma Georges-V, rue du Petit-Chêne était en feu. Les pompiers, qui maîtrisèrent rapidement le sinistre, constatèrent qu'une des portes d'entrée était brisée et que le feu avait été bouté à quatre endroits différents, soit dans le local de la caissière, au bar et à des rideaux et tentures. Les dommages sont estimés à environ 50.000 francs (c'est surtout la fumée qui a causé des dégâts) et l'exploitation a dû être suspendue pour permettre la remise en état de la salle; le jeune délinquant a été écroué dans les prisons de Lausanne.

* Une attaque à main armée perpétrée mercredi à midi contre la banque Aufina à Zurich 3, a rapporté 800 francs à son auteur. Au cours de sa fuite, ce dernier a perdu où s'est débarrassé de 23.000 francs. L'auteur de l'attaque est âgé entre 17 et 20 ans.

SUITE

Les Suissesses et le chômage

L'observation des statistiques de l'emploi a permis de constater que dans l'ensemble, les changements de situation dans l'emploi ont été plus favorables aux femmes qu'aux hommes. Plus précisément: dans sept pays (Autriche, Espagne, Etats-Unis, Italie, Norvège, Grande-Bretagne et Suède), l'emploi féminin s'est accru alors que l'emploi masculin a diminué. Au Canada et en Nouvelle-Zélande, où l'emploi masculin et féminin a augmenté, le nombre des femmes au travail s'est accru davantage que celui des hommes. Autre constatation: dans cinq pays frappés par une croissance générale du chômage masculin et féminin (Allemagne, Australie, Danemark, Finlande et Pays-Bas), la diminution en valeurs absolues et relatives a été moindre pour les emplois féminins que pour les emplois masculins.

Finalement, l'affirmation courante selon laquelle ce sont principalement les femmes qui perdent leur emploi en période de chômage n'est correcte qu'à propos de la France et du Japon. Elle est démentie par la réalité dans l'ensemble des autres pays examinés par l'étude de l'OCDE).

Ce n'est très probablement pas par galanterie que la récession fait un meilleur sort aux femmes qu'aux hommes... Les raisons de cet état de chose sont multiples. La première est que le chômage a surtout frappé les métiers industriels et moins les services. Or, l'effectif féminin est proportionnellement plus important dans les services que dans l'industrie.

A cette raison d'ordre général s'en ajoutent d'autres: les branches qui avaient le plus à souffrir du point de vue de l'emploi sont le bâtiment et les industries de biens d'investissement, c'est-à-dire des secteurs qui occupent traditionnellement peu de femmes. Enfin, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'effectif féminin au travail avait tendance à augmenter beaucoup plus vite que l'effectif masculin. Cela s'explique par l'apparition de nombreux métiers de services qui n'existaient pas auparavant et qui, grâce au meilleur accès des femmes à l'enseignement, offrent des débouchés nouveaux au « sexe faible ». La période de récession relativement courte n'a pas totalement interrompu cette « dynamique féministe » de l'économie.

Les mythes et les croyances populaires ont la vie dure. Est-ce à dire qu'il n'y a rien de vrai dans l'affirmation d'une vulnérabilité particulière de l'emploi des femmes par temps de crise? Ce serait une erreur de le prétendre. Car là où les femmes sont affectées à un travail industriel qu'effectuent également les hommes, elles avaient plus à souffrir du chômage que leurs collègues masculins. Ce sont les caractéristiques particulières de cette période de récession qui ménagent les emplois féminins. Ce sont la meilleure préparation professionnelle et l'éventail plus vaste de professions ouvertes aux femmes qui font que, cette fois, elles avaient moins à souffrir de la crise que les hommes. Rien n'indique qu'il en sera toujours ainsi.

Paul KELLER

Electricité **elexa** Rue du Seyon 10 - Neuchâtel

MIEUX que dans un conte des Mille et Une Nuits

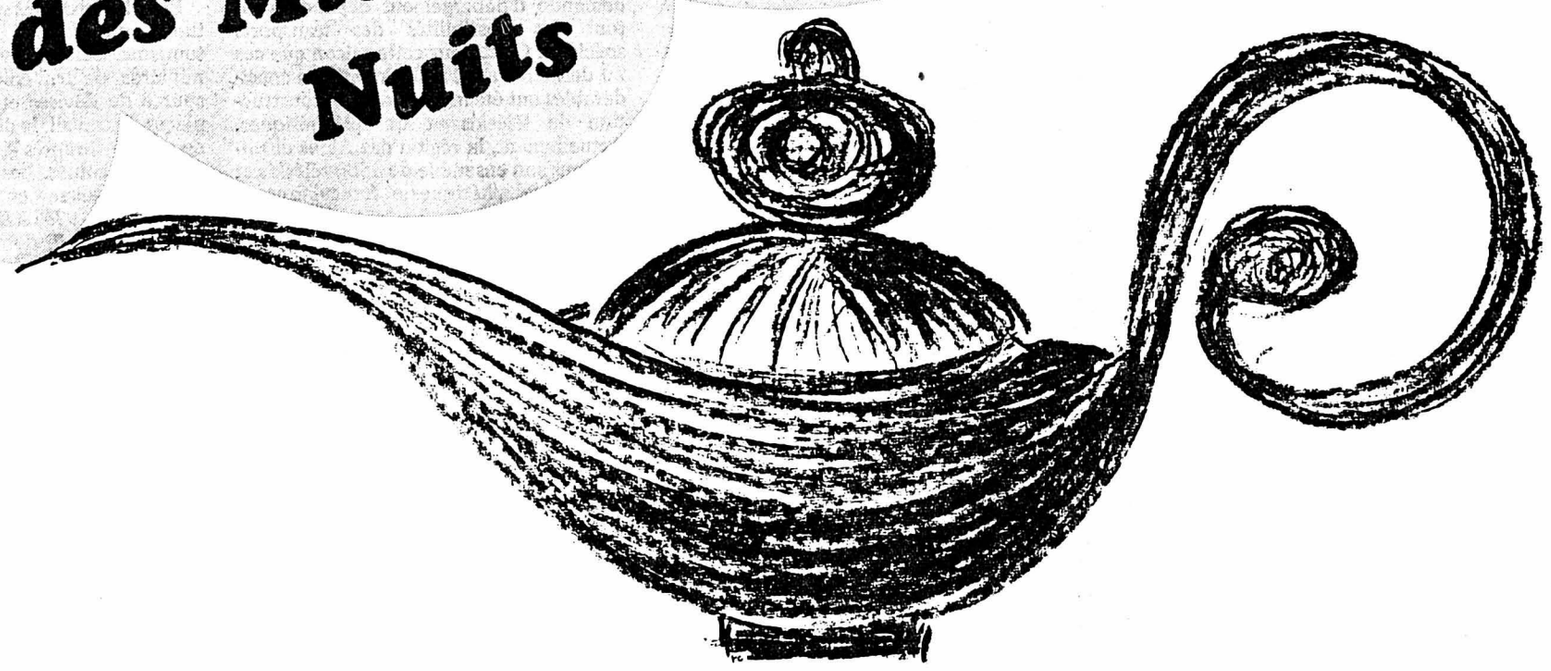

Vente au rabais jusqu'à 60 %

Dès avril 1977,
nous transférons
notre magasin de vente
à Peseux,
rue de Corcelles 8;
à Saint-Blaise,
Grand-Rue 39 et à Cernier,
rue F.-Soguel 26.

Jusque là, il nous faut
vendre **tous** nos articles
de lustrerie.
Nous les offrons à des prix
incroyables, plus bas
que dans les «discount»!!!
Profitez de cette occasion
unique pour améliorer
votre éclairage.

Des lustres dès Fr. 30.-
Des appliques dès Fr. 10.-
Des lampadaires dès Fr. 20.-
Des abat-jours dès Fr. 2.-

Notre département
des installations électriques et téléphoniques PTT
subsiste à Neuchâtel,
avenue de la Gare 12,
Tél. 25 45 21

Liquidation partielle. Vente autorisée par le département de police.

009930 B

OUI OU NON?

Vous avez dit non à un budget de publicité...
Avez-vous bien fait?
Certainement pas!
Corrigez sans tarder votre erreur:

Dites OUI à la publicité.

La publicité est tout aussi efficace
en période de récession.

Véhicule moderne, rapide, frappant, le quotidien
reste le support publicitaire numéro un d'aujourd'hui.

FAN-L'EXPRESS
105.000 lecteurs chaque jour.

En action dans les Centres Coop...

- **Bouilli** ½ kg **4.90**
- **Lard fumé** s/vide ⅓ de plaque ½ kg **3.60**
  ½ plaque ½ kg **3.40**
- **Jambon fumé** Casseler ½ kg **7.80**

...ainsi qu'au Super-Centre Portes-Rouges

010077 B

coop

VOYAGES EN BRETAGNE

PRINTEMPS-ÉTÉ-AUTOMNE

«La formule clé des vacances variées»
par train, avion ou votre propre voiture.

Avion + voiture de location	dès Fr. **780.—**
Train + voiture de location	dès Fr. **379.—**
Location de maisons paysannes ou gîtes ruraux	dès Fr. **130.—**
Séjours en hôtel	dès Fr. **266.—**
Circuit de 8 jours	dès Fr. **455.—**
Location de house-boat sur les canaux	dès Fr. **436.—**
Location d'une roulotte	dès Fr. **160.—**
Location d'un motor-home	dès Fr. **295.—**

...et toute autre formule qui peut être étudiée sur demande

Demandez notre brochure détaillée **«CHARME ET SOURIRE DE BRETAGNE»** sans engagement.
En nous adressant le coupon ci-joint.

Nom: Prénom:

Adresse:

009964 A

Renseignements et inscriptions à votre agence de voyages habituelle ou:

LOUISRAMA®

AGENCE DE VOYAGES – NOTORIÉTÉ ET COMPÉTENCE

Nyon 11, avenue Viollier Tél. 022 61 46 51
Lausanne 6, rue Neuve Tél. 021 23 10 77
Vevey 1, rue Steinlen Tél. 021 51 14 15

Famille allemande habitant LANGENHAGEN près de HANOVRE, cherche à faire un

ÉCHANGE

de 3 semaines à 1 mois, début juillet, pour son fils âgé de 16 ans, avec un jeune homme de langue française habitant Neuchâtel ou les environs proches. Villa et jardin. Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à

Mme P. Franceschi, Prises 4, 2108 COUVET.
Tél. (038) 63 12 28, après 18 heures. 002486 A

TRANSFORMATION ET RETOUCHE
de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes.
RÉPARATION
de poches et fermetures éclair à pantalons

SUR MESURE
costumes - manteaux et robes

R. POFFET
Tailleur
Ecluse 10,
Neuchâtel
Tél. (038) 25 90 17
006418 A

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

Service de publicité
FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

pierrot ménager

TOUT à PRIX DISCOUNT
P. Lisenlié
Paix 84
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039)
23 00 55

Miele

MACHINE À LAVER dès
1598.—
LAVE-VAISSELLE dès
1798.—
RABAIS JUSQU'À
500.—
suivant modèle choisi.
Livraison - Service après-vente
Garantie - Mise en service
004353 B

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

M	O	N	T	P	E	L	L	I	E	R	T	T	N	L
L	A	S	T	N	E	T	I	N	E	P	A	I	U	U
E	F	I	C	O	M	E	D	I	E	G	L	N	P	C
P	M	E	G	C	O	E	U	R	U	U	A	O	O	E
E	A	I	Z	U	S	U	C	O	O	R	G	M	L	D
Y	R	R	R	E	I	A	N	M	E	U	E	S	Y	A
R	A	T	P	M	V	L	L	T	H	T	A	A	G	L
O	G	M	L	A	A	A	L	O	E	A	L	L	O	L
U	O	L	A	N	A	N	U	E	S	E	C	O	N	I
S	N	A	N	D	R	U	T	A	R	E	O	C	E	A
C	A	C	T	R	C	O	E	R	N	I	S	I	N	P
N	I	T	E	E	B	R	E	V	I	N	E	N	N	A
A	S	N	S	A	B	I	F	O	C	H	A	E	A	L
L	O	O	B	A	P	D	N	A	I	R	B	C	N	M
B	L	M	F	S	E	T	I	S	R	E	V	I	N	U

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors cinq lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un opéra. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Aragonais - Avèze - Alco - Arc - André - Anne - Aiguillerie - Babote - Briand - Blancs - Cannau - Côme - Comédie - Cœur - Eté - Fabre - Foch - Hugo - La Paillade - Lunaret - Luc - Le Peyrou - Montpellier - Manse - Montcalm - Mirman - Moulin - Nicolas - Nougat - Polygone - Pierre - Pénitents - Plantes - Solas - Suc - Sol - Tri - Université - Une - Vin.

(Solution en page radio)

football

Le gardien de l'équipe suisse avant-centre ?

Burgener inquiète Roger Vonlanthen

Cela semble sérieux. Durant la pause hivernale, Eric Burgener est devenu plus qu'un avant-centre d'occasion. D'une part, il a joué plusieurs rencontres à ce poste, avec un certain succès; d'autre part, son entraîneur, Miroslav Blazevic, n'hésite pas à faire savoir urbi et orbi qu'il pourrait en aller de même lors du championnat qui va bientôt reprendre ses droits.

Cette annonce, qui a peut-être surpris quelques-uns, n'est pas le fait d'un seul homme. Le principal intéressé, le gardien titulaire de l'équipe nationale, fait également savoir qu'il est tout disposé à continuer dans cette nouvelle voie. **«Cela me plaît et j'espère bien que mon entraîneur prendra la décision dans ce sens...»** Une décision qui interviendra après les deux prochaines rencontres, à jouer en Yougoslavie, où un dernier test sera tenté. Après, nous pourrions bien voir Burgener avant-centre, à la Pontaise, le 27 février, contre Servette.

Il est un homme que cette expérience intéresse au plus haut point: Roger Vonlanthen. Non pas parce que Chênois, son club, doit affronter Lausanne ces prochains mois – cette rencontre aura lieu le 16 avril – mais à deux autres titres. Premièrement parce qu'il connaît bien Burgener qu'il a eu sous ses ordres. Ensuite et surtout, parce que ce joueur est l'un de ses principaux titulaires dans l'équipe nationale dont Vonlanthen a repris les destinées dernièrement. Roger Vonlanthen y va donc de remarques pertinentes:

«En fait, cela ne m'étonne pas. Je me souviens que, de mon temps, Eric adorait les 4-4, les petits matches d'entraînement où il pouvait pleinement s'extérioriser en attaque. Il était rapide, voyait juste. Il était habile, surtout. Par ailleurs, à l'époque, et je ne vois pas pourquoi cela aurait changé, il ne craignait pas les contacts... Bien au contraire, c'étaient les autres qui le fuyaient un peu. D'ici à dire qu'il va réussir pleinement dans cette nouvelle orientation, je ne me prononce pas. Je ne l'ai plus revu jouer en attaque depuis quelques années, mais je me demande pourtant comment il s'en sortira face à Guyot et Bizzini, par exemple, puisque ce devrait être la première expérience tentée. Il y a tout de même une différence entre ces adversaires et ceux de la ligue B.»

ENNUYEUX...

Concernant l'équipe nationale, Roger Vonlanthen ose un jugement plus percutant: **«Là, cela deviendrait ennuyeux. Très ennuyeux même. Il faudra voir, bien sûr, mais une équipe nationale a besoin d'éléments extrêmement bien préparés. Or, en prenant d'autres habitudes, aura-t-il toujours les réactions et automatismes qui font sa valeur dans le but? Je le répète, cela risque d'être très ennuyeux...»**

L'entraîneur de l'équipe nationale livre, en conclusion, un trait de son caractère. Du même coup, il démontre quelle sera sa façon de travailler avec les clubs: **«Personnellement, je préférerais qu'Eric Burgener reste gardien de but. Mais il s'agit là d'un problème interne d'un club et je n'ai absolument pas à intervenir. D'ailleurs, si cela plaît à Lausanne de faire de Burgener un avant-centre, tant mieux pour lui et tant pis pour l'équipe nationale. Chacun doit être libre de faire comme il entend, et il serait tout à fait normal que l'on renvoie à ses affaires celui qui voudrait dire quelque chose.»**

S. DOURNOW

EMBARRASSANT. — L'éventuelle réussite du gardien Burgener au poste d'avant-centre (à gauche) mettrait l'entraîneur de l'équipe nationale, Roger Vonlanthen, dans un certain embarras... (ASL)

DÉTENTE. — Le sport, c'est aussi parfois de l'humour...

hockey sur glace

En première ligue

Groupe 4: Serrières surprend

Tout est dit: Neuchâtel et Martigny participeront au tour de promotion; Saas Grund est relégué en deuxième ligue; Château-d'Œx a sauvé sa place grâce à plus faible que lui. L'ultime soirée du week-end prochain sera placée sous le signe de la liquidation pure et simple: Neuchâtel recevra Monthey (l'équipe valaisanne a gagné 3-0 mardi contre Château-d'Œx), Martigny recevra Montana, Leukergrund (vendredi) s'en ira à Yverdon, Serrières se déplacera à La Vallée, Château-d'Œx recevra Saas Grund.

AMPLEUR SURPRENANTE

Le fait marquant de l'avant-dernière soirée du groupe 4 de première ligue aura été la victoire de Serrières à Sierre, aux dépens de Leukergrund. L'ampleur de la marque en particulier (10-3). L'équipe de Fallet (Blank est reparti sur la pointe des pieds!) a-t-elle enfin trouvé (c'est le moment) son assise? Une victoire à la Vallée le confirmerait. Mais attention: les Combiers joueront au complet et non pas avec une équipe diminuée, comme ce fut le cas samedi à Monruz. Diminuée par le fait que plusieurs joueurs avaient assisté au mariage de leur entraîneur, Weissbrodt. Ça ne fait pas très sérieux. Une pièce de plus à verser au compte d'une catégorie de jeu où l'amateurisme n'est pas un vain mot...

Dès lors, Martigny et Neuchâtel vont tenter d'échapper à cet amateurisme en jouant leurs chances dans le tour de promotion. Ni l'un, ni l'autre n'est certain d'accéder à la ligue B; tous deux peuvent être éliminés au premier tour. Tous deux, également, peuvent se retrouver face à face au deuxième tour. Pour l'heure, leurs préoccupations se cristallisent sur Fribourg et Thoune.

P.-H. B.

L'horaire des finales

Les matches du premier tour des finales entre Neuchâtel-Sports et Thoune auront lieu aux dates et heures suivantes: samedi 19 février à 20 h 30, Neuchâtel - Thoune; mercredi 23 février à 20 h, Thoune - Neuchâtel.

Groupe 3: à quoi joue Thoune ?

La dernière question qui restait à résoudre dans le groupe 3 est maintenant réglée: Steffisbourg est relégué en deuxième ligue. Victime de la spectaculaire remontée de Wasen/Sumiswald, l'équipe du fameux «Maennerchor» n'a pu, samedi dernier, préserver sa dernière chance en recevant Adelboden. Ce dernier a joué le jeu jusqu'au bout, permettant ainsi à Thunerstern, battu lui aussi, de respirer néanmoins plus aisément.

TROUBLANT

L'événement principal de cette pénultième soirée aura, cependant, été la lourde défaite subie par Thoune à Saint-Imier. Perdre par 4-11 face à l'une des équipes du milieu du classement ne doit pas être des plus rassurants pour les Oberlandais, à quelques jours de leurs matches de finale contre Neuchâtel. Mais il est vrai que Thoune avait déjà connu des difficultés, l'hiver dernier, sur les bords de la Suze. En outre, Baumgartner et ses hommes ont peut-être décidé de ne pas trop s'épuiser avant les dures échéances que sont les matches de promotion. Neuchâtel ferait donc bien de se méfier des derniers résultats plutôt déroutants de son futur adversaire.

Pour Fribourg, par contre, la vie est toujours belle. L'équipe des Augustins additionne les victoires avec la régularité d'un métronome. Elle s'apprête à boucler un parcours sans faute, car nous la voyons mal trébucher à Langnau, même si elle y affrontera le surprenant Wasen. Ainsi donc, Fribourg pourra-t-il se targuer d'être le seul club de ligue B à avoir fait, cette saison, tout un championnat sans perdre de point. Chapeau à Renevey et à ses garçons pour ce bel exploit!

JURASSIENS EN VOYAGE

L'ultime journée se déroulera donc pour la forme. Moutier et Saint-Imier, qui sont en lutte pour la troisième place, seront tous deux en déplacement. Le voyage s'annonce moins périlleux pour les Imériens (Wiki) que pour les Prévôtois (Grindelwald). Face au relégué, Thoune pourra aisément se refaire «une beauté», alors que Fribourg aura certainement à faire à plus forte partie. R. N.

La situation

GROUPE 4

1.	Neuchâtel	17	16	—	1	117-	25
2.	Martigny	17	13	1	3	136-	56
3.	Monthey	17	9	1	7	91-	68
4.	Yverdon	17	9	1	7	73-	72
5.	Val. de Joux	17	9	—	8	64-	87
6.	Montana Cr.	17	8	1	8	73-	74
7.	Leukergrund	17	8	1	8	71-	73
8.	Serrières	17	8	—	9	79-	88
9.	C.-d'Œx/Gs.	17	1	2	14	37-	80
10.	Saas Grund	17	—	1	16	29-	147

Demain soir. – Yverdon - Leukergrund. – **Samedi.** – Neuchâtel - Monthey, Vallée de Joux - Serrières, Martigny - Montana, Château-d'Œx - Saas Grund.

GROUPE 3

1.	Fribourg	17	17	0	0	144	26 34
2.	Thun	17	11	2	4	100	59 24
3.	Moutier	17	7	4	6	86	84 18
4.	St-Imier	17	8	1	8	77	85 17
5.	Adelboden	17	6	3	8	57	86 15
6.	Grindel.	17	6	2	9	60	82 14
7.	Wasen-S.	17	6	2	9	56	87 14
8.	Wiki	17	6	1	10	72	94 13
9.	Thuner.	17	5	2	10	55	79 12
10.	Steffis.	17	4	1	12	70	95 9

Demain. – Wiki - Saint-Imier. – **Samedi.** – Grindelwald - Moutier, Thoune - Steffisbourg, Adelboden - Thunerstern. – **Dimanche.** – Wasen - Fribourg.

PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

1. Aarau (6me rang LNB) - Mendrisiostar (14. LNB). – Face à Aarau, les Tessinois ont peu de chances de se qualifier pour les quarts de finale de la Coupe de la Ligue. 1 1 X

2. Bellinzone (11. LNA) – Winterthour (12. LNA). – Jusqu'à maintenant, ces deux équipes n'ont guère eu de succès et ce match est un test important quant au déroulement ultérieur de leur saison. X 1 2

3. Etoile Carouge (1er LNB) – Fribourg (16. LNB). – Etoile Carouge, actuellement engagé dans trois compétitions (le championnat, la Coupe de Suisse et la Coupe de la Ligue) peut s'imposer. X X 1

4. Lucerne (11. LNB) - Bâle (2. LNA). – La différence de classe est trop évidente pour que la victoire échappe aux visiteurs. 2 2 2

5. Neuchâtel Xamax (6. LNA) - La Chaux-de-Fonds (7. LNB). – Derby neuchâtelois où Xamax est favori, rôle autrefois tenu par son adversaire. 1 1 X

6. Saint-Gall (8. LNA) - Grasshoppers (7. LNA). – Partie équilibrée si... les conditions de terrain à Saint-Gall permettent de la jouer. 1 X 2

7. Vevey (9. LNB) - Chênois (10. LNA). – Pas de demi-mesure dans cette rencontre car Vevey, bien que jouant en ligue B, a de réelles chances de se qualifier. 2 X 1

8. Young Boys (4. LNA) - Servette (1er LNA). – La forme du jour sera déterminante dans ce match au sommet. X 2 X

9. Eintracht Braunschweig (2.) - Cologne (7.). – Braunschweig est, avec Borussia Mönchengladbach, un sérieux candidat au titre. 1 1 X

10. Eintracht Francfort (14.) - Hambourg (8.). – Après un début de saison raté, Francfort est de nouveau l'une des meilleures équipes de la «Bundesliga». X 1 1

11. Fortuna Dusseldorf (10.) - Schalke 04 (5.). – Ce serait déjà un beau succès pour Schalke s'il réussissait à arracher un point à l'extérieur. X X X

12. Werder Brême (11.) - Borussia Mönchengladbach (1er). – Comme Werder Brême est très fort chez lui, le match sera équilibré et le résultat nul peut être envisagé. 2 X 2

Dix experts vous proposent

	Tendances 1	x	2
1. Aarau - Mendrisiostar	5	3	2
2. Bellinzone - Winterthour	5	3	2
3. Etoile Carouge - Fribourg	6	2	2
4. Lucerne - Bâle	1	2	7
5. Ntl Xamax - La Chx-de-Fds	6	2	2
6. Saint-Gall - Grasshoppers	3	3	4
7. Vevey - Chênois	3	3	4
8. Young Boys - Servette	4	3	3
9. Eint. Braunschweig - Cologne	5	3	2
10. Eintracht Francfort - Hambourg	5	3	2
11. Fortuna Dusseldorf - Schalke 04	4	3	3
12. W. Brême - Bor. Mönchen.	2	3	5

Association cantonale neuchâteloise de football

Le championnat des juniors E

Ier DEGRÉ

Groupe 1: Ticino 1, Boudry 2, Le Locle 1, NE/Xamax, Chx-de-Fds, Cortaillod.

Groupe 2: Ticino 2, Boudry 1, Le Parc 1, Fleurier, Hauterive, Marin 1.

IIe DEGRÉ

Groupe 1: Châtelard, Béroche, Cressier, Auvernier, Colombier.

Groupe 2: Le Parc 2, Le Locle 2, Bôle, Landeron, Comète 1, Dombresson.

Groupe 3: Etoile, Geneveys s/C., Sonvilier, Comète 2, Marin 2.

19.3.77: Boudry 2 - Ticino 1, NE/Xamax - Chx-de-Fds, Cortaillod - Le Locle 1. - Boudry 1 - Ticino 2, Hauterive - Fleurier, Marin 1 - Le Parc 1. - Châtelard - Béroche, Cressier - Auvernier. - Bôle - Le Parc 2, Landeron - Dombresson, Comète 1 - Le Locle 2. - Marin 2 - Etoile, Comète 2 - Geneveys s/C.

26.3.77: Boudry 2 - Le Locle 1, NE/Xamax - Ticino 1, Cortaillod - Chx-de-Fds. - Boudry 1 - Le Parc 1, Hauterive - Ticino 2, Marin 1 - Fleurier. - Auvernier - Châtelard, Béroche - Colombier. - Bôle - Le Locle 2, Landeron - Le Parc 2, Comète 1 - Dombresson. - Marin 2 - Sonvilier, Comète 2 - Etoile.

2.4.77: Cortaillod - Boudry 2, Le Locle 1 - NE/Xamax, Chx-de-Fds - Ticino 1. - Marin 1 - Boudry 1, Le Parc 1 - Hauterive, Fleurier - Ticino 2. - Châtelard - Cressier, Colombier - Auvernier. - Comète 1 - Bôle, Le Locle 2 - Landeron, Dombresson - Le Parc 2. - Etoile - Geneveys s/C., Sonvilier - Comète 2.

9.4.77: Boudry 2 - NE/Xamax, Ticino 1 - Cortaillod, Le Locle 1 - Chx-de-Fds. - Boudry 1 - Hauterive, Ticino 2 - Marin 1, Le Parc 1 - Fleurier. - Auvernier - Béroche, Cressier - Colombier. - Bôle - Landeron, Le Parc 2 - Comète 1, Le Locle 2 - Dombresson. - Comète 2 - Marin 2, Sonvilier - Geneveys s/C.

16.4.77: NE/Xamax - Cortaillod, Ticino 1 - Le Locle 1, Chx-de-Fds - Boudry 2. - Hauterive - Marin 1, Ticino 2 - Le Parc 1, Fleurier - Boudry 1. - Colombier - Châtelard, Béroche - Cressier, Landeron - Comète 1, Le Parc 2 - Le Locle 2, Dombresson - Bôle. - Geneveys s/C., - Marin 2, Etoile - Sonvilier.

23.4.77: Ticino 1 - Boudry 2, Le Locle 1 - Cortaillod, Chx-de-Fds - NE/Xamax. - Ticino 2 - Boudry 1, Le Parc 1 - Marin 1, Fleurier - Hauterive. - Béroche - Châtelard, Auvernier - Cressier. - Le Parc 2 - Bôle, Dombresson - Landeron, Le Locle 2 - Comète 1. - Etoile - Marin 2, Geneveys s/C. - Comète 2.

30.4.77: NE/Xamax - Boudry 2, Cortaillod - Ticino 1, Chx-de-Fds - Le Locle 1, Hauterive - Boudry 1, Marin 1 - Ticino 2, Fleurier - Le Parc 1. - Châtelard - Auvernier, Colombier - Béroche. - Le Locle 2 - Bôle, Le Parc 2 - Landeron, Dombresson - Comète 1. - Marin 2 - Geneveys s/C., Sonvilier - Etoile.

7.5.77: Boudry 2 - Cortaillod, NE/Xamax - Le Locle 1, Ticino 1 - Chx-de-Fds. - Boudry 1 - Marin 1, Hauterive - Le Parc 1, Ticino 2 - Fleurier. - Cressier - Châtelard, Auvernier - Colombier, Bôle - Comète 1, Landeron - Le Locle 2, Le Parc 2 - Dombresson. - Geneveys s/C. - Etoile, Comète 2 - Sonvilier.

14.5.77: Cortaillod - NE/Xamax, Le Locle 1 - Ticino 1, Boudry 2 - Chx-de-Fds. - Marin 1 - Hauterive, Le Parc 1 - Ticino 2, Boudry 1 - Fleurier. - Béroche - Auvernier, Cressier - Colombier. - Landeron - Bôle, Comète 1 - Le Parc 2, Dombresson - Le Locle 2. - Marin 2 - Comète 2, Geneveys s/C - Sonvilier.

21.5.77: Le Locle 1 - Boudry 2, Ticino 1 - NE/Xamax, Chx-de-Fds - Cortaillod. - Le Parc 1 - Boudry 1, Ticino 2 - Hauterive, Fleurier - Marin 1. - Châtelard - Colombier, Cressier - Béroche. - Comète 1 - Landeron, Le Locle 2 - Le Parc 2, Bôle - Dombresson. - Sonvilier - Marin 2, Etoile - Comète 2.

ACNF
Commission Juniors

Tournoi de vétérans du FC Le Parc

Douze équipes ont participé au tournoi en salle de vétérans organisé à la Chaux-de-Fonds par le FC Le Parc. Voici le classement de cette compétition qui s'est déroulée dans une excellente ambiance:

1. Neuchâtel Xamax; 2. Les Geneveys-sur-Coffrane; 3. Le Locle; 4. Ticino; 5. Le Parc II; 6. La Chaux-de-Fonds.

Une sélection suisse d'écoliers

Sélection d'écoliers pour le match représentatif Alsace-Suisse, prévu le 13 février à Hirzfelden:

Gardiens: Beat Grossglauser (Young Boys), Oliver Weber (Nordstern). - Arrières et demis: Martin Andermatt (Baar), Jean-Daniel Balet (Sion), Rolf Haefliger (Willisau) Roger Kundert (Zurich), Philippe Perret (La Sagne), Ruedi Peterhans (Wettingen), Patrick Sandoz (La Chaux-de-Fonds), Marco Schaellibaum (Grasshoppers), Fritz Scheidegger (Roggwil), Lorenzo Taddei (Derendingen). - Avants: Dominique Cina (Sion), Jean-Pierre Gaille (Vevey), Winfried Kurz (Horgen), Christian Matthey (Vevey), Erwin Schnydrig (Viège).

Il s'agit de garçons nés en 1961 et 1962.

• Les matches de la Coupe de la ligue qui devraient éventuellement être renvoyés ce week-end seront reportés au mercredi 16 février. Les quarts de finale se dérouleront les 19 et 20 février.

volleyball

Première ligue nationale

Sorts divers pour les Neuchâtelois

Quatre formations neuchâteloises ont accédé, cette saison, à la première ligue nationale nouvellement créée. Cette accession aura été heureuse pour les équipes masculines du Locle et de Marin puisqu'elles occupent, respectivement, les 1re et 2me places du classement de leur groupe. Ces deux clubs sont qualifiés avec Delémont pour le tour de promotion en ligue B pour lequel Le Locle s'affiche d'ores et déjà en «leader».

Les Neuchâteloises, elles, ont été un peu moins brillantes puisque Neuchâtel-Sports occupe la 5me place du classement, suivi d'UNI-Neuchâtel, qui avait pourtant infligé la seule défaite qu'ait connue le VBC Kœniz. Cette dernière équipe tient, néanmoins, confortablement la première place de son groupe.

Nos deux équipes neuchâteloises devront donc jouer le tour de relégation face à BTV Bienne et DTV Soleure. Sans aucun doute, le duel entre Neuchâteloises promet d'être âpre.

CLASSEMENT

Dames, gr. B: 1. VBC Kœniz 22 points 2. Uni Berne II 14 points 3. VBC Bienne 12 points 4. BTV Bienne 12 points 5. Neuchâtel-Sports 10 points 6. Uni-Neuchâtel 8 points 7. DTV Soleure 6 points.

Messieurs, gr. B: VBC Le Locle 20 points 2. GS Marin 14 points 3. Delémont VBC 14 points 4. VBC Berne 12 points 5. SFG Tramelan 10 points 6. Sem. Soleure 8 points 7. SC Tatran Berne 6 points. N.V.

athlétisme

Davenport pense se retirer

Le coureur de haies américain Willie Davenport, champion olympique à Mexico en 1968, a déclaré qu'il renoncerait à participer pour la quatrième fois à des jeux olympiques, en 1980, à Moscou. L'athlète de Baton Rouge (Louisiane), âgé de 33 ans, qui a obtenu la médaille de bronze à Montréal derrière Guy Drut et Alejandro Casanas, compte se retirer cette année de la compétition.

Fracture du pied pour Pommerenke

L'international est-allemand Jurgen Pommerenke s'est fracturé le pied au cours d'un entraînement. Il ne pourra donc pas jouer avec le FC Magdebourg en coupe de l'UEFA, contre Juventus, dans trois semaines. Son entraîneur déplore d'autant plus cet accident que, en l'absence de Zapf, suspendu pour avoir reçu deux avertissements, il comptait l'aligner comme «libéro».

olympisme

Les gigantesques projets d'une TV américaine

La chaîne de télévision américaine NBC consacrera 150 heures à la couverture des J.O. de Moscou. «C'est sans doute le projet de télévision le plus ambitieux de l'histoire», a déclaré M. Herb Schlosser, président de la «National Broadcasting Company». «Il nécessitera l'emploi le plus massif de personnes et d'équipements jamais utilisés pour un seul événement télévisé».

La chaîne américaine dépensera au moins cent millions de dollars et aura 300 personnes travaillant sur place durant les Jeux. Elle avait déboursé 40 millions pour la retransmission des Jeux de Montréal et diffusé 75 heures d'images olympiques. Selon certains journaux, la retransmission de Montréal n'avait pas été payante pour la NBC.

M. Schlosser espère, néanmoins, faire un bénéfice en 1980 en vendant les messages publicitaires 150.000 dollars la minute. Le président de NBC a concédé que l'opération représentait un certain risque, étant donné que sa compagnie devra payer un acompte (20 millions en 1977 et 30 millions en 1978, selon une source bien informée).

M. Schlosser a souligné que les Soviétiques étaient intéressés à ce que tout se passe bien et qu'en cas d'annulation des Jeux de Moscou, la NBC serait remboursée. Enfin, il a indiqué que les Soviétiques avaient confirmé que tous les pays seraient admis à Moscou mais il a avoué qu'il ne disposait d'aucune assurance écrite.

Bien meubler la chambre d'enfant...

Lit superposé 280.–
hêtre naturel ou teinté noyer 90 x 190

Matelas mousse 90 x 190 à partir de 52.–

Matelas à ressorts à partir de 135.–
90 x 190

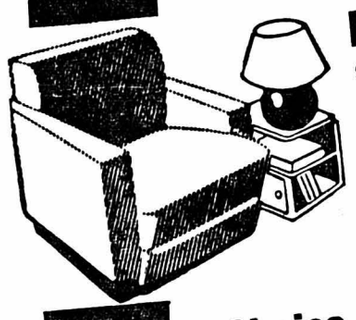

Magnifique paroi murale 790.–
façon chêne noir
face blanche seulement

Chaise à bascule 4 couleurs à partir de 85.–

Les meubles rayon vedette 10% sur tous les achats

Super-Centre Portes-Rouges

009980 B

AF

pour de bonnes affaires.

Cuisinières toutes marques en stock.

Grosses reprises.

Frigos dès 278.—

Congélateurs dès 338.—

Nulle part meilleur marché. Location dès 17.— par mois.

DISCOUNT DU VIGNOBLE
Fornachon & Cie
tél. (038) 46 18 77
2022 Bevaix.

007638 B

FORD ESCORT: DOUBLEMENT SPACIEUSE, CETTE BERLINE!

Appuis-tête réglables
Glace arrière chauffante
Pare-brise laminé
Phares à iode

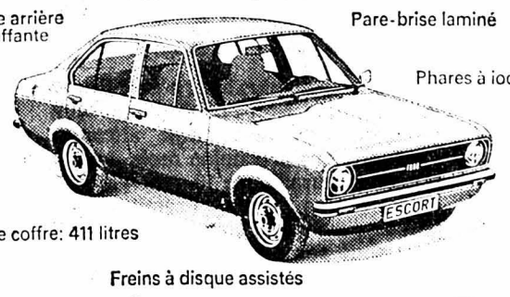

Vaste coffre: 411 litres
Freins à disque assistés

SÉCURITÉ COMPRISE. Ford
Le signe du bon sens.

GARAGE DES 3 ROIS SA
J.-P. et M. Nussbaumer

Neuchâtel
Tél. (038) 25 83 01
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 26 81 81
Le Locle
Tél. (039) 31 24 31

009984 B

MIGROS

... une affaire **SOLIDE !**

Nous cherchons

– **pour notre Marché av. des Portes-Rouges à Neuchâtel au département do-it-yoursel**

CAISSIÈRE

– **pour notre Marché rue de l'Hôpital à Neuchâtel, au Snack-bar,**

dame de buffet

Nous offrons:
– place stable
– semaine de 44 heures
– salaire intéressant
– nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

remise d'un titre de Fr. 2500.— qui donne droit à un dividende annuel, basé sur le chiffre d'affaires.

Veuillez téléphoner au numéro (038) 33 31 41 ou écrire à: Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

006388 O

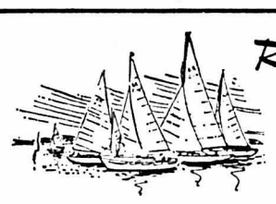

Restaurant du Littoral

SAMEDI SOIR SOUPER TRIPES

Se recommande:
J.-D. VAUTHIER

Tél. (038) 24 61 33

Prière de réserver

009989 A

Suissesse allemande de 17½ ans cherche, avant sa formation d'infirmière, place dans home d'enfants, hôpital ou famille avec enfants pour la période du 15 avril au 15 octobre 1977.
Marlène Ruh, Bürenstrasse 15, 3007 Berne. 009947 D

Une carte de visite soignée est l'affaire de l'imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

OFFRES COMMERCES DEMANDES

A remettre à La Chaux-de-Fonds pour cause de départ

COMMERCE D'ALIMENTATION GÉNÉRALE

bien situé.

Chiffre d'affaire intéressant.

Ecrire sous chiffres 28-130113 à Publicitas, av. Léopold-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds. 009937 Q

On cherche à acheter pour le mois de mars

kiosque ou bar à café

bien situé, à Neuchâtel ou aux environs.
Faire offres sous chiffres HV 332 au bureau du journal. 002484 Q

DEMANDES D'EMPLOIS

Nous cherchons

posage/emboîtage/contrôle

de montres tous calibres; séries régulières 500/1000 pièces par mois.

Faire offres sous chiffres BN 326 au bureau du journal. 010080 D

Jeune SECRÉTAIRE

bilingue français-italien, très bonnes connaissances d'anglais, cherche emploi intéressant et varié pour début avril.

Faire offres sous chiffres 28-300067 Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel. 008404 D

Jeune fille suisse allemande cherche

place dans un ménage

ou éventuellement pour aider dans un commerce. De préférence avec possibilité de suivre une école afin d'apprendre correctement le français.
Pour de plus amples renseignements, s'adresser à: Famille H. Gurtner, Elisried, 3152 Mamishaus. Tél. (031) 93 15 75.
009990 D

MARIAGES

Amitié-mariage

Pour se faire des amis ou pour amitié-mariage, nous vous proposons libre choix correspondance, rencontres.

Discrétion totale assurée.
Documentation gratuite.

CENTRE-UNION - NEUCHÂTEL
2088 Cressier - Tél. (038) 47 12 28.
009996 Y

DAME

dans la cinquantaine, bien physiquement, allure jeune, libre, situation, rencontrerait pour amitié sincère monsieur libre, cultivé, de bonne présentation (53-58 ans).

Faire offres sous chiffres 87-422 à Annonces Suisses S.A., «ASSA», 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel. 008717 Y

Baux à loyer au bureau du journal

OFFRES D'EMPLOIS

TECHNOBAL - 1860 AIGLE
Décolletages industriels

cherche dès que possible

MÉCANICIENS - OUTILLEURS

Faire offres par écrit ou téléphoner au chef du personnel (025) 2 27 15.

Venez, à nos frais, visiter nos installations modernes et vous renseigner sur nos conditions d'engagement. Possibilité d'habiter la région de Vevey-Montreux (participation aux frais de déménagement).

008468 O

DUBIED

Nous cherchons
pour notre département de machines à tricoter des:

PERCEURS
FRAISEURS
AJUSTEURS
RABOTEURS
RECTIFIEURS
REDRESSEURS
PEINTRES
AFFÛTEURS

Pour notre département de mécanique générale des:

DÉCOLLETEURS TOURNEURS

Il s'agit de postes de travail varié et intéressant. Pour tous renseignements complémentaires, veuillez prendre contact par écrit ou par téléphone, sans engagement, avec notre service du personnel.

Edouard DUBIED & Cie S.A.
Service du personnel
2108 Couvet
Tél. (038) 63 21 21.

USINE DE COUVET

002354 O

COLOR CENTER AUTO-SHOP
Rue de l'Ecluse 15
Neuchâtel, Tél. 251780

Super-Kem-Tone pour vos travaux de saison...

Peinture au latex, par exemple sur papier tapisserie à fibres. Mais aussi directement sur le crépi bien poncé; particulièrement résistant, lavable et réalisable dans les plus beaux coloris. Se laisse appliquer avec une étonnante facilité.

Kem-Glo

pour boiseries, au brillant soyeux et satiné, dans les mêmes coloris.

Arrivage de papiers peints pré-encollés... DESSINS DERNIER CRI... à partir de Fr. **12.—**

COLOR-CENTER
vous aide à économiser chaque jour.
Possibilité d'arrêt devant le magasin!

009981 B

SUBITO

marché Diga

discount alimentaire

Cernier Rte de Neuchâtel 3 Tél. 038-53.11.44
Le Landeron Rte de Neuchâtel 50 Tél. 038-51.46.46

Une nouvelle série d'articles à des prix MASSACRÉS!!!

Rôti de bœuf	kg	13.50
Côtelettes de porc	kg	11.80
Fendant «Pentes brûlées» 1974	bt 7 dl	4.75
Jus d'oranges et grape-fruit	brique 1 litre	—.75
Lait pasteurisé	brique 1 litre	1.—
Eau-de-vie de pommes 40°	litre	13.90
Henniez Santé gazeuse	caisse 12 litres (1 litre = —.08³)	1.—
Cervelas	paire	1.—
Vino da Pasto	litre	1.35
Génie Automate	box 5 kg	12.90
Nouillettes «La Chinoise»	paquet 500 g	1.55
Vermouth rouge DORONA	litre	3.40
Comfort	bidon 4 litres	6.70

010073 B

ski

A Einsiedeln, les nordiques suisses pataugent sur 30 kilomètres

Gaehler : le doute et la victoire

Heinz Gæhler, Franz Renggli, Mario Pesenti sur le podium: le verdict du championnat suisse de fond des trente kilomètres est conforme à la logique le Vaudois ayant été porté sur le pronostique mardi. **«Cette neige mouillée était pour lui»** affirmait avant le départ Gaston Rochat, le chef technique de l'Association romande. Deux heures plus tard, le garde-frontière du Brassus, stationné à Ulrichen, confirmait l'avis de son chef technique. A 26 ans – il les fêtera samedi –

De notre envoyé spécial
Pierre-Henri BONVIN

Pesenti a enfin touché à la consécration en obtenant cette médaille de bronze derrière les deux chefs de file de l'équipe nationale, son meilleur résultat sur la distance étant, à ce jour, une septième place à Entlebuch l'hiver passé.

ABANDONS INJUSTIFIÉS

Hier matin sous la pluie – elle n'a cessé de tomber depuis mardi en fin d'après-midi – dans cette neige mouillée mais néanmoins rapide, il fallait être en pleine possession de ses moyens tant physiques que moraux non seulement pour s'imposer, mais encore pour terminer cette épreuve au plein sens du mot. Preuve en est la longue liste d'abandons (26) dont Alfred Kælin, Venanz Egger, Christian Pfeuti, Alois Oberholzer, tous membres du cadre national. Or, sans en avoir le titre, ils sont quasiment des professionnels du ski de fond. Et même si les conditions atmosphériques – les mêmes pour tous – les rebutaient, ils se devaient d'honorer leur engagement à l'exemple de Giger (6me); afin également de montrer l'exemple aux «sans grade». Certes, ils rétorqueront en faisant valoir les fatigues d'une saison longue et loin d'être terminée. N'empêche que le jugement de Christian Egli, le patron du fond helvétique est sévère: **«Ils n'ont aucune excuse pour justifier leur abandon...»**

Et puis au chapitre des abandons il convient de ne point passer sous silence celui de «Wisel» Kælin. Ayant finalement opté de s'engager dans ce 30 kilomètres, le Schwytzois renonça après un peu plus de sept kilomètres. **«Ce n'est pas une neige pour moi»** avait-il pris la précaution d'annoncer avant le départ. Sans gloire il a donc quitté la course devant son public. Il est vrai qu'après un kilomètre il commença de souffrir d'une crampe à tel point que, lorsqu'il voulut enlever son ski au moment de son abandon, il dut avoir recours à un spectateur...

DOUTE

Ainsi Heinz Gæhler, quatre jours après avoir décroché le titre national sur 15 kilomètres, est remonté sur la plus haute marche du podium. Pourtant le Davosien a douté. **«A huit kilomètres de l'arrivée j'accusais un retard de trente secondes sur Renggli. J'étais presque résigné. Puis, trois kilomètres plus loin, Olsson m'a crié que mon retard n'était plus que de onze secondes. J'ai donc attaqué...».** A l'arrivée, le Davosien prenait finalement dix-sept secondes à Renggli. Un Renggli satisfait et déçu tout à la fois. **«Je n'ai pas encore récupéré entièrement de mes fatigues. Mais cela va nettement mieux. De plus, le fœhn étant tombé, la température s'étant refroidie, je me suis senti plus à l'aise que samedi sur les 15 kilomètres».** Dès lors, le garde-frontière du Splugen, si le temps continue de se refroidir, si la neige tombe comme annoncé aujourd'hui et demain, deviendra le plus dangereux adversaire de Gæhler sur 50 kilomètres. Un Gæhler qui, désormais, se met à rêver au grand chelem réussi jusqu'à ce jour par Hischier et Alois Kælin.

LA BRÈCHE

Et puis, en montant sur la troisième marche du podium, Mario Pesenti a ouvert une brèche de ces «sans grade» trop souvent barrés par les membres du cadre national pour l'accès aux places d'honneur ou aux asseccits: Bassi (un Tessinois de 24 ans du Val Blenio) est troisième, Henri Beaud d'Albeuve est 7me, Fritz Næf d'Einsiedeln est 9me, Paul Jaggi est 11me, sans oublier Moor (13me) et Albasini (15me). Tous ces «fondeurs» sont venus s'intercaler parmi les membres de la «bande à Olsson». Certes, ces derniers ont placé six des leurs dans les dix premiers, compte tenu du dixième rang de Lustenberger (25 ans) dont c'était la première apparition sur la distance.

Au chapitre des satisfactions entre la quatrième place de Konrad Hallenbarter. Encore dixième à Entlebuch l'hiver passé, le Haut-Valaisan confirme ses grandes qualités. Et puis, hier il était légèrement blessé au mollet droit (élongation contractée dimanche après le relais lorsqu'il se rendait à sa voiture). **«Contre l'avis du médecin de l'équipe suisse, Koni a tenu à prendre le départ. Il verra en cours de compétition s'il tient»** affirmait le chef technique d'Obergoms Hugo Walter. A relever également la sixième place de Giger obtenue dans des conditions atmosphériques qu'il n'affectionne guère; la huitième place du jeune Fredy Wenger (20 ans) alors que la douzième de Hans-Ueli Kreuzer engendre une légère déception dans la mesure où le Valaisan pouvait briguer une place sur le podium. **«A partir du 10me kilomètre, j'ai souffert de crampes à chaque fois que j'abordais une côte ou que je voulais forcer l'allure»** expliquait-il à l'arrivée.

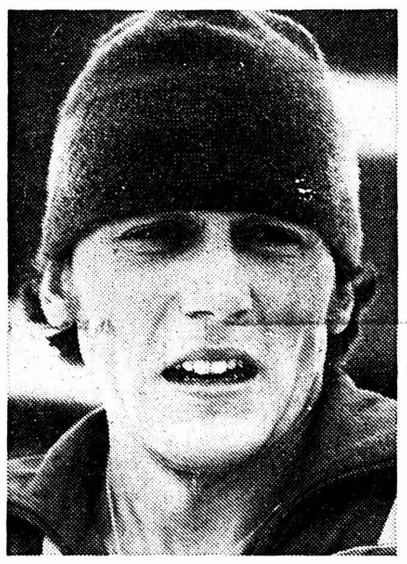

HEINZ GAEHLER. – Un deuxième titre quatre jours après sa victoire sur 15 kilomètres. (Bild + News)

MERCIER 18me

Plus loin dans le classement, le Loclois Roland Mercier a obtenu un 18me rang qui lui permet d'obtenir son passeport élite de la distance. Huitième après 10 kilomètres – finalement ce trente s'est couru sur le parcours des relais – il rétrogadait par la suite pour passer 13me au deux tiers du parcours. **«J'ai souffert dans l'ultime boucle»** expliquait-il à l'arrivée. Et d'ajouter: **«J'ai également eu mal aux jambes».** Quant à Francis Jacot (33me sur 80 classés) il n'a pas assimilé cette distance comme il l'escomptait. **«Les vingt premiers kilomètres furent difficiles. Après cela alla mieux. Quant à ma participation sur 50 kilomètres, rien n'est encore décidé»,** confiait le Sagnard battu par deux autres romands, Chastonay (24me) d'Obergoms et Rochat (32me) du Brassus.

P.-H. B.

CLASSEMENTS

1. Heinz Gaehler (Davos) 1 h 46'06"09; 2. Franz Renggli (Spluegen) 1 h 46'23"60; 3. Mario Pesenti (Ulrichen) 1 h 48'22"34; 4. Konrad Hallenbarter (Obergoms) 1 h 49'22"53; 5. Orensio Bassi (Simano) 1 h 49'44"46; 6. Albert Giger (St. Moritz) 1 h 50'40"; 7. Henri Beaud (Albeuve) 1 h 50'56"21; 8. Frédy Wenger (Blumenstein) 1 h 51'01"98; 9. Fritz Naef (Einsiedeln) 1 h 51'04"46; 10. Karl Lustenberger (Marbach) 1 h 51'43"52; 11. Paul Jaggi (Ulrichen) 1 h 51'49"78; 12. Hansueli Kreuzer (Obergoms) 1 h 52'15"75; 13. Beat Moor (Oberhasli) 1 h 52'30"76; 14. Gaudenz Ambuehl (Davos) 1 h 52'31"52; 15. Stéphane Albasini (Brentau) 1 h 52'51"61; 16. Hansruedi Staempfli (Langnau) 1 h 52'51"80; 17. Korand Schuler (Rothenthurm) 1 h 52'55"77; 18. Roland Mercier (Le Locle) 1 h 53'01"33; 10. Mario Caluori (Arosa) 1 h 53'05"41; 20. Herbert Geeser (Arosa) 1 h 53'15"97; 21. Ueli Wenger (Sangernboden) 1 h 53'37"35; 22. Mathias Krump (Oberhasli) 1 h 53'52"48; 23. Thomas Schuler (Rothenthurm) 1 h 54'31"35; 24. Elmar Chastonay (Obergoms) 1 h 54'31"41; 25. Urs Brechbuehl (Sangernboden) 1 h 54'34"84; puis: 33. Francis Jacot (La Sagne) 1 h 56'17"; 39. Claudy Rosat (La Brévine) 1 h 57'04"; 52. Denis Huguenin (La Brévine) 2 h 00'47"; 60. Romano Longaretti (Chaumont) 2 h 03'15"; 61. Eric Schertenleib (Chaumont) 2 h 03'26"; 69. Eugène Benoit (La Brévine) 2 h 08'01"; 75. Jean-Pierre Vuillemez (Le Locle) 2 h 13'24". – 80 coureurs classés, 26 abandons, dont Jean-Pierre Rey (Cernets-Verrières) et Charles Benoît (La Brévine).

MEILLEURS TEMPS DE PASSAGE

10 km: 1. Renggli 34'17"; 2. Gaehler à 19"; 3. Pesenti à 20"; 4. Hallenbarter à 46"; 5. Naef à 1'01"; 6. Bassi à 1'06"; 7. Beaud à 1'08"; 8. Mercier à 1'9"; 9. Jaggi à 1'12"; 10. Wenger à 1'19".

20 km: 1. Renggli 1 h 09'56"; 2. Gaehler à 29"; 3. Pesenti à 59"; 4. Hallenbarter à 1'35"; 5. Ambuehl à 2'05"; 6. Bassi à 2'06"; 7. Beaud à 2'28"; 8. Naef à 2'38"; 9. Wenger à 2'42"10; Giger à 3'01".

DERNIER CONSEIL. – Lennart Olsson (à droite) semble rendre Renggli attentif aux difficultés de l'épreuve en raison de la pluie. Finalement, le garde-frontière terminera deuxième derrière Heinz Gaehler. (Pierre Michel)

Avant que ne débute l'ultime phase de la coupe du monde

Stenmark et Lise-Marie Morerod favoris

Le «Cirque blanc» fait une pause. Les skieurs se distraient des problèmes de la coupe du monde dans les championnats nationaux qui ont partout lieu cette semaine.

Après deux mois de compétition, il était temps de leur accorder l'occasion de se changer les idées et de se tremper dans une ambiance différente.

A la longue, la coupe du monde risque en effet de devenir une obsession. Les championnats nationaux sont aussi des compétitions et un titre national est très prisé, même par les grands voyageurs. Mais ils ne sont pas soumis à des tensions aussi rigoureuses, car ils n'ont pas la même audience. La coupe du monde aurait dû entamer sa phase finale à Farando, le 25 février, pour se terminer un mois plus tard dans la Sierra Nevada, en Espagne.

L'annulation de la descente de St-Anton impose aux skieurs un bref – mais important – crochet par Laax où a déjà eu lieu, outre deux descentes de coupe d'Europe, le slalom spécial qui était prévu à Kranjska Gora, le 21 décembre.

A Laax, on n'a pas froid aux yeux...

A l'attaque de cette dernière tranche, la coupe du monde a deux favoris: Ingemar Stenmark et Lise-Marie Morerod. Certes, Klammer peut encore revenir au premier rang à la faveur de la descente de Laax et du combiné de l'Arlberg-Kandahar qui devrait lui valoir des points supplémentaires. Mais, par la suite, il n'aura plus que deux possibilités d'augmenter son total, alors qu'il en restera neuf à Stenmark: cinq géants et quatre spéciaux! En définitive, le plus rude adversaire de Stenmark sera peut-être bien Klaus Heidegger dont l'ascension fulgurante constitue un réel événement sportif et humain.

Au cours du mois de janvier, Heidegger est devenu le skieur le plus efficace dans le combiné slalom spécial-géant. Il est capable de gagner dans chaque domaine, tandis que Hemmi, le roi du «géant», est un peu limité en «spécial» et que Stenmark, le roi du spécial, n'a pas connu, cette saison, la même réussite que l'hiver dernier en «géant». Cependant, avec Stenmark, on ne sait jamais: il possède une telle classe!...

Lise-Marie Morerod qui ne se défend pas mal du tout en descente, mais qui n'a plus aucune raison de s'y essayer, est très bien placée pour réaliser l'exploit de sa carrière: une victoire au classement général de la coupe du monde... à défaut d'une médaille d'or olympique ou d'un titre de championne du monde!

Si elle ne perd pas les pédales comme lors des Jeux olympiques, elle devrait aisément y parvenir, même si ses adversaires sont plus éclectiques que ceux de Stenmark.

Le programme final lui offre trois «géants» et deux slaloms spéciaux. Dans sa forme actuelle, elle devrait y faire une belle moisson de points, car elle possède vraiment quelque chose de plus que ses rivales. Depuis son échec olympique, elle a appris à maîtriser ses nerfs. Maintenant, elle considère l'affaire de haut: elle fait confiance à son talent et à sa technique.

Elle est digne d'une victoire en coupe du monde.

Encore des slalomeurs! On regrette que depuis 1970 les descendeurs n'aient plus droit au chapitre.

Pourtant, un nom comme Klammer honorerait la coupe du monde. Comme quoi, la coupe du monde, ce n'est pas tout.

Guy CURDY

Renvoi et modifications

• Le championnat suisse féminin de slalom géant, prévu pour mercredi matin, a été reporté de vingt-quatre heures. L'épreuve se déroulera dès 10 h 00, ce matin, au col des Mosses.

La pluie et aussi des chutes de neige ont provoqué ce renvoi. Les conditions atmosphériques difficiles compromettent également le déroulement de la descente prévue samedi aux Diablerets.

• D'autre part, à Loèche-les-Bains, d'importantes chutes de neige ont incité les organisateurs des championnats suisses masculins de ski alpin à modifier le programme de leur manifestation. Ils feront courir le slalom spécial, prévu pour dimanche, jeudi matin, en remplacement du slalom géant. Le premier départ sera donné à 9 heures.

• Le championnat suisse de saut spécial, qui devait avoir lieu dimanche au Brassus, a été déplacé à Gstaad. En raison du radoucissement de la température et de la pluie, les organisateurs du Brassus n'ont pu assurer la préparation du tremplin et ils ont préféré renoncer à l'organisation au profit de Gstaad.

Mercier chef de file des Jurassiens

Michel Rey avait engagé onze Jurassiens dans cette épreuve des trente kilomètres. Or, neuf ont terminé, Jean-Pierre Rey et Charles Benoît ayant choisi la voie de l'abandon. **«Ça n'allait pas»** constatait, fataliste, le Brévinier. **«J'espère que dimanche, sur 50 kilomètres, cela ira mieux...»**

La palme de meilleur «fondeur» du Giron revient donc à Roland Mercier dont nous parlons par ailleurs tout comme le 33me rang de Francis Jacot. Derrière, Claude Rosat termine assez loin, son retard sur Gaehler approchant les onze minutes (10'58"): **«Depuis les championnats jurassiens je n'ai pas retrouvé ma forme de décembre - début janvier. Déjà lors des relais du Giron je ne tournais pas comme je l'eu désiré. Et puis, aujourd'hui je me bloquais à mi-côte lors de chaque montée. De plus, comme chaque année au championnat suisse je souffre d'une petite grippe. Enfin j'ai terminé...»** Insatisfait, le Brévinier ne cherchait pas d'excuses à sa contre-performance. Il expliquait. Néanmoins la déception se lisait sur ses traits.

Quant aux Schertenleib, Longaretti, Huguenin (20 ans) dont c'était la première apparition sur la distance (Je suis satisfait de ma performance encore que je n'avais pas la bonne glisse) et autre Eugène Benoît, Vuillemez le Loclois, le fait d'avoir terminé est déjà une victoire sur eux-mêmes. En fait, comme déjà relevé, la satisfaction est venue de Mercier dont Christian Egli affirme: **«Je crois en lui. Je crois en son avenir. Sur cette neige faite pour son gabarit, Roland a, peut-être, commis une erreur de partir trop vite...»**

P.-H. B.

football

A Wembley, en présence de 92.000 spectateurs

Les carences offensives fatales à l'Angleterre

ANGLETERRE - HOLLANDE
0-2 (0-0)

MARQUEURS : Peters 29me et 38me.

ANGLETERRE : Clemence ; Clement, Beattie, Doyle, Watson ; Madeley, Keegan, Trevor Francis ; Bowles, Greenhof, Brooking.

HOLLANDE : Schrijvers ; Suurbier, Rijsbergen, Krol, Hovenkamp ; W. van de Kerkhof, Peters Neeskens ; Rep, Cruyff, Rensenbrink.

ARBITRE : M. Eschweiler (Allemagne de l'Ouest).

NOTES : stade de Wembley. 92.000 spectateurs.

L'Angleterre a connu une nouvelle déception. Au stade de Wembley, devant 92.000 spectateurs, elle a perdu le match de prestige qui l'opposait à la Hollande. Deux buts de Jan Peters (31 ans) ont permis aux Neerlandais de s'imposer par 2-0, «score» acquis à la mi-temps.

Au cours des cinq matches qu'elle avait joués jusqu'ici contre l'Angleterre, la Hollande n'avait jamais réussi à gagner. Son premier succès, elle l'a obtenu au terme d'une rencontre de très bonne qualité. L'entraîneur anglais Don Revie avait demandé à Madeley, son homme à tout faire, de vouer une attention particulière à Johan Cruyff. Ce qui fut fait. Mais c'est en définitive l'inattendu Jan Peters qui fut le «match-winner« de l'équipe de Hollande. Ce joueur du Nec Nimègue qui portait le maillot national pour la onzième fois, a ouvert la marque à la 29me minute, puis il a marqué un second but qui devait se révéler décisif neuf minutes plus tard.

Décevants, surtout sur le plan offensif, les Anglais auraient pu subir une défaite plus sévère encore. Malgré les modifications apportées par Don Revie, leur équipe a mal joué face à des adversaires qui se montrèrent supérieurs sur le plan technique et qui, surtout, pratiquèrent un football beaucoup plus cohérent.

Le premier but hollandais fut marqué au terme d'un mouvement d'ensemble auquel participèrent Cruyff, Krol et Willy van de Kerkhof. Cruyff fut encore à l'origine du second but hollandais, que Peters a marqué du droit après un excellent contrôle de balle du pied gauche.

natation

Méthode douteuse

Insuffler de l'air dans l'intestin

Les récentes révélations du jounal à grand tirage «Bild Zeitung» sur la tentative de la Fédération ouest-allemande de natation d'améliorer les performances de ses nageurs par insufflation d'air dans l'intestin, continue à provoquer des remous.

Le journal avait révélé que cette expérience avait été tentée en 1976 à Calgary (Canada) durant le dernier entraînement des sélectionnés pour les J.O. de Montréal. L'expérience, confirmée par plusieurs responsables de la Fédération de RFA, dont son président Manfred Kreitmeier, avait cependant été abandonnée au bout de trois jours en raison **«des désagréments physiologiques»** qu'elle avait provoqués.

Le président de la Fédération avait affirmé, de son côté, que le procédé avait déjà été employé en RDA. De nombreux responsables sportifs s'étaient alors élevés contre cette pratique et notamment M. Willy Daume, vice-président du CIO. Ce dernier s'était prononcé pour **«un entraînement plus poussé pour améliorer les performances des nageurs et contre l'emploi de méthodes douteuses».**

La «Bild-Zeitung» avait aussi révélé qu'un **«marchand d'air»** avait proposé à l'époque 100.000 dm comme prix de ses services. Les Allemands de l'Est n'ont pas non plus tardé à répondre aux affirmations de M. Henze. «Neues Deutschland», organe du parti communiste de RDA, mettait en cause la Fédération ouest-allemande en lui reprochant d'avoir détourné les lois en vigueur.

«Ce procédé, indiquait «Neues Deutschland», **ne faisant pas partie de la liste des méthodes de dopage interdites par le CIO, son emploi n'allait pas contre les règles en vigueur. La commission médicale du CIO aurait cependant pu prendre en considération le fait qu'il y avait là une tentative de se créer des avantages par rapport aux autres participants olympiques à l'aide de méthodes médicales».**

Des Suisses à Paris

Quatre représentants des cadres de l'équipe nationale helvétique participeront ce week-end (12-13 février) à une grande réunion internationale organisée à la piscine de Boulogne-Bilancourt, à Paris.

Sous les ordres de l'entraîneur Ulrich, Gery Waldmann (Bâle) 400 et 1500 m, Toni Reynard (Genève) 400 et 1500 m, Carin Cordett (Genève) brasses papillon et 400 et 800 m, et Isabelle Raber (Kriens) 100 et 200 m brasse s'efforceront d'améliorer leur meilleure performance personnelle à défaut de briguer une place dans les finales.

• Si Young Boys ne parvenait pas à rendre praticable le terrain du Wankdorf pour leur huitième de finale de la coupe de la Ligue contre Servette, la rencontre aurait lieu dimanche à Genève, comme le veut le règlement, mais, non pas aux Charmilles, actuellement en réfection, mais au stade de Frontenex.

Sport dernière

• Annemarie Moser-Proell a renoué avec le succès dans le championnat d'Autriche de descente. Sur la piste k-70 de Bad Kleinkirchheim (2300 m pour 670 m de dénivellation), elle a devancé sa grande rivale Brigitte Habersatter-Totschnig de plus d'une seconde.

• L'équipe de la République d'Irlande a perdu son invincibilité à Dublin, qui durait depuis cinq ans. Elle s'est inclinée devant l'Espagne (0-1) dans un match amical. Le seul but de la rencontre a été réussi à la 10me minute.

tennis

Championnats suisses juniors d'hiver

Du bronze pour deux Neuchâtelois

Le premier week-end de février a vu se dérouler, à Lucerne, les championnats suisses juniors d'hiver. Trois halles couvertes représentant huit courts étaient mises à disposition des joueurs. Neuchâtel a encore un certain chemin à parcourir dans ce sens!

Les trois représentants neuchâtelois: Karin Huldi et Olivier Piana du TC Mail et Yvan Dupasquier du TC Neuchâtel, dont la participation découlait de leurs performances aux championnats romands, se sont bien comportés. Deux d'entre eux (K. Huldi et Y. Dupasquier) sont arrivés à la 3me place du classement suisse dans leur catégorie. C'est un résultat qu'il vaut la peine de souligner, particulièrement pour K. Huldi, jeune joueuse de 13 ans qui n'a pratiquement aucune expérience compétitive, mais compense cet handicap par une volonté à toute épreuve.

Quant à Y. Dupasquier, cet adolescent talentueux de 15 ans, qui se trouve actuellement parmi les meilleurs espoirs suisses et dans lequel l'entraîneur national M. Stojan voit une future étoile, il a été victime de sa très juste manière offensive de jouer. Classé tête de série numéro 2, il a perdu sa place en finale en pratiquant un tennis d'attaque avec tous les risques que cela implique, mais en ayant la conviction très largement partagée que de cette manière seulement, il s'élèvera au niveau des champions. Avec un peu plus de maturité, Yvan portera haut et loin le drapeau neuchâtelois.

L'actuel champion romand: Olivier Piana n'a pas été favorisé par le tirage au sort qui l'a placé au 1er tour en face de la tête de série N° 3. Olivier a fourni une très bonne partie, mais a dû s'incliner devant un adversaire mieux classé et plus âgé que lui.

D'une manière générale, le niveau technique de ces championnats est nettement en progrès sur les années précédentes. De toute part en Suisse, le tennis devient de plus en plus populaire, espérons qu'à Neuchâtel, les responsables tennistiques sauront relever le défi...

G. H.

DEMAIN 20 h 30 au TEMPLE du BAS
«Un feu d'artifice d'esprit caustique» avec
THIERRY LE LURON
l'inimitable imitateur des grandes personnalités et vedettes.
«Une merveilleuse soirée où le rire sera roi».
Location: Jeanneret & Co, Seyon 28. Tél. 24 57 77 007633 R

211.104.4

Avez-vous un compte SBS? Non? Et un autre compte en banque? Non plus? Entre nous, j'en suis fort surpris. Dans d'autres domaines vous êtes toujours à la page et précisément lorsqu'il s'agit de vos finances, vous ne saisissez pas cette chance! Pourtant rien n'est plus simple que de se faire ouvrir un compte en banque. C'est tellement commode et agréable pour régler toutes ses affaires d'argent. Et c'est surtout plus sûr, plus rentable et – disons-le aussi – c'est la manière actuelle de gérer son argent. Prenez cette sage décision et mettez votre argent en lieu sûr. Versez-le sur un compte SBS. Vous verrez ensuite combien ce conseil était judicieux. A bientôt!

Votre compte SBS

Un partenaire sûr: SBS

WIRZ

009932 A

DENNER TV-HITS

nouveau MORNY Poule aux pâtes
2 x 2 portions 71 g
au lieu de ~~-.65~~ Prix d'essai **-.40**

MORNY
Quenelles de viande et vermicelles 77 g
Printanier avec nouilles 69 g
Potage aux tomates 84 g
Crème de bolets 70 g
1 paquet **-.60**

MORNY
Bouillon de boeuf 66 g
Bouillon de poule 66 g
1 paquet **-.80**

MORNY Potage clair 72 g 6 cubes **-.90**

MORNY Arôme liquide 125 g **1.30**

Lavada douce
Revitalisant textile
Recommandé par l'Institut Suisse de Recherches Ménagères IRM
1000 g seulement **1.95**
2000 g seulement **3.40**
5000 g seulement **5.90**

Super-Action ½ **million de bouteilles api**

Api Citro	au lieu de ~~-.60~~
Api Cola	au lieu de ~~-.70~~
Api Orange	au lieu de ~~-.70~~
Api Grapefruit	au lieu de ~~-.70~~
Api Bitter Lemon	au lieu de ~~-.70~~
Api Mix-Drink	au lieu de ~~-.80~~
Api Fit	au lieu de ~~-.80~~

Bouteille de 1 litre
seulement -.45
(+ dépôt -.50)

TV-6/102 77
009946 B

Masserey tapis rideaux

Encore de belles affaires pour vous

— 250 milieux Rya et laine peignée, 200 X 300 cm, dès Fr. **250.—**
— 100 tours de lit, les 3 pièces, dès ..... Fr **150.—**
— 300 tapis d'Orient, la pièce dès ..... Fr **16.50**
— plastique relief aux dessins merveilleux, le m² dès ..... Fr. **12.—**
— jetés de divan — ensembles de bains — peaux
— rideaux — couvertures piquées
— tapis mur-à-mur 60 rouleaux, le m² dès ..... Fr **19.—**
et toujours nos nombreux coupons de Fr. **5.—** à Fr. **200.—**

pour le 3me âge, conditions spéciales

MAGASINS PORTES-ROUGES 131-133. Tél. 25 59 12

009987 B

36 Vous pouvez acheter du pain de ménage. Cela conviendra sans doute à votre famille. Mais, bien réfléchi, ne voudriez-vous pas cuire vous-même un bon pain croustillant dans votre propre four et vous réjouir en commun avec votre famille de le savourer? C'est pourquoi:
Cuisez vous-même votre propre pain dans le four à pain de ménage de fabrication suisse de
MB *Bertschinger Handels-AG*
5600 Lenzburg 1 *Tél. 064 51 37 12*
Envoyez-nous cette annonce et écrivez votre adresse dans la marge du journal. Vous recevrez toute documentation utile, sans engagement aucun.
004267 A

Ecriteaux en vente au bureau du journal

Un service des écoles de parents:
Parents information
Ecoute, renseigne et documente sur tout problème éducatif.
N° tél. (038) 25 56 46, le lundi de 19 h 30 à 21 h 30, le jeudi de 14 h à 16 heures.
Anonymat respecté.
008639 A

Les CFF vous proposent

Dimanche 13 février
SAAS-FEE
Fr. 57.— (Abt ½ tarif Fr. 43.—)

Dimanche 20 février
TOUR DU LÖTSCHBERG ANZÈRE
Fr. 53.— (Abt. ½ tarif Fr. 40.—)

Du 10 au 15 février
AGRAMA LAUSANNE
Billets spéciaux samedi et dimanche
Fr. 17.60 (1re cl. Fr. 28.—)

OFFRE EXCEPTIONNELLE POUR SKIEURS
Dimanche 27 février
Train spécial
GORNERGRAT Fr. 48.—
FIESCH Fr. 37.—
y compris carte journalière sur les installations de remontée mécanique.

Renseignements CFF Tél. 24 45 15
Agence CFF ville Tél. 25 57 33
008678 A

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 50 centimes le mot
vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal. Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

AVY VOYAGES BAGGIOLINI
120 ANS DE SOURIRES
AVY VOYAGES

Une capitale pour toute saison
PARIS par avion dès Fr. 199.-
valable jusqu'au 1.4.77
Nouveau: 3 départs chaque semaine

Vols week-end (3 et 4 jours)
Pour profiter, par exemple, de la saison des spectacles parisiens, visiter la Ville lumière et ses richesses historiques ou pour prendre quelques jours de vacances lors de week-ends prolongés.

Vols mid-week
Départ lundi matin de Genève et retour mercredi soir, ou départ mercredi matin et retour vendredi à midi.

Vols de ligne Air France et choix d'hôtels de qualité au centre de Paris.

Demandez le programme spécial pour Paris ou le programme Vols City pour toute autre ville. A votre disposition également les programmes: vacances balnéaires, circuits, croisières, etc.

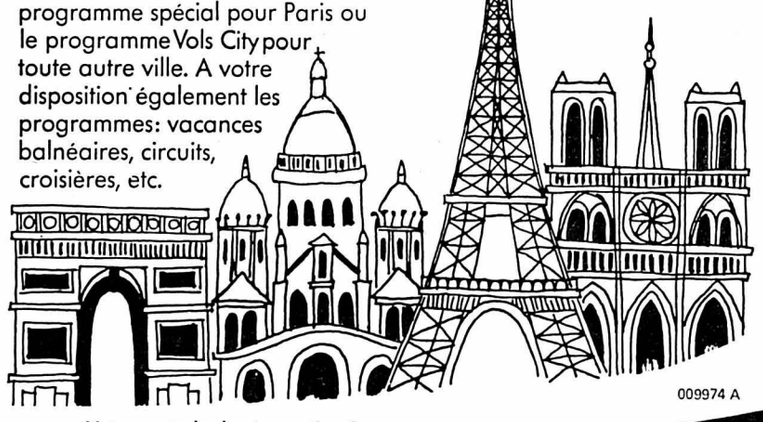

009974 A

Votre centrale de réservation à
Rue des Moulins 9 **NEUCHÂTEL 24 46 86**
GENÈVE MEYRIN LAUSANNE MONTHEY NEUCHÂTEL ORBE STE-CROIX VEVEY YVERDON

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

waldherr
Rue des Parcs 147 - 2000 Neuchâtel
Tél. 24 12 65 ou 24 19 55.
Location également de véhicules utilitaires
Fr. 45.— la journée 45 c. le km

OCCASIONS SOUS TOIT
AU 1er ÉTAGE
11, Pierre-à-Mazel
(038) 25 83 01
des prix de saison morte

Ford Taunus 2000 GXL V6
Coupé, 1971

Ford Taunus 2000 GXL V6
4 portes, 1971

Ford Capri 1300 L
Coupé, 1974

Ford Granada XL 2600
Coupé, 1974

Austin America
1969

Alfasud
1974

Fiat 128
4 portes, 1975

Mini 1000
1974

Peugeot 404
1972

Lancia 2000 Berline
1971

Opel Rekord 1900 S
4 portes, 1973

ESSAIS SANS ENGAGEMENT
CRÉDIT IMMÉDIAT
Ford
A-1
GARANTIE
GARAGE DES 3 ROIS SA
009985 V

DÈS MAINTENANT
DES OCCASIONS
avec garantie
12 MOIS
Renseignez-vous:
008406 V
GARAGE HIRONDELLE
STENN
GARAGE HIRONDELLE - PIERRE-À-MAZEL 25
2000 NEUCHÂTEL - TÉL. (038) 24 72 72/25 94 12

Achat immédiat «cash»
voitures toutes marques et exclusivités dès **1970.**
Tél. (021) 62 48 74, de 11 h à 21 h.
AUTO-KLÖTI, Chexbres-Puidoux.

VW 1300 dès Fr. 150.—
par mois.
Tél. (022) 93 28 52.
008488 V

R. WASER Garage de la Côte
Limousine 4 portes, 5 places,
Triumph 1300
traction avant.
Expertisée, garantie 3 mois.
Fr. 2900.—
Crédit - Echange
008433 V
2034 PESEUX
Tél. (038) 31 75 73

A vendre
Morris 850
81.000 km. Expertisée, Fr. 1500.—.
Tél. (038) 24 57 60.
004783 V

A vendre
Toyota Corolla 1200
1973, 40.000 km, 6500 fr.

Moto Yamaha MR 50
1000 km, 1500 fr.
Tél. 47 17 41. 004784 V

A vendre
Sunbeam 1250
1972, expertisée, de première main.
46.000 km.
Prix intéressant.
Tél. 33 36 55 dès 19 heures. 004752 V

A vendre pour amateur
Coupé Fiat 850
1970,

Volvo 122
1966 (un seul propriétaire).
Tél. (038) 41 11 73.
007317 V

Belles occasions expertisées
VW Polo
1976, 12.000 km.
Datsun Cherry 100 A
1974, 42.000 km
Opel Ascona 19 SR
1972, 89.000 km
facilités de paiement.
Garage Beausite Cernier.
Tél. (038) 53 23 36.
009852 V

A vendre
Ford Escort
1300 Sport. Modèle 1974. Expertisée.
GARAGE DU VAL-DE-RUZ Boudevilliers. Téléphone (038) 36 15 15.
008403 V

Dem. à acheter

LOUP
2203 Rochefort
(038) 45 10 55
achète toujours meubles de style et anciens ainsi que tous meubles d'occasion. Débarras de logements complets.
009954 F

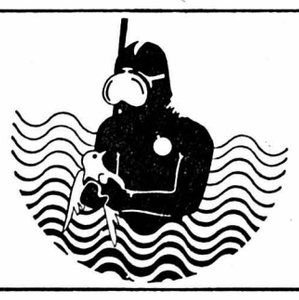

Centre International de Plongée Neuchâtel
COURS DE PLONGÉE POUR DÉBUTANTS
Début des cours: Lundi 14 février 1977, à 20 h, à la piscine d'Hauterive.
Une séance d'information aura lieu le vendredi 11 février à 20 h 15, à la Maison du plongeur, Neuchâtel.
Age minimum 14 ans.
009986 A

Réparations de baignoires !

- Nous réparons les éclats dans l'émail
- Nous rafraîchissons les baignoires rugueuses et tachées
- Nous appliquons un rémaillage synthétique aux baignoires trop dépourvues d'émail.

Nos spécialistes seront prochainement dans votre région.

RESPO-TECHNIK
7001 COIRE

Case postale -
Tél. (081) 22 63 63. 008599 A

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **50 c.** le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A LOUER

LA COUDRE, ravissant appartement 3 ½ pièces, confort moderne. Tél. 33 11 28. 003339 J

EST DE LA VILLE 3 pièces, tout confort, 340 fr. + charges. Tél. 31 43 63. 005170 J

A PESEUX, pour le 24 mars, appartement 3 pièces, loyer mensuel 235 fr., chauffage compris. Tél. 31 59 57. 003403 J

STUDIOS MEUBLÉS, cuisinette, bain, quartier tranquille, haut de la ville. Libre dès fin février, 260 fr., charges comprises. Tél. 25 50 74. 005229 J

AREUSE pour date à convenir; appartement de 3 ½ pièces, tout confort, petit locatif dans jardin et verdure à proximité du tram, 375 fr. + charges. Garage : 60 fr. Tél. 42 39 28 de 7 h à 14 heures. 005230 J

APPARTEMENT 1 PIÈCE avec grande cuisine, douche, W.-C., 360 fr., charges comprises, dans petite maison, rue des Fahys. Libre dès le 1er mars. Tél. (031) 22 66 06. 005227 J

APPARTEMENT DE 3 ½ PIÈCES, à Montmollin, 2 balcons, cave, galetas, garage, 459 fr., charges comprises. Tél. (038) 31 80 12. 004765 J

LE LANDERON, pour avril ou date à convenir, appartement 2 ½ pièces, tout confort, vue tranquillité, 330 fr. plus charges. Tél. 51 29 42. 004760 J

NEUCHÂTEL, APPARTEMENT 3 ½ pièces, confort, avec balcon, situation tranquille, belle vue. Prix modéré. Tél. 25 35 95. 004930 J

3 PIÈCES, CONFORT, entrée séparée, vue, jardin, situation tranquille, rue de l'Orée, libre dès 24 avril ou à convenir. Tél. 24 63 96, dès 18 h. 004778 J

17, LOUIS-D'ORLÉANS, 3 pièces, vue splendide, 406 fr., charges comprises. Tél. 24 10 05. 005234 J

APPARTEMENT MEUBLÉ, près du centre, 2 pièces, cuisine, bains, W.-C., pour le 24 mars, 350 fr. Tél. 24 06 54. 004931 J

BOUDRY, à partir du 1er avril, grand local, comme entrepôt. Tél. 42 14 37. 002493 J

APPARTEMENT MANSARDÉ 2 ½ pièces, 360 fr., charges comprises. Dîme 55, appartement 19. 004793 J

STUDIO MEUBLÉ centre, 1-2 lits, cuisinette, douche. Tél. 24 17 74, midi et soir. 004937 J

GRAND STUDIO, cuisinette, bain, frigo, TV, 24 mars, Vauseyon 1. Tél. 24 36 66. 005157 J

LE LANDERON, 3 ½ PIÈCES, 1er avril, tout confort, 430 fr., plus charges; 3 pièces 1er juin. Tél. 51 23 38. 002480 J

SAINT-BLAISE dans maison ancienne, logement 5 pièces sans dépendances. Vue magnifique, jardin-terrasse ensoleillé. Personne(s) âgée(s) préférée(s), 500 fr. + charges. Tél. heures bureau (032) 22 12 12; soir 33 17 18. 005175 J

PESEUX appartement deux pièces, confort, remis à neuf. Tél. 33 25 35. 003385 J

BEAU STUDIO MEUBLÉ, tout confort, cuisine agencée. Tél. 33 25 35.

CERNIER, Bois-Noir 23, un appartement de 3 ½ pièces, agencé, moderne, grande surface, situation tranquille, prix raisonnable. Tél. 53 42 89. 005183 J

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE, appartement 3 pièces, tout confort, balcon, dépendances, 340 fr., charges comprises. Tél. 57 11 31, heures bureau. 003685 J

CHAMBRE MEUBLÉE indépendante, à demoiselle, 100 fr. Tél. 24 34 40. 002588 J

JOLI STUDIO, tout confort, à Serrières, 187 fr., tout compris. Tél. (038) 21 11 45, interne 355. 005207 J

NEUCHÂTEL CHAMBRES INDÉPENDANTES, meublées, chauffage central, confort, douches. Tél. 24 70 23. 003421 J

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FILLE, 15 ½ ans, cherche occupation, le mercredi après-midi et le samedi. Tél. 47 16 14. 005228 J

ETUDIANT, donne leçons de mathématiques et arithmétique, degrés primaire et secondaire. Tél. 24 19 53. 004913 J

DAME CHERCHE TRAVAIL le soir ou le samedi. Tél. 33 71 15. 009770 J

HOMME 30 ANS cherche emploi, magasinier ou aide-monteur-électricien. Adresser offres écrites à JX 334 au bureau du journal. 004777 J

DÉCLARATIONS FISCALES, tenue de comptabilités, facturations, etc. sont faites à domicile. Adresser offres écrites à CO 327 au bureau du journal. 004935 J

LUCERNOISE, 21 ANS, s'occuperait d'enfants à son domicile. Marlène Albisser, Bellevaux 10, 2000 Neuchâtel. 004798 J

DIVERS

A DONNER (contre frais d'annonce) petite chatte angora noire et blanche, très propre, très affectueuse, 8 mois. Très bons soins exigés. Tél. 31 26 17. 004758 J

A DONNER MACHINE À ÉCRIRE. Tél. 24 20 26. 004762 J

FEUILLES D'IMPÔTS remplies avec double. Dell'Acqua, Dîme 86. Tél. 33 56 08. 004785 J

GRAND CHIEN cherche gardien occasionnel, Neuchâtel-Corcelles. Adresser offres écrites à FS 330 au bureau du journal. 005238 J

A DONNER CHAT tricoline 10 mois, castré. Tél. 24 74 59, heures repas. 004936 J

actuel

M·OFFICE

Des calculatrices de poche pour toutes les exigences

...à prix Migros
...avec la garantie Migros
et le service Migros

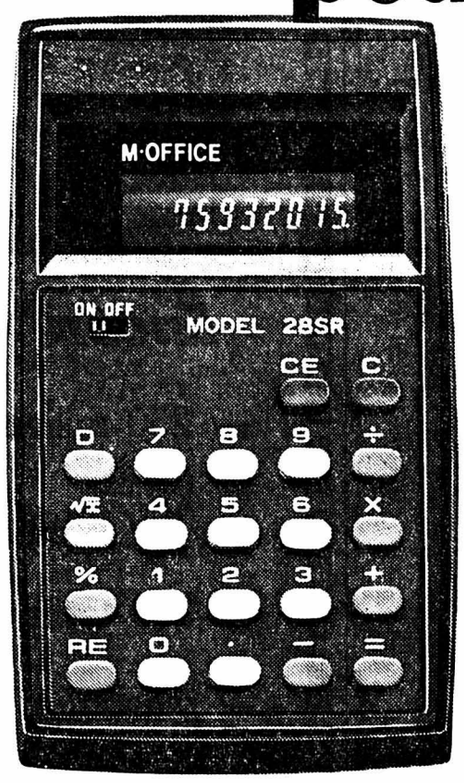

Modèle 28 SR
Affichage Digitron de 8 chiffres, 4 opérations fondamentales, % automatique, racine carrée, constante. Alimentation par 2 piles UM3 (1,5 volts) ou au secteur.

24.–
au lieu de 28.–

SERVICE APRES-VENTE M SERVICE M SERVIZIO DOPO VENDITA

Modèle 18 S
4 opérations fondamentales, annonce LED de 8 chiffres, % automatique.

18.–

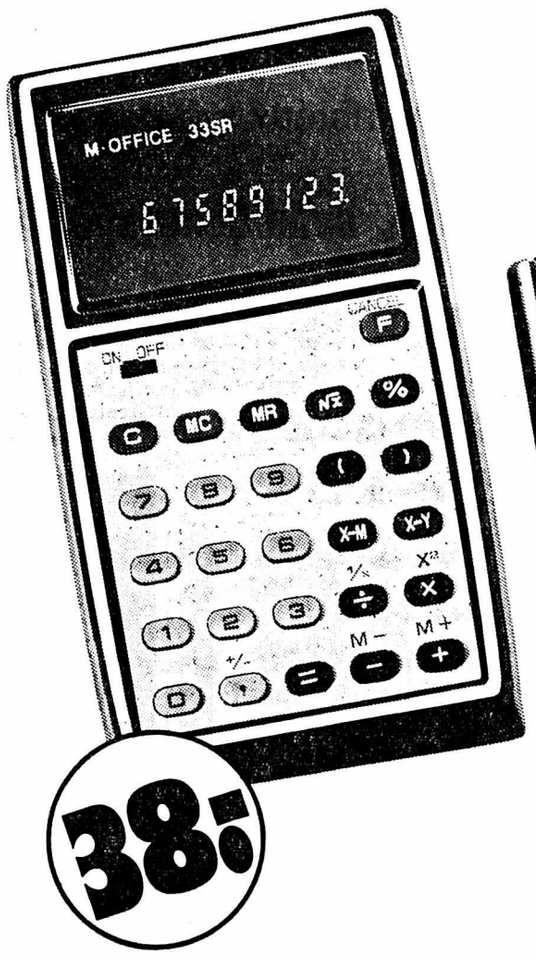

38.–

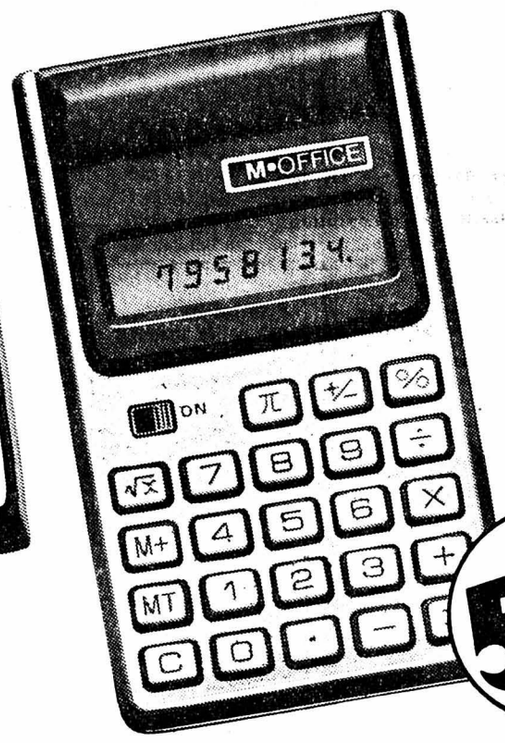

50.–

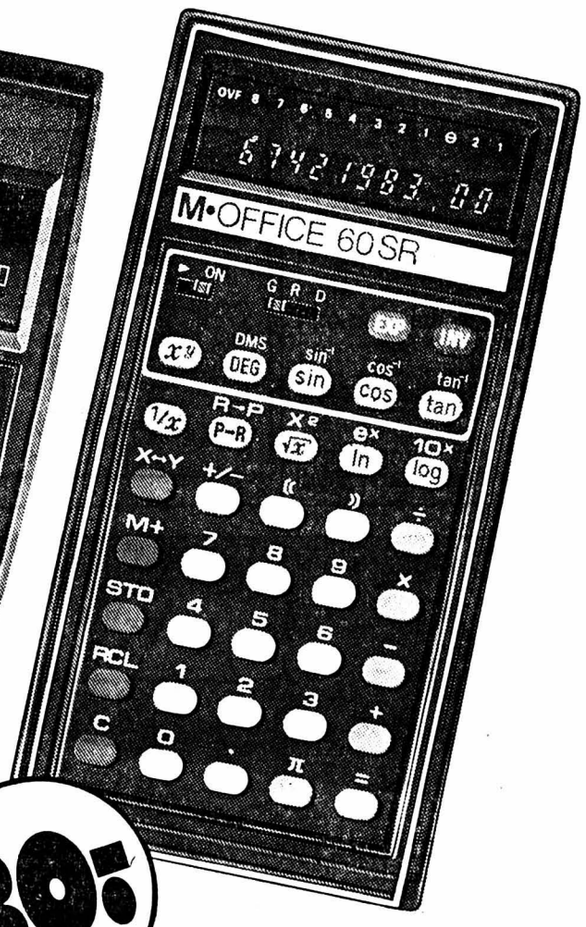

80.–

Modèle 33 SR
Affichage Digitron de 8 chiffres, mémoire, % automatique, racine carrée, élévation automatique au carré, valeur réciproque, inversion des facteurs, échange de la mémoire et de l'annonce, calculs entre parenthèses. Alimentation par 3 piles UM3 (1,5 volts) ou au secteur.

Modèle LC 86
Affichage de 8 chiffres à cristaux liquides, chiffres noirs sur fond jaune, indicateur de mise en mémoire, dépassement de capacité et valeur négative, 4 opérations fondamentales, % automatique, constante Pi, racine carrée, constante, 2 touches de mémoire. Alimentation par pile UM3 de 1,5 volts = durée d'utilisation d'env. 400 heures avec 1 pile.

Modèle 60 SR
4 opérations fondamentales, annonce Digitron, chiffres verts, mantisse de 8 chiffres et exposant de 2 chiffres, fonctions trigonométriques et fonctions trigonométriques inverses, logarithme népérien et décimal, antilogarithme. Commutable sur degré, grade ou mesure d'arc, conversion des coordonnées polaires en coordonnées rectangulaires et inversement, racine carrée, élévation automatique au carré, élévation à la puissance n, conversion des degrés, minutes et secondes en décimales et inversement, valeur réciproque, constante Pi, inversion des facteurs, parenthèses, mémoire. Alimentation par 3 piles UM3 ou au secteur.

1 an de garantie sur toutes nos calculatrices pour tout défaut de matériel ou de fabrication.
Chaque calculatrice avec un étui en matière synthétique et un mode d'emploi en trois langues.
Les piles ne sont pas comprises dans les prix.

La qualité à prix MIGROS!

MIGROS

008684 B

A VENDRE

1 VÉLO NEUF, Campagnolo - Titanus, professionnel. Tél. (038) 47 16 43 entre 18 et 19 heures. 005232 J

TABLE DESSUS TECK, 4 chaises, 200 fr.; machine à laver Calor, 40 fr. Tél. 24 38 29. 004764 J

2 CHEMINÉES d'angle en marbre gris foncé. A prendre sur place. Tél. 24 27 44. 004776 J

2 COSTUMES, 1 pantalon, 1 manteau, le tout neuf; 1 armoire 3 portes. Tél. (038) 25 67 23, le matin. 004761 J

MACHINE À LAVER automatique; radiateur paroi automatique; tricycle. Tél. 25 93 51. 003483 J

MACHINE À REPASSER Elna presse; état de neuf, valeur 800 fr., cédée à 450 fr. Tél. 42 36 18. 005184 J

SOLEX FLACH BLEU, bon état, 380 fr. Tél. (038) 25 99 35. 005193 J

MACHINE À TRICOTER DUBIED 60 cm, jauge 32, type MR, 250 fr. Tél. 63 22 41. 009771 J

VÉLOMOTEUR Maxi Puch, pour cause double emploi. Prix à discuter. Tél. 25 31 01. 004782 J

MOULIN À CAFÉ Latscha, état de neuf, prix à discuter. Tél. 24 49 38, heures des repas. 004780 J

BUREAU DACTYLO, moderne (forme L), valeur 1000 fr., cédé à 500 fr.; bureau bois, 7 tiroirs, 200 fr. Tél. 36 15 53, dès 19 heures. 004795 J

SALLE À MANGER: table, chaises, vaisselier, argentier, érable massif. Bas prix. Tél. 55 16 76, heures repas. 004934 J

BEAU SALON cuir artificiel brun clair, comprenant: table, bergère, canapé 2 places, 3 places, tout de suite. Prix exceptionnel 1200 fr. Tél. 55 21 77. 003422 J

DEMANDES A LOUER

RÉGION CORCELLES, CORMONDRÈCHE, PESEUX, couple avec enfants cherche appartement de 4 ½ pièces + garage. Tél. 46 18 01. 005218 J

NEUCHÂTEL, 3 ½-4 PIÈCES, spacieux, confort, balcon. Tél. 33 68 14. 004911 J

CHERCHE à louer jardin potager région Vauseyon - Peseux. Tél. 25 98 13. 005235 J

APPARTEMENT 2 PIÈCES avec confort, région hôpital Pourtalès. Tél. 31 48 09. 008632 J

CHERCHE LOCAL ou garage pour petite mécanique, région Serrières - Peseux - Corcelles. Tél. 31 70 42. 005046 J

ON CHERCHE À LOUER ou à sous-louer parcelle de jardin, région Hauterive - Saint-Blaise. Tél. 24 09 17, heures des repas. 003370 J

4 PIÈCES, loyer abordable, région ouest de Neuchâtel, éventuellement service de conciergerie. Adresser offres écrites à NB 338 au bureau du journal. 003393 J

OFFRES D'EMPLOIS

CHERCHONS DAME pour aider toilette personne moyennement handicapée et travaux ménagers, environ 2 heures par matin: lundi, mardi, mercredi, vendredi. Téléphoner entre 18 et 20 h 30 au 25 17 50, quartier Favarge. 004768 J

DAME CHERCHÉE 1 ½ jour par semaine. Adresser offres écrites à 1002-874 au bureau du journal. 004912 J

FAMILLE ANGLAISE cherche jeune fille, âge 19-20 ans, pour s'occuper d'un petit garçon de 7 ans. Argent de poche. Tél. 33 35 58. 004779 J

QUELLE PERSONNE pourrait me donner quelques heures d'allemand? Tél. 51 22 63, en ville, le soir. 005217 J

DEMANDES A ACHETER

BAROMÈTRE enregistreur, bon état. Tél. 51 31 87, heures repas. 005213 J

CHIEN TERRE-NEUVE ou bouvier bernois longs poils, habitué à être seul quelques heures par jour. Tél. 24 47 71. 005225 J

SKIS 160 CM avec fixations de sécurité. Tél. 42 34 35. 004763 J

JE CHERCHE Akai M10 d'occasion. Bon état. Tél. (038) 31 53 75, à 8 h ou 20 heures. 004786 J

COMMUNAUTÉ thérapeutique cherche piano. Tél. 33 25 89. 004939 J

POUPÉES, POUPONS, JOUETS, même miniatures pour créer musée. Avant 1930. Aussi têtes et corps seuls. Tél. (039) 23 86 07. Déplacements partout. 002461 J

MONTRES de poche, état sans importance, tous genres. Tél. (038) 31 53 91. 003513 J

gazette DU REGIMENT NEUCHATELOIS

Les règles d'or du conducteur militaire

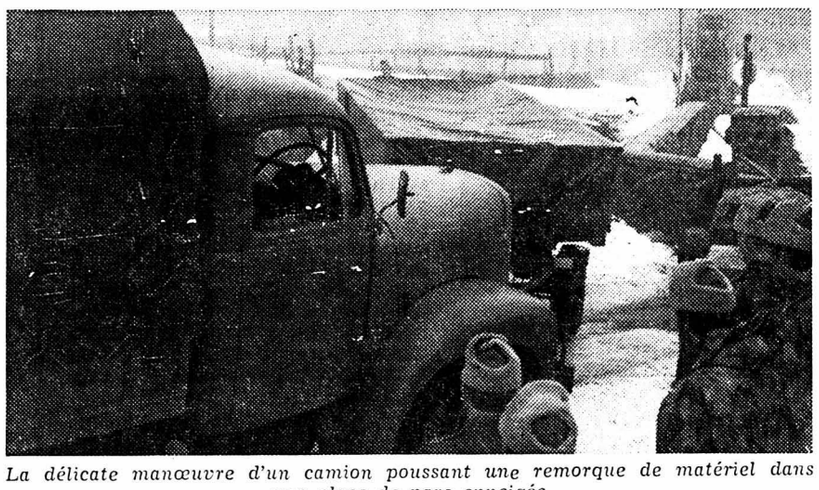

La délicate manœuvre d'un camion poussant une remorque de matériel dans une place de parc enneigée.

Dans le cadre d'un cours d'hiver, les chauffeurs militaires ont l'occasion d'être mis à rude épreuve. Aux multiples dangers que constituent la neige ou les plaques de verglas, il faut encore ajouter le désagrément de devoir rouler dans des chemins vicinaux rendus parfois difficilement praticables, même avec des chaînes.

C'est pourquoi les conducteurs devront redoubler de prudence au moment de prendre le volant durant ce cours de répétition, afin d'éviter tous les pièges inattendus que peut leur tendre l'hiver. Il est donc bon de rappeler quelques règles d'or élémentaires qui sont autant de facteurs de sécurité.

LES CROISEMENTS

Il y a lieu notamment d'attirer l'attention des conducteurs sur les croisements, car de telles manœuvres entreprises de manière imprudente occupent la troisième place dans la statistique des causes d'accident. Il faut rappeler à ce sujet les dispositions légales qui stipulent tout d'abord que l'on doit adapter sa vitesse de manière à pouvoir arrêter son véhicule sur la distance de visibilité, voire la moitié de cette distance, si le croisement se révèle être malaisé.

Aux passages resserrés ou dépourvus de visibilité, la prévoyance est le meilleur garant de sécurité et il faut s'attendre à croiser des véhicules de large dimension à tout moment. Par ailleurs, une règle d'or est encore à respecter, c'est que savoir conduire, c'est savoir s'arrêter. Mieux vaut perdre quelques instants plutôt que de provoquer un accident coûteux. A noter encore un utile conseil sur les routes à forte déclivité ou sur les routes de montagnes, c'est le véhicule descendant qui doit s'arrêter à temps le premier et en cas de croisement malaisé, c'est lui qui reculera, à moins que le véhicule montant se trouve manifestement plus près d'une place d'évitement.

DÉPLACEMENTS EN FORMATION

S'il y a des formations qui font rarement la joie des conducteurs civils, ce sont bien les colonnes de véhicules militaires. Pourtant, il faut bien reconnaître qu'à part les irascibles de nature, les simples citoyens qui pour la plupart se trouvent eux aussi sous le gris-vert à un moment de l'année ou comptabilisent un nombre impressionnant de jours de service, savent faire preuve de patience et de compréhension. Ce n'est pourtant pas une raison pour que les conducteurs militaires doivent se croire tout permis sur les routes et rouler au mépris des règles les plus élémentaires de la politesse. Les chauffeurs devront donc s'en tenir aux règles de la circulation et se comporter de manière à ne pas entraver le trafic ni à mettre en danger les usagers de la route.

Il convient dès lors de faciliter en priorité le dépassement des véhicules civils plus rapides. En outre, le conducteur roulera sur le bord droit de la chaussée et respectera les intervalles prescrits entre les véhicules (déplacement en colonne DCA). Il ne faut pas faire signe au conducteur qui suit, pour l'inviter à dépasser, car c'est lui seul qui doit décider s'il est judicieux de dépasser ou non à un moment déterminé. En rase campagne, dès que le conducteur militaire constate qu'une colonne de véhicules s'est formée derrière lui, il saisira la première occasion pour se mettre à l'écart et laisser dépasser la file. Les véhicules roulant lentement emprunteront les voies lentes balisées.

Les accidents de manœuvre pèsent lourd dans la statistique des accidents survenus au service militaire. Ils constituent en effet la moitié des accidents de circulation. Il faut bien le reconnaître, cet état de fait tient avant tout à l'insouciance. Certes, souvent de tels accrochages ne se soldent que par quelques tôles froissées plus ou moins coûteuses. Il arrive hélas ! que de fausses manœuvres aient des conséquences beaucoup plus graves, voire tragiques surtout avec les véhicules lourds.

PAS DE MARCHE ARRIÈRE INTEMPESTIVE

On ne sera donc jamais assez prudent en toutes circonstances et l'on respectera à la lettre ce précepte fondamental : se demander en toute occasion si une marche arrière est vraiment nécessaire. Dans tous les cas possibles on fera une marche avant, même si le chemin à parcourir est plus long. En garant son véhicule, on fera en sorte de pouvoir démarrer en avant.

Mais lorsqu'une marche arrière est indispensable, le conducteur prendra le soin de regarder autour et sous son véhicule avant d'engager la manœuvre. Comme c'est d'ailleurs le cas avec des poids lourds civils, il faut surtout prendre garde aux enfants et aux personnes âgées qui se trouvent dans le voisinage. Au cas où le véhicule masquerait partiellement ou complètement le champ de vision à l'arrière, la manœuvre ne se fera qu'avec l'aide de tierces personnes.

LA NUIT : CONCENTRATION

Il va de soi, que la nuit, le conducteur est appelé à faire un effort supplémentaire d'attention et de concentration, car les dangers n'en sont qu'accrus. En effet, par rapport à la densité du trafic, les accidents sont plus nombreux et plus graves de nuit que de jour. Il est important que le conducteur se prépare à la conduite de nuit, psychiquement et physiquement. Le chauffeur qui doit prendre le volant de nuit, utilisera son temps libre pour se reposer et observera scrupuleusement les consignes en la matière. Il n'est pas inutile de recommander des habits chauds pour les nuits particulièrement froides.

SIGNALISATION LUMINEUSE

Le véhicule doit naturellement être en parfait état de marche, c'est-à-dire que l'éclairage, les clignoteurs et les feux-stop doivent être en parfait état de fonctionnement, visibles et propres. Rappelons aussi l'usage correct des feux durant le trajet. Les feux de croisement doivent être enclenchés dès la tombée de la nuit. Ne pas oublier de se mettre en code au moins 200 mètres avant de croiser un autre véhicule ou lorsque le conducteur le demande par un appel de phares. De même, lorsqu'il faut circuler en file, on prendra également garde à ne pas éblouir le conducteur qui précède. En revanche, le conducteur n'enclenchera que les feux de position en cas d'attente à un passage à niveau fermé.

Enfin, rappel important, le conducteur qui roule en code doit pouvoir s'arrêter sur la distance de visibilité. Il faut donc une fois de plus adapter sa vitesse aux conditions particulières afin d'éviter un obstacle imprévu. On fera particulièrement attention aux piétons qui cheminent le long de la route.

Alors, conducteurs qui prenez le volant durant ce cours, ouvrez l'œil et le bon !

Message du commandant du régiment

Officiers,
sous-officiers,
soldats du régiment d'infanterie 8,

Le commandement « de jure » du régiment neuchâtelois m'a été confié le 1er janvier 1977.

Je suis conscient que cette nomination implique des responsabilités nouvelles que je serai à même d'assumer à condition de pouvoir compter comme lors du cours de répétition 1976 sur votre collaboration étroite, réfléchie et permanente.

Bien que vous soyez déjà en service depuis quelques jours, je tiens à vous saluer et à utiliser la « Gazette du régiment » pour vous rappeler les buts généraux que nous nous sommes fixés.

Il s'agit de parfaire notre aptitude au combat en affirmant ensemble notre volonté de maîtriser les difficultés rencontrées dans un environnement hivernal.

Nous nous mettrons donc en mesure de vivre, de faire mouvement et de combattre dans les conditions rudes que nous pourrions avoir à affronter des semaines durant en cas d'engagement dans la chaîne du Jura.

Le ski est considéré, à juste titre, comme l'un des moyens les plus efficaces en vue de réaliser et de faciliter les déplacements. Des moniteurs, sous-officiers et officiers ont été préparés à vous l'enseigner.

Tout en soulignant que la pratique de ce sport ne constitue pas un but en soi, je suis convaincu qu'elle nous aidera à mettre en évidence les valeurs certaines que nous avons toujours cultivées sous l'uniforme qui ont été à la base des progrès et des succès enregistrés.

— La camaraderie, la solidarité dans l'effort, l'esprit de corps permettent l'accomplissement de tâches difficiles.

— La franchise dans nos rapports contribue à la création et au maintien d'un climat de travail positif.

— La discipline tant au plan individuel que collectif doit être comprise et exigée dans le sens défini par le règlement de service, à savoir qu'elle n'admet ni compromis, ni concession.

Nous allons vivre une expérience nouvelle pour beaucoup d'entre nous. Elle sera enrichissante dans la mesure où chacun aura compris qu'elle conduira à renforcer le niveau de crédibilité de notre infanterie qui se doit d'être à même de remplir sa mission dans le terrain et dans les conditions qui lui sont favorables.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous souhaite un excellent cours de répétition.

Colonel P.-E. ADDOR
commandant du régiment d'infanterie 8

Pour assurer une sécurité optimale

Une semaine aux Pradières pour s'initier aux techniques et aux conditions d'hiver

Dès le lundi 31 janvier, une trentaine de soldats du régiment neuchâtelois sont déjà entrés en service, soit une semaine avant leurs camarades. Leur objectif, la préparation du cours de cadre. Placés sous le commandement du major Voirol, par ailleurs officier instructeur dans une école de montagne à Bellinzone, ces hommes eurent pour première tâche de rendre accessible le domaine des Pradières, lieu choisi pour le déroulement de ce cours.

Ils durent ensuite transporter sur place un important matériel. Le commandant du bataillon de fusiliers 19 fut secondé par le premier-lieutenant Grimaître et l'adjudant instructeur Terrano pour les questions techniques.

Durant la deuxième journée, ce détachement prépara différents chantiers qui servirent à l'instruction des moniteurs de ski, des commandants de compagnie du régiment et des officiers qui entrèrent en service le même jour. Ces derniers s'initièrent à la pratique du ski et approfondirent leur connaissance du matériel, puis ils parcoururent les différentes positions aménagées par la troupe. Ils reçurent des explications du major Koeniger, officier alpin du régiment et de l'adjudant instructeur Terrano venu tout exprès du Tessin.

Le commandant du régiment, le colonel Addor a jugé nécessaire que l'instruction réservée aux moniteurs de ski soit également suivie par les commandants de compagnie et un ou deux officiers de chaque unité afin qu'ils soient eux aussi instruits dans les détails de l'organisation d'un cours d'hiver.

Quant aux moniteurs de ski, leur recrutement n'a pas été facile. Il a d'abord fallu trouver des hommes qui avaient la possibilité d'entrer en service dès le début du mois. Il fallait ensuite les choisir parmi les bons sportifs, les skieurs doués, moniteurs « Jeunesse et sport » ou maîtres de sport. Ainsi, rien n'a été laissé au hasard. Chacun aura reçu durant ces premiers jours une instruction lui permettant d'assumer pleinement les responsabilités qui lui seront confiées durant le cours de répétition.

MOBILITÉ DE LA TROUPE

C'est ainsi que différents exercices dont les buts sont d'exercer la mobilité de la troupe sur la neige ont été organisés. Les moniteurs ont également été initiés aux différentes techniques de bivouac. Plusieurs possibilités avaient été réalisées pratiquement par les hommes du bataillon de fusiliers 19. Il faut citer en premier lieu la tente de camping, très légère, confectionnée en matière imperméable. Ensuite la caverne, creusée dans la neige, à condition que la « matière première » soit assez abondante et reliée par différents couloirs aux postes de garde où se trouvent des mitrailleuses en position, placées sur des affuts ou des luges.

Enfin, il y a l'igloo dont la construction nécessite un certain temps mais qui offre un abri appréciable. Au début de la construction, on dispose plusieurs paires de skis en faisceau et qui sont entourés d'une toile de tente. Ensuite, cet édifice sera enveloppé d'une épaisse couche de neige tassée. En dernier lieu, on creuse un couloir pour atteindre l'intérieur de la construction, on retire les skis et on agrandit en aménageant ce qui est devenu un igloo.

PRÉCAUTIONS

Les instructeurs ont naturellement mis l'accent sur les précautions que l'on devait prendre lors de la confection de ces différents genres de bivouacs afin d'assurer la sécurité de la troupe qui passera une ou deux nuits dans ces différents abris. Durant cette première semaine, l'instruction a également porté sur le déplacement des soldats sur la neige. A cet effet, les participants au cours de cadre se sont familiarisés au matériel mis à leur disposition. Ils ont également pris part à des marches de plusieurs kilomètres afin de mieux connaître les difficultés de ce genre d'exercice.

Durant la journée de vendredi, lors de l'entrée en service des sous-officiers en cours de cadre on a procédé à différents examens destinés à former différentes classes de ski. On a procédé de même avec la troupe afin que chacun reçoive une instruction adaptée à ses propres moyens. En dernier lieu, les officiers et moniteurs de ski ont étudié durant les premières journées de leur entrée en service, les possibilités d'engagement au fusil d'assaut avec ou sans skis, l'engagement des équipes de tube roquettes, etc...

Notons encore que le commandant de la division frontière 2, le divisionnaire Christe ainsi que le colonel Addor, nouveau commandant du régiment infanterie 8 se sont rendus aux Pradières pour se rendre compte du travail effectué. Ainsi, l'on s'aperçoit que rien n'a été laissé au hasard et que dès leur entrée en service, les hommes du régiment ont été instruits par des moniteurs compétents qui veilleront à ce que toutes les normes de sécurité soient respectées.

Une colonne de patrouilleurs à ski.

Perrier
SAU MINÉRALE GAZEUSE NATURELLE
« Le Champagne des Eaux de Table »
Perrier
SAU MINÉRALE GAZEUSE NATURELLE

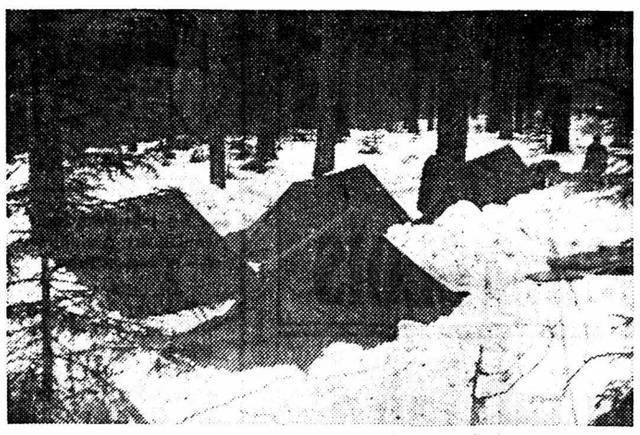

A gauche, la construction d'une tente ; on a posé la première toile intérieure. A droite, le campement terminé, enfoui dans la neige.

Première prise de contact avec le bivouac

Durant ces trois semaines, le régiment neuchâtelois doit se familiariser aux conditions hivernales, qu'elles soient neigeuses ou... pluvieuses comme durant le cours de cadres, douces ou rigoureuses.

A cet effet, qu'ils soient fondeurs chevronnés ou qu'ils n'aient jamais mis de « planches » à leurs pieds, tous les fantassins du régiment doivent s'initier aux « joies du ski ». Ainsi, après quelques jours d'entraînement assidu, tout le régiment doit pouvoir se déplacer à ski avec son matériel.

Autre nécessité impérative de ce cours, l'apprentissage du bivouac hivernal. Que l'on se rassure, tout ce cours ne se fera pas sous tente. Mais tout de même, une ou deux nuits en plein air sont prévues au programme de chaque unité. Il faut d'une part que les soldats apprennent les techniques du bivouac qui leur permettent de passer la nuit en forêt malgré le froid et d'autre part qu'ils éprouvent eux-mêmes la valeur de leurs constructions hivernales qui ne doivent pas être de simple fortune.

BIVOUAC SOUS TENTE

Durant le cours de cadres, les sous-officiers du bataillon de fusiliers 18 ont déjà pu faire l'expérience du bivouac. Sous tente, ils ont appris les règles d'or qu'il faut observer scrupuleusement si l'on veut passer une nuit relativement agréable. Une fois l'emplacement choisi, il s'agit de libérer l'aire de bivouac de la neige qui la recouvre et de dresser des remparts de neige tout autour. Ce travail accompli, on passe à la construction des tentes. Il faut d'emblée souligner que les fantassins n'ont pas du matériel léger d'été, mais des tentes de montagne, doublées et hermétiquement closes à l'intérieur. Sur le sol, on dispose des tapis en mousse synthétique qui empêchent l'humidité et le froid de transpercer.

Pour obtenir une bonne protection du bivouac, il s'agit de dresser des murs de neige aussi hauts que le faîte de la tente, ce qui est naturellement plus facile en cas de neige abondante. En cas de chutes de neige, il faut constamment déblayer les toiles de tente. Une sorte de petit vestibule est aménagé pour que l'on puisse placer un chauffage. A l'intérieur, il faut bien sûr s'équiper chaudement et ne pas trop pointer le nez hors de son sac de couchage, réputé pour sa bonne isolation contre les rigueurs du froid.

BON EXEMPLE

En un temps record, les équipes préposées au bivouac du bataillon 18 ont dressé un petit camp de toiles à Sommartel. Un excellent exemple de montage rapide de bivouac garantissant, sinon un grand confort, du moins une bonne prévention contre les assauts du froid, même si l'observateur ne peut s'empêcher de réprimer un petit frisson.

Les cadres du bataillon 18 ont ainsi expérimenté la valeur de ce bivouac, durant la nuit de samedi à dimanche, tout en se relayant aux positions de garde d'alerte, qu'ils avaient aménagées dans la neige. Un exercice relativement difficile, mais qui ne saurait manquer de porter ses fruits tout au long des opérations de ce cours.

Cours de cadre du régiment 8

Une invitée indésirable : la pluie !

Si les conditions climatiques étaient parfaites la semaine dernière durant le cours des moniteurs aux Pradières, la météo devint catastrophique, vendredi, pour le cours de cadres. Elle ne fit pas seulement le désespoir de tous les partisans de Russi ou de Klammer, mais elle jeta également « un froid » au sein du régiment. On attendait en effet la neige, mais c'est la pluie qui fut au rendez-vous, battante, inlassable, faisant reculer presque à vue d'œil les champs de neige et grossissant les cours d'eau.

Heureusement, les chutes de neige de janvier avaient été particulièrement abondantes, de sorte que sur les crêtes, la couche était encore profonde. Mais la neige était si minée par l'eau, qu'il était difficile de progresser hors des chemins tracés sans enfoncer jusqu'au genou à chaque pas. Certes, sur les sommets et aux endroits bien protégés, il y avait encore suffisamment de neige pour essayer ses lattes et parfaire sa condition physique, mais, il faut bien admettre que les conditions n'étaient guère propices à la partie de plaisir.

Mais si la pluie tombait dru, le moral ne s'en ressentait pas le moins du monde. On était, il est vrai, un peu trempé (gare à l'imprudent qui enlevait sa pèlerine), mais en revanche, on n'avait nullement à souffrir du froid. Ce qui permit une prise de contact, « toute en douceur » avec le matériel d'hiver considérable à disposition. Le cours hivernal a en effet ceci de particulier, qu'il nécessite des wagons et des remorques de matériel supplémentaire: habits d'hiver d'une part, mais aussi matériel de bivouac plus lourd et important qu'en été, sans compter les skis et bâtons pour tout le régiment.

Malgré ce contre-temps atmosphérique qui entrava quelque peu les exercices spécifiques prévus au programme, il n'en resta pas moins que ce cours de cadres se déroula sur les chapeaux de roues, chacun se mettant au diapason hivernal avec une évidente bonne volonté.

La vie du régiment en quelques lignes

*** La composition de l'état-major du régiment a subi quelques modifications cette année. C'est ainsi que le capitaine Thurnherr, par ailleurs commandant d'arrondissement à Neuchâtel, a été nommé officier munition en remplacement du major Morath. Changement également au service AC (atomique-chimique), puisque c'est le lieutenant Robert-Grandpierre, précédemment à la compagnie antichars, qui a pris la succession du capitaine Godet. Par ailleurs, le capitaine Perregaux est le seul cette année à remplir l'aumônerie du régiment, le capitaine Jacot-Descombes étant absent.**

* Le chien Tarzan a tenu à participer au cours de moniteurs des Pradières et il a pris sa pose la plus martiale pour le photographe de la « Gazette ».

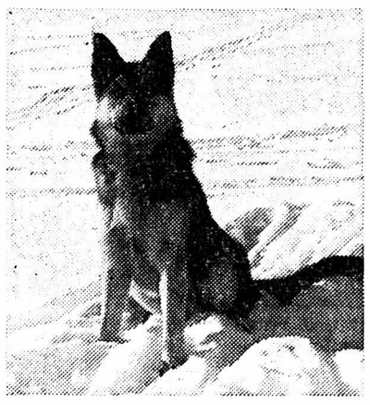

* Le bataillon d'infanterie 8 est fortement réduit durant ce cours de répétition. La compagnie DCA 8 accomplit son cours de tir, en même temps que le régiment neuchâtelois, mais à Kandersteg et à Grandvillard. Cours de tir également pour la compagnie antichar 8, mais en novembre seulement dans la région d'Yverdon et à Vugelles. Restent donc au complet la compagnie renseignements et la compagnie de grenadiers 8. Quant au capitaine Humbert, il est encore plus mal « loti » que le major Perrin, commandant du bataillon, puisque sa compagnie état-major du régiment se résume à la fanfare. En effet, l'infirmerie centrale et l'atelier de réparation du régiment ont été attribués à la compagnie état-major de fusiliers 19 à Fontainemelon, pour des raisons de centralisation géographique.

*** Durant le cours de moniteurs qui s'est déroulé la semaine dernière aux Pradières, les participants ont pu parfaire leur technique en dévalant les pentes de Tête-de-Ran. Grâce à l'amabilité de la société, ils ont pu utiliser à des conditions très favorables, le téléski durant deux demi-journées.**

*** Le capitaine Perregaux qui doit entretenir ses « ouailles » jusque dans des endroits très reculés, chaussa ses skis dès le premier jour du cours de cadres pour être prêt à l'heure H. Tentant dans un suprême effort d'emboîter le pas du commandant du régiment pour qui le ski n'offre plus aucun secret, il eut la désagréable surprise de voir sa chaussure suivre le mouvement de sa foulée et la semelle du soulier restée résolument attachée à la fixation du ski.**

* Il n'y a pas de bon service sans une bonne cuisine. Aucun souci pour les fusiliers de la compagnie I-18, si l'on en croit l'équipe de cuisine, qui modeste, assure que l'on y mitonne les meilleurs plats du régiment. Cette formule en dit plus long que des commentaires: « A la cuisine de la I-18, on ne parle pas, on ne fume pas, on fait de la cuisine ». Silence et n'en jetez plus !

*** Début de cours mouvementé pour un capitaine du bataillon 18 qui venait à peine de quitter Boston et l'hiver rigoureux qui n'en finit pas de déferler sur l'est des Etats-Unis. Ayant rallié les crêtes jurassiennes, il fit une mauvaise chute qui lui déchira les ligaments et lui écrasa les métatarses du poignet droit. On lui fit aussitôt une attelle, mais il fallut recourir au médecin du bataillon qui lui fit un plâtre. Ce qui n'a entamé en rien le moral du capitaine.**

* La tradition d'une bonne fondue (neuchâteloise évidemment) se répand de plus en plus durant le cours de cadres. Au bataillon d'infanterie 8, on respecta la tradition, mais on la pimenta d'un brin de cérémonial, puisque le repas fut présidé par un général... de la fondue.

*** L'équipement d'hiver constitue une panoplie variée dont la richesse ne manque pas de surprendre l'observateur. Il y a bien sûr l'écharpe, le passe-montagne, les gants et les guêtres. Pour les déplacements, les skis sont indispensables. Mais il y a plus original et plus rare, les raquettes. Nous en reproduisons un exemplaire dont l'élégance et le « styling » n'échapperont à personne.**

Le tir dans un champ de neige

Presque toutes les montres suisses ont deux aiguilles, un cadran, une boîte, une marque. Et une âme «Ebauches S.A.»

Voici une ébauche

70 montres suisses sur 100 donnent l'heure grâce à nous.

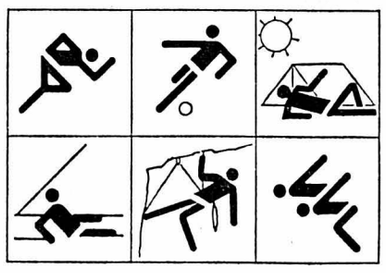

KERNEN SPORTS LE CRÊT-DU-LOCLE

Exposition permanente au Crêt-du-Locle

Tente sur remorque:
JAMET - RACLET - ERKA - TRIGANO - COMBI-CAMP
Caravane pliante: RAPIDO

JCPG

JEAN-PIERRE GENDRE
Tapisier-décorateur
Tél. (038) 31 54 67

Meubles de styles

VENTE ET RÉPARATION DE MEUBLES EN TOUT GENRE

Rideaux - Tissus

Conseils et devis sans engagement

Grand-Rue 14, 2034 PESEUX (Neuchâtel)

L'emblème qui fait venir le CAFÉ à la bouche

LA SEMEUSE

LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...

Pierre Duckert sa
2015 Areuse - Boudry
Téléphone (038) 422233

travaux publics

routes - canalisations
terrassements - drainages
maçonnerie

comina mobile sa
2024 SAINT-AUBIN/NE
Rue de la Gare 18, tél. 038/55 27 27

Maçonnerie - béton armé - génie civil - goudronnage
Carrelage
Plâtrerie - Peinture
Tous travaux neufs ou de transformation

A la suite des caprices de la météorologie

Prises du drapeau «printanières»

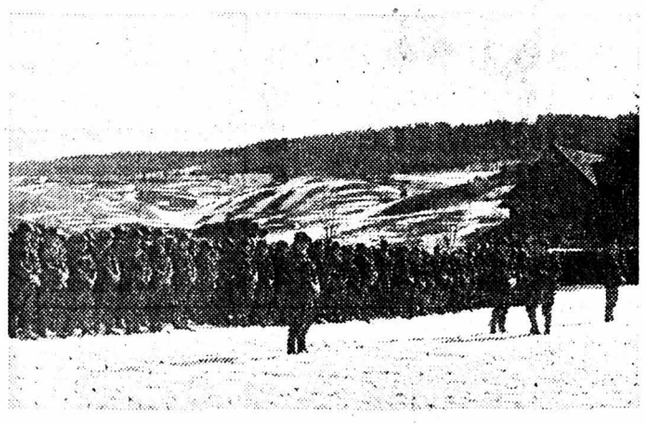

Soleil tant à La Neuveville pour le bataillon d'infanterie 8 (à droite) qu'au Col-des-Roches pour le bataillon de fusiliers 18 (à gauche) lors des prises du drapeau.

C'est par un temps absolument inespéré que les cérémonies de prise du drapeau ont pu se dérouler lundi pour trois bataillons du régiment neuchâtelois. Un soleil printanier a présidé aux opérations d'entrée en service, ce qui a considérablement facilité la tâche de chacun et donné un bon moral à la troupe. Les cadres avaient été moins bien loti, puisqu'ils furent gratifiés de trois jours de pluie battante.

Un livre qui doit figurer dans toutes les bibliothèques jurassiennes!

«Histoire des troupes jurassiennes»

Fruit du travail collectif d'une trentaine de chercheurs, rédacteurs et graphistes, l'« Histoire des troupes jurassiennes » sortira de presse prochainement.

Quelque 500 volumes et 30.000 documents ont été consultés pour faire découvrir au lecteur les contingents jurassiens qui participèrent aux guerres de Bourgogne et les unités (compagnie de Gléresse et régiment d'Eptingue) engagées au service du Roi de France, pour le faire suivre les soldats jurassiens dans la dure épopée des guerres impériales, pour décrire enfin l'histoire des bataillons de nos sept districts au service de la Confédération et faire revivre les années de « mob » ou l'opération « maintien de l'ordre à Zurich » confiée en 1919 au régiment d'infanterie 9.

APERÇU DE LA TABLE DES MATIÈRES

1. Jurassiens et Suisses, une fraternité d'armes (999-1792); 2. La période française (1792-1815) ; 3. Jurassiens dans les contingents cantonaux (1816-1873) ; 4. L'occupation des frontières (1870-1971) ; 5. Trois bataillons forment un régiment (1874-1913) ; 6. Le temps de la grande guerre (1914-1918) ; 7. Les Jurassiens de Guisan à Zurich (1919); 8. D'une guerre à l'autre (1919-1938); 9. Libres... au cœur du conflit (1939-1945); 10. Le soldat de l'après-guerre (1946-1977); 11. Chronique du bat de fusiliers 110 (1952-1976); 12. La cavalerie jurassienne, un miroir de la cavalerie suisse (1874-1972) ; 13. Des artilleurs et des canons ; 14. Soldats jurassiens et génie militaire ; 15. Solidarité et prestations sociales.

A cela s'ajoutent de nombreuses annexes riches en renseignements de toutes sortes.

PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE

Trois cents pages. Format 27 cm. x 20,5 cm. Reliure fil, couverture pleine toile. Jaquette en trois couleurs. Dix illustrations pleine page en quatre couleurs. Cent illustrations et cartes en noir et blanc. Soixante notices biographiques illustrées.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

Prix de souscription 56 fr. (valable jusqu'au 15 avril 1977). Prix après souscription: 90 fr. Edition de soutien: 150 fr. La liste des souscripteurs de cette dernière édition sera publiée dans l'ouvrage. Le souscripteur recevra un exemplaire numéroté, imprimé à son nom, et comprenant un tiré à part des dix illustrations en couleur. (Pour l'édition de soutien le délai de souscription est fixé au 15 avril 1977 également).

— *A découper* —

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

A retourner jusqu'au 15 avril 1977 au plus tard aux Editions de la Prévôté, Case postale 343, 2740 Moutier 1.

Je souscris . . . . . exemplaire (s) du volume « HISTOIRE DES TROUPES JURASSIENNES » à Fr. 56.—
à Fr. 150.—

Nom et prénom : _____

Adresse exacte : _____

Localité : _____

Date : _____

Signature : _____

Biffez ce qui ne convient pas.
Parution de l'ouvrage : septembre 1977.

Les concerts de la fanfare

Comme ces dernières années, la fanfare du régiment d'infanterie 8 donnera des concerts dans les trois villes du canton. Le premier concert aura lieu le mardi 22 février à la Salle de Musique de La Chaux-de-Fonds ; le deuxième le jeudi 24 février à la Salle Dixi, au Locle. Enfin, la fanfare donnera son dernier concert à Neuchâtel, le vendredi 25 février au Temple du Bas. Placée cette année sous la direction du sergent Rey, la fanfare se produira également à La Neuveville, son lieu de stationnement, mais la date n'en a pas encore été fixée.

Prochaines Gazettes

La Gazette du régiment dont le tirage est de 70.000 exemplaires paraîtra aux dates suivantes :

Jeudi 17 février 1977
Jeudi 24 février 1977

Le capitaine Loosli commandant du bat 18

C'est le capitaine Loosli qui a repris le commandement « ad interim » du bataillon de fusiliers 18, succédant au major Dupasquier. Tout d'abord, officier de lance-mines à la compagnie lourde de carabiniers IV/2 en 1963 et 1964, le capitaine Loosli est ensuite incorporé dans le groupe léger mobile DCA 2 en 1965 et 1966. Puis il revient au régiment neuchâtelois en 1967 pour reprendre le commandement de la compagnie DCA 8 jusqu'en 1973. Il est ensuite affecté à l'état-major de la division frontière 2. Agé de 39 ans, le capitaine Loosli est ingénieur mécanicien ; il est domicilié à Oensigen, mais il a fait toutes ses études à Neuchâtel.

La Gazette

La gazette du régiment d'infanterie 8 est indépendante de la rédaction de ce journal. Elle est réalisée par une équipe de journalistes, de rédacteurs et de photographes « sous les drapeaux », qui en assument la responsabilité.

Toute correspondance concernant ces pages spéciales « gris-vert » est à adresser à :

rgt inf 8
service de presse

Notre concours

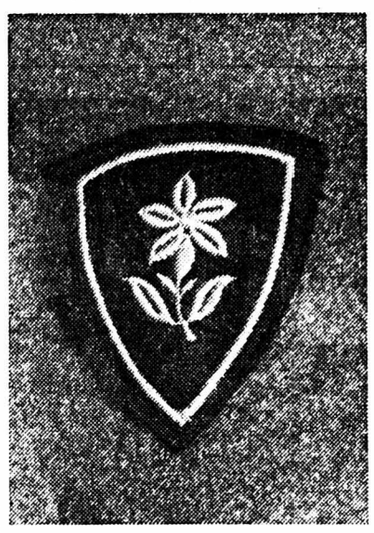

Pour respecter la tradition, nous soumettons à la sagacité des lecteurs une petite question concernant les insignes des spécialistes. Nous leur demandons ce que représente ce charmant insigne. Il s'agit comme on le voit d'un edelweiss. Mais quel spécialiste de l'armée est-il habilité à porter cet insigne ? Les réponses sont à adresser au Service de presse, EM rgt inf 8, jusqu'au lundi 14 février 1977.

La vie du régiment en quelques lignes

*** Emotion l'autre jour pour l'officier munition du régiment qui voyait un capitaine s'emparer d'une caissette métallique. Il était persuadé qu'on lui ravissait des obus. Revenu de sa stupeur, l'officier munition apprit que les obus n'étaient que des livrets de chant pour le culte œcuménique du cours de cadres que l'on allait célébrer à Sommartel.**

* Dépit d'un soldat l'autre jour au moment de boucler son ceinturon avant d'entrer en service. Sa vareuse était devenue manifestement trop petite depuis l'automne dernier où il l'avait changée à l'arsenal. Et dire qu'il avait sérieusement entrepris le régime préconisé par un fameux docteur. Avec trop d'exceptions sans doute.

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
Edouard Bosquet
BATIMENTS
GÉNIE CIVIL
TRAVAUX PUBLICS
DELÉMONT Ruelle de l'Ecluse 9 ✆ 066 - 22 45 92
LA CHAUX-DE-FONDS Rue du Pont 38 ✆ 039 - 23 38 78
TRAMELAN Grand-Rue 29 ✆ 032 - 97 47 86

La Chaux-de-Fonds 125, rue du Progrès Tél. 039/23 15 56
Nivarox SA
au service de l'horlogerie et de l'industrie
SPIRAUX NUS - VIROLÉS - RÉGLÉS
FILS TRÉFILÉS - LAMINÉS - PROFILÉS
MICROASSEMBLAGES
MICROFORMAGE

BIERI & GRISONI S.A.
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT - GÉNIE CIVIL
TRAVAUX PUBLICS
LA CHAUX-DE-FONDS
SUCCURSALE À NEUCHÂTEL

suchard express
c'est plein de bonnes choses
AVEC POINTS AVANTI

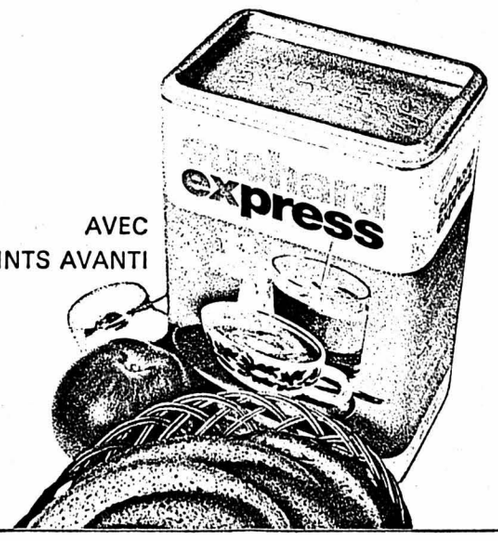

Fusées mécaniques pour projectiles d'artillerie
Outils de coupe en métal dur
Pointeuses horizontales optiques
Dixi S.A./Le Locle

OUVERTURE D'UNE ÉTUDE D'AVOCAT

Me PIERRE WEBER

avocat

a le plaisir d'annoncer l'ouverture de son propre cabinet d'avocat, après plus de 4 années de collaboration en l'Etude de Mes Krill + Frote, Bienne, **à l'adresse suivante:**

Rue Centrale 56
(immeuble «Börse»)
2501 Bienne
Tél. (032) 22 12 28
(Ne figure pas encore dans l'annuaire). 009953 A

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

«MARINE»-Entrepôts-Services S.A. La Neuveville Rue du Lac 3b ☎ 038 51 17 69

remorques = ELLEBI = Dellsperger et Cie
UNE GAMME COMPLÈTE POUR TOUS VOS TRANSPORTS

BATEAUX
VOITURES
MOTOS
MARCHANDISES

EXPOSÉES AU SALON INTERNATIONAL DU NAUTISME ET PLEIN AIR GENÈVE DU 4-13 FÉVRIER 1977 HALLE A - STAND 104

Représentation exclusive pour la Suisse Romande 007653 A

Pressing du château
Nettoyage à sec – service rapide
NEUCHATEL – Château 1 – Tél. 24 18 88

Nettoyez votre
ENSEMBLE DE SKI
le pullover sera gratuit 001460 A

REX Tél. 25 55 55
TOUS LES JOURS
15 h-20 h 45
samedi-dimanche **15 h-17 h 30-20 h 45**
1re VISION en français **18 ANS**
ILSA EST DE RETOUR...!
PLUS FÉROCE QUE JAMAIS
ILSA GARDIENNE DU HAREM DES ROIS DU PÉTROLE
avec une brutalité furieuse, elle réduisit un empire en esclavage... et choqua le monde! 009931 A

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.
Feuille d'avis de Neuchâtel

bio 27, faubourg du Lac téléphone 25 88 88
TOUS LES JOURS **18 h - 20 h 45** **18 ans**
matinées: samedi, dimanche, mercredi **15 h**
1re VISION **SORTIE SIMULTANÉE DANS LES GRANDES VILLES DE SUISSE**
Version originale sous-titrée fr.-all.
UNE FRESQUE GRANDIOSE

Fellini ○ Casanova

PATHÉ FILMS S.A. GENÈVE 010108 A

250'000 tablettes de **chocolat Suisse de qualité** **-.70** amer / lait / lait-noisettes 100 g seulement

Kambly Bretzeli 200 g ~~3.70~~ **2.40**

dixan tambour, 5 kg **13.90**

PAL 390 g **1.25**

LIPTON'S TEA thé noir 50 portions ~~3.80~~ **2.25**

whiskas avec foie ou lapin, 400 g **1.25**

cd SUPERDISCOUNT

Peseux Rue James Paris, CAP 2000/**P**
La Neuveville Grand Rue/droguerie

008674 B

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

DÉMÉNAGEMENTS
Transports Suisse et étranger
Transports de pianos
Devis gratuit sans engagement
prix modérés
CLAUDE JORNOD
Faubourg du Lac 43 - Tél. (038) 24 23 75

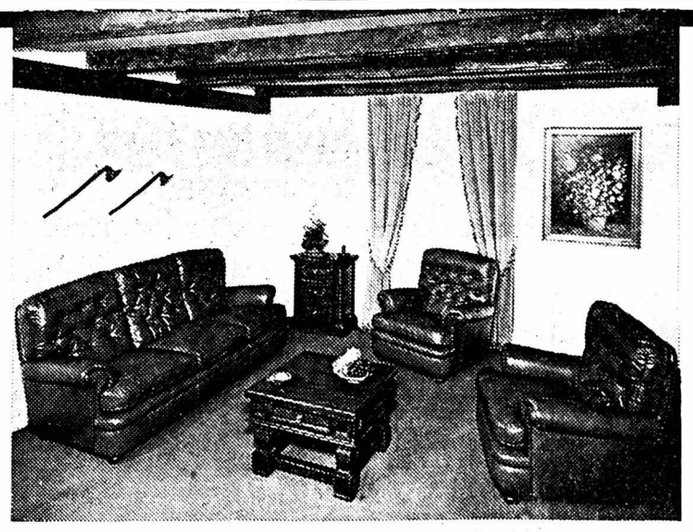

Une collection de modèles exclusifs, recouverts en cuir pleine peau, vous est présentée dans le cadre d'une ferme transformée.
Pour les amoureux du rustique, toute une gamme a été spécialement étudiée dans des cuirs patinés antique pour satisfaire les exigences les plus difficiles.
Attention : notre exposition principale se trouve dans une villa sans vitrines. Nos conseillers en décoration vous amèneront visiter notre ferme où vous pourrez admirer un choix de meubles de style unique en Suisse. Livraison franco domicile dans toute la Suisse.

Ouverture: tous les jours, sauf dimanche, le samedi sans interruption

GOBET
Meubles de style S. A.
1630 BULLE
Rue du Vieux-Pont 1
Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement :
Nom et prénom :
Rue :
Localité :
Je m'intéresse à :

008579 B

CAMPS DE SKI **TOSALLI SPORTS à Colombier met à votre disposition ses services techniques pour le réglage des fixations, aiguisage des carres, réparation des semelles, correction des chaussures.**

Il vous offre des skis alpin de marque ..... dès **178.-** et **228.-**

008358 A

Tosalli SPORTS: Votre conseiller à Colombier Tél. 41 23 12

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

17.45 (C) Point de mire
17.55 (C) Téléjournal
18.00 (C) TV jeunesse
18.25 (C) Courrier romand
18.50 (C) Nounours
18.55 (C) Le septième continent
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Temps présent
21.30 (C) Don Juan
21.50 (C) Rendez-vous en noir
22.45 (C) Ski aux Diablerets
22.55 (C) Téléjournal

SUISSE ALÈMANIQUE

16.00 (C) Seniorama
16.45 (C) Ikebana
17.00 (C) La maison des jouets
17.30 (C) Faiseurs d'ambiance
18.10 (C) Psychologie enfantine
18.40 (C) Fin de journée
18.50 (C) Téléjournal
19.00 (C) Mitenand gats besser
19.30 (C) Point de vue régional
19.35 (C) Reportage
20.00 (C) Téléjournal
20.20 (C) Qui ment trois fois?
21.05 (C) Magazine politique
21.55 (C) Téléjournal
22.10 (C) Ski à Leukerbad
22.25 Link
(C) Heiner Gautschy

FRANCE I

12.15 Réponse à tout
12.30 Midi première
13.00 T F 1 actualités
13.35 Télévision régionale
13.50 Objectif «Santé»
14.00 Pour chaque enfant
18.00 A la bonne heure
18.35 Pour petits et grands
19.00 Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui (4)
19.20 Actualités régionales
19.40 Minutes pour les femmes
19.45 Eh bien, raconte!
20.00 T F 1 actualités
20.30 La famille Cigale
21.20 L'événement
22.20 Concert du soir
T F 1 dernière

FRANCE II

13.35 (C) Magazine régional
13.50 (C) Accordéons en balade
14.00 (C) Aujourd'hui Madame
15.00 (C) Flash journal
15.05 (C) Jennie
15.50 (C) Aujourd'hui magazine
18.00 (C) Fenêtre sur...
18.35 (C) Palmarès des enfants
18.45 (C) Flash journal
18.55 (C) Chiffres et lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) La tirelire
20.00 (C) Antenne 2 journal
20.30 (C) James Dean
21.45 (C) Vous avez dit... bizarre
22.45 (C) Antenne 2 dernière

FRANCE III

18.10 (C) Objectif formation
18.45 (C) F R 3 jeunesse
19.05 (C) Télévision régionale
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Tribune libre
19.55 (C) F R 3 actualités
20.00 (C) Jeux à Bordeaux
20.30 (C) La mariée était en noir
22.10 (C) F R 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

8.10 (C) Telescuola
10.00 (C) Telescuola
18.00 (C) Per i bambini
18.55 (C) La gara di orientamento
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) La vita degli animali
20.15 (C) Qui Berna
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Reporter
22.00 (C) Gala brasiliana
22.50 (C) Telegiornale
23.00 (C) Sci da Leukerbad

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, podium. 17.05, pour les jeunes. 17.25, voilà Cologne. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, magazine de la science. 21 h, Détective, Rockford. 21.45, magazine culturel. 22.30, téléjournal.

ALLEMAGNE II

16.30, ABC de la physique. 17 h, téléjournal. 17.10, L'abeille Maja. 17.40, plaque tournante. 18.20, pasteur à Kreuzberg. 19 h, téléjournal. 19.30, starparade. 21 h, téléjournal. 21.15, controverses. 22 h, Balogh ou le dernier professeur de danse. 23 h, téléjournal.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures de **6 h** à **23 h** (sauf à **21 h**), puis à **23.55. 6 h,** le journal du matin et à **6 h, 7 h, 8 h,** éditions principales. **7.35,** billet d'actualité. **8.05,** revue de la presse romande. **8.15,** chronique routière. **8.25,** mémento des spectacles et des concerts. **8.40,** microscope. **9.05,** la puce à l'oreille. **10.05,** conseils-santé. **12 h,** le journal de midi. **12.05,** les uns, les autres. **12.15,** le rendez-vous de l'humour et de l'humeur. **12.30,** édition principale. **14.05,** des ronds dans l'eau.

16.15, Encore vous, Imogène (9), d'après le roman de Charles Exbrayat. **17.05,** en questions. **18 h,** le journal du soir. **18.20,** édition régionale. **18.40,** informations sportives. **18.50,** revue de la presse suisse alémanique. **19 h,** édition nationale et internationale. **19.30,** paroles. **20.05,** La vallée des Cailloux (2), western original et inédit de John Michel. **20.35,** fête comme chez vous. **22.05,** baisse un peu l'abat-jour. **23.05,** blues in the night. **24 h,** hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. **9 h,** informations. **9.05,** le temps d'apprendre et cours d'allemand. **9.20,** initiation musicale. **9.45,** étudier à tout âge. **10.15,** radioscolaire: documents choisis dans nos archives. **10.45,** la réadaptation des diminués physiques (3). **11 h,** Suisse-musique. **12 h,** midi-musique. **14 h,** informations. **14.05, 2** à **4** sur la 2: la librairie des ondes. **16 h,** Suisse-musique. **17 h,** rhythm'n pop. **17.30,** jazz-live. **18 h,** informations. **18.05,** redilemele. **18.55,** per i lavoratori italiani in Svizzera. **19.30,** novitads. **19.40,** jazz en réédition. **20 h,** informations. **20.05,** Henri Guillemin vous parle de. **20.30,** l'œil écoute: le monde des sports (11). **21.50,** la musique et vous. **23 h,** informations. **23.05,** hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à **6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h. 6.05,** espresso. **9.05,** notes avec Fritz Herdi. **10 h,** nouvelles de l'étranger. **11.05,** musique de Wil. **12 h,** musique à midi. **12.15,** félicitations. **12.40,** rendez-vous de midi. **14.05,** magazine féminin. **14.45,** lecture. **15 h,** pages de Bernstein, Harris et Gershwin.

16.05, théâtre. **17.25,** onde légère. **18.20,** orchestre de la Radio suisse. **18.45,** sport. **19 h,** actualités, musique. **20.05,** le problème. **21 h,** le concert du jeudi. **22.05,** folk et country. **23.05-24 h,** entre le jour et le rêve.

LE MOT CACHÉ

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est:

FAUST

HOROSCOPE

NAISSANCES: *Les enfants de ce jour auront de grandes dispositions pour les études, ils seront patients, mais très irritables.*

BÉLIER *(21-3 au 20-4)*

Travail: La chance étant de votre côté, efforcez-vous de progresser, réunissez tous vos atouts. **Amour:** Votre imagination et votre sensibilité donneront beaucoup de charme à la vie conjugale. **Santé:** Evitez les discussions, si vous vous croyez malade, consultez votre médecin.

TAUREAU *(21-4 au 21-5)*

Travail: L'heureuse disposition des astres aura des effets bénéfiques. **Amour:** Pas de problèmes dans ce domaine, établissez des contacts. **Santé:** Ne laissez pas les malaises s'installer, consultez le médecin.

GÉMEAUX *(22-5 au 21-6)*

Travail: Expectative côté métier. Mais vous en prenez votre parti avec une certaine philosophie. **Amour:** Vie affective pleine de promesses, vous serez entreprenant. **Santé:** Très satisfaisante, vous pourrez déployer une grande activité.

CANCER *(22-6 au 23-7)*

Travail: Vous pourriez beaucoup pour détendre l'atmosphère, mais le voulez-vous? **Amour:** Tension avec l'être cher, tentations, laissez faire le temps. **Santé:** Attention aux lumbagos qui ne doivent pas être traités à la légère.

LION *(24-7 au 23-8)*

Travail: De petites complications pourraient perturber votre programme. **Amour:** Beaucoup d'amis autour de vous, des sorties et ce que vous préférez vous sera offert. **Santé:** De fréquents repos et divertissements vous seront bienfaisants.

VIERGE *(24-8 au 23-9)*

Travail: Si l'audace est bien réfléchie, elle pourrait servir vos intérêts. **Amour:** Saisissez toutes les occasions de faire des rencontres. **Santé:** Vous retrouvez votre belle résistance, elle avait connu quelques défaillances.

BALANCE *(24-9 au 23-10)*

Travail: Les probabilités étant bonnes, ce n'est pas le moment de vous décourager. **Amour:** Vos rapports affectifs sont toujours favorisés, votre vie sociale aussi. **Santé:** Reposez-vous davantage, méfiez-vous des courants d'air.

SCORPION *(24-10 au 22-11)*

Travail: Si un projet est retardé, ne vous inquiétez pas, persévérez. **Amour:** Vous passerez une journée heureuse, montrez-vous confiant. **Santé:** Combattez la nervosité, elle diminuerait vos forces.

SAGITTAIRE *(23-11 au 22-12)*

Travail: Un travail irrégulier ne donnerait pas de bons résultats. **Amour:** Bonheur parfait, risques de bourrasques et de malentendus. **Santé:** Ne lisez pas dans votre lit, la nuit vous feriez de drôles de rêves.

CAPRICORNE *(23-12 au 20-1)*

Travail: L'annonce d'un gain pourrait embellir votre journée. **Amour:** La situation est intéressante, les rencontres aussi. Ayez confiance en l'être cher. **Santé:** Dormez un nombre d'heures suffisant, sinon vous seriez vulnérable.

VERSEAU *(21-1 au 19-2)*

Travail: Ne laissez aucune dette en instance, n'apportez pas trop de changements. **Amour:** Vous recevrez des témoignages de sympathie mais vous connaîtrez des moments de doute. **Santé:** Un renouveau de forces ne devra pas vous inciter à être imprudent.

POISSONS *(20-2 au 20-3)*

Travail: Méfiez-vous des rivalités, il y en a qui ne pardonnent pas. **Amour:** Vos rapports affectifs sont toujours favorisés, soyez prévenant. **Santé:** Ménagez-vous, vous retrouverez votre équilibre, couchez-vous tôt.

MOTS CROISÉS

Problème N° 748

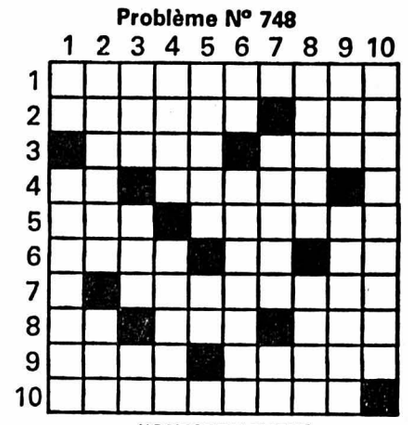

HORIZONTALEMENT

1. Fleuve d'Italie centrale. 2. Vercingétorix s'y rendit à César. Se dresse près d'Eaux-Bonnes. 3. Membre de la Chambre haute de 1814 à 1848. Grand centre de pèlerinage de l'Inde. 4. Interjection. Capitale de l'Etat d'Oregon. 5. Roue à gorge. Homme politique dont le nom a été donné à un pic. 6. Bête noire de Gessler. Note. Titre abrégé. 7. Nom d'une mer qui fait partie de la Méditerranée. 8. Possessif. Unité anglo-saxonne de masse. Département. 9. Vous rendrez. Pièce d'un fusil à répétition. 10. Dirigés vers la gauche.

VERTICALEMENT

1. Symbole. La Diane des Romains. 2. Fleuve qui passe à Olympie. Mesure. 3. Il inverse le sens d'une force. Epoux de Fatima. Pronom. 4. Mère d'Horus. Physiologiste et philosophe allemand. 5. Famille d'architectes montpelliérains. Lac. 6. Article. Imitât Harpagon. 7. Caractère propre et distinctif. En Chaldée. 8. Oiseau-trompette. Flotte. 9. Prince de la Moskova. Chants funèbres. 10. En paroles.

Solution du N° 747

HORIZONTALEMENT: 1. Bagarreuse. – 2. Aériennes. – 3. Or. Eze. Ils. – 4. Saut. Lot. – 5. Supin. Peur. – 6. Anime. Le. – 7. Tas. Marat. – 8. Ur. Jérémie. – 9. Récuse. Ems. – 10. Ecus. Taret.

VERTICALEMENT: 1. Ossature. – 2. Aarau. Arec. – 3. Gê. Upas. Cu. – 4. Arétin. Jus. – 5. Riz. Nîmes. – 6. Réel. Maret. – 7. En. Opère. – 8. Unité. Amer. – 9. Sel. Ultime. – 10. Essoré. Est.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Aula de l'université: 20 h 30, conférence par Mme A. Kriegel, journaliste-sociologue.
Salle de la Cité: 20 h 30, Williams Narbore, musique américaine au piano.
Aula du Mail: 20 h, Duo Vercellipiano, et Erbusan violon.
Lyceum-Club: 20 h 30, L'art et le métier des émaux par Anne Emery.
EXPOSITIONS. – Musée d'art et d'histoire: Exposition J.-P. Devaud, céramique.
Hall du collège latin: La terre malade des hommes.
Musée d'ethnographie.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'histoire naturelle: Dioramas et collections.
Galerie des Amis des arts: Exposition W. Rieser, Miep de Leeuve, et Hafis Bertschinger.
Galerie Ditesheim: Goya, gravures; 20 h 15, visite commentée.
Centre culturel neuchâtelois: Exposition de photographies, Sylvain Amstutz et Christophe Sottas.
TOURISME. – Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. – Apollo: 15 h et 20 h 30, Barocco. 16 ans. 17 h 45, Il était une fois à Hollywood. 7 ans.
Palace: 15 h et 20 h 45, Survivre. 16 ans. 2me semaine.
Arcades: 15 h et 20 h 15, My fair Lady. 12 ans.
Rex: 15 h, et 20 h 45, Ilsa gardienne du harem des rois du pétrole. 18 ans.
Studio: 15 h et 21 h, Maîtresse. 18 ans. 18 h 45 A travers le miroir. (Sélection).
Bio: 15 h et 20 h 45, Casanova. 18 ans. 16 h, Vicky, la fille vicieuse. 18 ans.
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h) Jazzland, Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin.

Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).

Parents informations: tél. 25 56 46 (14 h à 16 h).

Pharmacie d'office: Pharmacie des Beaux-Arts (Favez). La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Bevaix, Boudry - La Côte. M. W. Gauchat, Peseux, tél. 31 11 31.

AUVERNIER

Galerie Numaga I: Accrochage.
Galerie Numaga II: Yvan Moscatelli, peintures et gravures. J. Strub, gravures.

BEVAIX

Arts anciens: Objets anciens et peintures.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 30, Frankenstein junior.

HAUTERIVE

Galerie 2016: Riccardo Pagni, sculptures, peintures, dessins, gravures (ouvert le soir).

LE LANDERON

Galerie Eric Schneider: Michel Engel, dessins et sculptures.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Vol au-dessus d'un nid de coucou.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Velouté de tomates
Boudin
Gratin au fromage de chèvre
Salade
Fruits

LE PLAT DU JOUR:

Gratin au fromage de chèvre

Proportions pour quatre personnes: 1 kg de pommes de terre, 1 petit bol de lait, 2 fromages de chèvre frais, 1 dl de crème fraîche, 4 tranches de jambon, sel, poivre, muscade, 40 g de beurre, 1 œuf.
Préparation: faites cuire les pommes de terre à l'eau salée et réduisez-les normalement en purée que vous délayez avec un peu de lait chaud, mais elle doit toujours rester relativement sèche.
Réduisez les fromages de chèvre en pâte et mélangez-les à la purée en battant au fouet de façon à obtenir un mélange mousseux. Mélangez la crème avec l'œuf, incorporez-les à la purée sans cesser de battre. Ajoutez aussi le jambon coupé en fines lamelles. Salez un peu, poivrez bien, muscadez, versez le tout dans un plat à gratin et arrosez-le de beurre fondu.
Préchauffez le four à bonne chaleur. Mettez-y le plat et laissez-le une dizaine de minutes.

Vocabulaire de cuisinier

Massepain: petit four composé d'amandes grillées et pilées, de sucre et de blanc d'œuf coloré et parfumé.
Massillon: petit four à base de pâte d'amandes en forme de tartelette.
Matelote: étuvée de poissons mouillés de vin rouge ou blanc et, dans certaines spécialités, de cidre.

Luttez contre la pollution!

Alerte aux premiers symptômes! Certains signes ne trompent pas: sécheresse anormale de la peau, cheveux qui deviennent subitement gras et incoiffables, sommeil difficile, cernes. Si vous constatez que l'intérieur de votre paupière inférieure est d'une teinte rose pâle au lieu de rouge vif, c'est le moment de réagir.
Apprenez à bien respirer. Dans votre lit matin et soir, respirez lentement et profondément trois à quatre fois de suite. Ensuite faites l'exercice suivant: debout, hissez-vous lentement sur la pointe des pieds en inspirant profondément, retenez votre souffle pendant quelques secondes, expirez vigoureusement par le nez en déposant les talons sur le sol. Ensuite tenez-vous bien droite, pieds joints. Posez le bout des doigts sur les épaules, inspirez à fond; retenez votre souffle et ramenez plusieurs fois d'affilée vos coudes vers la poitrine. Expirez lentement, bouche ouverte.
Surveillez votre alimentation: pour éviter l'anémie, équilibrez soigneusement vos menus. Votre régime devra être riche en fer et en vitamines naturelles. Vous les trouverez dans la viande rouge, le veau, les jaunes d'œufs, les légumes, les fruits (surtout les citrons).

Gigot à l'anglaise

(Pour 6 personnes).
Ingrédients: 1 gigot d'agneau d'environ 1 kg 500, 3 gousses d'ail, 50 g de beurre, 2 cuillerées à soupe d'huile, 750 g de pommes de terre, sel, poivre.
Faites cuire les pommes de terre une dizaine de minutes dans de l'eau bouillante salée. Piquez les gousses d'ail dans la viande, près du manche. Enduisez le gigot d'huile et posez-le sur une grille placée au-dessus d'un plat à rôtir contenant le beurre et les pommes de terre taillées en tranches. Faites cuire au four moyen. Assaisonnez en cours de cuisson. Les pommes de terre cuiront dans le beurre et dans le jus de cuisson du gigot qui tombera à travers la grille.
Préparation: 20 min et **cuisson:** 10 min + 30 minutes.

Oranges caramélisées

(Pour 4 personnes)
Ingrédients: 4 oranges, 200 g de sucre, 1 dl d'eau, 1 verre à liqueur de liqueur à l'orange.
Mettez le sucre dans un poêlon, mouillez avec l'eau et faites-en un sirop épais. En fin de cuisson, parfumez avec la liqueur. Pelez les oranges à vif et trempez-les 2 min dans le sirop bouillant. Egouttez-les sur une grille, faites réduire et caraméliser légèrement le sirop, retirez du feu, laissez reposer quelques instants et nappez-en les oranges. Laissez refroidir et servez.
Préparation: 30 minutes.

Une salade de bananes?

Mais oui, c'est une entrée très simple à faire et de plus très diététique pour les personnes souffrant d'urémie.
Pour la réaliser, vous coupez quatre bananes en rondelles et quatre tranches d'ananas en dés et quelques feuilles de laitues en lanières. L'assaisonnement? Un peu de sucre et de vinaigre, un soupçon de cayenne... et cela se sert très frais.

A méditer

La pensée de la Terre ne meurt jamais.
JOHN KEATS

DESTINS HORS SÉRIE — GARIBALDI par Anne et Serge GOLON

RÉSUMÉ: Au soir du 3 février 1834, date prévue pour la mutinerie de la flotte à Gênes, Giuseppe Garibaldi quitte clandestinement son bâtiment.

LA NUIT DU 3 FÉVRIER

Garibaldi arrive devant l'arsenal, place Sarzana. Il s'étonne un peu de la trouver déserte. « Bah! pense-t-il. Je suis en avance. Les conjurés ne vont pas tarder à arriver par petits groupes. » Giuseppe fait les cent pas avec l'air de l'amoureux qui attend sa belle. Mais les quarts d'heure passent, il ne voit guère poindre âme qui vive.

« La police a découvert le complot. Les troupes royales sont sur le point de cerner l'Arsenal », poursuit celui que Giuseppe reconnaît enfin. C'est un sergent d'artillerie, l'un des plus fervents adeptes de la « Jeune Italie » à Gênes. Garibaldi tourne brusquement les talons, sans un adieu.

L'inquiétude commence à le harceler. Soudain, il aperçoit une silhouette qui longe le mur de l'Arsenal. Elle semble s'arrêter, puis hésiter en le voyant. Sans chercher à se dissimuler, Giuseppe se dirige vers l'inconnu. Comme il s'en rapproche, il perçoit un cri étouffé, puis son nom prononcé à mi-voix: « Garibaldi! Que fais-tu là? Dépêche-toi de filer! »

Giuseppe quitte le quartier de l'Arsenal. Par les rues étroites, il se rend tout droit chez l'accueillante Térésina. Point n'est besoin de longs discours avec elle. « Tiens, lui dit-elle, en sortant d'un placard un paquet de vêtements. Tu risqueras moins d'être repéré, habillé comme ça. » Lorsqu'il est prêt à partir, elle lui donne un fromage de chèvre, un quignon de pain et le pousse vers la porte.

Demain: La frontière

NOTRE FEUILLETON

L'ÎLE SECRÈTE

Georges Dejean

33 *ÉDITIONS FRANCE-EMPIRE*

Guidé par la lueur d'une lampe de poche, le tueur s'approcha du lit, brandit un poignard caché sous son veston et en porta un coup violent dans le flanc de Sylvère couché sur le côté. Il allait redoubler quand la porte s'ouvrit brusquement:

– Haut les mains ou je vous descends, cria Collet, d'une voix tonnante.

Sylvère dormait la fenêtre ouverte. D'un bond Simon l'enjamba et sauta à terre, La distance n'étant que de quatre mètres, il ne se fit aucun mal. Penché sur l'ouverture, Collet avait tiré. La balle atteignit le fuyard au bras; mais se dissimulant derrière un massif de lilas, Simon ne tarda pas à être hors de vue.

Collet se précipita vers Sylvère et constata avec joie que la blessure était légère.

– Je vous dois la vie, dit de Vérignac, car le second coup m'aurait probablement tranché la gorge. Le gredin a dû se rendre compte que le premier n'avait pas porté. C'est Ovrisse qui m'a offert ce gilet en peau de tapir doublé d'une protection très souple en mailles d'acier. Le professeur avait raison de se défier de mes ennemis. Sa clairvoyance est justifiée.

De Vérignac expliqua à Collet qui était Ovrisse.

– Nous allons avertir la police, dit François qui décrochait déjà le récepteur.

– Surtout pas, s'écria Sylvère, je ne tiens guère à ce qu'on parle de moi. Il a été convenu avec Ovrisse que je me livrerai à la justice dès que l'enquête, à laquelle il travaille, sera terminée. C'est égal, la Providence me protège puisqu'elle vous a mis sur mon chemin.

Seul Héribert fut mis au courant de l'agression nocturne. Le pauvre garçon était désolé.

– J'aurais dû veiller sur toi, dit-il; désormais, je ne te quitte pas d'une semelle.

Bien qu'il se plût beaucoup à Montriond, Sylvère choisit une autre retraite à Saint-Paul-sur-Evian. Il dut prendre congé de Collet; mais celui-ci promit de venir le voir dans sa nouvelle résidence.

*
* *

Après un pansement sommaire, derrière un fourré, le tueur rejoignit Montels à Thonon.

– Le type est liquidé, dit-il, mais il a eu le temps de me flanquer une balle dans la peau. Le moment est venu de me planquer. Aboule les deux cents billets et nous serons quittes.

Le visage de Montels se rembrunit.

– Comme tu y vas. J'ai ordre de te verser la somme quand les journaux annonceront la mort de ton client.

Simon se fâcha. Les yeux lui sortaient des orbites.

– Qu'est-ce que c'est que cette salade? Je veux mon fric... tu entends et tout de suite.

Montels lui opposa un visage fermé, catégorique.

– Je te dis que j'ai ordre de te verser la prime quand les journaux annonceront la mort de l'autre; pas avant.

La lueur qui traversa le regard du tueur le fit frissonner.

– Ecoute, dit-il, si tu ne me payes pas illico, je te liquide, aussi vrai que je m'appelle *Simon la bagarre*. Tu oublies que j'ai une balle dans le cuir et dois me planquer en vitesse quelque part.

– Tu es sûr qu'il est mort? demanda Montels effrayé.

– Aussi mort que tu le seras dans dix minutes si tu ne casques pas.

– Je n'ai pas les fafiots, faut attendre à demain.

– Allons à la banque tout de suite, je veux le fric, tu entends. Sans ça tu y passes comme l'autre.

– Ecoute, je vais te remettre ce que j'ai ici, cinquante billets. Demain je te verserai le reste. Mais je vais examiner et panser ta blessure. Vaut mieux que tu n'ailles pas voir un toubib.

Certain de toucher un peu de fric, Simon se laissa panser. Il eut un grognement sourd quand Montels extirpa la balle de la pointe de son couteau. Après avoir empoché les billets, il s'en alla sans s'épancher en remerciements.

Il avait l'impression très nette que la lame du poignard s'était heurtée à une résistance métallique et n'avait pas pénétré profondément dans les chairs. L'échec présumé de sa tentative le rendait furieux. Bien sûr, Montels et le grand dab, qui était derrière, déchanteraient quand ils apprendraient que l'homme était encore vivant; mais ils pourraient toujours lui courir après. Quand il aurait en poche le solde du fric, il irait se mettre au vert, en Italie, chez sa cousine Assunta Fioroli, à dix-huit kilomètres de Bergame.

Mais, dans l'après-midi, pris de soupçons, Montels n'hésita pas à téléphoner à l'Hôtel-Restaurant du Chalet et à demander M. Ardel. On lui répondit que celui-ci était parti, avec ses bagages.

– On m'avait dit qu'il était souffrant, dit Montels ahuri.

– Il y a erreur de personne, Monsieur. Monsieur Ardel vient de nous quitter en parfaite santé.

Montels faillit lâcher un juron dans l'appareil. Simon l'avait roulé et Soreste ne lui pardonnerait jamais d'avoir casqué sans preuve. Persuadé que sa ruse avait réussi, Simon reviendrait le lendemain, le ton ferme, l'air autoritaire, mieux valait ne pas l'attendre.

Sa décision prise, Montels sauta dans sa voiture et prit la route de Paris. Il avait jugé préférable de ne pas laisser un mot à l'adresse de Simon.

– Le moindre écrit aujourd'hui est utile à la police, se dit-il.

*
* *

A quelques jours de là, Héribert reçut une lettre d'Azura qui le laissa songeur. Sylvère remarqua sa préoccupation et le questionna.

– Ma sœur aimerait que je rentre; à l'en croire, tout va bien là-bas, aucun motif d'inquiétude, pourtant elle me demande de revenir.

– Je suis enchanté de t'avoir près de moi, dit de Vérignac, mais tu te dois avant tout à ta sœur. Elle pressent peut-être un danger et ne veut pas t'alarmer. Si tu n'y vois pas d'inconvénient, je partirai avec toi. Si un péril menace votre sécurité là-bas, nous ne serons pas trop à nous deux pour y faire face. Pendant ce temps, Ovrisse continuera son enquête et rien ne m'empêchera de me livrer quand il le faudra.

Héribert fut ravi de cette proposition que le professeur approuva.

– Surtout, ne vous alarmez pas, dit Ovrisse. Azura s'ennuie; voilà toute l'histoire. Si elle était aux prises avec de réelles difficultés, c'est à moi qu'elle eût écrit, j'en suis bien certain.

Le voyage se fit en avion jusqu'à Papeete. Sylvère se réjouissait de revoir Azura. Serait-elle contrariée qu'il accompagnât son frère? Il se posait la question avec une certaine inquiétude.

Du haut de la plate-forme de guet, attirée par le son de la sirène, la jeune femme avait vu stopper le navire. Elle remarqua dans le canot, qui approchait, deux silhouettes masculines.

(A suivre)

Hôtel-Restaurant
Beaux Arts
J.-M. Balmelli, propr.
Neuchâtel Tél. 24 01 51

Le festival du steak bat son plein...
009999 A

Hôtel-Restaurant
LE CHALET
M. et Mme A. Quadranti
Cortaillod (NE) Tél. 42 14 38

NOUVEAU !
COQUELET frais
Röstis, salade mêlée
14.—
010000 A

Hôtel-Restaurant
LE POISSON
R. Balmelli, propr.
Marin (NE) Tél. 33 30 31

Formidable !!!
le gratin de fruits de mer dès **10.—**
Filets de perches «meunière» 15.—
...et toujours
la fondue chinoise à discrétion Fr. **13.—**
010069 A

ARCADES 25 78 78
TOUS LES SOIRS À **20 H 15** • JEUDI, LUNDI : Matinée à 15 h
12 ANS

— UNIQUE A NEUCHÂTEL —
ÉCRAN GÉANT - 70 MM
SON STÉRÉOPHONIQUE : 6 pistes

MY FAIR LADY
avec
AUDREY HEPBURN - REX HARRISON
UN SPECTACLE EXCEPTIONNEL ET SOMPTUEUX
008741 A

3 SUPPLÉMENTAIRES
SAMEDI, DIMANCHE, MERCREDI à **15 H**
la Belle et le Clochard
008742 A

STUDIO 25 30 00
TOUS LES SOIRS À 21 h - JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE, MERCREDI : Matinée à 15 h.
– 18 ANS –
- 1re VISION -
GERARD **DEPARDIEU,**
BULLE **OGIER** dans
un film de Barbet SCHRŒDER

MAÎTRESSE
L'HISTOIRE
D'UN AMOUR FOU, ABSOLU, DESTRUCTEUR
DES AMANTS, BRULANTS DE DÉSIR
DANS LEURS ÉTRANGES PLAISIRS
UN FILM STRICTEMENT RÉSERVÉ AUX ADULTES
008743 A

SÉLECTION 18 h 45
Dernières séances : jeudi et vendredi
LA TRILOGIE D'INGMAR BERGMAN
Opus 1
A TRAVERS LE MIROIR
avec
Harriet ANDERSSON, Max von SYDOW, Gunnar BJORNSTRAND
UN FILM PROFONDÉMENT BEAU ET SINCÈRE
V.o. suédoise-s.tr. fr.-allem.
008744 A

NOCTURNES Vendredi et samedi à **23 h 15**
Samedi et dimanche à **17 h 30**
UN FILM SEXO-RIGOLO
LE PUCEAU SE DÉCHAÎNE
SON APPÉTIT CHARNEL L'ENTRAÎNE DANS DES AVENTURES FOLLEMENT ÉROTIQUES
– 18 ANS –
008745 A

APOLLO ✆ 25 21 12
CHAQUE JOUR 15 h + 20 h 30
16 ans
EN 1re VISION – COULEURS
Un film de André TECHINÉ

CHAQUE JOUR à **17 h 45**
ENFANTS ADMIS
un spectacle incomparable et extraordinaire...
«IL ÉTAIT UNE FOIS à HOLLYWOOD»
UN MERVEILLEUX FESTIVAL «RÉTRO»... à ne pas manquer !!!

VENDREDI SAMEDI
22 H 45
1re VISION
COULEURS
18 ans

Un policier mené à une allure infernale avec des scènes très violentes !
010078 A

2e semaine de succès !
ROBERT STIGWOOD et ALAN CARR présentent
★★ **Ils ont fait ce que vous n'auriez pas osé faire...**
★★ La catastrophe aérienne des Andes...
★★ L'incroyable histoire des rescapés...
★★ L'aventure de ces hommes et de ces femmes vous a bouleversé...
Le film qui la raconte vous fascinera !

MUSIQUE DE GÉRARD FRIED PRODUIT PAR CONACINÉ ET RENÉ CARDONA Jr. RÉALISÉ PAR JOSÉ CARDONA Sr — DISTRIBUÉ PAR MAJESTIC FILMS SA
EN 1RE VISION AU PALACE Dès 16 ANS
Tél. 25 56 66
HORAIRE DES SÉANCES : **15 h - 18 h 45 - 20 h 45**
SAMEDI ET DIMANCHE **14 h 30 - 16 h 45 - 18 h 45 - 20 h 45**
009995 A

Hôtel du Chasseur Enges
RESTAURANT BAR-DANCING
Tél. 47 18 03
009998 A

NOUVEAU :
Tous les jours
DES PRIX AHURISSANTS !
FILETS MIGNONS SAUCE AUX CÈPES nouillettes, salade Fr. **15.—**
FONDUE BOURGUIGNONNE **15.—**
Cortaillod blanc, bout. **10.—**
Cortaillod rouge, bout. **15.—**

ARTS APPLIQUÉS
ATELIER DE CRÉATION POUR ENFANTS
le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30
cours trimestriel, prix de base de la leçon de 2 heures : Fr. 6.50.
BATIK - le jeudi de 20 h à 22 h, 8 leçons de 2 heures : Fr. 80.—.
CÉRAMIQUE - le lundi de 18 h à 20 h, cours trimestriel, prix de base de la leçon de 2 heures : Fr. 6.50.
PHOTO (noir-blanc) - prises de vues le mercredi de 20 h à 22 h, 6 leçons de 2 heures : Fr. 39.—.
TISSAGE - le mardi de 14 h 15 à 16 h 15, cours trimestriel, prix de base de la leçon de 2 heures : Fr. 6.50.
GRAVURE SUR CUIVRE le mardi ou mercredi de 19 h 30 à 22 h 30, 5 leçons de 3 heures : Fr. 90.—.
MATÉRIEL NON COMPRIS.
Inscriptions et renseignements à :
ECOLE CLUB MIGROS
Lieu de formation et de rencontre
11, rue de l'Hôpital - Neuchâtel. Tél. (038) 25 83 48,
008425 A

Baisse de prix sur la viande de veau
ESCALOPE les 100 g Fr. **2.80**
CÔTELETTES les 100 g Fr. **2.10**
LAPIN entier ou en ragoût le kg Fr. **7.50**
(cong. imp.)
008438 B

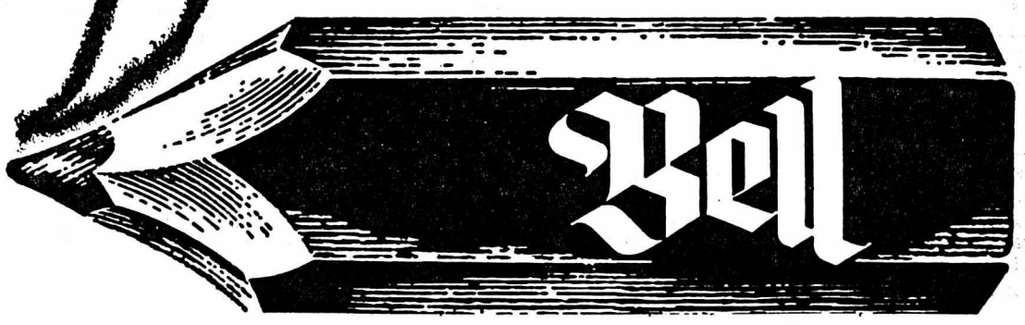

LES SAVOUREUX
007636 A
SPAGHETTI
AU RESTAURANT de la GRAPPE LA COUDRE
L. Marini ✆ 33 26 26

Société de chant l'ORPHÉON - NEUCHÂTEL
Grand loto du 125me anniversaire
Samedi 12 février 1977, dès 20 heures au Cercle National, à Neuchâtel
Quines magnifiques et alléchants. Notre bouchoyade nous permet de vous offrir jambons, palettes, côtelettes et autre viande fumée. 005221 A

MENUISERIE
DECOPPET et Cie
Evole 69 - Tél. 25 12 67

OFFIMOB M. WALLINGER
Comptabilités
Déclarations d'impôts
Toutes transactions fiscales, immobilières et commerciales
Guillemette-de-Vergy 4
2053 Cernier
Tél. bureau (038) 53 47 53

GROUX ÉLECTRICITÉ SA
Bureau - atelier :
Saint-Nicolas 14 – Tél. 24 38 38/39
2006 NEUCHÂTEL
Dépannage – Réparation rapide
Magasin : Seyon - Moulins 4 – Tél. 24 21 00
2000 NEUCHÂTEL
45 ANS DE SERVICE À LA CLIENTÈLE

Prêts sans caution
Procrédit
Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel
pas de formalités
discrétion absolue
Aucune demande de renseignements à l'employeur, régie, etc.
Je désire Fr. .....
Nom ..... Prénom .....
Rue ..... No .....
NP/Lieu .....
A retourner aujourd'hui à :
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
920'000 prêts versés à ce jour

FRIBOURG

Pionnier de la pédagogie curative à Fribourg, le professeur Montalta décide de se retirer

De notre correspondant:

Le Conseil d'Etat a accepté, avec remerciements pour les bons services rendus, la démission de M. Edouard Montalta, professeur à la faculté des lettres de l'université. D'origine grisonne et né en 1907, le professeur Montalta renoncera à son enseignement à la fin de l'année universitaire, après avoir été, pendant plus de trente ans, parmi ceux qui ont le plus contribué au rayonnement de l'Université de Fribourg, dans le canton, sur les plans national et international.

Après avoir étudié à Louvain et Zurich, M. Montalta dirigea l'école secondaire d'Unteraegeri. Il était vice-recteur du collège de Zoug lorsqu'il fut appelé à Fribourg en 1946. Professeur extraordinaire de pédagogie curative et de pédagogie en langue allemande, il reçut l'ordinariat en 1951. C'est lui qui a assuré le développement de l'institut de pédagogie curative: 10 étudiants en 1946, 420 aujourd'hui, dont 120 de langue française.

Le professeur Montalta a d'ailleurs fondé en 1948 la policlinique de l'institut, qui est au service des handicapés de la ville et du canton (près de deux mille consultations en 1976). Il a introduit l'enseignement de la psychologie appliquée et de la psychologie expérimentale, objets de chaires autonomes actuellement. Il a créé la section de service social de l'institut de pédagogie curative, et largement contribué à l'élaboration de l'assurance-invalidité. L'appui d'un «curatorium» lui a permis de doter l'université d'un bâtiment répondant aux besoins de l'institut.

Hors de l'université, M. Montalta a eu une activité remarquée au sein de nombreuses organisations scientifiques et professionnelles, dans ses spécialités. Il a appartenu longtemps au Conseil national de la recherche. Il a créé trois collections scientifiques et une revue spécialisée de pédagogie curative. Pionnier, pédagogue, organisateur d'une envergure exceptionnelle, M. Montalta demeurera l'un des grands serviteurs de l'enfance.

Conseil d'Etat de Fribourg: nominations et démissions

(c) Le Conseil d'Etat a nommé M. Philippe Vernay, d'Orsières, actuellement privat-docent et assistant-docteur, en qualité de chef de travaux à la faculté des lettres et attaché à la chaire de philologie romane; il a nommé M. Beat Renz, juriste, à Courtepin, en qualité de membre du comité du cycle d'orientation de Sarine-Campagne; il a nommé M. Herbert Luthy, inspecteur scolaire, à Morat, en qualité de membre de la commission de surveillance de l'Office cantonal du matériel scolaire.

Il a accepté, avec remerciements pour les bons services rendus, la démission de M. Montalta, ainsi que celles de MM. Paul Michel, député et syndic de Courtepin, en tant que membre du comité du cycle d'orientation de Sarine-campagne; Léon Monney, à Fribourg, en tant que membre de la commission de surveillance de l'Office cantonal du matériel scolaire; Honoré Gremion, secrétaire auprès du service des patentes et passeports (pour raison d'âge); Bernard de Sury, ouvrier qualifié auprès du département des ponts et chaussées (pour raison de santé); Mme Gisèle Clerc-Buntschu, institutrice, actuellement à La Chaux-de-Fonds.

Il a accordé une patente de licencié en droit à M. Johann Brugger, à Planfayon, l'autorisant à pratiquer le barreau devant les tribunaux inférieurs sous la direction et la responsabilité de Me Anton Cottier, avocat à Fribourg.

Il a réparti la part cantonale au bénéfice de la régie des alcools pour 1976.

31 groupes au carnaval de Châtel-Saint-Denis

(c) Comme Bulle, Enney et Fribourg, le chef-lieu de la Veveyse aura son grand carnaval les 19 et 20 février. La manifestation de Châtel-Saint-Denis, organisée par une équipe bénévole, se distingue par l'attribution du bénéfice éventuel. Les deux dernières années, 3000 francs étaient allés au fonds pour la création d'une garderie d'enfants. Cette année, le bénéfice servira à financer un voyage pour les personnes âgées.

Mais les organisateurs ne se sont pas arrêtés aux seules bonnes intentions. Ils ont misé sur la qualité des groupes et des fanfares qu'ils ont voulus originaux. Plus de 250 enfants préparent depuis des semaines productions et masques. Il y aura sept fanfares au cortège du dimanche, ainsi que des groupes musicaux tels que les «Tetanoces» de Payerne, et des Guggenmusik dont certaines ont une réputation internationale: la Gugge-Krach-Schnygge de Bâle (déjà présente l'an passé), los Vaserios de Baar, Ringmureschuetze de Morat et Katzenmusik de Brunnen, avec répertoire cacophonique et gigantesques têtes peintes.

Grave choc en Singine

(c) Hier, vers 10 h 30, un automobiliste de Wuennewil, âgé de 54 ans, circulait en direction de Berne. A la hauteur de la station Migrol de Muehletal, il bifurqua à gauche et coupa la route à un conducteur de Fribourg, M. Joseph Furter, 29 ans, qui évita le choc en dirigeant sa voiture à gauche. Mais, le véhicule entra alors en collision avec une voiture bernoise. M. Furter, blessé, a été transporté à l'hôpital cantonal de Fribourg. Dégâts estimés à 15.000 francs.

Ecolière blessée à Courtepin

(c) Hier, vers 7 h 40, une conductrice de Fribourg circulait de Fribourg en direction de Morat. Près de la gare de Courtepin, elle heurta une écolière, Christiane Cotting, 9 ans, de Courtepin, qui s'était élancée sur la chaussée. La fillette, atteinte au bassin, a été transportée à l'hôpital cantonal.

Informations suisses

Elle poignarde son mari

SARGANS (SG) (ATS). – Un drame conjugal s'est produit dans la nuit de mardi à mercredi dans un hôtel de Flums (SG) où un employé yougoslave âgé de 32 ans a été poignardé par sa femme travaillant dans le même établissement, qui l'a ensuite précipité par la fenêtre de leur chambre située au deuxième étage. La victime a été retrouvée morte mercredi matin sur le toit du garage de l'hôtel.

Après avoir commencé par nier, l'épouse de la victime, sur laquelle les soupçons se sont immédiatement portés, a passé aux aveux. Selon la police cantonale saint-galloise, des difficultés conjugales paraissent être à l'origine du drame. La meurtrière a été incarcérée à Flums.

Schwarzenbach propose de réduire le nombre des fonctionnaires

BERNE (ATS). – Le nombre des fonctionnaires employés par la Confédération, les cantons et les communes doit, de l'avis du conseiller national James Schwarzenbach, être réduit d'un tiers au moyen de mesures conséquentes et à long terme, et ramené ainsi à l'état de 1960. Les offices touchés ont qualifié cette proposition d'irréaliste et même démagogique.

Le républicain Schwarzenbach écrit dans la dernière édition de la «Weltwoche» qu'en tenant compte d'un revenu annuel moyen de 40.000 francs, la suppression dans toute la Suisse de 25.000 postes de fonctionnaires déchargerait le secteur public d'un milliard de francs environ.

Le département fédéral des finances et des douanes n'est pas impressionné du tout par cette idée. Le conseiller scientifique du conseiller fédéral Chevallaz, M. Landgraf, a déclaré que la Confédération ne désirait en aucune manière renforcer encore le chômage actuel. Depuis 1974, toutes les mesures ont déjà été prises en vue d'éviter une augmentation du personnel fédéral.

VIGNOBLE

Au tribunal de police de Boudry

Un «4 ‰» qui demeure inexplicable

De notre correspondant:

Le tribunal de police de Boudry a siégé hier sous la présidence de M. Philippe Aubert assisté de Mme Jacqueline Freiburghaus qui assumait les fonctions de greffier.

La consommation de drogue semble prendre de plus en plus d'extension à la Béroche, sans toutefois atteindre de grandes proportions, encore que cela devienne alarmant tout de même. S. G. a fumé quelques cigarettes de marijuana, des «camarades» voulant l'initier. Il a écopé de six jours d'arrêts (réputés déjà subis), avec sursis pendant deux ans et payera 100 fr. de frais. Suivirent trois cas d'ivresse au volant. B. L. a perdu la maîtrise de son véhicule dans la nuit du 14 décembre, alors qu'il rentrait à son domicile. Il avait assisté à une assemblée qui avait duré une grande partie de la journée et, en plus, on fêtait le départ d'une amie... Le chant «Ce n'est qu'un au revoir» fut accompagné de trop nombreux verres et ce sacrifice à Bacchus vaudra à son auteur une amende de 900 fr. et 260 fr. de frais. Comme cela, le «copain» ne sera pas oublié!

UNE ERREUR SANS DOUTE?

Quant à P. B., il a été victime d'une perte de maîtrise de peu d'importance certes, mais voilà: il y eut une prise de sang qui se solda malheureusement par un fatidique 1,8‰. Résultat: une impitoyable amende de 700 fr. et 260 fr. de frais... Dans les deux cas, l'amende sera radiée dans un délai de deux ans.

Le dernier prévenu jouit d'une excellente réputation, mais il avait par trop fêté la veille de Noël. Le cas de E. M. est un peu spécial. Cet homme, dont le patron a fait un brillant éloge, a subi il y a quelques années un choc très douloureux à la suite du tragique décès de sa fille. Il en fut partiellement traumatisé et à certaines périodes telles que celles des fêtes ou anniversaires, il présenta des symptômes qui nécessitèrent l'intervention d'un médecin. Roulant sur la N 5 à faible distance d'une autre voiture, le véhicule de M. heurta l'arrière de celle-ci. Fait étrange: lorsqu'on fit une prise de sang à E. M. et alors que le prévenu ne présentait aucun signe évident d'ivresse, un taux de plus de 4 ‰ fut décelé! Dérangement organique ou erreur? Nul ne le saura. Le défenseur a demandé une sensible réduction de la peine requise par le procureur. Jugement à huitaine.

Lors d'un accident d'auto, R. V. fut reconnu fautif et admit sans sourciller ses torts. Il paya donc immédiatement l'amende requise. Or, il se trouve aujourd'hui sur le banc d'accusation sur plainte de l'autre automobiliste qui fut blessée comme le furent ses enfants et qui n'a encore reçu aucun dédommagement de la compagnie d'assurance RC qui se trouve être la même pour les deux parties. Plaçant cette affaire dans son juste contexte, le tribunal a confirmé purement et simplement les conclusions du procureur, l'amende requise (250 fr.) étant déjà payée. La plainte sera naturellement retirée.

DES OREILLES INDISCRÈTES...

Une affaire qui semble a priori aussi bien relever du tribunal de prud'hommes que du pénal oppose L. G. à l'inspection du travail dont la plainte ne semble pas très convaincante, car ce n'est pas parce qu'un commerçant travailleur «fait ses affaires» qu'il les fait obligatoirement sur le dos de son personnel... Jugement à huitaine. Une stupide affaire de petit vélo d'enfant endommagé, puis réparé, s'est terminée par l'acquittement de F. M. qui payera néanmoins 40 fr. de frais.

W. F. n'a pas payé depuis un certain temps une obligation d'entretien, prétextant n'avoir toujours pas reçu une certaine somme due par une assurance. Il estime cette somme à 2500 fr. dont il fait cession à son ex-femme qui retirera ainsi sa plainte.

Enfin, R. F. était prévenu d'avoir écouté au moyen d'un microphone ce qui se passait au domicile de la plaignante, une habitante du Vignoble, plainte appuyée par la direction des PTT. Le prévenu, qui faisait défaut à l'audience, n'avait pas le droit de posséder et d'utiliser ce microphone et il devra payer à 150 fr. d'amende et les frais.

Wr.

VAUD

Inondations dans la région d'Yverdon

(c) A la suite des pluies diluviennes, on assiste à la crue des cours d'eau. Hier, la ciblerie du stand de Floreyres a été à nouveau inondée par le trop-plein du Vounoz. Dans la région d'Yverdon, les pompiers ont dû intervenir à la maison de retraite où quelque 50 centimètres d'eau recouvraient un local du sous-sol sous la cuisine.

Dans la périphérie d'Yverdon, la situation s'aggrave dans la région des marais plus particulièrement. Le chemin conduisant de la ferme des Marais au bâtiment de l'air-Club est fermé à la circulation. Le ruisseau du Saut qui arrive sous conduite dans la Thièle refoule considérablement et quelque 15 à 20 hectares de terrains sont inondés. La Thièle a «gonflé» de plus d'un mètre cinquante hier. A Yverdon et dans la région, les cultures sont inondées.

Yverdon: rendez-vous tessinois

(c) Les manifestations organisées en Suisse romande par nos amis tessinois ont un large écho à Yverdon. Hier soir, dans la salle des pas perdus de l'hôtel-de-ville, de nombreuses personnalités se sont retrouvées pour une cérémonie officielle. Le syndic d'Yverdon, M. Pierre Duvoisin a pris la parole, de même que M. Enrico Alberti, président de Pro Ticino d'Yverdon. Des produits du Tessin ont été proposés au palais des invités.

VAL-DE-TRAVERS

Les candidats libéraux au Grand conseil

(c) Hier soir, à Môtiers, l'Association patriotique libérale du Val-de-Travers a désigné ses candidats au Grand conseil. Ce sont: MM. Jean-Claude Barbezat, député (La Côte-aux-Fées), Gilbert Bourquin, député (Couvet), Mme Micheline Landry-Béguin (Les Verrières), le Dr Pierre Borel (Couvet), MM. François Sandoz (Fleurier), Jean-Jacques Bobillier (Môtiers) et Francis Tuller (Travers).

GENEVE

Affaire de Plan-les-Ouates: le Tribunal fédéral désavoue le gouvernement genevois

En septembre 1975, les conseillers municipaux de Plan-les-Ouates avaient entériné, un peu légèrement, des actes notariés passés entre la commune d'une part, et d'autre part, des sociétés (promoteurs) désireuses d'acheter des terrains – à très bon compte – pour y construire les trop fameuses «tours du Pré-du-Camp» dont on sait qu'elles n'ont jamais vu le jour, la déconfiture étant intervenue avant et la récession subite ayant rendu le projet caduque.

A l'époque, ces propositions avaient été adoptées à la majorité. On n'avait donc pas tenu compte de l'opposition de l'«Action villageoise» soucieuse de défendre le patrimoine. Le Conseil d'Etat genevois s'était alors empressé de ratifier ces mesures.

Or, l'«Action villageoise» (qui a pris de l'importance depuis en étant maintenant brillamment représentée au Municipal) ne l'entendit pas de cette oreille. Ses avocats portèrent l'affaire devant le Tribunal fédéral, sous forme de recours contre les décisions en question.

Le tribunal vient de donner raison aux requérants, en désavouant ainsi sèchement le gouvernement genevois. Les accords passés par celui-ci ne tiennent plus. L'arrêt du Tribunal fédéral est définitif.

R. T.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

La reine Alia de Jordanie trouve la mort dans un accident d'avion

AMMAN (AP). – La reine Alia de Jordanie a trouvé la mort mercredi dans un accident d'avion alors qu'elle regagnait la capitale Amman après une visite à Tahila, dans le sud du pays.

Le roi Hussein a lui-même annoncé la nouvelle à la télévision jordanienne.

Tous les autres occupants de l'avion ont également péri.

L'accident serait dû au mauvais temps qui régnait sur le pays. Parmi les victimes, on compte également le ministre jordanien de la santé, M. Mohammed el Bacchir.

Le souverain, en larmes et la voix prise par l'émotion, a précisé que la reine se rendait à Tafileh pour inspecter l'hôpital de la ville.

Dans la soirée, j'ai appris que l'appareil était en retard. Puis on m'a dit que le contact était rompu avec l'avion... Finalement, j'ai reçu la tragique nouvelle... Alia ne rentrera jamais plus, a-t-il dit.

Le palais royal a ordonné 40 jours de deuil officiel.

La reine Alia de Jordanie était la troisième femme du roi Hussein de Jordanie, âgé de 41 ans qui l'avait épousée le 24 décembre 1972.

Née le 25 décembre 1948 au Caire où son père, M. Bahaeddine Toukan, était ambassadeur de Jordanie, la reine Alia a fait ses études, à l'université Loyola, à Rome puis à New-York où elle s'est spécialisée dans l'étude des sciences politiques et de psychologie sociale.

Après son retour à Amman, elle s'occupe des relations publiques de la compagnie aérienne jordanienne «Alia» avant d'épouser le roi Hussein à qui elle donne le 3 mai 1974, UNE FILLE, LA PRINCESSE Haya puis le 23 décembre 1975, un garçon, le prince Ali.

La reine Alia appartenait à l'une des plus puissantes familles de Cisjordanie.

La mission de «Soyouz 24»

MOSCOU (Reuter). – Les deux cosmonautes soviétiques de la mission «Soyouz 24» ont quitté leur vaisseau spatial mercredi matin pour emménager dans le laboratoire «Saliout 5» où ils vont poursuivre les expériences scientifiques entamées par deux de leurs prédécesseurs l'été dernier.

Viktor Gorbatko et Youri Glazkov séjourneront vraisemblablement plusieurs semaines et même peut-être plusieurs mois dans leur nouvelle demeure. Ils s'en sont déclarés enchantés. «C'est merveilleux ici. C'est comme si l'on emménageait dans une belle et grande maison toute propre», s'est exclamé le colonel Gorbatko dans un échange radio avec la Terre.

«Soyouz 24» s'est amarré à «Saliout 5» mardi soir, vingt-cinq heures et vingt-six minutes après avoir été lancé du cosmodrome de Baikonour, en Asie centrale soviétique. L'ensemble, formé par «Soyouz» et «Saliout» a 23 mètres de long et pèse 25 tonnes. Les cosmonautes ont un espace vital de 25 mètres carrés.

Le programme prévoit de photographier la Terre et son atmosphère à des fins économiques et d'observer le Soleil, la Lune et les étoiles. Les cosmonautes vont également étudier les réactions des plantes et des poissons dans les conditions d'apesanteur et procéder à des soudures chimiques. Cette mission «Soyouz 24» pourrait tenter de battre le record soviétique de l'espace (63 jours).

Juan Carlos à Rome

ROME (AP). – Le roi Juan Carlos et la reine Sophie, qui sont les premiers souverains espagnols à se rendre en visite au Vatican depuis 1923, ont été accueillis mercredi par le sous-secrétaire d'Etat du Saint-Siège, Mgr Giovanni Benelli, à leur arrivée à Rome. Ils sont accompagnés de M. Oreja Aguirre, ministre espagnol des affaires étrangères.

L'avion transportant le couple royal s'est posé sur l'aéroport militaire de Ciampino où de sévères mesures de sécurité avaient été prises.

Le roi Juan Carlos doit être reçu en audience ce matin par le pape Paul VI. Durant sa visite de deux jours, il aura également des entretiens avec des personnalités officielles italiennes.

Le dernier souverain espagnol à se rendre en visite officielle au vatican a été le roi Alphonse XIII, grand-père de Juan Carlos, qui fut reçu par le pape Pie XI en 1923.

Le roi a contribué l'an dernier à détendre les relations entre Madrid et le Saint-Siège en renonçant au droit exercé depuis cinq siècles par les monarques espagnols – et maintenu par le général Franco – de participer au choix des évêques dans le pays. Le caudillo avait refusé à plusieurs reprises d'abandonner cette prérogative.

Rencontre Vorster-Smith au Cap

LE CAP (AFP). – Les premiers ministres d'Afrique du Sud et de Rhodésie, MM. John Vorster et Ian Smith, se sont rencontrés pendant près de trois heures mercredi après-midi au Cap, pour discuter du problème rhodésien après l'échec des négociations entreprises par le diplomate britannique M. Ivor Richard.

Dans un bref communiqué publié mercredi soir, M. Vorster indique qu'il a examiné avec M. Smith l'intention du gouvernement rhodésien d'explorer de nouvelles possibilités de règlement, et que de nouveaux entretiens sont envisagés à une date non précisée.

C'était la première rencontre des deux dirigeants blancs d'Afrique australe depuis la visite de M. Smith à Prétoria, en septembre dernier, lors du séjour de M. Kissinger, en Afrique australe.

FRANCE VOISINE

Pour la seconde fois

Mesure d'expulsion contre les occupants de l'usine Lip

(c) Le tribunal d'instance de Paris vient de prononcer une ordonnance d'expulsion concernant les travailleurs qui occupent l'usine de Palente depuis neuf mois maintenant. C'est la seconde fois qu'une telle mesure est prise. On se souvient en effet que les forces de police étaient intervenues énergiquement en 1973 pour faire évacuer les locaux de l'entreprise, mais à cette époque, les ouvriers vendaient des montres. Ce n'est plus le cas aujourd'hui: ils se contentent pour l'instant d'entretenir les machines et d'assurer surveillance et permanence.

La décision judiciaire n'a pas encore été signifiée à Besançon, ni à la préfecture, ni aux travailleurs. Elle contrecarre les projets formés par le Conseil régional qui avait voté la semaine dernière un crédit d'un million de fr. afin de racheter avec l'aide de la ville de Besançon l'ensemble des actifs de l'entreprise, à savoir l'usine et les terrains. Le Conseil régional avait du reste décidé de faire appel au Fonds européen de développement pour tenter de faire revivre l'entreprise fermée depuis bientôt un an.

Les syndics chargés de la liquidation de l'affaire ainsi que du remboursement des dettes, étaient jusqu'ici responsables de l'affaire. Maintenant que la justice s'est prononcée, c'est le préfet qui tranchera. On dit qu'il était particulièrement irrité d'avoir subi deux jours durant les slogans des ouvriers de Lip, le prenant à partie devant les grilles de la préfecture en criant notamment: «Préfet, plus de discours! Du travail!».

JURA - JURA

INTÉRESSANTE ENQUÊTE D'UNE CLASSE DE DELÉMONT

La jeunesse jurassienne et la création d'un nouvel Etat

L'organisation de l'Etat telle qu'elle est connue dans les divers cantons suisses semble convenir aux jeunes Jurassiens qui ne souhaitent aucun bouleversement de nos institutions. Les jeunes Jurassiennes sont pourtant beaucoup plus ouvertes à une amélioration sociale de l'Etat. Telles sont les deux conclusions que l'on peut tirer d'une enquête sur «la jeunesse jurassienne et la création d'un nouvel Etat», réalisée l'an dernier par une classe de l'Ecole supérieure de commerce de Delémont et présentée hier à la presse.

Environ 5600 jeunes de 16 à 20 ans habitent le territoire du futur canton. Quelque 2000 étudient dans les écoles moyennes supérieures ou professionnelles de l'ensemble du Jura, alors que les autres – qui n'ont pas pu être associés à l'enquête – étudient à l'extérieur ou entrent directement en usine. Ce sont finalement 1227 jeunes qui forment l'échantillon analysé.

DES CHIFFRES

Pour garantir les libertés publiques, 83% des jeunes Jurassiens souhaitent maintenir les droits de libre opinion, 49% le droit de manifester publiquement, mais seuls 31% sont favorables à l'abolition de toute censure. L'instauration du droit de grève à tous les échelons sociaux et professionnels ne séduit que 21% des jeunes interrogés. Le droit de vote à 18 ans (inscrit dans la Constitution jurassienne) satisfait 64% des jeunes, 27% étant en faveur du statu quo; 45% réclament l'extension du droit de vote aux étrangers mais uniquement pour ceux qui séjournent en Suisse depuis 10 ans, 32% le limitant au seuls citoyens suisses.

Les jeunes filles sont plus ouvertes au droit de vote des étrangers, puisque seules 19% le limitent aux Suisses, 55% étant en faveur de la première formule. Cependant, moins de la moitié des jeunes Jurassiens accorderaient le droit de vote aux étrangers en matière fédérale.

S'ils sont opposés à 69% à une limitation du droit de vote aux citoyens au-dessus de l'âge de l'AVS, 38% fixeraient un âge limite au droit d'éligibilité, contre 36% opposés à cette limite. La jeunesse jurassienne est favorable dans une proportion de 35% à l'étatisation de certaines activités (27% opposés), en particulier des services sociaux (76%), de la médecine générale (70%), des transports en commun et des assurances. (A suivre)

Informations horlogères

Boîtes et autres secteurs: décentralisation à Singapour

Les importations suisses en provenance de Singapour ont augmenté en 1976, passant de 35,8 à 42,9 millions de fr., alors que les exportations à destination de ce pays reculaient de 149 à 142 millions de francs. En constant développement, le commerce entre les deux pays ne date pas d'hier: c'est en 1870 que fut fondée la première filiale suisse à Singapour et prochainement, le gouvernement de la république émettra en Suisse un emprunt de 50 millions de francs.

La plus ancienne entreprise suisse à Singapour, Diethelm Singapore Pte. Ltd. occupe aujourd'hui 800 personnes et fabrique des produits en aluminium, alors que Gold Coin Ltd., filiale de Zuellig International, produit des aliments pour animaux. D'autres «grands» sont présents à Singapour: Ciba-Geigy, Hoffmann-La-Roche, Nestlé ou Wild-Heerbrugg. Au total, les investissements directs d'entreprises suisses s'élèvent à 24 millions de francs.

Selon le président du conseil d'administration de la Générale S. A. à Delémont, M. Bourquard, il n'y a qu'une solution pour l'industrie horlogère: l'implantation à l'étranger. Le plus grand fabriquant de boîtes en Suisse a déjà franchi cette étape il y a huit ans. En 1968 une usine conçue pour 500 personnes a littéralement été «construite sur le sable», a déclaré M. Bourquard. Actuellement, elle occupe 230 personnes qui, pour la plupart, ont été formées sur place avec l'aide de l'Etat. Vingt employés ont été formés à Delémont. La production annuelle de boîtes de montres se chiffre à 40 millions de fr. et est écoulée pour moitié en Suisse, pour moitié en Asie. L'entreprise genevoise Favre-Leuba est également représentée à Singapour par un agent de distribution et envisage actuellement la possibilité d'y ouvrir une usine.

Le roi Juan Carlos a décidé de renouer les relations diplomatiques avec l'URSS

MOSCOU (REUTER-AFP). – L'URSS et l'Espagne ont annoncé la reprise de leurs relations diplomatiques, trente-huit ans après la fin de la guerre civile et la fuite de milliers de communistes espagnols vers Moscou.

Le communiqué, publié simultanément dans les deux capitales, était attendu, à la suite de la reprise des relations entre Madrid et plusieurs pays communistes au cours des dernières semaines, soit avec la Roumanie, la Yougoslavie, la Pologne et la Bulgarie. Mercredi également, les relations diplomatiques ont été reprises avec la Tchécoslovaquie et la Hongrie.

L'accord sur l'établissement officiel de relations a été marqué par un échange de notes entre les ministres des affaires étrangères, MM. Gromyko et Oreja Aguirre.

A Moscou, une brève cérémonie a eu lieu au ministère des affaires étrangères. Y participait M. Sagreras, chef de la mission commerciale, qui devient maintenant ambassadeur.

Le communiqué officiel déclare que les deux pays ont convenu de développer leurs relations sur les bases des principes de la coexistence pacifique et de la charte des Nations unies, et dans l'esprit des accords réalisés au sommet européen d'Helsinki en 1975.

Les deux parties sont persuadées que l'établissement de relations «facilitera l'expansion de la coopération dans les domaines politique, commercial, économique, culturel et autres», au bénéfice des deux peuples.

Les relations entre l'Espagne et l'URSS avaient été établies pour la première fois le 28 juillet 1933 puis rompues en 1939 avec la prise du pouvoir par le général Franco. Parmi les points du contentieux qui existaient entre les deux pays des suites de la guerre civile et qui ont été réglés, l'un des plus délicats était celui des réserves d'or espagnoles transférées en URSS pendant la guerre et qui sont estimées à plusieurs centaines de tonnes. L'Espagne exigeait le retour à Madrid de ce trésor tandis que l'Union soviétique affirmait que toutes les réserves d'or avaient été dépensées pour l'achat d'armes et de nourriture par le gouvernement républicain pendant la guerre civile.

On ne sait pas si le différend a été effacé par les gouvernements soviétiques et espagnols, chacun exprimant des réserves sur ce point.

CEPENDANT...

L'absence de relations diplomatiques n'avait pas empêché les deux pays de normaliser leurs relations sur le plan économique et commercial. Ainsi, l'Espagne avait installé à Moscou en 1974 une mission commerciale dont le chef avait rang d'ambassadeur, accrédité auprès du ministère soviétique des affaires étrangères.

Depuis, Madrid et Moscou ont signé de nombreuses conventions qui ont permis la normalisation des relations. Dès 1967, la coopération entre les deux pays avait commencé par la signature entre les deux pays d'un accord destiné à faciliter l'accès dans les ports espagnols de navires soviétiques, notamment aux Canaries. Il avait été suivi d'un accord de commerce, en 1972.

Les seuls pays du bloc communiste non représentés à Madrid sont désormais: l'Albanie, la Corée du nord, la Mongolie extérieure et le Viet-nam. L'Allemagne de l'Est qui avait la première avec la Chine établi il y a trois ans des relations normales avec Madrid, a suspendu en septembre 1975 ses relations diplomatiques. Elles n'ont pas été rétablies depuis.

Israël n'est pas non plus représenté à Madrid.

Le 10 décembre dernier, lors de sa conférence de presse clandestine, M. Santiago Carillo, secrétaire général du parti communiste d'Espagne, avait annoncé que son parti «levait l'interdit mis» au rétablissement de relations normales entre l'Espagne et les pays communistes.

Le jour où tout a changé en Espagne: le couronnement de Juan Carlos et de la reine Sophie. (Archives)

Trois marins et un chien

ROMANS (Drôme) (AP). – Gérard Delunel, 23 ans, Hubert Mingarelli, 21 ans, et Pierre Chabert, 20 ans, de Romans, se sont connus dans la marine pendant leur service militaire.

Des escales dans plusieurs ports du monde leur ont donné l'envie de parcourir les cinq continents – un projet préparé depuis deux ans, qui s'est concrétisé mercredi.

Le matin, ils ont pris la route, à bicyclette, «un moyen de voir du pays sans polluer et sans être trop tributaire de la mécanique», ont-ils confié.

En fait, ils sont quatre. Ils emmènent un jeune chien bâtard, qui répond au nom d'«Esquimau» et qui voyagera à bord d'une petite voiture spécialement aménagée que tracteront tour à tour les trois globe-trotters.

En quittant Romans, les trois jeunes gens ont mis le cap sur la Côte d'Azur, d'où ils gagneront l'Italie, puis l'Autriche, la Yougoslavie, la Grèce, la Bulgarie, la Turquie, l'Iran, l'Afghanistan, le Pakistan, l'Inde, Ceylan, etc.

Les pays qui les attirent le plus: le Canada, la Thaïlande et les pays d'Amérique du Sud.

Ils espèrent boucler la grande boucle en moins de quatre ans.

Les bagages ont été réduits au minimum. Néanmoins, Gérard, Hubert et Pierre ont emporté un banjo, une guitare et un harmonica. Question de faire connaître la musique «folk» et de gagner ainsi un peu d'argent. Car ils sont partis avec 1000 ff en poche chacun.

Un seul regret pour les trois garçons: l'impossibilité d'aborder l'Australie, en raison de l'interdiction formelle des autorités de ce pays de laisser entrer les chiens.

«Qu'importe, assurent-ils, nous ne voulons pas nous séparer d'Esquimau.»

Allon: oui à la conférence de Genève, mais...

BRUXELLES (AP). – Israël est disposé à reprendre les négociations de Genève avant les élections de mai, a déclaré, mercredi, M. Yigal Allon, ministre israélien des affaires étrangères, au cours d'une conférence de presse.

M. Allon – qui a signé, à Bruxelles, un accord de coopération entre Israël et le Marché commun, semblable à celui signé, il y a deux semaines avec l'Egypte, la Syrie et la Jordanie – a aussi demandé qu'on laisse agir les pays intéressés en faveur de la paix.

La conférence de Genève, du point de vue israélien, peut reprendre à tout moment, a-t-il dit, à condition qu'elle ait pour modèle la première réunion sur les bords du lac Léman. La conférence de Genève, selon M. Allon, pourrait soit chercher une normalisation de la situation au Proche-Orient par la conclusion d'une paix ou, si c'est impossible, pourrait limiter son objectif à l'établissement de «la fin d'un état de guerre dans la région».

Pour M. Allon, la conférence de Genève devrait viser à «donner une solution, tenant compte des besoins de défense d'Israël et d'une solution au problème palestinien».

«Israël ferait preuve de souplesse concernant les options de la conférence de Genève. L'étendue de notre compromis dépendrait de l'étendue de l'accord réalisé.»

Il a répété que l'OLP était inacceptable en tant que représentant des Palestiniens, «car la charte de l'OLP souhaite la destruction de l'Etat d'Israël».

L'avenir de Jérusalem, a-t-il dit par ailleurs, n'est pas sujet à transaction. «Nous sommes prêts à tenir compte de ce que Jérusalem est une ville importante pour un certain nombre de religions, a-t-il dit. Et nous serons disposés à accorder un statut spécial, à ceux qui représentent ces religions. Politiquement, Jérusalem est une ville juive unifiée et restera à jamais ainsi.»

Selon M. Allon, les contacts que l'on dit avoir eu lieu à Paris entre Israéliens et gens de l'OLP n'ont aucune signification. «Les Israéliens impliqués ne représentent ni le gouvernement israélien, ni le peuple israélien.»

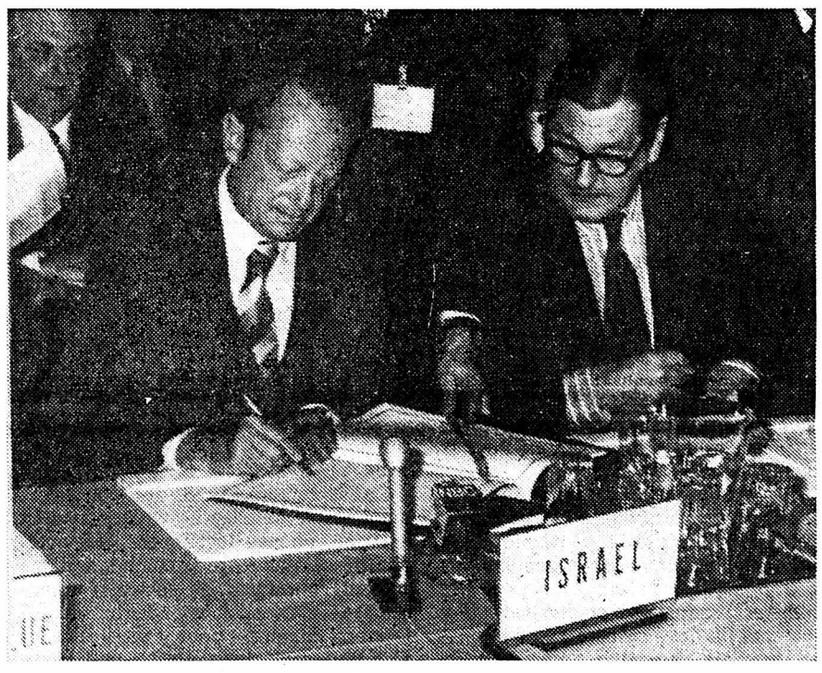

Allon signant l'accord avec la CEE. (téléphoto AP)

Malgré tout

MADRID (AP). – M. Montero, qui passe pour le numéro deux du parti communiste espagnol, après M. Santiago Carrillo, secrétaire général, a déclaré qu'il était possible que le PCE soit dans l'impossibilité de prendre part aux prochaines élections législatives, malgré une nouvelle loi qui pourrait entraîner sa législation.

Selon lui, la Cour suprême, appelée à se prononcer sur les demandes d'agrément des partis, en vertu des dispositions qui viennent d'être promulguées, pourrait retarder sa décision concernant le PCE jusqu'après les élections prévues pour le printemps.

Selon la nouvelle loi, un parti peut être légalement reconnu simplement en déposant ses statuts au ministère de la justice. S'il y a contestation, c'est à la Cour suprême qu'il appartient de trancher.

Dans l'imbroglio éthiopien

ADDIS-ABEBA (AP). – Les dirigeants «radicaux» de la junte militaire éthiopienne, après en avoir éliminé au début du mois les éléments modérés, se sont engagés dans un processus de mobilisation populaire pour liquider les «contre-révolutionnaires».

Le conflit au sein du principal organe gouvernemental, le Conseil militaire administratif provisoire (DERG), qui a éclaté le jeudi 3 février et s'est terminé par l'élimination physique de 11 personnes, dont le président du DERG, le général Téféri Banté, est maintenant descendu dans la rue, où, par dizaines de milliers, les partisans des nouveaux dirigeants manifestent avec l'appui du gouvernement qui a commencé à armer les membres des associations de quartier.

L'une des principales cibles de cette campagne est constituée par le parti éthiopien révolutionnaire du peuple (PERP), de tendance marxiste

SUITE Le Kremlin censure Carter

Le général Georges Brown, chef de l'état-major inter-armes américain, a récemment déclaré devant le Congrès que «les Soviétiques pourraient relativement rapidement se doter de plus grandes capacités contre les Etats-Unis en portant le «SSX-20» au niveau du «SS-16». D'après les experts, cela pourrait être fait en ajoutant un troisième étage au «SSX-20».

De leur côté, les Etats-Unis n'en sont qu'aux premières phases de la mise au point du missile mobile à longue portée «MX», qui doit en principe devenir opérationnel dans sept ans environ. D'après les spécialistes du Pentagone, il faudra encore dépenser quelque 30 milliards de dollars au cours des dix prochaines années jusqu'à ce que les «MX» soient complètement installés.

Les stratèges américains font valoir qu'un missile mobile monté sur un véhicule de lancement serait moins vulnérable à une attaque nucléaire soviétique que les missiles de la génération actuelle qui sont installés à terre dans des silos.

L'URSS a ainsi pris une grande avance sur les Etats-Unis dans le domaine des missiles mobiles, et elle a dépensé énormément d'argent pour leur mise au point. A première vue, il semble donc douteux que les Soviétiques renoncent à cet avantage, comme le leur propose le président Carter, sans obtenir des contreparties importantes.

Terreur politique

MOSCOU (Reuter). – L'ancien général Pyotr Grigorenko, l'un des contestataires soviétiques les plus en vue, a lancé un appel aux dirigeants communistes européens pour qu'ils exigent l'arrêt de la «terreur politique» en Union soviétique.

Dans une déclaration remise à des journalistes occidentaux, M. Grigorenko invite les intéressés à faire pression sur les autorités soviétiques pour qu'elles libèrent Alexandre Ginzbourg et Mikola Ridenko, les deux derniers dissidents arrêtés

Il demande comment des communistes pourraient faire preuve de tolérance à l'égard d'«un pays (l'Union soviétique), soi-disant socialiste, gouverné par un parti dit communiste, qui dans toute son histoire n'a pas décrété une seule amnistie politique».

Nouveau coup de colère à Soweto

JOHANNESBOURG (AFP). – Les brigades anti-émeutes sud-africaines ont dispersé mercredi matin une manifestation de plus de 2000 étudiants africains à Soweto, faisant usage de gaz lacrymogènes et pénétrant dans l'enceinte d'un lycée.

Des meetings d'étudiants se sont tenus dans la matinée dans plusieurs lycées de la ville satellite africaine de Johannesbourg, pour appeler au boycottage des examens en cours et protester contre le système d'éducation bantoue.

Les policiers, qui patrouillaient depuis l'aube dans les rues de la cité à bord d'engins blindés, sont intervenus lorsque plus de 2000 étudiants, chantant et lançant des slogans, sont descendus dans la rue au lycée Orlando.

Dans les autres établissements scolaires de Soweto, la situation est décrite par un journaliste africain comme étant «confuse et tendue».

Tandis que les examens semblent se dérouler normalement dans certains lycées, des groupes d'étudiants se sont réunis dans de nombreux autres lycées pour décider de nouvelles actions.

Ces nouvelles manifestations mettent fin à plus de quatre mois d'une paix relative dans les cités africaines d'Afrique du Sud, après les émeutes anti-apartheid en juin 1976.

Les étudiants entendraient, par cette nouvelle manifestation, «tester» les réactions des autorités. Depuis les manifestations de l'été dernier, le gouvernement a refusé de faire des concessions majeures aux revendications de la communauté africaine, et a au contraire durci son langage.

C'est la première fois qu'un couvre-feu est décrété à Soweto, ville qui compte plus d'un million d'Africains.

La compagnie publique des autobus a annoncé, par ailleurs, qu'elle avait décidé de ne plus assurer ses services à Soweto.

Image de Johannesbourg (Téléphoto ap)

UN FAIT PAR JOUR

Comité berlinois

Sur l'initiative de quelques membres de la Société allemande des écrivains un «comité pour la défense de la liberté et du socialisme» a été récemment créé à Berlin-Ouest.

En font notamment partie les écrivains Heinrich Böll, Fritz Dürenmatt et Max Frisch, les professeurs Helmut Gollwitzer, Robert Jungk et Alexander Mitscherlich, l'ancien maire de la ville Heinrich Albers et l'actrice Romy Schneider. Son but? Prendre la défense des citoyens de la RDA menacés dans l'exercice de leurs fonctions, leurs biens ou leur liberté en raison de leurs opinions politiques.

L'idée de ce comité était depuis longtemps dans l'air, mais ses initiateurs hésitaient à franchir le pas dans l'espoir que des interventions discrètes auprès des dirigeants de Pankov seraient plus efficaces... Hélas! Le retrait de la citoyenneté est-allemande au chansonnier Wolf Biermann, à la fin de l'an dernier, et l'arrestation de ses amis restés en RDA, leur a prouvé qu'il n'en était rien. Au contraire!

Le malheur est que ce nouveau comité ne sait pas encore très bien comment il pourra faire entendre sa voix des autorités communistes, qui n'ont guère l'habitude de se laisser attendrir, car les moyens dont ils dispose paraissent bien anodins; protestations auprès de leurs collègues de la RDA chaque fois qu'ils auront l'occasion de les rencontrer ou de correspondre avec eux, appels à l'opinion publique quand cela leur paraîtra nécessaire.

Leur première initiative a été d'envoyer un message au «Politbüro» et au président Honecker, qui n'ont pas dû s'en émouvoir beaucoup. A la question de savoir s'il pensait que son ami Hevemann se portait bien, dans sa «résidence surveillée», Biermann a répondu aux journalistes: «Je n'en doute pas un instant, il a ainsi tout le temps d'apprécier les progrès du régime!».

Et le chansonnier d'ajouter que sa grande amie Nina Hagen, une autre étoile de la chanson est-allemande qui était venue le rejoindre en République fédérale, ne retournerait pas, elle non plus, de l'autre côté du mur, bien que les autorités de Pankov aient démenti son expulsion. Elle craint un piège, on la comprend...

Léon LATOUR

Chirac: le destin de la France se jouera à Paris

PARIS (AP). – «Je suis convaincu que c'est à Paris, une fois de plus, que va se jouer le sort de notre société» écrit M. Chirac dans une lettre qu'il va adresser à tous les Parisiens.

La principale raison de ma décision, explique-t-il, «c'est que je crois profondément que cette élection aura une valeur d'exemple pour le pays tout entier».

L'ancien premier ministre déplore que l'on ait voulu, «après deux mois de désordre et de marchandages, à la fois désigner le maire et choisir les conseillers municipaux de Paris en éliminant la plupart de ceux auxquels vous aviez jusqu'alors fait confiance».

Et M. Chirac ajoute: «Je ne pouvais, sans réagir, laisser se perpétrer cette atteinte à la souveraineté populaire et au libre choix des électeurs».

Pour M. Chirac, «si par malheur, les Parisiens laissaient tomber la mairie de Paris entre les mains des collectivistes, le retentissement en France et dans le monde serait si grand, le découragement de tous ceux qui vous regardent si profond, que la bataille finale des élections législatives serait compromise».

«Mais si, au contraire, les Parisiens, lucides et résolus, nous font confiance, alors l'espoir changera de camp et la France tout entière saura que rien n'est perdu, puisque Paris, une fois de plus a choisi de se mettre à la tête du combat pour la liberté».

L'ancien premier ministre, par ailleurs, continue d'affirmer qu'il n'est pas un élément perturbateur de la majorité et, interrogé sur ce point mercredi au micro de «France-Inter», il a déclaré qu'il ne se sentait «pas du tout concerné par les déclarations faites à Ploërmel par le chef de l'Etat: «Je reste convaincu que mon action se situe dans le droit fil des institutions de la Vme République et qu'elle est bénéfique à la majorité tout entière».

S'il apparaît que rien désormais ne fera dévier l'ancien premier ministre de la ligne de conduite qu'il s'est tracée et que des primaires auront bien lieu à Paris au sein de la majorité comme le montre à l'évidence la constitution de listes distinctes dans chaque camp, les bases d'accord pour le second tour ne devraient pas poser de problème.

Entre la Chine et l'Union soviétique

PÉKIN (REUTER). – A la suite d'une initiative soviétique, des contacts ont eu lieu le 22 janvier entre le vice-ministre des affaires étrangères d'Union soviétique, M. Iljitschew, et le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang-hua.

Cette rencontre a été évoquée mercredi seulement, soit environ trois semaines après qu'elle ait eu lieu, et confirmée par un porte-parole du gouvernement chinois.

Le porte-parole a précisé qu'il s'agissait simplement d'une visite de courtoisie et qu'elle n'avait pas donné lieu à des négociations.

L'initiative de M. Iljitschew a été considérée par les observateurs à Pékin comme étant une tentative de l'Union soviétique d'instaurer à nouveau un dialogue au plus haut niveau après la mort de Mao Tsé-toung. M. Iljitschew est le chef soviétique pour les négociations concernant les différends frontaliers sino-soviétiques. Il avait regagné Pékin en novembre après une interruption des négociations durant 18 mois.

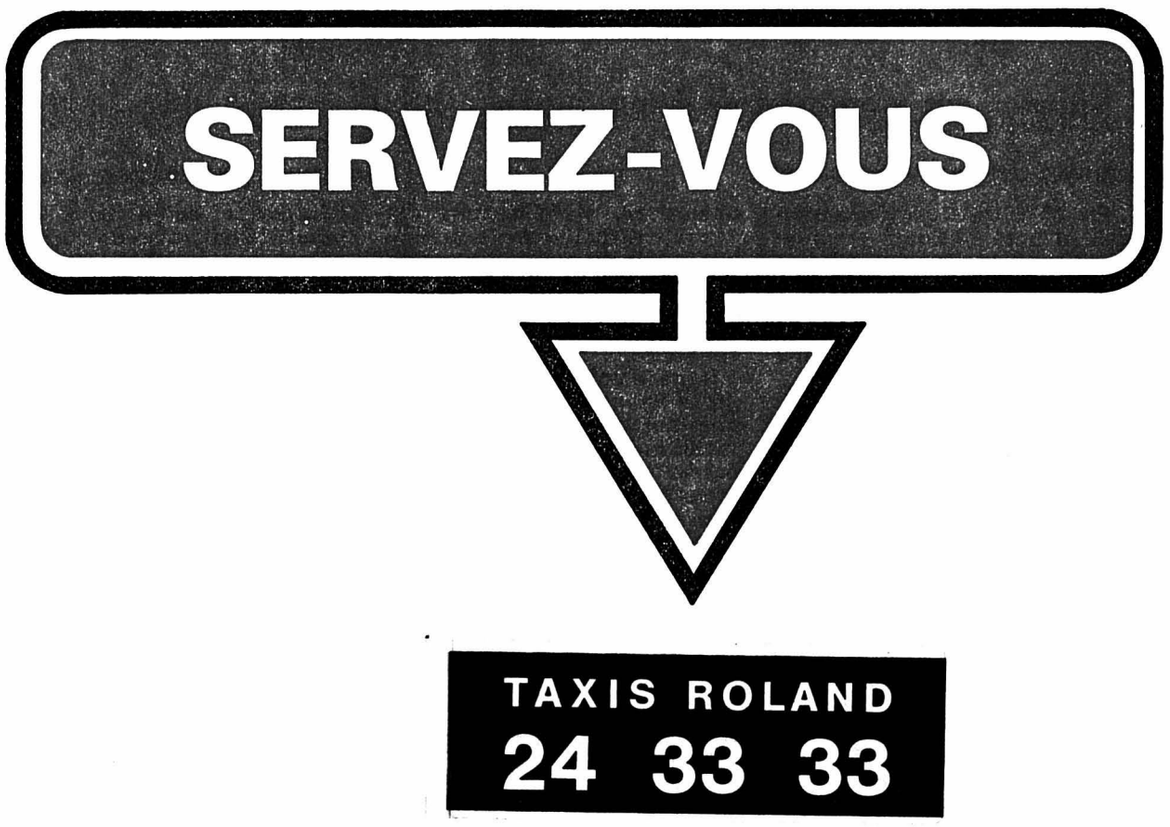

Cet autocollant vous sera toujours utile

Collez la partie imprimée près de votre téléphone,
dans votre portefeuille
ou sur tout autre objet que vous employez régulièrement

Un bon taxi le jour
Taxis Roland toujours

Un bon taxi la nuit
Avec Roland pas d'ennuis

N'en disons pas plus
NOUS OFFRONS
BEAUCOUP PLUS

Taxis Roland a choisi
MERCEDES-BENZ
pour votre confort
et votre sécurité

ESSAYEZ

ET VOUS VERREZ

La direction des taxis Roland
remercie sa fidèle clientèle de la confiance
qu'elle a bien voulu
lui témoigner depuis plus de 20 ans

FAN

001132 A

Notre enquête

La femme a-t-elle sa place dans la police ?

En Suisse, on commence à se mettre au diapason des Etats-Unis

En 1972, le Congrès américain a voté l'«Equal employment opportunity act», qui met fin à toute discrimination entre hommes et femmes dans le recrutement et l'utilisation du personnel des administrations publiques.

Un groupe de travail du FBI, en se basant sur les recherches existantes, eut à déterminer si les femmes engagées dans la police pouvaient effectivement accomplir toutes les tâches confiées à leurs collègues masculins et être considérées dès lors comme policiers à part entière. L'importance de cette recherche d'ensemble, la première réalisée aux Etats-Unis et sans doute au niveau mondial, est exceptionnelle en ce sens qu'elle permet de vérifier en fonction de critères scientifiques et d'analyses objectives, si la femme est capable effectivement de remplir le rôle de policier tel qu'on le conçoit pour l'homme et, si ce n'est pas le cas, dans quelle mesure elle est susceptible d'y satisfaire.

Dans le volume N° 2 de 1976 de la Revue internationale de criminologie et de police technique, Christian Lepage, licencié en criminologie à Bruxelles, raconte ce que fut l'expérience américaine sous le titre «La femme a-t-elle sa place dans la police?».

Nous lui laisserons donc la plume. Puis, grâce à des interviews du capitaine André Stoudmann et du major René Habersaat, respectivement commandant de la gendarmerie neuchâteloise et commandant de la police locale de Neuchâtel, nous tenterons de démontrer qu'un très léger parallèle existe en ce domaine entre la manière de voir «américaine» et celle des autorités policières de ce pays.

Si, en Suisse et plus particulièrement dans le canton de Neuchâtel, ce n'est en effet pas demain que l'on verra des femmes patrouiller de nuit, dresser des constats d'accidents ou intervenir arme au poing lors d'une prise d'otages par exemple, rien ne permet d'affirmer que d'ici à quelques années, tel ne sera pas le cas! Des cantons comme Genève, Vaud, Zurich et Berne ont déjà donné l'exemple. Et quoi qu'il en soit, un grand pas en avant a déjà été fait dans notre pays, ne serait-ce que par l'engagement, dans de nombreuses polices municipales, d'auxiliaires féminines.

Un métier qui comporte certains risques! Comme les interprètes du film «If...» pourraient vous le confirmer. (Archives)

Aux Etats-Unis, une section du groupe a d'abord rassemblé toute la littérature consacrée au problème des femmes dans la police, afin de constituer une bibliographie valable qui comprend aussi bien des livres que des articles de périodiques spécialisés ou des extraits de journaux. Ensuite, chacun s'est penché sur quelques études scientifiques réalisées grâce à l'appui financier de fondations privées. Parmi ces recherches, celle menée au sein de la police municipale de Washington est certainement la plus intéressante, tant quantitativement que qualitativement, puisqu'elle consiste en une étude comparative entre 86 jeunes policiers féminins et 86 jeunes agents masculins, sélectionnés, entraînés et mis en fonction sur la base de critères pratiquement identiques.

Bien sûr, les données recueillies doivent être interprétées avec circonspection, car il n'y a pas actuellement suffisamment – et depuis assez longtemps – de femmes dans les unités de patrouille. Pour l'ensemble des Etats-Unis, il y a à peine 2% de femmes dans la police et elles ne sont pas toutes affectées aux unités d'intervention sur la voie publique. A Washington, elles ne représentent que 5% de l'effectif total du corps de police. Il s'agit évidemment d'un aspect négatif, notamment sur le plan de l'appréciation des statistiques, puisque celles-ci sont relativement peu abondantes.

En définitive, les constatations faites doivent être appréciées en ayant à l'esprit les facteurs suivants:

1.) la période relativement courte durant laquelle on a utilisé des femmes en patrouille;
2.) le pourcentage très réduit de femmes patrouilleurs par rapport aux hommes;
3.) la tendance que l'on a de juger l'activité policière féminine en fonction d'une certaine spécialisation (travail de bureau, jeunesse, etc...).

LA SÉLECTION

D'une manière générale, on a eu tendance à se montrer plus exigeant sur le plan intellectuel à l'égard des femmes. Il n'était pas rare qu'un diplôme universitaire fût requis, alors que le candidat «patrolman» pouvait être admis avec un certificat de «high school» (école supérieure). Toutefois, depuis la législation de 1972, on fait preuve de beaucoup moins de discrimination entre les candidats masculins et féminins, mais on constate aussi que l'association américaine des chefs de police a formulé le vœu que tous les policiers aient une qualification du niveau universitaire, suivant en cela la tendance que l'on peut remarquer aux Etats-Unis et au Canada sur le plan de l'évolution de l'enseignement en général.

Sur le plan de la condition physique, on utilise des critères d'appréciation différents, notamment en ce qui concerne le poids, la taille, les épreuves d'agilité et de force.

L'INSTRUCTION

De plus en plus les femmes côtoyent les hommes dans les centres d'entraînement et reçoivent la même instruction, quelle que soit la tâche de police qui leur sera assignée ensuite. D'une manière générale, elles exigent une instruction identique aux hommes et les résultats qu'elles obtiennent militent en leur faveur.

LES MISSIONS

A l'exception de ce qui a été réalisé à Washington notamment, le commandement des corps de police a trop souvent tendance à confiner les femmes dans des activités spécialisées (protection de la jeunesse) ou auxiliaires (transmissions, dactylographie, etc...). D'autre part, les femmes effectuant un service de patrouille sont rarement seules, puisqu'elles forment souvent équipe avec un policier masculin.

Ce n'est que lorsque les chefs seront convaincus de la valeur exacte du personnel féminin que la distribution des tâches pourra se faire avec un minimum de discrimination. C'est aux femmes qu'il appartient de démontrer leurs capacités.

L'ACCOMPLISSEMENT DES TÂCHES

C'est à ce niveau que l'on évalue dans quelle mesure une femme policier est susceptible d'accomplir des missions jusqu'à présent réservées aux hommes. Les recherches effectuées ont déjà permis de mettre certains éléments de réponse en évidence:

1.) les hommes et les femmes obtiennent des résultats semblables lors d'interventions dans des situations considérées comme violentes et, dans certains cas, la présence féminine constitue un facteur modérateur d'une violence potentielle;
2.) si les femmes procèdent à moins d'arrestations que les hommes, le taux des condamnations est le même;
3.) les femmes sont moins portées à prendre en charge certaines situations difficiles;
4.) les équipes homme-femme sont moins disposées à entamer d'office une action répressive que ne le sont les patrouilles essentiellement masculines;
5.) à Washington, les femmes et les hommes de groupes de comparaison ont obtenu pratiquement les mêmes appréciations de leur chef quant à la manière de servir;
6.) les appréciations des chefs et des collègues consignées dans des recherches «anonymes» sont généralement moins favorables pour les femmes agents que pour les hommes;
7.) les chefs féminins, en tant que groupe, sont plus sévères dans le commandement et y associent plus de traits de personnalité que leurs collègues masculins, également considérés en tant que groupe;
8.) on constate plus d'accusations de mauvaise conduite parmi le personnel masculin;
9.) le nombre d'agents démissionnaires en cours de carrière est le même pour les deux groupes.

En conclusion, on ne peut certes pas apprécier définitivement la capacité réelle des femmes agents de patrouille, mais il est possible de déclarer dès à présent qu'il n'y a pas une incompatibilité absolue, tant s'en faut!

PROMOTIONS

Ici encore, la femme est défavorisée par le fait que la législation sur les droits égaux est de date relativement récente. C'est pourquoi il est rare de trouver des femmes dirigeant des unités essentiellement masculines car, jusqu'à présent, on s'est contenté d'assurer des promotions dans des groupes purement féminins ou dans des services très spécialisés. En général, le processus des promotions est peu développé en faveur des femmes.

ATTITUDES

Il est intéressant de noter non seulement le comportement des citoyens vis-à-vis des femmes policiers, mais aussi celui des chefs et des collègues masculins de celles-ci. On a constaté que le citoyen, homme ou femme, est généralement très favorable à l'utilisation d'agents de police féminins et il considère que les femmes sont aussi valables que les patrouilleurs masculins.

En revanche, les collègues masculins des agents féminins sont nettement moins enthousiastes, à l'exception cependant des plus jeunes et des Noirs. Ils estiment en effet, que les femmes ne sont pas capables de faire un travail «en rue» et qu'elles doivent dès lors être «protégées» par les autres patrouilleurs. On reconnaît cependant que si leurs performances demeurent acceptables, les femmes policiers parviendront finalement à briser la «sex barrier» qui les sépare encore des agents masculins.

L'opinion des chefs immédiats («supervisors») est beaucoup plus partagée: les uns estiment qu'il faut plus de femmes patrouilleurs, tandis que les autres disent qu'il faut les réserver à des tâches spécialisées. Malgré tout, la majorité n'accepte pas encore la femme comme un partenaire de valeur égale du «patrolman», même si le personnel féminin excelle à l'accomplissement de certaines missions (par exemple: fouille, arrestation et interrogatoire de femmes).

EXPÉRIENCE POSITIVE

Finalement, le groupe de travail, tenant compte des réserves d'ordre scientifique exprimées en début d'exposé, a estimé que le nombre relativement réduit des femmes affectées au service normal de la patrouille, depuis peu de temps d'ailleurs, permettait d'affirmer qu'elles paraissent capables d'accomplir les missions exigées, d'une part et, qu'étant généralement moins agressives que les hommes, elles semblent plus aptes, d'autre part, à dédramatiser des situations potentiellement violentes et à traiter les cas où sont impliquées d'autres femmes. En définitive, on peut aussi affirmer que l'expérience semble positive, mais il est indispensable pour se prononcer valablement de disposer d'études portant sur un plus grand nombre de sujets ainsi que sur plusieurs années.

Deux récalcitrants!

Le FBI Law Enforcement Bulletin signale, dans l'édition de mai 1975, qu'une enquête menée auprès des chefs des 42 plus grands corps de police des Etats-Unis utilisant des agents féminins, avait révélé que 70% estimaient que des femmes bien entraînées pouvaient être aussi efficientes que des agents masculins. Deux chefs de corps seulement répondaient qu'une femme policier n'est pas capable de travailler aussi bien qu'un agent de police, tandis que les autres ne pouvaient encore émettre un avis définitif.

Avantages et...

Parmi les avantages et désavantages mis en évidence par 25% des dirigeants questionnés, on cite:

*a) **Aspects positifs:***
1.) une efficacité plus grande des femmes dans les interventions les mettant en face d'autres femmes ou d'enfants;
2.) une tendance à ne pas provoquer des plaintes du chef pour violence ou comportement inadéquat;
3.) la non-hésitation à faire appel à un collègue lorsque cela s'avère nécessaire.

*b) **Aspects négatifs:***
1.) la femme a un aspect moins robuste;
2.) les hommes hésitent à accepter les femmes sur un pied d'égalité;
3.) certaines tensions familiales provoquées par des conjoints jaloux.

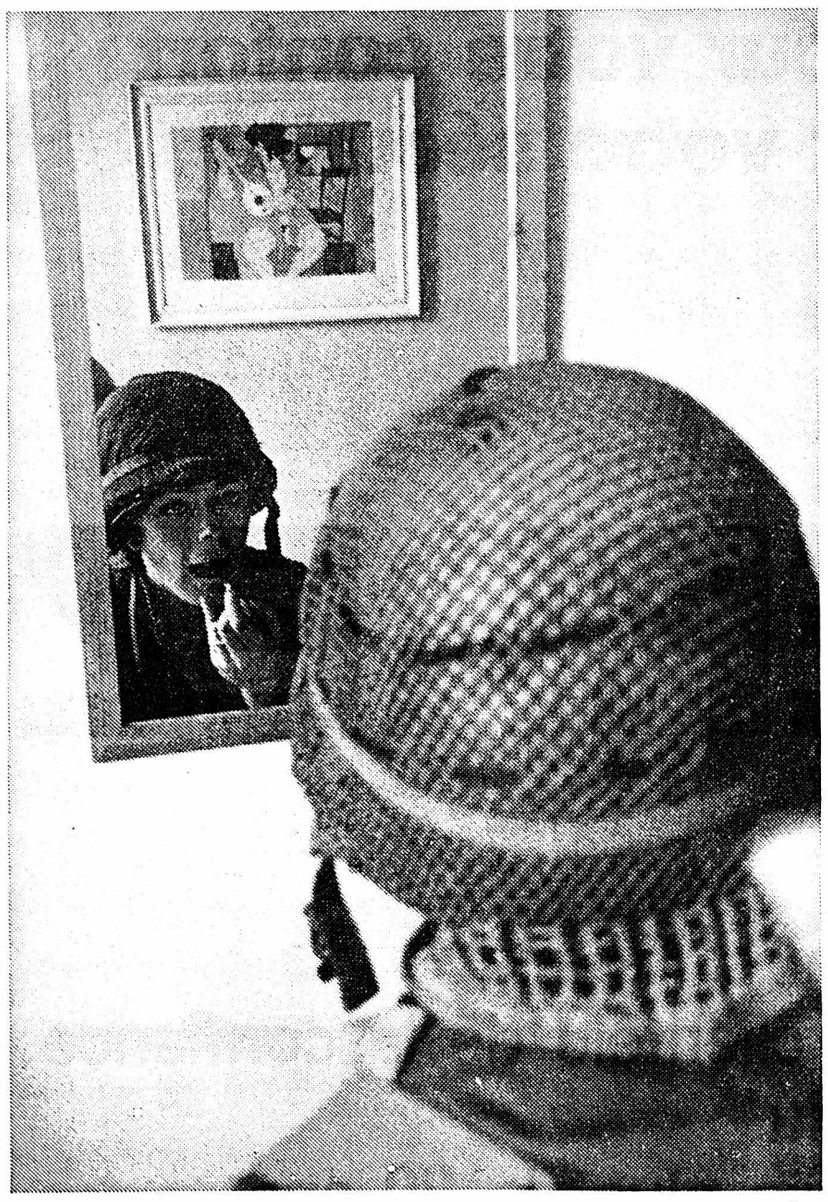

On peut être soldat ou policier, mais ne point abandonner sa coquetterie féminine! (Archives)

Horizon bouché à la police locale, mais un mince espoir subsiste à la gendarmerie

La police locale de Neuchâtel utilise des auxiliaires féminines depuis le 1er juillet 1971. A l'heure actuelle, elle sont encore au nombre de quatre à sillonner les rues du chef-lieu dans leur équipement qui, de bleu qu'il était au début, a carrément viré au rouge.

Lorsque, en 1971, le Conseil communal de Neuchâtel donna son feu vert à l'engagement de personnel civil dans sa police locale, c'était afin de suppléer à certaines tâches que les agents déjà nommés n'arrivaient plus à assumer.

– Le but poursuivi était triple, explique le commandant de la police locale, le major René Habersaat. Tout d'abord ces jeunes femmes devaient s'occuper des zones de parcage (zone bleue, parcomètres). D'autre part les auxiliaires devaient jouer le rôle d'hôtesses, d'agentes d'information. D'ailleurs, à l'heure actuelle, elles portent sur leur uniforme un emblème «Police-Informations» et elles reçoivent toute la documentation nécessaire par exemple pour renseigner le public ou des touristes sur les spectacles se déroulant dans la cité. Enfin ces jeunes femmes ont été engagées pour surveiller le trafic, notamment aux alentours des collèges et des passages de sécurité, où des personnes âgées éprouvent parfois certaines difficultés.

La formation de ces auxiliaires a été essentiellement axée sur ces trois points précis. Elles ont reçu des cours de médecins et du directeur de l'Association pour le développement de Neuchâtel. Des collaborateurs de la police leur ont enseigné comment régulariser le trafic à des carrefours névralgiques de la ville, etc... En fait, bien que ces jeunes femmes soient assermentées et aient la possibilité de verbaliser, leurs fonctions sont assez précises et surtout très restrictives. Est-il dès lors absurde de penser que d'ici un avenir pas très lointain elles se verront confier d'autres tâches? Qu'elles accompagneront leurs collègues lors d'interventions? Ou se chargeront elles-mêmes de procéder aux habituelles patrouilles nocturnes?

– Cela ne rentre pas du tout dans nos prévisions, répond le major Habersaat. Mais il faut préciser qu'à Neuchâtel le cas est un peu spécial. Nos hommes sont des polyvalents qui, outre leurs fonctions policières, assurent le bon fonctionnement de la police du feu et du service sanitaire. Or, si dans certains pays de l'Est notamment, on a l'habitude de voir des femmes pompiers, au chef-lieu nous pensons encore que cette besogne doit être confiée aux hommes. Quant au service sanitaire, les femmes peuvent être très utiles pour prodiguer certains soins, mais lorsqu'il s'agit de transports de blessés, la situation devient plus délicate...

GENDARMERIE: UN MINCE ESPOIR

Police locale: horizon bouché. Ce n'est donc pas demain qu'on verra des autos de service confiées à des jeunes femmes! Et à la gendarmerie? Partage-t-on le même point de vue ou, au contraire, a-t-on déjà songé à faire appel à des femmes pour exercer ce métier d'un genre un peu particulier?

– Nous n'en sommes pas encore là! Je ne dis pas qu'il est exclu que nous fassions appel à des femmes, mais ce n'est pas encore le moment, précise le capitaine André Stoudmann. Certains corps de police (Genève, Vaud, Zurich, Berne par exemple) utilisent déjà des femmes-policiers. Il s'agit plutôt d'une question de tâche et non de difficultés de recrutement, comme on pourrait le supposer. Ces femmes s'occupent généralement de la prévention des mineurs, d'arrestations ou de relations avec d'autres femmes. Or, jusqu'à ce jour à Neuchâtel, nous n'avons pas éprouvé le besoin d'engager du personnel pour ces tâches spécifiques. Cela ne veut pourtant pas dire que notre porte est définitivement fermée aux femmes! ajoute finement le capitaine Stoudmann.

Femme-policier? C'est un métier qui s'apprend, comme tous les autres. La formation est longue et pénible. D'autant plus qu'il semble que dans notre pays, tout comme aux Etats-Unis, les instructeurs aient tendance à se montrer plus exigeants envers les femmes que leurs collègues masculins. Tout ceci n'a cependant pas empêché certaines femmes qui s'en sentaient la vocation, d'embrasser cette carrière. Tout comme aux Etats-Unis, les résultats qu'elles ont obtenus sont encourageants.

Cela incitera-t-il les polices cantonales d'autres cantons à se tourner vers elles lorsque le besoin s'en fera sentir? La seule jeune fille qui suit actuellement, au Chanet, les cours de l'Ecole suisse de police, y compte fermement...

Jacky NUSSBAUM

l'Homme le Travail et l'Epargne

3 l'Epargne

Orientée vers l'avenir, l'épargne – un peu de votre salaire d'aujourd'hui – sera demain un capital disponible, une maison, des études... Epargner, c'est prévoir. C'est aussi faire des projets, et leur assurer les meilleures chances de réalisation. Une attitude adulte, responsable.

Mais épargner, c'est également faire un acte de solidarité. Car votre argent déposé à la BCN ne cesse de travailler. A votre profit, puisque vous touchez des intérêts. Et au profit du canton de Neuchâtel, puisque les investissements de la BCN lui sont réservés.

Epargner à la BCN, c'est marquer des jalons pour l'avenir. Un avenir personnel et l'avenir de la communauté. Une attitude doublement positive.

CONCOURS

N'épargnez pas... votre talent!

«L'Homme». Au sens le plus large de l'être humain. Sur ce thème infini, nous vous proposons d'exercer votre talent artistique de photographe, de peintre, de dessinateur, etc.

Il y a de belles œuvres à réaliser... et des prix de Fr. 1000.– à Fr. 100.– à gagner!

Le règlement du concours et les bulletins de participation sont distribués à chacun de nos guichets dans tout le canton ou remis sur demande écrite.

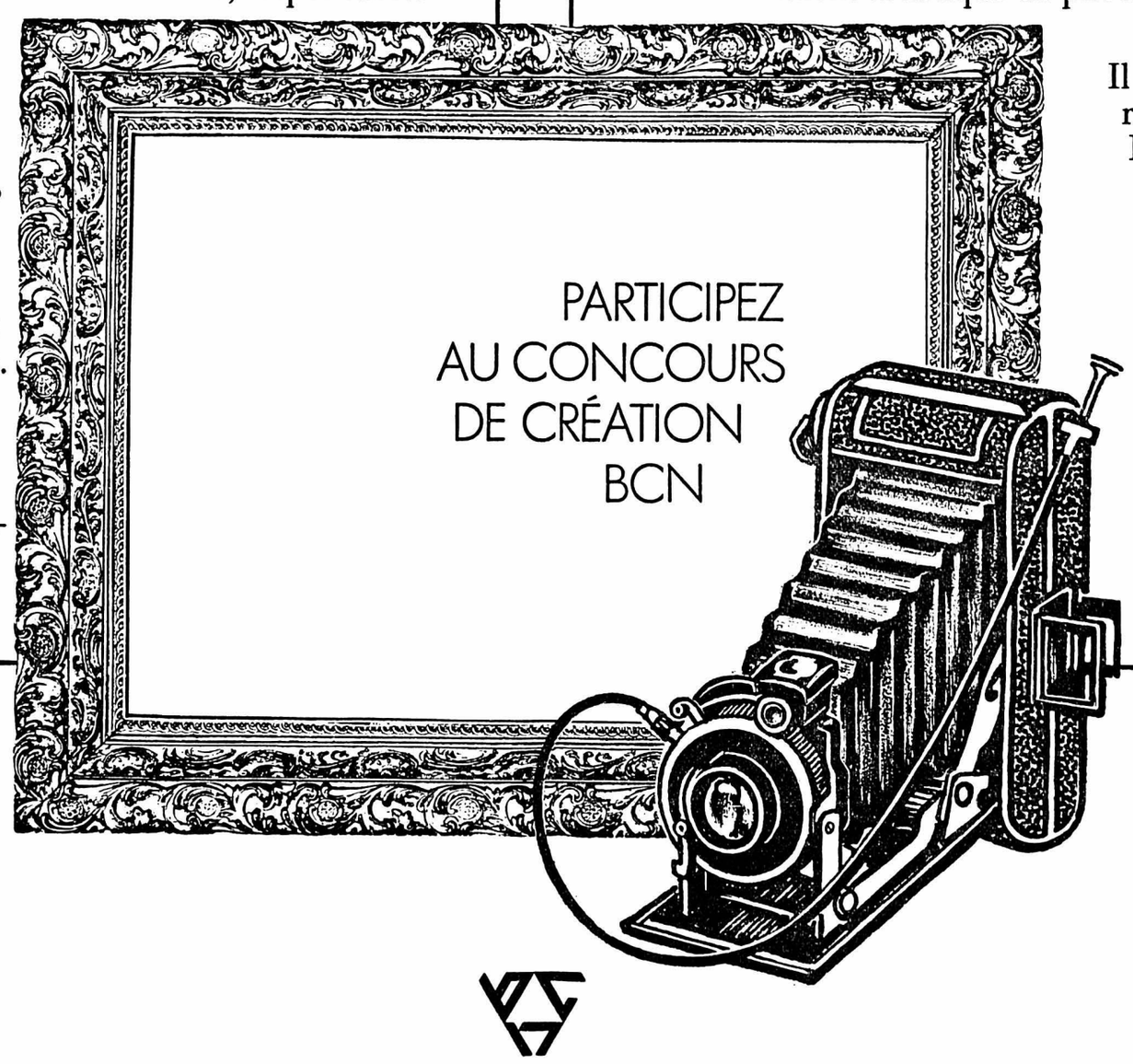

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE

5490 A

bep 77

VOTRE PAGE MADAME

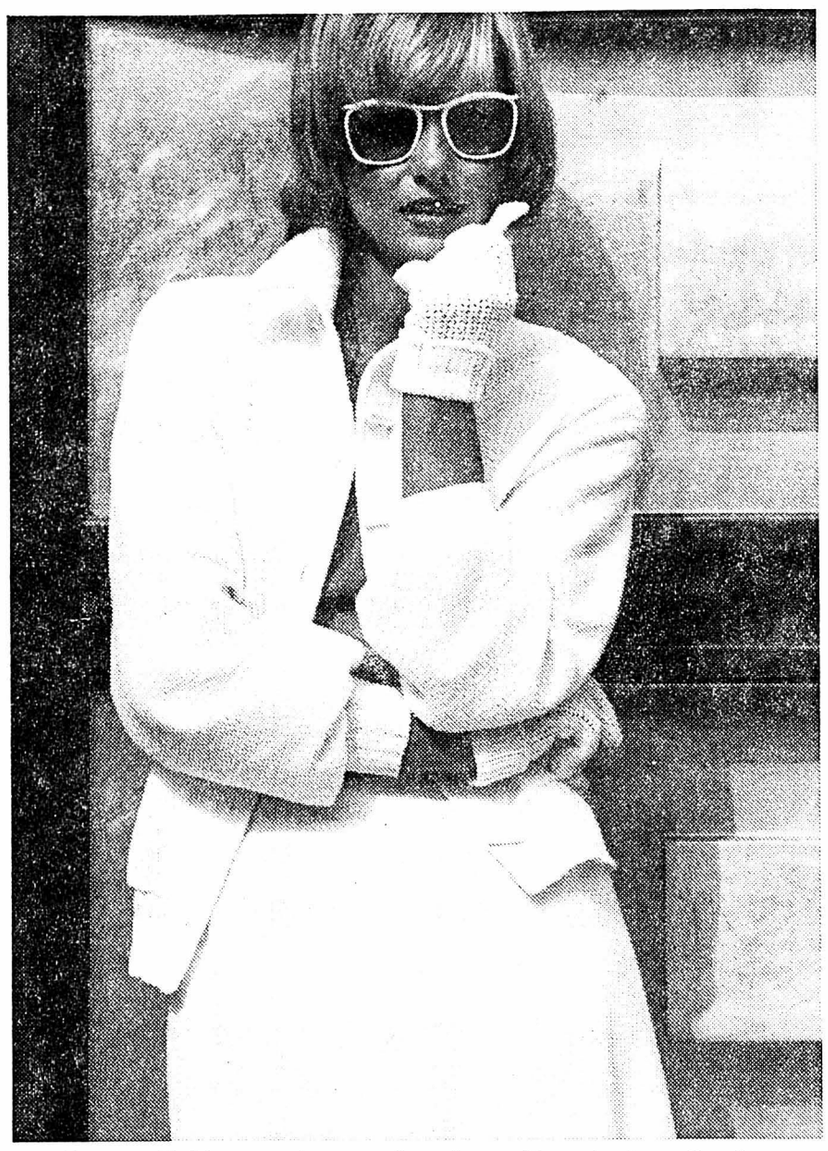

Un ensemble blouson et jupe en velours-éponge blanc et coton mélangé.

Une silhouette estivale se profile

Les fêtes de fin d'année sont à peine effacées de notre mémoire que, d'une pirouette, nous nous trouvons presque nez à nez avec le printemps. Insensiblement, nous marchons le nez en l'air, prêtes à humer une senteur odorante venue du sud. La démarche se fait plus légère, l'œil se met à briller...

Ainsi, elles vont être rangées, reléguées au fond d'un placard ces robes pour longs jours tristes, ces manteaux pour bise arrogante, ces pulls devenus soudain trop chauds.

ET CET ÉTÉ?

Il semble que l'été 1976, qui fut particulièrement clément sous certains cieux, ait influencé les couturiers. Sans aller jusqu'à dire que la mode printemps-été 1977 est uniquement basée sur un climat presque «tropical», il n'en demeure pas moins que nous aurons des tenues pour traverser la canicule agréablement.

LÉGÈRETÉ

Pour le premier soleil les vêtements, tout en étant chauds, seront légers. Robes et ensembles dans des tissus ultra-légers, aérés, ajourés, suggérant la lumière et le farniente.

«Ponts» et petites vacances de printemps s'accommoderont parfaitement d'une mode solaire, voire balnéaire: robes bain de soleil, tee-shirts, maillots de bains.

Peu de vestes, de manteaux, mais plutôt des «petites laines»: châles, longues écharpes sophistiquées. Cela entraîne également davantage de fantaisie dans les styles: lingerie, vahiné, folklorique. Presque tout se portera sans choquer pour autant. Les grandes, les petites, les minces et les plus rondes, chacune trouvera son style, sa personnalité.

LA SILHOUETTE

Les bustes des robes seront plus près du corps et les jupes amples, froncées ou plissées se porteront sur des jupons étoffés. Dans l'ensemble une ligne souple, très féminine, légèrement plus courte que cet hiver.

Beaucoup de robes sans manches, à fines bretelles, ou à effet de bustier. Des chemises d'«homme» et des gilets sans manches, des boléros, des chasubles, à porter à même la peau, sur un débardeur.

UN TISSU PAR STYLE

Gaze aérienne, voile «créponné», mousseline, crépon genre «bande velpeau», toile à beurre, étamine, le tout garni bien souvent de galons, picots, entre-deux, broderies et jours.

Des tissus plus rustiques: madras, toiles fines mais rugueuses, denims, nids d'abeille, mais également des satins, chintz, popelines soyeuses ou encore de robustes cotonnades.

DES COULEURS DE SOLEIL

Des coloris vifs et acides dans des verts, jaunes, roses ou violets; des coloris plus sophistiqués dans les gris, vert-grisé, ocre, bis; des tons sombres: noir, faux noir. Sans oublier le grand maître de l'été: le blanc avec sa suite d'écrus et «naturels».

DES CHEVEUX EN TOUTE LIBERTÉ

La mode en matière de coiffures n'impose plus de normes strictes et précises; elle laisse à chaque femme la possibilité de choisir le style de coiffure le mieux adapté à sa personnalité. Cette année, elle pourra choisir de porter cheveux courts ou cheveux longs sans pour cela avoir l'impression de déroger aux impératifs de la mode.

S'il n'existe pas de critère absolu pour les coupes 77 on peut cependant dégager les tendances actuelles, tout partifculièrement le retour aux coupes naturelles qui laissent le cheveu libre et souple ainsi qu'un certain attrait pour le style rétro, les coiffures floues et crantées des années trente.

Les cheveux raides, les coupes au carré, semblent perdre un peu de terrain au profit des cheveux frisés ou légèrement ondulés qui adoucissent l'expression du visage et donnent un air de souplesse à la chevelure. Si vos cheveux ne frisent pas naturellement ne vous désolez pas.

BRUSHING ET MISE EN PLIS

De nos jours il n'est plus nécessaire de passer de longues heures à souffrir sous le casque. Une nouvelle méthode s'est imposée dans tous les salons de coiffure: le brushing par simple séchage des cheveux à la brosse et au séchoir permet de mettre en forme les cheveux les plus raides et les mèches les plus rebelles.

Il convient particulièrement aux cheveux longs et mi-longs. Il est plus difficile à réaliser sur des cheveux courts car la brosse ne peut mettre en forme que des mèches suffisamment longues.

Il présente l'avantage de malmener le cheveu au minimum. Le brushing aère la chevelure et, comme il donne une forme aux cheveux à partir des racines, il permet d'obtenir un certain gonflant, une apparence de volume et d'épaisseur.

Si vos cheveux sont très frisés le brushing sera plus difficile à effectuer, son effet durera moins longtemps qu'une mise en plis avec des rouleaux. Vous pouvez, à ce moment-là, concilier les deux méthodes: brushing et mise en plis. Vous optez pour un brushing pour sécher vos cheveux puis vous terminez par une rapide mise en plis en posant les rouleaux à sec et en donnant un petit coup de chaleur avec le séchoir. Il faut souligner que la coiffure a fait bien des progrès en matière de permanente. Partielles, légères, elles mettent les cheveux en forme et n'ont plus cet air apprêté et rigide d'autrefois.

RETOUR DU NATUREL

On note également un retour au naturel dans le domaine des teintes, des colorations de la chevelure. Le temps des colorations trop marquées semble définitivement révolu. Il vous faudra apprendre à jouer avec les nuances de vos cheveux et savoir mettre en valeur leur coloration naturelle. Certaines grandes marques de produits de beauté vous proposent des shampooings aux plantes qui vous permettront de nuancer légèrement la teinte de vos cheveux.

Ainsi les shampooings à la camomille mettront de jolis reflets dans les cheveux châtain clair et éclairciront en douceur les cheveux blonds. Les shampooings au henné naturel rendront chatoyants et lumineux les cheveux foncés en leur ajoutant de légers reflets roux. En outre le henné est tout indiqué pour les cheveux ternes et fatigués. Il les revitalise et les fortifie.

Il faut souligner toutefois que le choix d'une coupe ou d'une coloration peut en grande partie dépendre de l'état de santé de vos cheveux. Si vos cheveux sont cassants, fourchus, décolorés dans les pointes il serait peu esthétique et peu conseillé de les garder longs à tout prix. Une coupe courte leur redonnera de l'épaisseur et les fortifiera.

DES DÉGRADÉS

Si vous avez choisi de porter les cheveux longs encore faut-il veiller à leur entretien et les maintenir en état de parfaite santé, c'est-à-dire lumineux, nerveux, souples et brillants. S'ils présentent le moindre signe de fatigue vous pourrez utiliser des bains de vigueur contenant des protéines et des sels de calcium; ils retrouveront ainsi leur solidité et leur élasticité.

Si la mode n'impose aucun style particulier pour les coupes, il semble cependant que la vogue soit aux coupes en dégradés qui apportent mouvement et légèreté à la chevelure et qui permettent d'être toujours parfaitement coiffée. Une autre tendance: les coupes qui donnent aux cheveux, au niveau de la nuque, une impression d'épaisseur. Pour réaliser cet effet, une technique: les cheveux «mini-vagués», brossés vers l'extérieur et coupés mèche à mèche.

Enfin sachez qu'il serait préférable avant d'opter pour une décoloration ou tel style de coiffure de consulter votre coiffeur. Suivant l'état de vos cheveux, il vous conseillera tel ou tel type de coiffure adapté à leur état. Un bon coiffeur saura changer votre style de coiffure tout en respectant l'implantation naturelle de vos cheveux car il ne faut pas oublier que des cheveux contrariés se fragilisent. En outre votre coiffeur saura vous tenir au courant de toutes les nouveautés en matière de soins capillaires et vous pourrez ainsi mettre toutes les chances de votre côté pour préserver toute la beauté et l'éclat de votre chevelure.

Un retour aux coiffures gonflées. Ici, une coupe dégradée avec racines permanentées et frange gonflée.

Qu'est-ce que la bronchite chronique?

Température: 22 degrés. Hygrométrie à 55. Vent nul. Telles sont les conditions idéales d'existence du corps humain... qui ne sont certainement pas réalisées en ces mois d'hiver.

Optima de décembre indiquait le moyen de se débarrasser des encombrantes visiteuses que l'organisme accueille en cette saison, et qui ont pour noms rhume, grippe, laryngite, bronchite. Mais il se peut que, malgré les soins, l'infection ne cède pas, que la toux s'accroche: les conditions de la bronchite chronique, affection répandue qu'il faut prendre au sérieux, semblent alors réunies.

La bronchite dite chronique n'est que la stagnation de la bronchite aiguë: en dépit des barrières nombreuses qui retiennent les microbes et les poussières charriés par l'air sur le chemin de la bouche ou du nez aux poumons, la muqueuse des bronches reçoit encore un air chargé de bactéries. Elle sécrète alors une fine couche de mucus qui agit comme un papier tue-mouches capturant et engluant les importuns. La muqueuse est nettoyée par ses cils microscopiques qui sont agités d'un mouvement oscillant douze fois par seconde. Si cela ne suffit pas, l'excès de mucosité provoque une irritation qui déclenche le spasme de la toux.

La bronchite chronique succède à des poussées répétées de bronchite aiguë. Mais elle peut aussi s'installer insidieusement et sans raison. Si on ne prend pas des mesures immédiates pour la juguler, elle provoquera des troubles respiratoires qui peuvent affecter ensuite la circulation sanguine, le sang n'étant plus oxygéné comme il le demande. Cette anomalie se remarque dans certains cas à la couleur bleutée que prennent les lèvres et les mains.

PLUS DE CIGARETTES !

A ce stade-là, l'infection peut encore être combattue rapidement et avec succès, mais tous les agents irritants doivent être strictement bannis.

La pollution, plaie de toutes les grandes villes, a pour principal effet d'obliger l'organisme à absorber de l'acide sulfurique, dont le pouvoir destructeur est illimité puisqu'il s'attaque même aux pierres des édifices.

Le goudron charrié par la fumée des cigarettes a des conséquences néfastes sur les cils vibratiles de la muqueuse et provoque un rétrécissement des conduits respiratoires. En cas d'alerte, il faudra en tout cas supprimer l'usage du tabac.

Si malgré la prévention la bronchite chronique s'installe, elle peut être circonscrite par la consommation de sirop qui fluidifie les expectorations; les antiseptiques agissent, eux, avec succès sur les sécrétions bronchiques.

Insistons encore sur le fait que la bronchite chronique pourrait n'être qu'une affection bénigne. Mais il faut absolument l'estimer à sa juste valeur et ne pas attendre qu'elle ait atteint son seuil de gravité.

Cancer détecté par analyse de sang?

En faisant des recherches sur des protéines enzymatiques, deux médecins de l'Université du Tennessee (USA) utilisèrent par hasard du sang provenant d'une personne atteinte de cancer. La réaction intervenue ne put être répétée avec du sang de donneurs sains. Cette découverte inopinée pourrait constituer la base de recherches qui permettront – espère-t-on – une détection précoce du cancer.

Sur 4200 tests effectués jusqu'ici, cette nouvelle méthode s'est révélée exacte dans 90 % des cas. Il est toutefois prématuré de crier victoire, car les mécanismes qui régissent cette réaction ne sont pas encore entièrement connus. Des expériences bien plus poussées seront encore nécessaires pour déterminer la valeur pratique de ce procédé. (IC)

Le spécialiste conseille...

Coiffures en liberté?

Oui, mais pas désordonnées...
Il est plus important qu'une femme ait de la personnalité plutôt qu'une «tête à la mode» qui ne l'avantage pas toujours.
Pour le spécialiste, attaché aux notions de qualité et d'unicité, **LES CHEVEUX COURTS ET MI-LONGS** doivent être coupés au carré, façon «blaireau», avec ou sans frange, selon le visage. Le volume vient de la façon de couper les pointes, pour acquérir plus d'épaisseur.
Pour les **CHEVEUX LONGS,** la qualité en déterminera la longueur, de toute façon une coupe est nécessaire pour en définir la forme et supprimer les «fourchettes».

POUR TOUS LES CHEVEUX LISSES, FLOUS, MOUVANTS ET LIBRES et de toutes longueurs. **MINI-VAGUE, SUPPORT, PERMANENTE SUR MESURE,** sont indispensables pour la bonne tenue de la coiffure et l'harmonie des mouvements.

P. Schenk Haute Coiffure Biosthétique Neuchâtel.

008476 R

MESDAMES,

les nouveautés de **printemps** arrivent journellement

à la Belette

SOUS LES ARCADES
fbg de l'Hôpital 9 - Tél. (038) 25 20 18

008394 R

Les beaux jours ramèneront-ils la minijupe?

Les couturiers étant toujours en avance d'une ou deux saisons, ils nous laissent déjà entrevoir leurs projets pour la mode estivale 1977. Il semblerait que la minijupe fera de nouveau partie de l'attirail de charme de ces dames.

Jusqu'ici les producteurs de bas en fibres synthétiques n'y croient guère et se plaignent amèrement que la gent féminine préfère les «jeans» et dédaigne les collants. Mais que diraient les producteurs du colorant indigo, eux qui sont ravis de la mode «jean», si la minijupe faisait en effet son retour?

Qui tranchera le débat, des producteurs de collants ou des producteurs d'indigo? Il y a gros à parier que ce ne seront ni les uns ni les autres, mais bien plutôt les représentantes du sexe qu'on dit faible. (IC)

Un bon matelas pour un bon sommeil

Un bon matelas, disent les spécialistes, c'est: une bonne carcasse, un bon rembourrage, une surface régulière, une élasticité convenable et des dimensions suffisantes pour permettre au dormeur de changer facilement de position.

LARGEUR ET... ÉPAISSEUR

La largeur du matelas est fixée, bien évidemment, selon les dimensions du lit. En revanche, vous pouvez être amenée, pour des raisons purement esthétiques, à choisir un matelas peu épais. Il ne faut pas oublier, toutefois, que l'épaisseur du matelas a souvent une influence sur la qualité du sommeil. Le matelas, de quelque nature qu'il soit, ne doit jamais être une «planche».

Un corps allongé sur un matelas à ressorts ne doit pas comprimer les ressorts de plus de la moitié de leur hauteur. C'est pourquoi un matelas de faible hauteur est à déconseiller, car il sera toujours trop ferme. Les matelas mousse sont très élastiques, ce qui est, certes, très agréable; mais la forme du matelas doit s'adapter aux mouvements du corps sans une mollesse qui pourrait nuire à la colonne vertébrale. Là, encore, la sagesse réside dans le juste milieu.

UN BON SOMMIER

D'où la nécessité d'un bon sommier: celui-ci doit présenter une surface plane, pas trop souple, un léger bombé étant préférable à une forme en hamac. Il doit être fabriqué à l'aide de matériaux sains qui permettent une bonne aération du matelas par la partie inférieure du plan de couchage.

Une bonne carcasse doit être construite de telle manière que les faces supérieure et inférieure du matelas ne puissent ni se déplacer, ni se tordre. Elle doit aussi présenter une résistance élastique pour soutenir le poids du corps et éviter toute flexion de la colonne vertébrale pendant le sommeil.

ENTRETIEN SIMPLIFIÉ

Autrefois, il y avait la «journée du matelas»! Une fois par an, au printemps de préférence, la ménagère, les cheveux protégés par un foulard, «éventrait» ses matelas en les décousant soigneusement. Le rembourrage de laine et de crin était confié à une cardeuse qui lui rendait sa souplesse. Une fois la laine devenue légère, on la remettait dans le matelas en ajoutant 1 à 2 kg de laine neuve.

Le rembourrage était maintenu par des pompons dont on choisissait l'emplacement après les avoir fabriqués avec des fils de laine et de crin oubliés dans la cardeuse. Actuellement, ce travail n'est plus fait dehors, mais chez le matelassier. Celui-ci donne à son client un matelas d'appoint pendant la durée du cardage et lui fait choisir une qualité de laine d'appoint pour le nouveau rembourrage.

Aujourd'hui, il suffit d'exposer à l'air le matelas à ressorts ou en mousse en retirant les draps et en ouvrant les fenêtres lorsque l'atmosphère extérieure n'est pas trop humide. Ainsi les matières dont le matelas est composé peuvent retrouver leur fraîcheur originale.

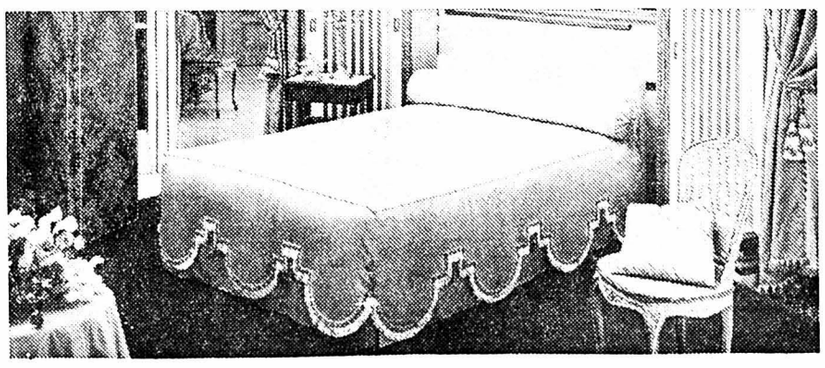

Gâteau au chocolat

Pour 8 personnes il faut: 3 œufs, 1 citron, 200 g de raisins secs, 100 g de beurre, 100 g de sucre glace, 100 g de poudre d'amandes, 300 g de miel, 100 g de fruits confits, 1 petit verre à liqueur de rhum, 1 cuillerée à soupe d'huile, 1 pincée de bicarbonate de soude, 1 petit paquet de levure en poudre, 200 g de chocolat fondant, du chocolat granulé, 375 g de farine.

Battez les œufs en omelette et ajoutez-y le sucre, puis 75 g de beurre ramolli. Lorsque vous obtenez une masse mousseuse, ajoutez le miel liquéfié, la poudre d'amandes, les fruits confits hachés, puis les raisins préalablement trempés dans de l'eau sucrée. Incorporez le zeste du citron râpé et le jus de ce citron. Parfumez avec le rhum, versez l'huile et mélangez convenablement.

De plus, mélangez la farine avec la levure et le bicarbonate de soude. Ajoutez ce mélange à votre préparation en travaillant bien à l'aide d'une cuiller en bois. Beurrez un moule à brioche, c'est-à-dire à bord très haut, versez-y la pâte et faites cuire au four moyen une heure et demie environ. Laissez tiédir avant de démouler.

Ce gâteau doit se préparer plusieurs jours à-l'avance. Vous le conserverez dans un endroit sec.

Le jour où vous le servirez, nappez-le de chocolat fondu et garnissez-le de chocolat granulé.

La femme suisse et le cheveu coloré

Environ 80 % des femmes suisses disent ne pas être contentes de leur couleur naturelle de cheveux. Pourtant seuls 35 % de ces mêmes femmes sont colorées. Il y a donc 45 % des femmes suisses, soit environ 900.000 femmes, qui, au fond d'elles-mêmes aimeraient bien se faire colorer les cheveux.

(Information l'Oréal)

LANCASTER

La beauté à pleines mains

Le lait Lancaster laisse les mains plus lisses, plus douces et plus blanches.

C'est une émulsion hydratante très concentrée en extraits cellulaires. Efficace contre les taches brunes, les callosités et les rides des mains.

Le lait pour les mains: un bestseller Lancaster.

KINDLER

Rue de l'Hôpital 9 - NEUCHATEL

007476 R